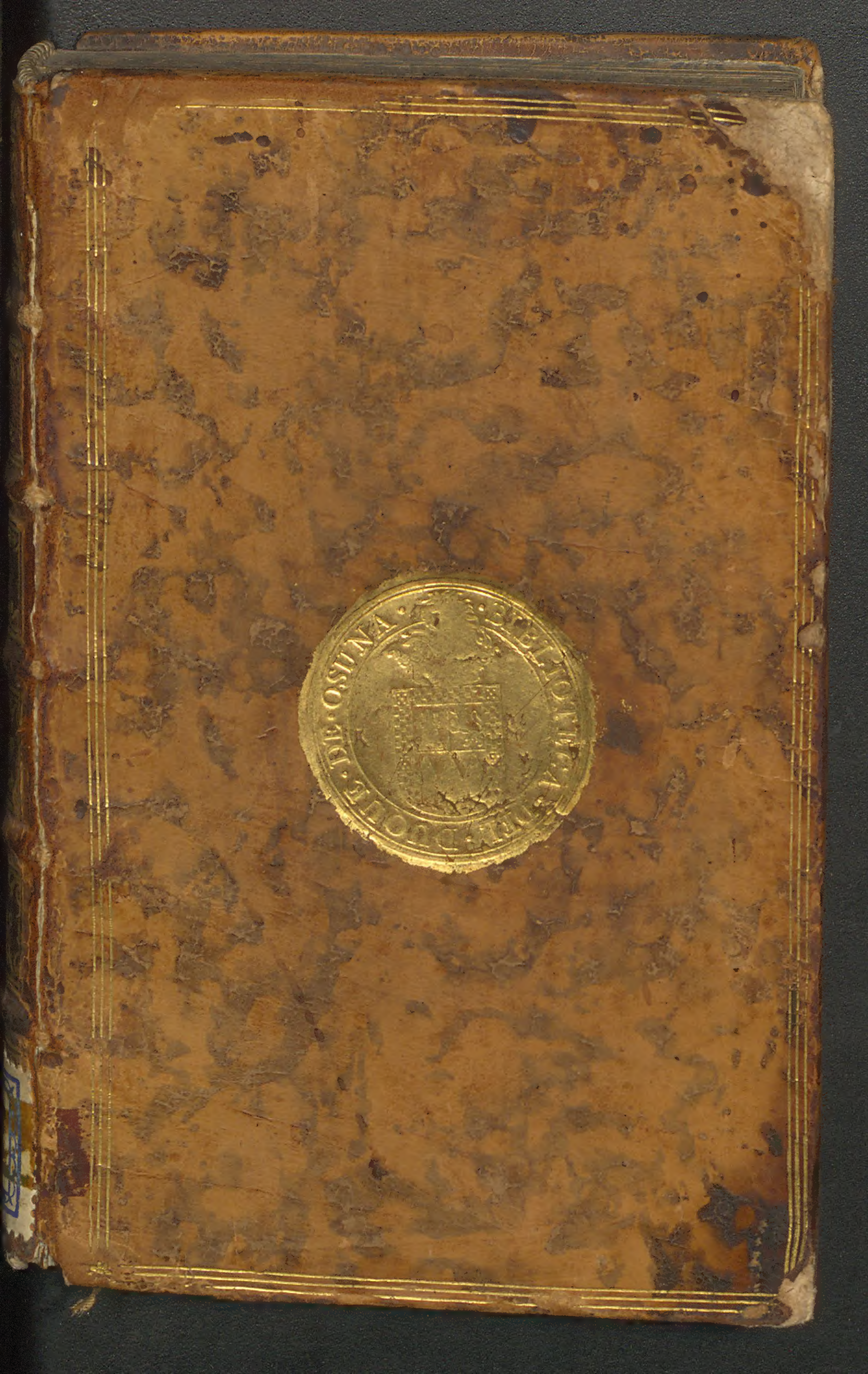

BIBLIOTECA · DEL · DUQUE · DE · OSUNA ·







C. N. Cochin filius del. 1765. *B. L. Prevost Sculp*

JOURNAL HISTORIQUE, OU FASTES *DU REGNE* DE LOUIS XV, SURNOMMÉ *LE BIEN AIMÉ.*

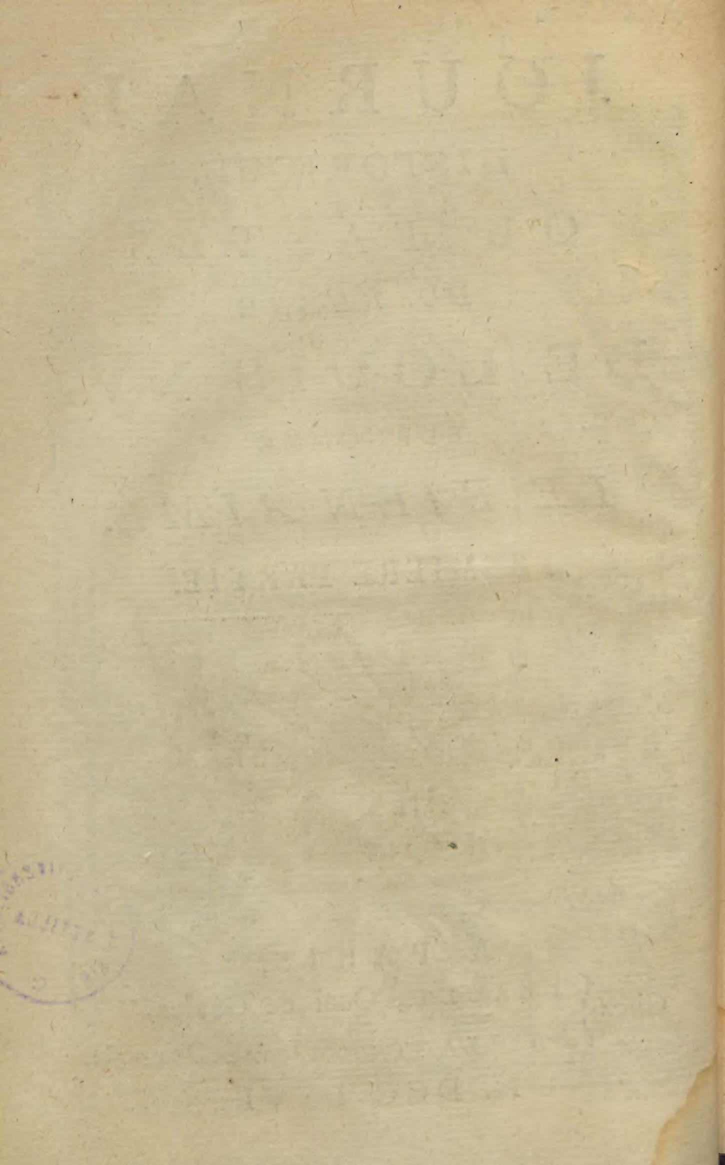
PREMIERE PARTIE.



A PARIS,

Chez { PRAULT, Quai de Gêvres.
SAILLANT, rue S. Jean de Beauvais.

M. DCC. LXVI.



AVERTISSEMENT.

Les annaliſtes n'ont pas, comme les hiſtoriens, l'avantage de pouvoir rendre leur narration agréable par le ſtile, intéreſſante par la liaiſon & la progreſſion des faits, curieuſe par le développement des cauſes, inſtructive par la ſolidité des réflexions; mais ils ont celui de ne pouvoir pas s'écarter de la vérité, & de mériter la confiance. Les agrémens de l'hiſtoire la rendent ſouvent ſuſpecte; les liaiſons y paroiſſent forcées, les conjectures haſardées; les cauſes apparentes expoſées, & les véritables inconnues: mais le mérite des annales eſt l'exactitude & la préciſion: *Nihil eſt enim in hiſtoriâ purâ & illuſtri brevitate dulcius.* Chacun peut en étendre les faits ſelon ſes lumières & ſes connoiſſances; au lieu que, pour exprimer le vrai de la plupart des hiſtoires, il faut ſouvent les décompoſer & les réduire en annales. *Cicero, in Bruto, num. 262.*

Cet ouvrage qui raſſemble les faſtes du règne de Louis XV, a été occaſionné par les louanges données à celui de Louis XIV: elles ont excité une jalouſie & une émulation involontaire en faveur du règne du roi. L'auteur perſuadé que les événemens dont il étoit

témoin n'étoient ni moins mémorables ni moins nombreux (eu égard à la durée actuelle des deux règnes) , que ceux qui composent l'hiſtoire de LOUIS XIV; mais en garde contre la préférence que l'amour-propre inſpire ordinairement pour le ſiècle où l'on vit, & contre l'inclination que les gens bien intentionnés ont pour leur prince quand il a des vertus, a voulu vérifier ſon opinion en réuniſſant ſous un ſeul point de vue tout ce qui s'eſt paſſé ſous ſes yeux, & mettre ceux qui en prendront lecture à portée d'en juger par eux-mêmes.

La minorité du roi heureuſement n'a pas été agitée par des guerres civiles, troublée par des ſéditions, enſanglantée par des meurtres comme celle de LOUIS XIV; mais elle eſt remarquable par ſon adminiſtration politique, par des révolutions ſurprenantes dans les finances, & par des circonſtances ſingulières.

Le miniſtère du cardinal de Fleury, auſſi paiſible que celui du cardinal Mazarin a été orageux, offre un ſpectacle plus agréable & plus flatteur pour la nation. On y voit le Roi arbitre de l'Europe, dépoſitaire des intérêts de ſes rivaux, faire admirer ſa juſtice, faire aimer la France redoutée & haïe ſous le règne précédent, & profiter de la paix pour rétablir le commerce & les finances de ſon

royaume, jusqu'au moment où l'élection d'un roi de Pologne est venue troubler l'harmonie générale, Ce contretemps force les François à faire une guerre dans laquelle les armes du roi sont toujours victorieuses, procurent à un prince de la maison de Bourbon les royaumes de Naples & de Sicile, & ajoutent à la couronne de France (ce que LOUIS XIV n'avoit jamais pu y réunir) les duchés de Lorraine & de Bar.

Depuis la mort du cardinal de Fleury, le gouvernement du roi ne nous montre, pendant la guerre de 1741, que des prospérités, des victoires répétées, les conquêtes les plus rapides, une paix dictée par la modération & le désintéressement : dans l'intérieur, les loix les plus sages pour l'ordre public, le commerce général & l'administration des biens des particuliers ; le militaire récompensé, annobli ; la noblesse instruite, encouragée ; les établissemens les plus somptueux que la paix seule peut voir perfectionnés ; les manufactures, les arts, les sciences, favorisés & portés où l'on doutoit que l'esprit humain pût atteindre.

Mais on est sur-tout attendri & frappé d'admiration en voyant, pendant la paix, le vainqueur de Fontenoy, le caducée à la main, travailler sans relâche à appaiser les querelles de ses sujets, à terminer les différends du

ſacerdoce & de la magiſtrature ; ſe mettre entre les uns & les autres, diſſimuler, pallier les torts, employer alternativement la perſuaſion & l'autorité, la douceur & la fermeté, les faveurs & les punitions, pour rétablir l'union & la concorde.

Au milieu de ces occupations ſi dignes d'un monarque, ſi capables de le faire aimer, un voiſin jaloux l'attaque ſur mer, inſulte ſon pavillon : en moins de deux ans, il rétablit ſa marine, il ſe rend formidable à ſon aggreſſeur ; il lui enlève, dans la Méditerranée, une iſle, une fortereſſe, un point d'appui néceſſaire : il détruit ſes établiſſemens dans l'Afrique ; il balance long-temps ſa puiſſance dans l'Amérique ; il le chaſſe de ſes états héréditaires en Allemagne ; & il le réduit à demander grace & à déſarmer ; (*a*) enfin tant qu'il plaît au Dieu des armées de favoriſer ſes efforts, il le fait repentir de ſon entrepriſe & de ſon injuſtice.

Un autre prince redoutable par ſes talens militaires, roi, électeur & membre de l'Empire, offenſe tout le corps Germanique par l'invaſion des états du roi de Pologne électeur de Saxe, & en déclarant la guerre à l'Impératrice reine de Hongrie & de Bohème. Le Roi garant du traité de Weſtphalie, uni par les liens du ſang avec le roi de Pologne

(*a*) Cloſterſeven.

électeur de Saxe, & réuni avec la maiſon d'Autriche après trois ſiècles de rivalités & de guerres, envoie de grandes forces au ſecours de ſes amis opprimés ; & par de puiſſantes diverſions, il leur donne le moyen de rétablir leurs affaires, & même de vaincre quelquefois un ennemi actif & dangereux.(a)

Tel eſt le tableau que préſente ce règne. Le détail prouvera que, s'il ne l'emporte pas déja ſur le ſiècle glorieux de LOUIS XIV, il l'égale au moins, & en eſt une continuation brillante qui le ſurpaſſera bientôt.

Au reſte, comme des faſtes ne ſont proprement que des mémoires & des notes pour les hiſtoriens, on a cru leur faire plaiſir en comprenant dans ceux-ci quelques-uns des principaux événemens qui concernent nos voiſins ; beaucoup de faits qui appartiennent à l'hiſtoire eccléſiaſtique de ce ſiècle, la plus grande partie des graces de quelque importance accordées par le Roi, enfin les actes publics des principaux négociateurs François & Etrangers ; ces particularités tenant ordinairement à quelque circonſtance de l'adminiſtration générale ou particulière dont elles indiquent la véritable époque. D'ailleurs cet ouvrage paroiſſant pendant que les perſonnes dont il eſt queſtion ſont pleines de vie,

(a) A Chotemitz, Hocskirken, Croſſèm, Francfort, Landshut.

ou que leur mémoire eſt encore récente, on ne peut que voir avec ſatisfaction la datte des choſes qui les concernent.

Cependant, pour ne donner ni dans la critique, ni dans la flatterie, défauts des écrivains contemporains, on a évité autant qu'il a été poſſible, les louanges perſonnelles; on s'eſt même abſtenu de payer aux actions méritoires le tribut qui leur eſt dû; le récit ſimple & naïf des faits étant l'éloge le plus naturel & le moins ſuſpect.

On a auſſi cru devoir interrompre quelquefois l'ordre chronologique des jours & des mois pour ſuivre certains faits dont l'interruption auroit pu cauſer quelque obſcurité, mais ſans changer jamais l'ordre des années. Enfin, s'il a été fait quelque omiſſion ou s'il s'eſt gliſſé quelque erreur, on tâchera de les réparer par la ſuite. Mais on eſpère que le lecteur judicieux & éclairé ſentira que les annales (la manière la plus ſimple de décrire les faits préſens) ne ſont point exemptes des difficultés qui ſe rencontrent à écrire l'hiſtoire de ſon temps; & qu'il aura de l'indulgence pour un ouvrage dont l'objet a été de lui donner, ſans bleſſer perſonne, le plaiſir de jouir de ſa propre hiſtoire, & de paſſer en revue tous les événemens dont il a été témoin.

Fin de l'avertiſſement.

JOURNAL



JOURNAL HISTORIQUE
DU REGNE
DE LOUIS XV,
SURNOMMÉ LE BIEN AIMÉ.

1715.

LOUIS, quinziéme du nom, né le 15 février 1710, parvient à la couronne à l'âge de cinq ans & demi, par la mort de LOUIS XIV son bisaïeul, arrivée ce même jour après un règne de 72 ans. 17 5. 1 Sept.

Le règne du roi peut être considéré sous trois époques, dont la première commence à l'avénement de ce prince à la couronne, & finit le 11 Juin 1726 avec le ministère de M. le duc, qui étoit proprement une continuation de régence, attendu l'extréme jeunesse du roi.

La seconde, au moment où le roi, après avoir destitué M. le duc, a pris les rênes du gouvernement, avec le secours & les conseils de l'ancien évêque de Fréjus qui avoit été son précepteur, en qui il avoit confiance, par les avis duquel, étant encore dans un âge fort tendre, il avoit le bon esprit de se conduire, mais qui ne décidoit rien sans son ordre ou sa permission. Cette époque fut prolongée jusqu'à

1715. la mort de ce miniſtre, par l'effet de la reconnoiſſance & de l'amitié du roi pour lui.

Sept. La troiſième commence à la mort du cardinal de Fleury, tems où le Roi, libre de toute conſidération, ne s'eſt plus repoſé que ſur lui-même des ſoins glorieux & pénibles de l'adminiſtration générale.

2. Philippe, duc d'Orléans, premier prince du ſang, que le feu roi par ſon teſtament n'avoit déclaré que le chef d'un conſeil de régence compoſé des princes du ſang, des miniſtres d'état, & de cinq maréchaux de France, ſe rend au parlement, accompagné de tous les princes & grands du royaume; &, ſans qu'on ait égard au teſtament du roi, obtient d'y être déclaré ſeul régent du royaume, par arrêt qui l'autoriſe à former le conſeil de régence ainſi qu'il le jugera à propos; nomme ſeulement le duc de Bourbon pour chef de ce conſeil, ſous les ordres du régent, auquel il donne pouvoir d'établir, pour l'adminiſtration de l'état, tels autres conſeils qu'il croira néceſſaires; confirme le duc du Maine dans la ſurintendance de l'éducation du roi, qui lui étoit confiée par le teſtament; mais le prive du commandement des troupes de la maiſon, & même de la garde du roi, qui lui étoit attribué, déclarant que ce commandement appartenoit au régent.

Il n'y a point de changement à la nomination que le roi avoit faite du maréchal de Villeroi pour gouverneur de ſa majeſté, & de la ducheſſe de Vantadour pour gouvernante. (a)

12. Le roi tient ſon lit de juſtice au parlement, & confirme l'arrêt de cette cour du 2 ſeptembre. Une

(a) On ne peut pas deſtituer une gouvernante, ſans lui faire ſon procès, ainſi il ne put pas y avoir de changement à l'égard de madame de Vantadour; la gouvernante eſt revêtue d'une charge de la couronne, & le gouverneur n'a qu'une commiſſion.

circonſtance ſingulière de ce lit de juſtice eſt que la duchеſſe de Vantadour y aſſiſta aſſiſe au bas du trône de ſa majeſté; avantage qu'aucune femme avant elle n'avoit point eu, & dont elle auroit été privée s'il y avoit eu une reine mère & régente pour conduire elle-même le roi ſon fils à cette auguſte fonction. 1715. Sept.

Déclaration du roi, qui établit ſix conſeils outre celui de régence ; ſçavoir, un conſeil de conſcience pour les affaires eccléſiaſtiques, un pour les affaires étrangères, un pour la guerre, un pour la finance, un pour la marine, enfin un conſeil pour les affaires du dedans du royaume. Cette déclaration eſt enregiſtrée au parlement le 16. 15.

Le roi rend auſſi, par une déclaration, au parlement la faculté de faire des remontrances, avant d'enregiſtrer les édits & déclarations auxquels il trouvera quelque difficulté, pourvu que ces remontrances ou repréſentations lui ſoient préſentées dans la huitaine. Louis XIV avoit réduit le droit du parlement à cet égard, ne permettant pas qu'il lui en fît aucune, qu'après l'enregiſtrement pur & ſimple de ſes lettres, édits ou déclarations.

Par l'établiſſement des conſeils, le controlleur général des finances & les ſecrétaires d'état ſe trouvèrent ſans fonction. M. de la Vrillière ſeul conſerva les ſiennes.

M. des Marets, qui étoit controlleur général, fut obligé de donner ſa démiſſion. Non-ſeulement il ne fut point employé, mais peu après on lui demanda compte de ſon adminiſtration : il en rendit un au conſeil de finance qui lui fit beaucoup d'honneur. Le maréchal de Villeroy étoit chef de ce conſeil, & le duc de Noailles en étoit préſident.

M. de Torcy, ſecrétaire d'état pour les affaires étrangères, donna auſſi ſa démiſſion; mais il fut employé dans le conſeil de régence.

1715. Oct. 23. Le service solemnel pour le feu roi est célébré à saint Denis en présence de M. le Régent, de tous les princes, & des cours & autres jurisdictions de Paris.

Nov. 13. Jerôme Phelippeaux, comte de Pontchartrain, sécrétaire d'état de la marine, donne sa démission. Sa charge est donnée à Jean-Frédéric, comte de Maurepas, son fils, mais sans exercice à cause de sa grande jeunesse : le marquis de la Vrillière est chargé d'en faire les fonctions.

15. Les ministres de l'Empereur & des Etats-généraux concluent à Anvers le traité de la barrière, par lequel, entr'autres articles, l'Empereur consent que les Hollandois mettent garnison de leurs troupes dans les villes & châteaux de Namur, Tournay, Menin, Furnes, Warneton, Ypres & la Knoque.

24. Réforme de 25000 hommes dans les troupes du Roi.

Le marquis de Ruffé, lieutenant général des armées du Roi, est nommé sous-gouverneur de sa majesté.

Le marquis d'Asfeld, déclaré membre du conseil de guerre, obtient en même temps la charge de controlleur général des fortifications, au lieu du sieur le Pelletier de Souzy.

Jean-Antoine de Mesmes, premier président du parlement, est fait grand maître des ponts & chaussées du royaume : cette charge, qui étoit un témoignage de la reconnoissance du Régent envers ce magistrat, a fini avec lui.

Dans le même temps, le comte de Grignan, lieutenant général pour le Roi en provence, étant mort, le marquis de Simiane, premier gentilhomme de la chambre du duc d'Orléans, lui succède.

1716.

Le Roi revient à Paris loger au palais des Thuileries : il avoit habité le château de Vincennes depuis la mort de Louis le grand. 2. Janv.

Les conseils établis, les secrétaires d'état paroissoient être devenus inutiles; & Jean-Baptiste Colbert marquis de Torcy, qui l'étoit pour le département des affaires étrangères, s'étoit démis de sa charge, étant du conseil de régence : mais le régent, reconnoissant bien-tôt qu'il étoit indispensable d'avoir un homme chargé d'entendre les ministres étrangers, & de leur répondre, nomme M. d'Armenonville pour faire cette fonction importante & nécessaire. 5. Fev.

Etablissement d'une chambre de justice pour la recherche & la punition de ceux qui avoient commis des abus dans les finances. Elle ne corrigea personne, mais elle produisit beaucoup d'argent. 12 Mars.

Édit portant établissement d'une banque générale, pour tout le royaume, sous le nom du sieur Law & compagnie. Par cet édit, le fond de la banque étoit fixé à douze cents actions de mille écus chacune; les actionnaires devoient former la compagnie & nommer les officiers : pour régler les dividendes ou répartitions, il devoit y avoir deux assemblées par an, de six en six mois. Il étoit libre à toute personne de porter son argent à la banque, qui devoit en échange donner des billets de banque payables à vue, signés de trois intéressés. La banque avoit le pouvoir de se charger de la caisse des particuliers, & de faire pour eux les paiemens sans autre rétribution que de cinq sols de banque, c'est-à-dire d'un quart d'écu pour mille écus. La banque renonçoit à tout commerce par mer ou par terre, & a faire les affaires d'aucun négociant ; ainsi elle se bornoit à 2 & 20 Mai.

celles des particuliers & au profit d'un quart d'écu
1716. par mille écus ; ce qui étoit un ſalaire bien médiocre
Mai. de ſes peines, & un avantage très-grand pour le public, ſi les choſes étoient reſtées dans cet état.

L'établiſſement de cette banque a été la pierre fondamentale de ce ſyſtême incompréhenſible, dont le but étoit & devoit être d'acquitter la France & de l'enrichir, mais qui penſa la ruiner ſans reſſource. On en verra, dans les années qui ſuivent, le progrès étonnant & la chûte ſubite.

25. Les miniſtres de l'Empereur & du roi d'Angleterre ſignent à Weſtminſter un traité, par lequel ces deux princes ſe garantiſſent mutuellement la poſſeſſion de tous les états qu'ils tiennent en conſéquence des traités d'Utrecht & de Bade : ils s'engagent, en cas d'attaque de la part de quelqu'autre puiſſance, à un ſecours réciproque de huit mille hommes d'infanterie & de quatre mille chevaux, ſi mieux n'aime ſa majeſté impériale un ſecours par mer de la part de l'Angleterre.

Il ſe fait en Guienne quelques aſſemblées de pro-
Juin. teſtans, qui ſont diſſipées par les ſoins du gouvernement.

8. Mort de Jean-Guillaume-Joſeph de Bavière, duc de Neubourg, électeur Palatin.

12. Entrée publique à Paris du marquis de Bellegarde, ambaſſadeur du duc de Savoie, roi de Sicile.

L'abbé de Fleury, auteur de l'hiſtoire eccléſiaſti-
Août. que, eſt nommé confeſſeur du roi : depuis Henri IV, cette place avoit toujours été remplie par des jéſuites.

5. Bataille de Péterwaradin, gagnée ſur les Turcs par les Impériaux commandés par le prince Eugène de Savoie. Leur armée fut entièrement défaite ; & de telle manière, qu'ils ne purent ſe rétablir de toute la campagne, & qu'ils perdirent la forte place de

Témeſwar, & tout ce qu'ils occupoient de la Hongrie Autrichienne. 1716. Août 22.

Les princes du ſang préſentent au roi une requête tendante à la révocation de l'édit de 1714, qui donnoit aux princes légitimés le droit de ſuccéder à la couronne après les princes du ſang; enſemble de la déclaration du 23 mai 1715, qui leur permettoit de prendre auſſi le titre & la qualité de princes du ſang.

Le duc d'Antin eſt nommé ſurintendant des bâtimens; & le marquis de Torcy, auparavant ſecrétaire d'état des affaires étrangères & alors membre du conſeil de régence, eſt déclaré ſurintendant des poſtes de France. Sept.

Le comte d'Evreux, général de la cavalerie françoiſe, ayant le détail des affaires de ce corps, obtient d'être admis au conſeil établi pour la guerre: il y prend ſéance, hors de rang, pour éviter toute conteſtation.

On conclud, à Paris, un traité de commerce entre la France & les villes anſéatiques de Lubeck, Brémen & Hambourg, par lequel il leur eſt permis de commercer librement dans tous les états appartenans à la France, ſans y payer de plus forts droits d'entrée & de ſortie que les François mêmes; avec le même privilège aux François dans les villes anſéatiques, dont les vaiſſeaux ſeront obligés d'abattre leur pavillon auſſi-tôt qu'ils auront reconnu la bannière de France. 18.

Le maréchal d'Harcourt ſe retire du conſeil: ſa place eſt donnée au marquis d'Effiat. Nov.

Ordonnance de la marine, portant établiſſement d'une compagnie de gardes du pavillon amiral, à l'*inſtar* des gardes de la marine. 18.

Le cardinal de Polignac ſe démet de la charge de grand maître de la chapelle-muſique du roi: le régent la donne à l'abbé de Breteuil.

1716. Décemb. Établissement du conseil de commerce.

1717.

1717. 4 Janv. On conclud, à la Haye, le traité de la triple alliance entre la France, l'Angleterre & les Provinces-unies. Ce traité portoit que le prétendant sortiroit de France, que Dunkerque & Mardick seroient démolis, qu'aucun des contractans ne donneroit asyle aux personnes qui seroient déclarées rebelles par l'un des deux autres : moyennant ce, on se promettoit une garantie réciproque des dispositions du traité d'Utrecht, en particulier de la succession à la couronne d'Angleterre dans la maison d'Hanovre, & de celle à la couronne de France relativement aux renonciations faites en vertu du traité d'Utrecht : &, en cas de troubles domestiques, ou de la part de quelque puissance étrangère, on stipuloit des secours réciproques.

17. Le duc de Louvigni prête serment pour la charge de colonel du régiment des gardes françoises que sa majesté lui a accordée.

Fevr. 1. Daniel Voisin, chancelier de France depuis le 2 juillet 1714, meurt à Versailles d'apoplexie.

2. M. d'Aguesseau, procureur général du parlement de Paris, est nommé à cette première place de la magistrature ; & M. Joly de Fleury, avocat général du parlement, lui succède dans celle de procureur général.

5. M. le régent refuse aux premiers gentilshommes de la chambre de répondre, pendant la minorité du roi, à la requête qu'ils lui présentoient pour rentrer dans le droit de coucher dans la chambre du Roi, dont les premiers valets de chambre de sa majesté sont à présent en possession.

15. Le Roi, ayant sept ans accomplis, est remis par la duchesse de Vantadour entre les mains de M. le

duc d'Orléans : ce prince préſente ſur le champ au Roi le maréchal duc de Villeroy ſon gouverneur, l'abbé de Fleury, ancien évêque de Fréjus, ſon précepteur, & les autres perſonnes qui devoient être employés à ſon éducation & à ſon ſervice. 1717. Fevrier.

Le Roi envoie le duc de Richelieu en Eſpagne, porter le cordon bleu au prince des Aſturies. 26.

Les évêques de Mirepoix, de Sénès, de Montpellier, & de Boulogne, apellent de la conſtitution *Unigenitus* par un acte commun entr'eux. Ils ſe rendirent le cinq en Sorbonne, où ils notifièrent leur appel dans une aſſemblée très-nombreuſe de la faculté de théologie, qui y adhéra ſolemnellement. Le 12, la faculté des arts fit une concluſion, par laquelle elle déclara que cet appel étoit néceſſaire; & les facultés de droit & de médecine en firent autant l'année ſuivante : enſorte que la réclamation auroit peut-être été plus nombreuſe, ſi le gouvernement l'avoit favoriſée. Cependant l'exemple des quatre évêques fut ſuivi de quelques autres prélats, & par un nombre conſidérable de prêtres, de religieux & de communautés. 1 Mars.

Le duc de la Feuillade eſt nommé ambaſſadeur à Rome. 12.

Suppreſſion de la chambre de juſtice, ſuivie d'un édit portant amniſtie générale pour tous les coupables : cette opération remet en circulation l'argent qui étoit reſſerré, & rétablit le commerce qui languiſſoit. 22.

Le Roi donne la première audience au comte de Konigſeg, ambaſſadeur de l'Empereur. 30.

Le Roi accorde au prince de Bouillon la ſurvivance de la charge de grand chambellan, dont le duc d'Albret étoit revêtu. 17. Avr.

Pierre le grand, Czar, légiſlateur & réformateur de la Moſcovie, que le deſir de recueillir de bonnes 26 Av.

loix, de connoître les ſciences & les arts, & de pro-
1717. Avril. curer à ſon pays des ingénieurs & des artiſtes, faiſoit voyager, débarque à Dunkerque, & arrive à Paris le ſept mai. Le maréchal de Teſſé, qui avoit été au-devant de lui de la part du Roi juſques à Beaumont, le conduit à l'hôtel de Leſdiguières préparé pour le recevoir : il y eſt traité en monarque, & avec une magnificence digne du roi. Il y reçut d'abord la viſite du régent, enſuite celle du roi, à qui il annonça qu'il ſurpaſſeroit un jour ſon aïeul en ſageſſe, en gloire & en puiſſance. Ce prince paſſa ſix ſemaines à Paris à viſiter tout ce qu'il y a de beau ou d'inſtructif dans cette capitale, ſans excepter les gens célèbres dans les arts, & même dans les métiers. Il voulut voir une ſéance de l'académie, & aſſiſter à une audience du parlement. A la monnoie des médailles, il fut ſurpris de voir que celle qui fut frappée en ſa préſence le repréſentoit lui-même, avec cette inſcription, *Petrus AlexioWits Czar, Mag. Ruſſ. Imp.*; & au revers, une Renommée avec ces mots, *Vires acquirit eundo*. Ce prince partit de Paris le 21 juin.

23. Le prince de Conty eſt admis au conſeil de régence, & déclaré gouverneur du haut & bas Poitou, par la démiſſion du marquis de la Vieuxville.

27. Le comte de Charolois & le prince de Dombes partent de la cour, & vont en Hongrie apprendre la guerre ſous les ordres du prince Eugène de Savoie, & ſervir l'Empereur contre les Turcs.

Mai 12. Célébration du mariage du prince Charles d'Armagnac, grand écuyer de France, avec mademoiſelle de Noailles.

Les princes du ſang & les princes légitimés, n'ayant point perdu de vue le procès important commencé entr'eux le 22 août dernier, à l'occaſion des droits & privilèges accordés par le feu roi à ſes enfans, préſentent réciproquement des requêtes les uns contre

les autres. Les pairs étoient intervenus, & avoient aussi présenté leur requête au roi, tendante à la révocation de la déclaration du 5 mai 1694, qui avoit donné aux princes légitimés le rang immédiatement après les princes du sang, au-dessus des pairs. Plusieurs gentilshommes de la premiere noblesse du royaume, tels que les comtes de Chatillon & d'Estaing, les marquis de Listenai, de Conflans, de Laval, de Mailly, d'Hautefort, de Montmorenci-Fosseuse, & autres, se trouvant blessés de quelques termes de la requête des pairs, par lesquels ils prétendoient représenter au sacre des rois les anciens pairs du royaume, à l'exclusion de la noblesse, en présentèrent aussi une, tendante à faire déclarer que les pairs ne forment point un corps; qu'ils n'ont pas droit de décider seuls de la succession à la couronne, des régences & des affaires importantes de l'état; & que les gentilshommes ont un droit égal à eux, même celui de représenter les anciens pairs au sacre des rois. 1717. Mai.

Sur ces contestations, le conseil de régence nomme six commissaires, les sieurs Pelletier de Souzy, Amelot, de Nointel, d'Argenson, de la Bourdonnaye, & de Saint-Contest, pour examiner la forme dans laquelle on pouvoit juger l'affaire des princes. 7 Juin.

Trente-neuf personnes distinguées de la noblesse, prétendant que cette affaire intéressoit la nation, & ne pouvoit être jugée que par l'assemblée des états, font signifier au procureur général du parlement de Paris, & au greffier en chef, une protestation contre tout jugement qui pourroit intervenir. 17.

Le parlement ordonne la suppression de cette signification contraire au respect dû aux cours supérieures qui représentent le roi; & interdit l'huissier qui l'avoit faite. M. le régent, de son côté, dont l'autorité étoit attaquée par cette protestation, fait mettre 18.

1717. Juin. à la bastille messieurs de Chatillon, de Vieuxpont ; & de Beaufremont ; & au château de Vincennes, messieurs de Polignac & de Clermont. Le duc de Chartres demanda & obtint leur liberté un mois après.

19. Le duc du Maine & le comte de Toulouse prennent une voie plus juridique & plus honnête. Revêtus de leurs manteaux de cérémonie, ils présentent au parlement une requête contenant protestation contre la nomination des commissaires faite par le conseil de régence, pour la décision d'une affaire sur laquelle il n'appartient qu'au roi, lorsqu'il sera majeur, de prononcer.

Juillet 2 Nonobstant ces différentes oppositions, il intervient un édit qui révoque celui du mois de juillet 1714 & la déclaration du 23 mai 1715 ; prive les princes légitimés du droit de se pouvoir dire & qualifier princes du sang ; & cependant leur conserve les honneurs dont ils avoient joui jusqu'alors au parlement, c'est à-dire, la séance & le rang au-dessus des pairs. Cet édit réservoit à prononcer sur l'entrée & séance du prince de Dombes & du comte d'Eu au parlement, & annulloit toutes les protestations qui avoient été faites par les ducs & par la noblesse.

Ainsi fut terminée cette importante contestation, sur laquelle le Roi prononça encore peu de jours après sa majorité, comme on le verra ci-après.

3. M. de la Varenne, gouverneur général de la Martinique, & M. Ricouard, intendant de cette colonie, arrivent à la Rochelle à bord d'un bâtiment marchand, sur lequel les habitans de cette isle, qui s'étoient soulevés contr'eux les avoient renvoyés en France, mécontens de ce qu'ils avoient voulu imposer un droit nouveau de trente sols par quintal de sucre.

22. La flotte d'Espagne, armée en apparence pour aller au secours des Vénitiens contre les Turcs,

s'arrête sur les côtes de Sardaigne, y met à terre huit mille hommes sous les ordres du marquis de Leyde, qui fait en moins de deux mois la conquête de toute cette isle sur l'Empereur, à qui elle appartenoit suivant le dernier traité de pacification fait à Utrecht. 1727. 22 Juil.

Cette entreprise, annonçant à toute l'Europe que le ministère espagnol, devenu dangereux & actif entre les mains du cardinal Albéroni, vouloit réclamer contre les démembremens qui avoient été faits au royaume d'Espagne par la dernière paix, fut un signal de réunion pour toutes les autres puissances. Les vues de ce génie vaste & entreprenant étoient de rétablir la monarchie qu'il gouvernoit dans son entier, d'en réunir les portions aliénées, & de lui rendre toute sa splendeur. Ce projet étoit peut-être juste & louable en lui-même, malgré les traités; parce qu'ils n'avoient été accordés qu'à la force & à la nécessité. Mais les moyens dont le cardinal Albéroni se servoit étoient injustes & odieux. Pour n'avoir à combattre que l'Empereur, sa politique vouloit tout à la fois tromper le duc de Savoie, alors roi de Sicile; l'amuser par des espérances & des traités; troubler la France par des intrigues; & susciter, contre l'Angleterre, tout le nord en faveur du prétendant. Des projets si compliqués, soutenus par des amis si éloignés, contre des ennemis si voisins, échouèrent, & entraînèrent leur auteur dans leur chûte.

Naissance de M. le comte de la Marche, Louis-François de Bourbon-Conti. 13 Août.

Le régent assiste avec les cours, le jour de l'assomption, à la procession annuelle qui se fait en l'honneur de la Vierge, en conséquence du vœu de Louis XIII. 15.

Le roi établit, & confirme par des lettres patentes, l'académie d'architecture, qui, depuis plusieurs an-

1717. nées, s'assembloit au Louvre, mais sans avoir été
Août. jusques-là autorisée.

16. Bataille de Belgrade, gagnée sur les Turcs par le prince Eugène, à la tête des Impériaux, Le marquis de Villette fut le seul François de marque qui fut blessé. Cette victoire fut suivie de la reddition de la ville de Belgrade, que le prince Eugène assiégeoit depuis deux mois.

22. M. Bauyn d'Angervilliers, intendant de Strasbourg, est nommé à l'intendance de Languedoc, que M. de Basville avoit obtenu la permission de quitter; M. de Harlay de Cely, intendant de Metz, à celle de Strasbourg; & M. Bernages, intendant d'Amiens, à celle de Metz. Depuis, M. Bernages fut nommé à celle de Languedoc, M. d'Angervilliers ayant demandé à rester à Strasbourg.

Sept 17. Le roi nomme l'abbé de Tressan à l'évêché de Nantes; l'abbé de Caumartin à celui de Vannes, & l'abbé de Mornay, ambassadeur en Portugal, à l'archevêché de Besançon.

Octobre Le père Massillon, de l'oratoire, est nommé à l'évêché de Clermont: l'abbé de Louvois l'avoit refusé, à cause de sa mauvaise santé, malgré les instances du régent.

7. Déclaration du roi, qui défend d'écrire, ou de parler, pour & contre la constitution *Unigenitus*.

Affaires de finance. Avril 10 Arrêt du conseil, qui ordonne à tous ceux qui ont le maniement des deniers royaux de recevoir, & même d'acquitter, sans escompte, les billets de la banque générale. Cet arrêt faisoit de la banque le dépôt de tous les revenus du roi, & fut le premier pas qui la conduisit à la fortune idéale qu'elle fit.

Août. Edit du roi, portant création de douze cents mille livres de rente, pour retirer les billets de l'état.

Autre édit, portant suppression du dixième, avec

un réglement pour l'administration des finances.

Lettres patentes, portant création d'une compagnie de commerce, sous le nom de compagnie d'occident, dont l'objet étoit la plantation & culture des colonies françoises de l'Amérique septentrionale. Le roi donnoit à cette compagnie toutes les terres de la Louisianne; & permettoit aux François, comme aux étrangers, de s'y intéresser pour telle somme qu'ils voudroient: mais les fonds de cette compagnie étoient distribués en actions de cinq cens livres chacune, dont la valeur devoit être fournie en billets de l'état. M. Law fut nommé le principal directeur de cette compagnie. 1717. Août.

Edit, qui fixe le fonds de la compagnie d'occident à cent millions, répartis en deux cents mille actions, dont chacune auroit vingt livres, ou quatre pour cent de dividende, outre les répartitions des fruits du commerce. Et le roi hypothéquoit les quatre millions nécessaires pour le paiement des dividendes; sçavoir, deux millions sur la ferme du contrôle des actes, un million sur celle du tabac, & un million sur les postes. Décem.

Cet édit, comme celui du mois d'août, fut enregistré au parlement sans difficulté: ils ne présentoient encore rien qui ne pût être avantageux à l'état.

Les états de Bretagne assemblés, sur la demande qui leur est faite du don gratuit, au lieu de l'accorder par acclamation comme il est d'usage, répondent qu'ils ne peuvent y avoir égard qu'après avoir vu & examiné leurs fonds. Cette réponse étant regardée à la cour comme un refus & un manque de zèle & de respect, les états sont cassés par ordre du roi. Cet acte d'autorité consterna toute la province. La noblesse présenta au roi des mémoires & des requêtes: le parlement fit des représentations pour justifier la 21.

1717. Décem. conduite des états, & faire connoitre que leur cassation étoit une infraction au traité fait avec la province lorsqu'elle s'est donnée au roi; infraction qu'elle n'avoit point eu intention de mériter: enfin le régent se laissa toucher, & leur permit l'année suivante de s'assembler.

1718.

1718. *Affaires de finance.* Janv 28. LE chancelier d'Aguesseau ne se prêtant pas avec assez de facilité aux desseins de M. le régent, est exilé à sa terre de Fresne; les sceaux lui sont ôtés, & donnés le même jour à M. d'Argenson, conseiller d'état & lieutenant de police, qui fut fait en même-temps chef du conseil des finances, au lieu du duc de Noailles qui se retira à cette occasion. La charge de lieutenant de police fut donnée à M. Machault, maitres des requetes.

Fév 11. La première opération de M. d'Argenson est un traité avec les marchands de saint Malo, qui s'obligèrent de fournir au roi vingt-deux millions d'argent en barre, qui leur devoient être payés en monnoie à trente-trois livres le marc.

Mai. La compagnie d'occident, établie l'année précédente, commence ses opérations, en faisant partir dans le mois de mai, pour la Louisiane, six vaisseaux chargés d'hommes, de femmes & de marchandises.

31. Dans ce mois fut rendu un édit, qui ordonnoit une refonte générale, & une augmentation considérable dans les monnoies: il ne fut point présenté au parlement, & ne fut enregistré qu'à la cour des monnoies. Juin 20. Le parlement s'éleva contre cet édit, & rendit le 20 juin un arrêt, qui ordonnoit qu'il seroit fait au roi de très-humbles remontrances, non seulement sur la forme de l'édit non enregistré en la cour, mais aussi sur ses conséquences; & en suspendoit l'exécution

xécution jusqu'à ce qu'il eût plu au roi de faire droit sur les remontrances. 1718.

Le même jour, & dans le moment que M. le régent est instruit de cet arrêt, il assemble le conseil, lui fait rendre un arrêt qui casse celui du parlement, & ordonne que l'édit des monnoies sera exécuté selon sa forme & teneur. Il étoit en effet nécessaire dans le plan du système, dont le ressort principal, mais secret, à en juger par les effets, consistoit à tenir les monnoies dans une agitation & une incertitude continuelles, pour donner plus de confiance au papier ou plutôt aux billets de banque, & aux actions de la compagnie ; car tout autre papier étoit proscrit : on travailloit même à retirer & supprimer les billets de l'état. Juin.

Remontrances du parlement.

La chambre des comptes & la cour des aydes en font aussi, auxquelles le régent n'a pas plus d'égards qu'à celles du parlement. 27. 3.

Itératives remontrances du parlement. Le garde des sceaux y répondit : *Le roi vous a déjà dit ses intentions, & vous les expliquera encore.* Cette réponse en annonçoit une autre ; ce fut le lit de justice, qui fut tenu un mois après au palais des Thuilleries. Le parlement en robes rouges s'y rendit à pied. Le roi y fit d'abord enregistrer les lettres patentes pour l'office de garde des sceaux & les provisions de M. d'Argenson en cette qualité ; ensuite un édit portant injonction au parlement de se borner à rendre la justice aux sujets du roi, sans se mêler en aucune façon des affaires d'état ou de finance, avec défense de faire aucunes remontrances à cet égard ; une déclaration qui rendoit aux ducs & aux pairs la séance au parlement, immédiatement après les princes du sang ; une autre qui restreignoit les princes légitimés au rang de leur pairie, excepté le comte de Tou- 26 Juil. 26 Août.

1718. louse, à qui elle conservoit celui dont il avoit joui jusqu'alors.

Août. Dans le lit de justice, le duc du Maine fut aussi dépouillé de la surintendance de l'éducation du roi; elle fut confiée au duc de Bourbon, qui s'étoit plaint de la préférence qui avoit été donnée au duc du Maine sur lui.

27. Le parlement fait des protestations en forme sur ses registres contre tout ce qui s'étoit passé au lit de justice.

28. Le président de Blamont & deux conseillers sont envoyés en exil. Le parlement obtint leur liberté trois mois après.

Sept. 4. La compagnie d'occident se rend adjudicataire de la ferme du tabac, pour quatre millions deux cents mille livres.

Déc. 4. La banque générale est déclarée banque royale, par une déclaration du Roi de ce jour, qui porte que le Roi a remboursé en argent aux actionnaires d'icelle leurs capitaux qu'ils n'avoient payés qu'en billets de l'état; & que ces capitaux avoient été convertis en actions de la compagnie d'occident; enfin, que sa majesté étoit devenue seule propriétaire de toutes les actions de la banque. Le sieur Law en étoit nommé directeur, sous l'autorité du roi & les ordres du régent.

Le public, frappé de ce que le roi achetoit 500 l. d'espèces ces actions de banque qui n'avoient coûté, dans l'origine, que 500 liv. de billets de l'état, qui ne valoient pas plus de 170 livres, en conçut une grande opinion, & les acheta bien plus cher.

27. Arrêt du conseil, qui établit des bureaux de la banque dans les villes de Lyon, la Rochelle, Tours & Amiens; & fait défenses de faire aucun paiement en argent pour les sommes au-dessus de 600 liv. Cet arrêt rendit les billets de banque plus nécessaires,

obligea d'en créer l'année ſuivante une multitude innombrable. 1718. Décem.

Le roi d'Eſpagne avoit propoſé au duc de Savoie, roi de Sicile, de l'aider à conquerir l'état de Milan, pour joindre à la Savoie & au Piémont ; & qu'en échange le duc de Savoie lui cédât le royaume de Sicile, auquel le roi d'Eſpagne ſe chargeoit de réunir celui de Naples ; ce qui faiſoit la matiere d'une négociation très-vive entre les deux cours. Mais pendant qu'elle ſe traite, la flotte d'Eſpagne aborde en Sicile au mois de mai, y débarque des troupes qui s'emparent de la ville de Palerme, & qui y proclament le roi d'Eſpagne, au grand étonnement de toute l'Europe, & même du duc de Savoie, qui ſe croyoit d'intelligence avec l'Eſpagne, & qui ne devoit céder ſes droits ſur la Sicile qu'après la conquête de l'état de Milan. *Affaires politiques.* Mai.

Cette entrepriſe fait avancer toutes les négociations qui ſe faiſoient ailleurs : l'empereur ſe hâta de conclure avec les Turcs.

Et la paix fut faite entre l'empereur, la république de Veniſe & les Turcs, par le traité de Paſſarovits, le 21 juillet ſuivant. 21 Juil.

On conclut auſſi à Londres le traité de la quadruple alliance entre l'empereur, le roi & celui de la grande Bretagne. Les états généraux étoient la quatrième puiſſance que l'on eſpéroit y faire accéder, mais qui ne s'y joignit que le 16 février 1719. Par ce traité, l'empereur conſentoit enfin de renoncer, tant pour lui que pour ſes ſucceſſeurs, à tous ſes titres & droits ſur l'Eſpagne ; en faiſant renoncer le roi catholique de ſa part à tous droits & prétentions ſur les états, dans l'Italie & les Pays-Bas, qui avoient autrefois appartenu à l'Eſpagne, ainſi qu'au marquiſat de Final, & aux droits de reverſion qu'il 2 Août.

1718. Août. s'étoit réservés sur le royaume de Sicile : mais on lui accordoit tout ce qu'il pouvoit prétendre sur les successions éventuelles des duchés de Parme & de Toscane : & l'empereur s'obligeoit, lorsque ces successions seroient ouvertes, d'en donner l'investiture aux enfans de la reine d'Espagne, à qui elles échoieroient : enfin, on dérogeoit par ce traité à l'article de celui d'Utrecht, qui donnoit la Sicile au duc de Savoie ; & on stipuloit que ce prince la rendroit à l'empereur, & qu'en échange on lui feroit céder le royaume & isle de Sardaigne par l'Espagne, qui s'en étoit mis en possession l'année précédente.

11. Combat de Syracuse, où la flotte Espagnole est battue par celle d'Angleterre.

Nov. 18. Le duc de Savoie, voyant qu'il ne pouvoit pas compter sur l'exécution des paroles que l'Espagne lui avoit portées, donne son accession à la quadruple alliance, & accepte ainsi la Sardaigne en échange de la Sicile.

Déc. 2. Les projets du cardinal Albéroni ne se bornoient pas à la guerre ouverte : il tramoit en France une conspiration contre le gouvernement. Elle fut découverte ; &, le 2 décembre, l'abbé Portocarréro, neveu du cardinal de ce nom, fut arrêté à Poitiers, chargé de lettres du prince de Cellamare ambassadeur d'Espagne, adressées au cardinal Albéroni, qui lui découvroient tout le plan de la conspiration, dont l'objet étoit de changer la forme du gouvernement, & d'ôter la régence à M. le duc d'Orléans.

9. Le prince de Cellamare est arrêté dans sa maison ; on lui donne une garde de mousquetaires, & le scellé est mis sur ses papiers.

10. Le cardinal Dubois écrit à tous les ministres du roi dans les cours étrangères, pour justifier la conduite de sa majesté, & rend publiques deux des lettres de l'Ambassadeur d'Espagne au cardinal Albéroni

Le paquet saisi dans la malle de l'abbé Portocarréro 1718.
contenoit les deux lettres du prince de Cellamare, Décem.
qui furent imprimées ; des projets de lettres du roi d'Espagne au roi ; un manifeste à adresser aux états de France pour les faire soulever ; une requête qui seroit supposée présentée par les états de France à sa majesté catholique, & quelques autres papiers de cette importance.

Presque dans le même temps qu'on arrêtoit en 13.
France le prince de Cellamare, la cour de Madrid, sans le sçavoir & pour une autre cause, faisoit signifier au duc de Saint-Aignan, ambassadeur de France, de sortir de Madrid dans vingt quatre heures. On a cru que la cause de la disgrace de ce ministre étoit d'avoir dit, conséquemment aux vues de sa cour, que le testament qu'on avoit fait faire dans ce temps-là au roi d'Espagne, qui étoit malade, par lequel il laissoit la régence à la reine & au cardinal Albéroni, pourroit bien n'avoir pas plus d'exécution que celui de Louis XIV n'en avoit eu.

Le duc du Maine, soupçonné d'avoir part à l'af- 29.
faire de Cellamare, est arrêté par ordre du Roi, & conduit au château de Dourlens ; la duchesse du Maine est aussi arrêtée & conduite au château de Dijon : plusieurs officiers du duc & de la duchesse furent mis à la bastille.

Affaires générales

M. de Morville est nommé ambassadeur en Hollande.

Janvier.

Le duc & la duchesse de Lorraine arrivent à Paris, 18 Fev.
& y restent jusqu'au 8 avril.

M. Pottier, premier médecin du roi, est trouvé 30 Mars.
mort dans son lit. Le régent donne sa place de directeur du jardin du roi à Chirac son médecin ; & il confie prudemment le soin de choisir un premier Médecin pour le roi au maréchal de Villeroy & à la

1718. Mars. ducheſſe de Vantadour, leſquels s'accordent à nommer à cette place importante le ſieur Dodart, qui avoit été premier médecin de M. le duc de Bourgogne.

Le Roi nomme le cardinal de la Trémoille à l'archevêché de Cambray, l'abbé de Lorraine à l'évêché de Bayeux, & l'abbé de Rochebonne à la coadjutorerie de l'évêché de Carcaſſonne.

Avril 6. On reçoit un courrier du cardinal de la Trémoille, qui apporte la nouvelle que le Pape s'eſt enfin déterminé à donner des bulles aux bénéfices vacans. Depuis quelques mois, la tolérance que le gouvernement avoit pour les actes d'appel qui ſe renouvelloient tous les jours, & le peu d'intérêt qu'il paroiſſoit prendre à l'acceptation de la conſtitution, avoient engagé la cour de Rome à ſuſpendre l'expédition des bulles : mais M. le duc d'Orléans avoit nommé des commiſſaires pour examiner les meſures qu'il convenoit de prendre à cet égard. La cour de Rome prévint habilement leur déciſion.

7. La reine douairière d'Angleterre, veuve de Jacques II, meurt à ſaint Germain en Laye.

27. Incendie du petit pont à Paris, cauſé par deux batteaux de foin enflammés qui s'arrêtent ſous les arches.

Juin 13. Mort de Louis de Lorraine comte d'Armagnac, grand écuyer de France.

Sept. 8. Le Pape ayant fait publier à Rome des lettres apoſtoliques adreſſées à tous les fidèles, par leſquelles il leur enjoignoit de ſe ſoumettre à la bulle *Unigenitus*, à peine d'etre ſéparé de la communion de l'égliſe, & ces lettres étant paſſées en France, le parlement de Paris les condamne, & enſuite la plupart des autres parlemens.

Le cardinal de Noailles donne un mandement par lequel il rend public l'appel qu'il avoit interjetté de

la constitution *Unigenitus* au pape mieux conseillé & au concile général. Le chapître de Notre-Dame de Paris y adhéra le 21 du même mois; la Sorbonne & la plupart des curés de Paris s'y joignirent aussi. 1718. Septem.

Le bail des fermes est adjugé à Aymart Lambert, à quarante-huit millions cinq cents mille livres. 12.

L'abbé Dubois & le marquis de Canillac sont admis au conseil de régence. 16.

Entrée publique, à Paris, du comte de Konigseq, ambassadeur de l'empereur. 23.

Les cardinaux de Rohan & de Bissy, & l'évêque d'Orléans, donnent des mandemens, par lesquels, attendu que la constitution, selon eux, est reçue par la pluralité des évêques, ils défendent à tous les ecclésiastiques de leur diocèse d'en interjetter appel, sous peine d'excommunication *ipso facto*. 26.

Il parut alors un livre, intitulé *cours des principaux fleuves & rivières de l'Europe*, composé & imprimé par Louis XV, roi de France & de Navarre, 1718. Le Roi a porté, depuis ce temps-là, son goût pour les sciences, jusqu'à l'astronomie la plus abstraite de toutes.

Le chevalier d'Orléans est nommé général des galères de France. 15 Octo.

Le roi supprime les conseils, & rétablit les secrétaires d'état dans leurs fonctions. Les charges qui vaquoient furent remplies par l'abbé Dubois & M. le Blanc; les deux autres étoient le marquis de la Vrillière, & M. d'Armenonville qui exerçoit celle de M. de Maurepas, avec les affaires étrangères: mais on donna ce département à l'abbé Dubois, & M. d'Armenonville resta chargé de la marine.

Le conseil des finances fut cependant conservé sous une forme différente.

M. le régent nomme l'abbé Bignon à la place de bibliothécaire du Roi, vacante par la mort de l'abbé de Louvois. 5 Nov.

1718. Déc. 11. Charles XII, roi de Suède, aussi célèbre par ses disgraces, sa fermeté inébranlable, & sa mauvaise politique, que par ses victoires mémorables, son amour pour la gloire des armes, & les révolutions qu'il opéra en Pologne, meurt, à l'âge de trente-six ans, au siége de Fridéricks-Hall en Norwège, tué d'un coup de fauconneau tiré de la place, suivant la plus commune opinion. Après sa mort, la princesse Ulrique-Eléonore sœur du roi, qui avoit épousé le prince Frédéric de Hesse-Cassel, fut proclamée reine par les troupes, & reconnue par le sénat quelques jours après : ce qui n'empêcha pas le sénat de declarer, par un décret du 3 février 1720, qu'à l'avenir le royaume seroit éléctif, & non héréditaire; & de tempérer, par ce même décret, l'autorité royale, en la partageant, & rétablissant la cour de justice & la noblesse dans leurs anciennes libertés, droits & prérogatives, & en stipulant qu'on ne pourroit exiger d'elle aucune contribution, ni établir aucun impôt sur le peuple, sans le consentement des états.

16. Le baron de Goerts, ministre de confiance du feu roi de Suède, qui travailloit actuellement avec le comte de Gillembourg, comme plénipotentiaire du roi de Suède, à faire la paix avec la Russie, est arrêté par ordre de la reine dans l'isle d'Ahland, où ils étoient assemblés avec les comtes de Brusse & d'Osterman, plénipotentiaires de Russie. Il fut accusé de haute trahison & de péculat; & il eut la tête coupée le 21 février suivant. C'étoit un génie aussi vaste que le cardinal Albéroni, avec lequel il avoit formé le projet de la révolution d'Angleterre, qui devoit procurer, par les arrangemens qu'il avoit pris, des sommes immenses à son maitre, capables de rétablir ses finances épuisées. Ces sommes lui devoient être fournies par les catholiques d'Angleterre

& les partisans du Prétendant. Sa mort suspendit la conclusion de la paix de Suède avec la Russie. Celle-ci s'en vengea l'année suivante d'une manière terrible, par les ravages que fit en Suède l'amiral Apraxin. 1718. Décem.

1719.

LA France déclare la guerre à l'Espagne. Par le manifeste, on exposoit la situation de l'Europe à la mort de Louis XIV, le besoin qu'elle avoit de la paix, la nécessité où elle étoit de se réunir contre celui qui la troubloit; les avantages ménagés au roi d'Espagne par le traité de la quadruple alliance, tels que la renonciation absolue de l'empereur au royaume d'Espagne qu'il n'avoit point voulu accorder jusqu'alors; l'assurance de l'investiture des duchés de Toscane, Parme & Plaisance, pour les enfans de la reine; & la réversion du royaume de Sardaigne accordée au roi d'Espagne, en échange de la cession qu'il faisoit de la Sicile. 1719. *Affaires politiques* 2 Janv.

Le prince de Cellamare est conduit au château de Blois. 23.

La cour d'Espagne, de sa part, expose, dans un manifeste, que les motifs qui l'ont déterminée à faire la guerre à l'empereur, sont les injustes procédés des Impériaux dans l'exécution des traités, & lors de l'évacuation des places de la Catalogne & des isles de Maïorque & d'Yvica, dans lesquelles ils avoient jetté, en partant, des semences de rebellion, & auxquels ils avoient procuré des secours pour les empêcher de se soumettre; l'attentat commis par le gouverneur de Milan sur le grand inquisiteur d'Espagne, arrêté, contre le droit des gens, lorsqu'il passoit par cette ville pour se rendre en Espagne; les refus faits de le mettre en liberté, & enfin les négociations qui se faisoient à Londres & 23. Fev.

1719. Février. à Vienne, pour rendre la Sicile à l'Empereur; & priver la couronne d'Eſpagne du droit de réverſion ſtipulé par les traités. Ces négociations avoient eu leur effet, & avoient été terminées par la quadruple alliance, le 2 août précédent.

Mars 10. Les troupes de France commandées par le maréchal duc de Barwick, aſſemblées près de Bayonne, y campent le 10 mars entre cette ville & ſaint Jean Pied-de-port, prêtes à commencer à agir contre l'Eſpagne.

15. Le prétendant arrive en Eſpagne, où il ſe diſpoſe à exécuter la partie des projets du cardinal Albéroni qui regardoit l'Angleterre; & à partir avec une flotte conſidérable, préparée à l'effet d'y cauſer une révolution qui puiſſe empêcher cette puiſſance de prendre parti pour l'empereur.

Avr. 21. Le marquis de Silly, lieutenant général, paſſe la rivière de Bidaſſoa, & s'empare du château de Béhobie.

27. Le roi d'Eſpagne, étant en chemin pour ſe rendre à la tête de ſon armée, fait publier une déclaration contenant les motifs d'amitié & de zèle pour le roi & la nation Françoiſe qui le déterminoient à prendre lui-même le commandement de ſes troupes pour les tirer de l'oppreſſion. On ſe flattoit, en Eſpagne, que cette déclaration feroit déſerter une partie de l'armée Françoiſe: mais elle ne produiſit aucun effet.

Mai 20. Pour détruire les impreſſions que la déclaration du roi d'Eſpagne pouvoit donner, le roi écrit une lettre au maréchal duc de Barwick, général de ſon armée, dans laquelle il expoſe les ſentimens qu'il a pour le roi d'Eſpagne ſon oncle, & pour la nation Eſpagnole: & que l'unique objet de ſes armes & de ſes efforts eſt d'obliger ce prince à revenir des erreurs que lui inſpire un miniſtre ennemi du repos public, & des eſpérances chimériques qu'il lui donne; à ac-

cepter les avantages que le roi lui a ménagés, & consentir d'être reconnu souverain légitime de l'Espagne par toute l'Europe. 1719.

Prise de Fontarabie par l'armée de France. La garnison en sortit le 18 avec tous les honneurs de la guerre. 16 Juin.

Prise de saint Sébastien.

Le chevalier de Givry, avec cent hommes montés sur une escadre Angloise, surprend la ville de Centena, & y brûle trois vaisseaux Espagnols. 11 Août.

Le maréchal de Barwick entre en Catalogne, & y prend la ville d'Urgel, & son château. 28 Août.

Les Impériaux, soutenus de la flotte Angloise, reprennent sur les Espagnols la citadelle de Messine. 29 Oct.

Pour faire échouer tous les projets du ministère Espagnol, la cour de France, comme médiatrice, par les soins du sieur Camprédon, ministre du roi à Stockholm, avoit procuré au mois de juillet un accord préliminaire entre la reine de Suède, & le roi d'Angletetre comme électeur d'Hanovre, par lequel la reine de Suède cédoit au roi d'Angleterre les duchés de Brémen & Verden moyennant un million d'écus.

Le traité de Paix absolu entre ces deux puissances, qui en devoit être la suite, fut conclu & signé à Stockholm le 20 novembre. 20. Nov.

Affaires générales

Le duc d'Harcourt est reçu au parlement. 19 Janv.

Entrée publique, à Paris, de milord Stairs, ambassadeur extraordinaire d'Angleterre. 5 Fév.

Le roi accorde à l'université soixante six mille livres par an, à prendre sur les postes & messageries de France, pour enseigner les sciences *gratis*. 6.

Mlle de Chartres prend l'habit de religieuse à l'abbaye de Chelles; elle en fût nommée abbesse le 14 septembre. Mars.

1719. Avril 15. Madame de Maintenon meurt à ſaint Cyr, âgée de quatre-vingt-trois ans. Cet événement fut à peine apperçu dans le monde : il ne fut ſenti qu'à ſaint Cyr, où elle fut regrettée comme elle le méritoit.

Juil. 20. La mort de la ducheſſe de Berry, arrivée le 20 juillet, donne le plus grand chagrin à M. le duc d'Orléans ſon père, qui l'aimoit tendrement.

Août 7. La ville de ſainte Ménehould eſt détruite par un incendie.

Août 27. M. de Caumartin, évêque de Vannes, eſt nommé à l'évêché de Blois.

Le roi achète de meſſieurs de Nevers & Mancini le palais Mancini à Rome, pour en faire le palais des ambaſſadeurs de France.

Sept. 2. Mort du père le Tellier, confeſſeur du roi LOUIS XIV.

11. M. le duc d'Orléans obtient de la cour de Rome les bulles de grand-prieur de France, pour le chevalier d'Orléans ſon fils, qui avoit été nommé à cette dignité de l'ordre de Malthe par la démiſſion de M. de Vendôme.

Octob. 9. Mort du duc de la Trémoille, premier gentilhomme de la chambre du roi.

12. Quatre gentilhommes Bretons ſont arrêtés en Bretagne, accuſés d'être entrés dans la conſpiration du prince de Cellamare. Le roi avoit nommé des commiſſaires pour connoître de cette affaire, & tenir les grands-jours dans cette province : M. de Château-neuf, conſeiller d'état, en étoit le préſident. Ils ſe rendirent à Nantes le 24 de ce mois, & ouvrirent leurs ſéances les premiers jours de novembre.

29. La ducheſſe du Maine s'étant juſtifiée, auprès de M. le régent, d'avoir eu part aux projets de l'Eſpagne, revient à Paris.

Nov. 1. Le roi nomme M. de Beauveau, archevêque de

Toulouse, à l'archevêché de Narbonne ; M. de Nesmond, archevêque d'Alby, à l'archevêché de Toulouse ; à celui d'Alby, M. de Castres, archevêque de Tours ; à celui de Tours, M. de la Tour d'Auvergne ; à celui d'Embrun, M. de Hénin de Liétard, évêque d'Alais ; à celui de Bordeaux, M. de Voyer de Paulmy, archevêque d'Embrun ; l'abbé le Blanc, à l'évêché d'Avranches ; le père Laffiteau, à celui de Sistéron ; & M. Fagon, évêque de Lombez, à l'évêché de Vannes. 1719. Octob.

Arrêt du conseil, portant règlement pour la dixme royale, ou taille tarifée, dans les provinces de Xaintes & de la Rochelle. On travailloit depuis quelques années à l'établir dans plusieurs provinces du royaume. C'étoit un projet de M. de Vauban, qui paroissoit préférable à la taille arbitraire ; cependant il n'a pas été possible de le faire exécuter par tout le royaume. 20 Déc.

Affaires de finances.

M. Law, pour continuer à donner plus de faveur aux billets qu'à l'argent, fait rendre un arrêt du conseil, qui ordonne une nouvelle fabrication de cent millions de nouveaux billets de banque ; lesquels, disoit cet arrêt, ne pourront être sujets à aucune diminution comme les espèces, attendu que la circulation des billets de banque est plus utile aux sujets du roi que celle des espèces d'or & d'argent, & qu'ils méritent une protection particulière, par préférence aux monnoies faites des matières apportées des pays étrangers.

La compagnie d'occident avoit acquis, en 1718, le privilége & les effets de celle du Sénégal & de la traite des Nègres. On lui réunit encore, par édit du mois de mai, la compagnie de la Chine & des Indes orientales, établie en 1713. On lui abandonna aussi les terres, isles, forts, magasins, habitations,

1719. Avril. munitions & vaisseaux qui avoient appartenu à cette compagnie. On ordonna qu'à l'avenir elle seroit nommée & qualifiée *compagnie des Indes*. On lui permit de faire pour vingt-cinq millions de nouvelles actions, c'est-à-dire cinquante mille, à raison de cinq cents cinquante livres chacune, payables en argent.

Toutes ces réunions ; l'espérance d'un profit considérable dans le commerce de la compagnie ; une assemblée qui fut tenue dans ce mois à l'hôtel de Mesmes, où l'on fit un règlement général, spécieux & apparent, pour la manutention de la compagnie ; le bruit que Law fit répandre qu'on avoit trouvé deux mines d'or à la Louisiane ; le discrédit de l'argent ; la confiance du public dans le papier : toutes ces circonstances réunies & ménagées concoururent à faire enlever les nouvelles actions, à donner des regrets à ceux qui n'en purent avoir, à les engager à offrir du gain à ceux qui les avoient levées pour cinq cents cinquante livres : ensorte que chacun les enchérit successivement & à l'envi ; & elles montèrent à des prix excessifs.

Juil 25. Arrêt du conseil, qui cède à la compagnie des Indes le bénéfice sur les monnoies, pendant neuf années, pour le prix de cinquante millions payables en quinze mois.

Cette cession fait augmenter le prix des actions jusqu'à mille livres, le double de leur valeur originaire.

27. Arrêt du conseil, qui supposant que les profits de la compagnie la doivent mettre en état de donner de plus grands avantages aux actionnaires, ordonne que les dividendes des actions seront payés à l'avenir à raison de douze pour cent par an.

Août 27. Arrêt du conseil qui résilie le bail des fermes générales, & le donne à la compagnie des Indes, pour

neuf années, moyennant cinquante-deux millions pour chacun an : nouvel appât pour les actions. 1719.

Pendant que l'on comble ainsi de biens la compagnie, & que l'on donne le plus grand crédit au papier, le 3 août on avoit annoncé une diminution sur les espèces : on l'exécute le 23 septembre. On réduit les louis d'or à trente-trois livres, & les écus à cinq livres seize sols; ce qui faisoit un douzième de perte sur l'or, & un trentième sur l'argent. L'arrêt annonçoit une autre diminution pour le 16 novembre. Cette opération fait monter les actions à cinq mille livres : & Law saisit ce moment pour faire ordonner, par un arrêt du 2 octobre, une création de trois cents mille nouvelles actions du prix de cinq mille livres. Elles furent accordées & distribuées à des gens choisis, à des amis de Law, & à des caissiers de la banque : le public empressé fut réduit à les acheter d'eux, & à y mettre un prix plus considérable; elles montèrent jusqu'à dix mille livres. Enfin, quoiqu'elles fussent déja au nombre de six cents mille, on en créa encore vingt-quatre mille le 4 octobre.

Août. 23 Sept. 2 Oct. 4.

Arrêt du conseil, qui supprime les offices de receveurs généraux; & réunit leurs fonctions, leurs droits & revenus, à la compagnie des Indes. 12.

Le même jour, la compagnie prête au roi trois cents millions, faisant, avec douze cents qu'elle lui avoit déja prêtés, la somme de quinze cents millions. L'objet de ce prêt étoit, disoit on, de rembourser les dettes de l'état & les offices suprimés. Mais quel avantage pouvoit-il y avoir pour l'état, d'éteindre des dettes d'un côté qu'il contractoit d'un autre, & même qu'il augmentoit ? Le but du systême, pour être admissible, devoit être d'acquitter l'état, sans ruiner les particuliers. Mais, en remboursant les rentes ou les offices avec les fonds de

1719. caiſſe de la compagnie, l'état reſtoit néceſſairement débiteur de ces fonds qui étoient le gage des actions.
Octob. Or il n'étoit pas moins injuſte de manquer aux actions, aux billets de banque, qu'aux contrats & aux autres engagemens. Il eſt donc apparent que le ſyſtême avoit d'autres vues que l'on n'a pas pénétrées. Mais il en réſulta que l'eſpèce ſortit non ſeulement des mains des particuliers, mais même du royaume; qu'elle paſſa dans les pays étrangers; & que la France en fut d'autant plus affoiblie. Sa bonne fortune a voulu que l'eſprit pacifique du miniſtère qui ſuivit cette révolution, & les circonſtances où ſe trouva l'Europe, lui donnaſſent treize ou quatorze années de calme, pour ſe rétablir par ſon commerce, ſon induſtrie, & un reflux inſenſible des eſpèces, de l'épuiſement où elle étoit tombée.

Il eſt impoſſible de faire le récit dans ces faſtes, de tous les moyens qui furent employés pour ſoutenir les actions au prix de dix mille livres où elles étoient montées. On avoit donné à la compagnie des Indes la ferme du tabac, le produit des monnoies, les fermes générales, les recettes générales, toutes les branches du commerce de l'Amérique, du Sénégal, des Indes. Il ne reſtoit plus qu'à continuer de décréditer les monnoies, & de multiplier les billets de banque. On fit l'un & l'autre par une multitude innombrable d'arrêts du conſeil, qui ordonnoient des
Déc. 1. diminutions & en annonçoient de nouvelles. Il ſe trouva au premier décembre pour ſix cents quarante millions de billets de banque dans le public, avec leſquels on avoit rembourſé les ſujets du roi; & que l'on diſoit, par l'arrêt du conſeil, plus que ſuffiſans pour la circulation: cependant on ne s'en tint pas là, on les porta à plus du quadruple en moins de ſix mois.

21. Défenſes de faire des paiemens au-deſſus de dix livres

livres en argent, & au-dessus de trois cents livres en or. Ainsi non seulement l'or & l'argent étoient avilis par les diminutions successives annoncées; ils étoient encore proscrits & hors du commerce par cet arrêt. On étoit donc forcé de porter son argent à la banque & de l'échanger pour des billets. Tant de trésors portés à ce dépôt public devoient le rendre inépuisable: cependant la banque tarissoit; & on fut obligé d'employer l'année suivante, pour la soutenir, des moyens plus extraordinaires encore & plus violens, qui ouvrirent enfin les yeux au public, & la firent échouer.

1719. Décem.

1720.

1720. *Affaires de finance.*

5 Janv. M. le régent nomme à l'office de controlleur général Jean Law, Ecossois, qui avoit donné le projet du systême & des actions, & qui étoit à la tête de la banque royale & de la compagnie des Indes.

Ce mois & les suivans furent remarquables par une multitude d'arrêts du conseil, qui établissoient des mouvemens & des variations sans nombre dans les monnoies, tantôt en diminuant, tantôt en augmentant les espèces; arrêts qui, la plupart, se contredisoient dans leurs dispositions, comme dans les causes exprimées par les préambules.

24. Fév. Enfin, le 24 février la banque royale est réunie à la compagnie des Indes, qui est chargée du maniment de la banque: elles avoient été jusqu'à ce jour séparées en apparence; mais formées l'une & l'autre pour le même objet, & dirigées par la même main, elles avoient toujours contribué également aux vues, au progrès & au maintien du systême.

27. Arrêt du conseil, par lequel, en supposant qu'il y a douze cents millions d'espèces dans le royaume

1720. Février. qui ne circulent point, par l'avidité d'un grand nombre de personnes qui, après avoir fait des fortunes considérables, resserrent les espèces, il est fait défenses à toutes personnes, de quelque état qu'elles fussent, même à toute communauté, séculière ou régulière, de garder plus de cinq cents livres d'argent, à peine de confiscation au profit des dénonciateurs, & de dix mille livres d'amende; à l'exception néanmoins des trésoriers de sa majesté, & des commerçans qui en auroient obtenu permission par écrit : enjoint à tous officiers de justice de faire des visites dans tous les lieux qui leur seroient indiqués par les directeurs de la compagnie des Indes; & fait défenses de faire aucun paiement au-dessus de cent livres qu'en billets de banque.

Cet arrêt, exécuté d'abord avec rigueur contre quelques particuliers, effraya tous les autres. Le plus grand nombre craignant d'être dénoncé, se méfiant de ses proches & de ses domestiques, portoit son argent à la banque. Mais, pendant qu'on la remplissoit d'un côté, on la vuidoit de l'autre.

Par déclaration du 22 février, les directeurs de la compagnie des Indes avoient cru devoir faire cesser la négociation des actions, & avoient arrêté qu'elle ne tiendroit plus de bureau ouvert pour la vente des actions, souscriptions & autres papiers de la compagnie; & en conséquence, le bureau avoit été fermé quelques jours, ce qui avoit fait baisser les actions. Mais le controlleur général fait rendre un arrêt du

Mars 5. conseil, par lequel, fixant les actions à 9000 livres chacune, les soumissions à 6000 livres, les anciennes primes à 1050 livres, & les nouvelles à 5000 livres, il est ordonné que les caissiers de la compagnie les recevront sur ce pied, & délivreront en échange les actions sur le pied de 9000 livres; & qu'à commencer du 20 mars, il sera ouvert à la banque

un bureau, pour convertir, à la volonté des porteurs, les actions en billets de banque, & les billets de banque en actions. Cet arrêt les fit remonter au point où elles étoient auparavant. 1720. Mars.

On ajouta encore un article à la délibération de la compagnie du 22 février, par lequel il étoit arrêté qu'il ne seroit plus fait aucun nouveau billet de banque qu'en vertu des délibérations prises en l'assemblée générale de la compagnie : cependant, dans l'espace de moins de deux mois depuis cette délibération, en vertu de différens arrêts du conseil, il en fut fait pour près de 1500 millions.

L'arrêt du 5 mars faisoit une augmentation des monnoies; elle ne dura pas long-temps : le 11 fut donnée une déclaration, portant règlement général sur les monnoies, mais qui ordonnoit de grandes 11. diminutions graduelles & successives. Cette déclaration faisoit défense à tous sujets du roi, étrangers étant dans le royaume, communautés & autres, de garder, passé le premier Mai, aucunes espéces & matières d'or, & passé le premier décembre, aucunes espèces & matières d'argent, à peine de confiscation & d'amende; & aux officiers des monnoies d'en fabriquer. Mai.

L'objet de ces singulières opérations ne pouvoit être que de faire porter à la banque & aux hôtels des monnoies toutes les espèces & matières d'or & d'argent, pour remplir le vuide qu'y faisoient, d'un côté, les remboursemens des dettes de l'état, & de l'autre, l'avidité des plus riches actionnaires, qui réalisoient en argent. Mais le succès ne répondit point à l'attente; les plus riches & les plus sages sentirent le piège; on ne porta à la banque que quelques millions incapables de répondre à la multitude de billets de banque & d'actions qui étoient répandus dans le public. On estimoit qu'elles montoient à plus de six milliards à la fin du mois de mai : Crédit

1720. Mars. énorme, & qui n'avoit aucune proportion, non-seulement avec les fonds de la compagnie, mais qui surpassoit de plus des deux tiers toutes les espèces & matières d'or & d'argent qui pouvoient être alors dans le royaume.

Mai 21. Enfin ce jour, époque célèbre par la chûte du systême, son auteur fait donner un édit qui ordonne la réduction des billets de banque & des actions de la compagnie, graduellement mois par mois, jusqu'au premier Janvier 1721; en sorte qu'audit jour premier janvier, l'un & l'autre de ces effets soient réduits à moitié de leur valeur actuelle.

Quelle que fût l'intention du sieur Law par cette manœuvre, l'édit en question, en rendant le papier aussi peu solide que l'argent l'avoit été, ruina son systême, dont le principal ressort avoit été d'inspirer la confiance dans le papier, & de décréditer les espèces.

27. En vain on le révoqua le 27 par un autre édit, sur la réclamation générale & les représentations du parlement; on ne rendit point la confiance; les actions & les billets ne purent se relever. Ce second édit fit plus de mal que le premier, en remettant dans le commerce des effets décriés, avec lesquels des débiteurs de mauvaise foi payèrent & ruinèrent les plus légitimes créanciers.

29. Arrêt qui remet en circulation toutes les espèces d'or & d'argent, & porte le marc d'argent de 65 à 82 livres.

Juin. Law, pour calmer la fureur du peuple contre lui, se démet de la charge de controlleur général des finances. Il n'en fut pas moins le mobile de toutes les opérations qui se firent dans le cours de cette année. Il n'avoit pas encore perdu la confiance de M. le régent, & il espéroit toujours rétablir le systême: mais il employa inutilement toutes les ressources de son imagination.

Arrêt du conseil qui accorde à la compagnie la suppression qu'elle demandoit de 400 mille actions, & les réduit à 200 mille. 1720. 3 Juin.

Edit qui crée pour 25 millions de nouvelles rentes sur la ville, au denier 40. L'objet de cet édit étoit d'éteindre des billets de banque à proportion ; il réussit en cette opération. 10.

Dans ce mois, la compagnie retrocéda au Roi 43 millions de rente qui lui avoient été affectées sur les aides & gabelles, pour augmenter le fonds de celles que les particuliers voudroient acquérir sur le roi.

On fabrique encore pour cent millions de billets de cent livres & de dix livres : mais chacun se défendoit de les recevoir, tant les billets étoient en discrédit. On donnoit cent livres en billets pour un louis d'or de 20 au marc. 26.

Law, pour retirer des billets de banque sans donner d'argent, établit, par arrêt du conseil, des comptes en banque, ou viremens de parties, qui opéroient des remises de place en place. Les fonds en devoient être de 600 millions, & se devoient faire en billets de banque de mille & de dix mille livres : il étoit défendu d'acquitter, qu'avec cette sorte d'écriture & papier, toute lettre de change, billet de commerce & achat en gros. 13 Juil.

Mais ces comptes en banque furent regardés dans le commerce comme billets de banque, & perdirent autant qu'eux. Toutes les ressources qui furent employées ne réussirent point : on créa inutilement de nouvelles actions ; cette amorce etoit usée.

Enfin le 30 Juillet on fit une augmentation des monnoies, la plus forte qui eût encore été faite ; l'argent fut porté à 120 liv. le marc, & l'or à 1800 livres le marc : mais cette augmentation étoit accompagnée d'une diminution graduelle, indiquée, pour le premier septembre, d'un huitième ; & en conti- 30.

1720. Juillet. nuant, d'un huitième de quinzaine en quinzaine jusqu'au 16 octobre.

Cette opération ne fit aucun tort à la confiance que les espèces avoient regagnée dans les esprits, & les billets continuèrent de perdre jusqu'à 90 pour cent ; les actions se trouvèrent réduites à 2000 ou 2500 livres.

Août 15. Enfin intervient l'arrêt du conseil, qui supprime le cours des gros billets de banque, à compter du premier octobre.

Oct. 10. Et l'arrêt qui supprime celui des petits billets de banque de cent livres & de dix livres, qui avoient été réservés ; & ce, à compter du premier novembre, auquel jour il est permis de stipuler tous les paiemens en espèces sonnantes.

Ainsi finit le systême de Law, dont le résultat fut de doubler les dettes de l'etat, au lieu de les diminuer, comme il l'avoit fait espérer.

Dec. 10. Law quitte Paris, & passe en Angleterre.

11. Felix le Pelletier de la Houssaye est nommé controlleur général des finances, dans le moment le plus difficile & le plus critique où la France se soit jamais trouvée.

Affaires politiques

Janv. 5. Disgrace du cardinal Albéroni. Le roi d'Espagne lui fait intimer ordre de sortir d'Espagne dans le mois, sans voir ni lui ni la reine : la cour de France, malgré ses griefs, lui accorde un passe-port, pour passer de Gironne à Antibes.

21. On conclud à Stockholm, par la médiation des rois de France & d'Angleterre, un traité entre la reine de Suède & le roi de Prusse, par lequel le roi de Prusse promet à la reine de ne donner au czar Pierre aucun secours contre elle, dans ce moment où la Russie méditoit la conquête de la Suède, sous le prétexte des droits héréditaires du duc de Holstein.

Le même jour eſt encore ſigné à Stockholm un traité d'alliance entre la Suède & la grande Bretagne; ſuite & confirmation du traité de paix que la France avoit ménagé entre ces deux puiſſances, & qui avoit été conclu le 20 novembre précédent: par celui-ci, l'Angleterre s'obligeoit d'envoyer dans la mer Baltique une eſcadre au ſecours de la Suède, contre les hoſtilités du czar. Ce traité, dont elle eut encore l'obligation au roi, lui procura la paix avec le czar, qui fut conclue peu de temps après à Neudſtad. 1720. Janvier.

Enfin l'acceſſion du roi d'Eſpagne au traité de la quadruple alliance eſt ſignée à la Haye, par le marquis de Béretti-Landi, ſon miniſtre, & ceux des autres puiſſances. On y convient d'aſſembler un congrès à Cambray, pour terminer tous les différends. 17 Fév.

On y ſigne auſſi une ſuſpenſion d'armes ſur mer le 6 mars, & le 29 pour l'Italie. 6 & 29 Mars.

Frédéric landgrave de Heſſe-Caſſel, mari d'Ulrique-Eléonore, reine de Suède, eſt aſſocié au trône, & couronné roi de Suède. 4 Avril.

Le miniſtre de France ſigne, à Stocklolm, un acte de garantie du duché de Sleſwick au roi de Dannemarck. Cet acte fut ratifié à Paris, le 8 août. 14 Juin.

Le miniſtre d'Angleterre à Stockolm ſigne un acte de garantie pareil, en faveur du roi de Dannemarck. 23 Juil.

Le marquis de Maulevrier, nommé par le roi ambaſſadeur auprès du roi d'Eſpagne, part pour ſe rendre en Eſpagne, & porte le cordon bleu au dernier infant d'Eſpagne: il étoit auſſi chargé de négocier le mariage du roi avec l'infante d'Eſpagne, & celui du prince des Aſturies avec mademoiſelle de Montpenſier, fille de M. le régent. 12 Août.

En conſéquence de l'acceſſion du roi d'Eſpagne & du duc de Savoie au traité de la quadruple alliance, les Impériaux remettent la Sardaigne au duc de Savoie, en échange de la Sicile. 18.

1720. *Affaires générales* Janv. 7. M. le duc du Maine ayant fait connoître qu'il n'avoit aucune part à la conspiration tramée par le prince de Cellamare, revient à Paris avec la permission du roi.

Le marquis d'Argenson, fils aîné du garde des sceaux, obtient l'intendance de Valenciennes, & est fait, en même temps, conseiller d'état. Le roi lui accorde des dispenses pour cette dernière place, parce qu'il n'avoit pas 25 ans. Le comte d'Argenson son cadet, âgé de 24 ans, né en *1696*, est nommé lieutenant de police, au lieu de M. de Machault.

Fév. 18. Le roi entre au conseil de régence pour la première fois.

20. M. Pintenrieder, ministre de l'Empereur, fait part au roi de la mort de l'Impératrice, arrivée à Vienne le 19 janvier.

24. Le roi danse un ballet sur le théâtre des Thuileries avec plusieurs jeunes seigneurs de sa cour, dans la comédie de l'Inconnu.

Mars 19. Le roi donne la barette à M. de Mailli, archevêque de Reims. Ce prélat avoit été nommé au cardinalat par le Pape, dès le mois de janvier : mais, comme il avoit obtenu cette grace sans l'aveu du roi, sa majesté lui avoit refusé, jusqu'à ce jour, la permission de l'accepter.

21. Mort de madame la duchesse la jeune, Marie-Anne de Bourbon Conti, sans enfans.

Avr. 18. La chambre établie à Nantes, après avoir fait trancher la tête, le 26 mars, à quatre gentils-hommes Bretons, & fait justice de quelqu'autres qui étoient entrés dans les vues & les projets du cardinal Albéroni contre le gouvernement, est transférée à l'arcenal de Paris, pour y juger plusieurs autres prisonniers d'état.

Mai 25. Un navire marchand, arrivé de Sydon à Marseille, y apporte la peste, qui y fait de grands ravages pen-

dant près de deux ans. Le roi y envoya les sieurs Bailly & Lemoine, médecins de la faculté de Paris. 1720.

Le roi fait la cérémonie de donner la barette au cardinal de Gêvres, archevêque de Bourges. 26 Mai.

L'abbé Dubois prête serment au roi pour l'archevêché de Cambray, auquel sa majesté l'avoit nommé ; elle lui donne un anneau estimé cent mille livres. Il est, dans le même temps, nommé plénipotentiaire de France au congrès de Cambray, avec messieurs de Morville & de saint Contest. 6 Juin.

Les suites malheureuses pour le systême de l'édit du 21 mai, avoient extrêmement affligé M. le régent, qui avoit espéré de ce projet plus d'avantages pour l'état. Ce prince les imputa à M. d'Argenson, qui y avoit toujours paru opposé, & qui lui en avoit souvent représenté les inconvéniens ; & il envoya, le 7 juin, l'abbé Dubois lui redemander les sceaux, qui furent remis au chancelier Daguesseau ; mais on lui expédia un brevet pour lui conserver les honneurs de garde des sceaux. Cette disgrace lui fit honneur dans le public dont il stipuloit les intérêts ; M. le régent même ne l'en estimoit pas moins, & le consulta jusqu'à sa mort. 7.

M. le Pelletier Desforts est nommé commissaire général des finances, avec messieurs d'Ormesson & de Gaumont pour adjoints. 7.

L'abbé Dubois, ministre & secrétaire d'état, est sacré archevêque de Cambray. 9.

L'abbé de Maupeou est nommé à l'évêché de Lombez. 12.

Le mariage de mademoiselle de Valois, fille de M. le duc d'Orléans, avec le prince héréditaire de Modène, qui avoit été projetté dès le mois de septembre dernier, est célébré le 21 juin. 21.

Le même jour, tremblement de terre considérable à Pékin ; les maisons les plus solides sont ébranlées ; il y périt plus de dix mille personnes.

1720. Juil. 20. Le parlement de Paris refuſant d'enregiſtrer quelques projets de déclarations propoſés par le régent pour le ſoutien du ſyſtême, eſt exilé & transféré à Pontoiſe.

Août 4. Déclaration du roi, qui ordonne l'exécution & obſervation de la conſtitution *Unigenitus* dans tout le royaume; fait défenſe de rien dire, écrire, ſoutenir ou débiter contre elle, même d'en appeller au futur concile; ordonne en outre l'exécution des ordonnances du royaume ſur la police eccléſiaſtique, & notamment de l'édit ſur la ſignature du formulaire; déclare que la connoiſſance & le jugement de la doctrine appartient aux évêques; enjoint aux parlemens & autres juges de les y maintenir, & de leur donner l'aide dont ils ont beſoin.

Cette déclaration eſt enregiſtrée d'abord au parlement de Flandres.

Sept. 7. Le Roi érige le comté de Nevers en duché pairie.

M. le duc de Chartres eſt nommé grand-maître des ordres du Mont-Carmel & de ſaint Lazare, & le comte d'Armagnac grand vicaire de cet ordre.

23. La déclaration au ſujet de la conſtitution eſt enregiſtrée le 23 ſeptembre au grand conſeil, en préſence de M. le régent, accompagné d'un grand nombre de pairs & de ſeigneurs.

Octob. Le roi établit un nouveau conſeil de conſcience, compoſé des cardinaux de Rohan & de Biſſy, de meſſieurs Dubois archevêque de Cambray, de Fleury ancien évêque de Fréjus, précepteur du roi, & Maſſillon évêque de Clermont.

7. Une chambre de vacations établie pour juger les affaires inſtantes & proviſoires au défaut de celle du parlement, & compoſée de ſept conſeillers d'état & 25 maîtres des requêtes, préſidés par M. d'Armenonville, ouvre ſes ſéances aux grands auguſtins.

Nov. 17. Le cardinal de Noailles, archevêque de Paris,

donne un mandement par lequel il déclare qu'il accepte la conſtitution, relativement aux explications qu'il donne, deſquelles il forme un corps de doctrine ſur cette matière. 1720. Novem.

Le parlement enregiſtre à Pontoiſe la déclaration du 4 août en faveur de la conſtitution, avec des modifications, dans la vue d'empêcher qu'elle ne puiſſe porter aucune atteinte aux libertés de l'égliſe Gallicane & aux loix fondamentales de l'état. Il fut rappellé à Paris le 20 pour reprendre ſes fonctions. 4 Déc.

Incendie à Rennes, qui détruit & conſume preſque toute la ville haute. 22.

L'abbé de Raſtignac eſt nommé à l'évêché de Tulles. 29.

La princeſſe Clémentine Sobieski, épouſe du prétendant, accouche de ſon fils aîné le prince Edouard. 30.

Meſſieurs Dangervilliers & de Trudaine ſont faits conſeillers d'état, & meſſieurs d'Ormeſſon & de Gaumont intendans des finances.

1721.

Le roi nomme à l'archevêché de Vienne l'abbé de la Tour d'Auvergne ; à celui de Tours, M. de Camilly, évêque de Toul ; à l'évêché de Châlons, l'abbé de Tavannes ; à celui de Grenoble, M. de Chaulnes, évêque de Sarlat ; à celui de Verdun, l'abbé de Dromeſnil, évêque d'Autun ; à celui de Coutances, l'abbé de Matignon ; à celui de Périgueux, l'abbé d'Argouges ; à celui de Leitoure, l'abbé de Beaufort ; à celui de Mirepoix, l'abbé de Maniban ; à celui du Puy, l'abbé de Conflans ; à celui de ſaint Brieux, l'abbé de la Vieuville ; à celui d'Autun, l'abbé de Moncley ; à celui de Sarlat, l'abbé de Valbelles ; à celui de Toul, l'abbé Bégon ; à celui d'Alais, l'abbé d'Avejan ; & à celui de Glandeves, l'abbé de Crillon. 1721. 5 Janv.

1721. Janvier. Mort de M. Huet, ancien évêque d'Avranches & sous-précepteur de M. le dauphin, célèbre par son érudition & par plusieurs ouvrages de littérature.

15. Le système échoué, il fallut songer à remettre les choses dans l'état où elles étoient avant l'année 1719; ôter à la compagnie des Indes l'administration des revenus de l'état; rendre au roi le bénéfice des monnoies; rétablir les offices des receveurs généraux des finances, des payeurs & controlleurs des rentes, & même les fermes générales: mais le mauvais état de ces dernières obligea le gouvernement de les mettre d'abord en régie.

Ensuite, pour parvenir à réduire les dettes publiques proportionnellement aux forces de l'état, on
26. ordonna, par arrêt du 26 janvier, qu'il seroit fait un *visa* général de tous les effets nouveaux qui existoient, & que les propriétaires seroient tenus de donner des déclarations de leurs origines & du prix auquel ils les avoient acquis; pour être lesdits effets réduits en conséquence & proportionnellement. Un nombre suffisant de maîtres des requêtes & de conseillers au grand-conseil furent nommés pour faire cette opération. Le résultat fut une réduction de cinq cents vingt-un millions dont l'état fut déchargé, sur deux milliards deux cents vingt-deux millions qui avoient été présentés au *visa* *. Ainsi il resta encore à acquitter, après le *visa*, plus de dix-sept cents millions de ces effets, dont on délivra des certificats de liquidation qui devoient être acquittés en valeurs numéraires. Pour s'en libérer, le gouvernement a été forcé d'employer une multitude d'expédiens aussi ruineux pour le roi que pour ses sujets. Enfin les actions sont restés a la charge de la compagnie des Indes, au nombre de cinquante cinq mille quatre cents

* Voyez le procès verbal du 11 septembre 1728.

quatre-vingt-une ; & les certificats de liquidation 1721.
ont été reçus pour capitaux de toutes ſortes de rentes perpétuelles & viagères, tant ſur l'hôtel-de-ville de Paris, que ſur les tailles : ou bien ils ont été admis pour le paiement des offices municipaux, qui furent rétablis au mois d'août 1722, des ſurenchères des domaines engagés, du reſte des taxes de la chambre de juſtice, & des lettres de maîtriſes des arts & métiers, qui furent auſſi créées en 1722 à cet effet. Une très-petite quantité a été acquittée en argent au tréſor royal ou aux hôtels des monnoies. Telle fut la cataſtrophe & la ſuite malheureuſe du ſyſtême, qui força le gouvernement à créer, pour libérer l'état par dégrés, des emplois onéreux, inutiles, qu'il fallut enſuite éteindre ou réduire. Les peuples ſouffrirent ſans doute de cet expédient, mais moins qu'ils n'auroient fait par la banqueroute générale qui fut propoſée au commencement de la régence. Il eſt vrai que les dettes de l'état étant moindres, elle eût été moins conſidérable ; mais elle eût été plus ſubite, & par conſéquent plus ſenſible.

Janvier.

Le duc de Briſſac eſt reçu au parlement en qualité de pair de France. 6. Fév.

M. d'Argenſon, ſecond fils du garde des ſceaux, eſt nommé à l'intendance de Tours.

Aſſemblée du parlement de Paris, où le pairs aſſiſtent pour commencer l'inſtruction d'un procès de monopole commis par pluſienrs particuliers, dans lequel on impliquoit le duc de la Force pair de France. 15.

Arrêt d'évocation de cette affaire au conſeil. 28.

Remontrances du parlement ſur cet arrêt. 1 Mars.

Le duc de Richelieu eſt reçu au parlement en qualité de pair de France. 6.

Le roi renvoie le procès du duc de la Force au parlement, par une déclaration rendue à cet effet. 10.

1721. Mars. 16. Méhémet Effendi, ambaſſadeur de la Porte, fait ſon entrée à Paris, & obtient audience du roi le 20. Un des objets de ſon ambaſſade étoit d'aſſurer le roi qu'en ſa conſidération ſa hauteſſe prenoit ſous ſa protection les religieux de Jéruſalem ; & qu'elle avoit donné les ordres néceſſaires pour la réparation du monaſtère & de l'égliſe du ſaint ſépulchre. Cet ambaſſadeur eut ſon audience de congé le 19 juillet, & il partit le 3 août pour retourner à Conſtantinople.

19. Le pape Clément XI, auteur de la bulle *Unigenitus*, qui a cauſé tant de diviſions en France, meurt âgé de ſoixante-douze ans, après vingt années de pontificat.

Le cardinal Conti eſt élu le 8 mai pour ſon ſucceſſeur, & prend le nom d'Innocent XIII.

Avril 8. Mort de M. d'Argenſon, qui, après avoir exercé pendant vingt années l'office de lieutenant général de police de la ville de Paris avec la plus grande diſtinction, avoit été garde des ſceaux, & à la tête du conſeil des finances. Il avoit toujours été oppoſé au ſyſtême, dont il ſentoit les conſéquences & le danger. Les remontrances réitérées qu'il faiſoit à ce ſujet, à M. le régent, avoient été cauſe de ſa diſgrace.

9. La ville de Tauris, en Perſe, eſt engloutie par un tremblement de terre, avec deux cents cinquante mille habitans.

14 Mort de M. de Chamillard, ſecrétaire d'état, & controlleur général des finances ſous Louis XIV.

26. Naiſſance du duc de Cumberland, ſecond fils du roi d'Angleterre.

Le comte de Gergy eſt nommé ambaſſadeur à Veniſe.

Mai 11. M. le duc de Chartres eſt pourvu par le roi de la charge de colonel général de l'infanterie françoiſe.

Juil. 7. Le parlement juge définitivement l'affaire du duc

de la Force, les chambres assemblées & assistées des pairs. Par l'arrêt, le duc de la Force, qui n'avoit manqué que par trop de facilité pour des gens qui lui appartenoient, est averti de se conduire avec plus de circonspection; & les vrais coupables sont admonétés ou blâmés, & condamnés en des peines pécuniaires; & les marchandises d'épiceries dont ils avoient fait amas, confisquées au profit des hôpitaux & des épiciers. 1721. Juillet.

L'abbé Dubois, archevêque de Cambray, à la sollicitation de son altesse royale, obtient le chapeau de cardinal. Le roi lui donne aussi l'abbaye de Cercamp & la sur-intendance des postes de France, qui avoit été retirée des mains du marquis de Torcy. 16.

Le roi ordonne qu'il sera élevé au collége des jésuites à Paris, à ses frais, dix jeunes enfans François dans l'étude des langues latines & orientales, pour servir de drogmans & truchemens à ses consuls dans les échelles du levant. Avant cet établissement, les ministres & les sujets du roi étoient exposés à la mauvaise foi ou à la perfidie d'interprétes étrangers. 21.

Le roi est attaqué d'une grosse fiévre avec un mal de gorge : deux saignées le tirent d'affaire. Cette maladie ne fut pas longue : mais il n'en falloit pas davantage pour faire connoître le tendre attachement des peuples pour un prince de si belle espérance. L'inquiétude étoit peinte sur tous les visages; un silence morne règnoit dans la capitale; la consternation étoit générale : heureusement la joie la plus vive, donnée par sa convalescence, succéda promptement aux allarmes. 31.

Ce fut au commencement du mois d'août que fut faite à Londres la première épreuve de l'insertion de la petite vérole sur des criminels condamnés, qui échappèrent tous au danger de cette maladie. Août.

Depuis longtemps on négocioit la paix entre la 30.

Suéde & la Russie. Elle étoit prête à être conclue en
1721. 1718, par l'infortuné baron de Goërts, lorsqu'il
Août. fut arrêté après la mort de Charles XII son maître. La cessation de la négociation avoit été suivie des plus cruelles hostilités exercées en Suède par les ordres du czar. Enfin les traités d'alliance conclus l'année précédente à Stockholm, par la médiation de la France, entre la Suède & les rois d'Angleterre, de Prusse & de Dannemarck, déterminèrent aussi le czar à faire la paix avec la Suède. Elle fut conclue à Nieudstad le 30 août. Par ce traité, le roi de Suède cède à la Russie, en pleine propriété, les provinces conquises par le czar; sçavoir, la Livonie, l'Estonie, l'Ingermanie, & autres provinces & places: & le czar, de sa part, promet restituer au roi de Suéde, le grand duché de Finlande, & lui donner en outre deux millions d'écus, s'engageant de plus de ne se point mêler des affaires domestiques du royaume de Suède.

Sept. L'abbé le Blanc est nommé à l'évêché de Sarlat, & l'abbé de Valbelle à la coadjutorerie de saint Omer.

14. M. d'Armenonville fait lecture au roi, dans le conseil, d'une lettre du roi d'Espagne à sa majesté, par laquelle ce prince acquiesçoit au mariage qui lui étoit proposé de l'Infante sa fille avec le roi: Et M. le régent dit à sa majesté qu'elle n'avoit point encore parlé dans le conseil; & qu'en cette occasion, il étoit nécessaire qu'elle s'expliquât. Le roi répondit qu'il donnoit avec plaisir son consentement, & qu'il étoit satisfait de ce mariage.

29. Le régent, accompagné du cardinal Dubois, présenta au roi un paquet contenant le portrait de l'Infante, & une lettre de sa majesté catholique, qui lui témoigne la joie qu'elle avoit de ce qu'il acceptoit l'Infante sa fille pour épouse; & lui demandoit é-

mi-

même temps mademoiselle de Montpensier, fille de M. le régent, pour le prince des Asturies son fils aîné. 1721.

Le roi la lui accorde : & le duc de saint Simon est nommé ambassadeur en Espagne pour aller faire la demande de l'infante. Madame la duchesse de Ventadour est nommée gouvernante de la jeune infante, & chargée de l'amener à Paris. Le duc d'Ossone vint complimenter le roi, de la part de sa majesté catholique; & le marquis de la Fare, capitaine des gardes de M. le régent, alla à Madrid, de sa part, complimenter le roi d'Espagne.

14. Oct. Le fameux voleur Cartouche est arrêté à la Courtille, livré par un soldat aux gardes son complice. Il fut exécuté à la fin de novembre.

26. Les mariages projettés entre les Cours de France & d'Espagne sont notifiés à celle de Londres par le ministre d'Espagne.

1 Nov. M. de Maniban est nommé premier président au parlement de Toulouse.

Le czar Pierre prend le titre d'empereur de toutes les Russies.

15. Le lord Koningsby propose à la chambre des pairs de proscrire Law qui s'étoit retiré à Londres, & les invite à examiner la conduite de cette insatiable sangsue; c'est ainsi qu'il le nommoit. Les accusations qu'il portoit contre lui étoient d'avoir été le premier auteur des malheurs de sa patrie; d'avoir projetté la ruine de la France; de s'etre fait naturaliser François; d'avoir favorisé les Jacobites, mérité les bonnes graces du prétendant, & embrassé la religion catholique. Sa proposition est rejettée.

Mahamoud-Mirweis, noble Persan, avec le secours des Aghuans, prend la ville d'Hispahan après un blocus de sept mois qui y avoit causé la famine, détrône le sophi Schah-Hussein, & usurpe le pouvoir

souverain. Cependant le prince Thamas, son fils,
1721. conserva sous son obéissance quelques provinces, &
Nov. 23. entr'autres celle de Mazanderan où il se retiroit lorsqu'il n'étoit pas en état de tenir la campagne; jusqu'à ce qu'enfin le Nadir Couli, si connu depuis sous le nom de Thamas-Coulikan, vint à son secours, & le rétablit sur le trône de Perse. Les Turcs & les Moscovites profitèrent des divisions de ce royaume pour y faire des conquêtes. Les Turcs lui enlevèrent tout le pays qui est depuis Erivan jusqu'à Tauris, & de-là jusqu'à Amadan; & les Moscovites s'emparèrent du Chirvan & de la province du Ghilan, la plus riche de la Perse, & celle où se font les plus belles soieries.

1722. 1722.

Janv. 9. L'échange de l'infante d'Espagne accordée au roi, & de mademoiselle de Montpensier accordée au prince des Asturies, est faite dans l'isle des Faisans, par le prince de Rohan de la part du roi, & par le marquis de Ste Croix de la part du roi d'Espagne.

22. Le duc d'Ossone, ambassadeur extraordinaire d'Espagne, & Dom Carlo Albani, neveu du pape Clément XI, sont nommés chevaliers de l'ordre du saint Esprit, pour être reçus en cette qualité après le sacre du roi; avec la permission de porter le cordon bleu jusqu'à ce temps.

Le roi d'Espagne avoit, de sa part, donné l'ordre de la toison d'or & la grandesse au duc de saint Simon, ambassadeur du roi, & au marquis de la Fare, capitaine des gardes de M. le duc d'Orléans, le 21, aussi-tôt après la cérémonie du mariage du prince des Asturies avec la princesse d'Orléans, qui fut faite à Lerma.

Création d'une troisième charge de garde du trésor royal en faveur de M. Paris.

Le parlement de la grande Bretagne ayant appris que quelques François avoient obtenu de la cour de Londres la permission de faire construire des vaisseaux dans les ports d'Angleterre, donne un bill qui défend à tous les étrangers de faire construire aucuns vaisseaux dans ses ports. 1722. Janvier. 22.

Mort d'Eléonore, duchesse douairière de Zell. 27.

Madame la princesse de Conti accouche de M. le comte d'Alais. 5 Fév.

Le cardinal de Rohan est admis au conseil de régence, & prend la place immédiatement après les princes du sang, au-dessus du chancelier & des pairs, qui font au régent des plaintes & des représentations, malgré lesquelles, le 22, il introduit encore le cardinal Dubois dans le conseil, & lui fait prendre place immédiatement après le cardinal de Rohan. La haute naissance de celui-ci, son mérite, ses grandes qualités, rendoient la presséance qui lui étoit accordée supportable; mais tout le monde se récria en la voyant prostituée en faveur du cardinal Dubois. Le maréchal de Villeroi & le duc de Noailles, qui accompagnoient le roi, se retirèrent à sa vue : le chancelier & les ducs & maréchaux de France, qui avoient coutume d'y assister, ne voulurent point s'y trouver. M. le régent, déterminé à maintenir les deux cardinaux dans la place qu'il leur avoit accordée, ôta les sceaux au chancelier, qui se retira à son château de Frênes. 8.

M. d'Argenson, intendant de Tours, est nommé pour la seconde fois lieutenant-général de police de la ville de Paris, sur la démission de M. de Bauldry; & M. Héraut à l'intendance de Tours. 28.

Le roi crée cinq charges d'intendans des finances, auxquelles il nomme messieurs d'Ormesson & de Gaumont commissaires des finances, & messieurs Bauldry, le Pelletier de Signy, & Dodun.

1722. M. d'Armenonville est nommé garde des sceaux ;
Mars 1. & prend séance au conseil au-dessous des cardinaux.

2. L'infante d'Espagne Marie-Anne-Victoire, accordée au roi, arrive à Paris, accompagnée de la duchesse de Vantadour, qui avoit été la prendre sur les frontières d'Espagne avec un cortége nombreux.

Avril 1. Le comte de Vernon, ambassadeur du roi de Sardaigne, fait part au roi du mariage du prince de Piémont avec la princesse Palatine de Sulzback.

4. Dès la fin de l'année dernière, plusieurs ministres plénipotentiaires s'étoient rendus à Cambray pour le congrès qui y étoit indiqué. Le lord Polworth y fait son entrée publique le 4 avril.

9. Le comte de Morville, fils de M. d'Armenonville garde des sceaux, est nommé secrétaire d'état, avec le département de la marine.

Dans ce mois, M. de la Houssaye, controlleur général des finances, ayant obtenu de M. le régent la permission de se démettre de cette charge, le président Dodun en est revêtu, & est chargé de l'administration des finances ; & M. Fagon est nommé intendant des finances.

12. La princesse de Soubise prête serment pour la survivance de la charge de gouvernante des enfans de France.

20. Le père de Linières jésuite est nommé à la place de confesseur du Roi, dont l'abbé de Fleury s'étoit démis à cause de ses infirmités.

L'abbé de Rohan Guimenée est nommé à l'archevêché de Reims.

Juin 15. Le roi cesse d'habiter Paris, & fixe son séjour à Versailles.

25. Jean Churchill, duc de Marlborough, l'un des plus grands généraux d'armée de ce siècle, qui, de concert avec le prince Eugène & Heinsius pensionnaire de Hollande, avoit fait tout le mal qu'il avoit

pu à la France, dans la guerre pour la ſucceſſion au royaume d'Eſpagne, meurt à Windſor. 1722.

Le roi donne audience à meſſieurs Foſcarini & Tiépolo, ambaſſadeurs extraordinaires de la république de Veniſe. 28 Juin.

Mort du grand maître de Malthe Marc-Antoine Zondodari, âgé de ſoixante trois ans. Le bailli de Meſmes, ambaſſadeur de la religion, en fit part au roi le 4 août. 16 Juil.

Le maréchal de Villeroy eſt exilé, conduit d'abord à Villeroy & envoyé le lendemain à Lyon dont il étoit gouverneur. La cauſe de cet exil étoit que M. le duc d'Orléans, dans le deſſein d'inſtruire le roi de ſes affaires, ayant ce jour-là prié ſa majeſté de paſſer dans ſon cabinet avec lui ; le maréchal de Villeroy, en ſa qualité de gouverneur du roi, voulut l'accompagner dans ſon cabinet, diſant qu'il ne devoit point perdre de vue un dépôt ſi ſacré. Cette méfiance offenſa le régent, qui l'en punit, & mit à ſa place le duc de Charoſt, quoiqu'il n'y eût plus que quelques mois juſqu'à la majorité du roi. 10 Août.

Le jour même de l'exil du maréchal de Villeroy, l'évêque de Fréjus, qui étoit précepteur de ſa majeſté, ſe retira de lui-même, dans la crainte d'être auſſi exilé : mais il reçut des ordres exprès de revenir promptement reprendre ſes fonctions ; ce qu'il fit. Il dut, ſuivant les apparences, ſon rappel à l'extrême douleur où fut le roi d'être privé en même temps des deux perſonnes auxquelles il avoit le plus de confiance.

Eliſabeth-Chriſtine, reine de Pruſſe, accouche à Berlin de ſon ſecond fils qui eſt nommé Guillaume-Auguſte. 19.

Le cardinal Dubois eſt nommé premier miniſtre. Il commence ſon miniſtère par le rétabliſſement du droit annuel, du controlle & inſinuation des actes 22.

1722. Août. des notaires : ces impositions sont restées depuis. Il fait aussi entrer beaucoup d'argent dans les coffres du roi, par une taxe sur les particuliers qui s'étoient enrichis au système.

Sur la fin de ce mois, on fit un camp près de Porché-Fontaine, à deux lieues de Versailles : on y assiégea un fort, & l'on y donna un combat. Le roi prit un plaisir singulier à ces exercices.

Sept. 7. On apprit, dans le mois de septembre, que les provinces Moscovites voisines de la Perse, s'étoient révoltées contre le Czar leur souverain.

20. Entrée publique à Paris de messieurs Foscarini & Tiépolo, tous deux ambassadeurs de Venise. Ils eurent leur audience de congé le 7 octobre.

Oct. 5. La célébration du mariage du prince électoral de Bavière, avec la duchesse Marie-Amelie fille de l'empereur Joseph, est faite à Vienne par l'archevêque de cette ville.

9. Entrée publique à Paris de M. Maffei, archevêque d'Athènes, nonce du Pape.

25. Le roi est sacré à Reims. A ce sacre les six pairs de France laïcs furent représentés par six princes du sang ; ce que l'on n'avoit point encore vu à aucun sacre. Le duc d'Orléans représenta le duc de Bourgogne, le duc de Chartres tint la place du duc de Normandie, le duc de Bourbon celle du duc d'Aquitaine, le comte de Charolois celle du comte de Toulouse, le comte de Clermont celle du comte de Flandres & le prince de Conti, celle du comte de Champagne. Le maréchal de Villars y représentoit le connétable de France, & le prince de Rohan le grand maitre de la maison du roi.

Nov. 19 Ordonnance du roi pour la levée des lignes qui avoient été établies en 1720 dans différentes provinces du royaume, à l'occasion de la peste qui affligeoit la Provence.

Le parlement d'Angleterre fait brûler par l'exécuteur de la haute justice, une déclaration du prétendant, signée de lui, qui tendoit à la réclamation de ses droits. 1722. 27 Nov.

Mademoiselle de Beaujolois, fille de M. le duc d'Orléans, dont le contrat de mariage avec l'infant dom Carlos avoit été signé le 26 novembre, part de Paris pour aller en Espagne. La duchesse de Duras & le chevalier d'Orléans étoient chargés de la conduire sur les frontières d'Espagne. Ce mariage n'eut pas son exécution. 1. Déc.

Mort de madame la duchesse d'Orléans douairière, mère de M. le régent. 8.

Le duc de Gesvres est reçu au parlemenr & à l'hôtel de ville de Paris, gouverneur de cette ville, en survivance du duc de Tresmes son pere.

L'empereur Charles VI fait sceller, en sa chancellerie, des lettres patentes portant établissement & octroi d'une compagnie de commerce pour les Indes orientales & les côtes d'Afrique, dont le principal siége devoit être à Ostende, & qui, par cette raison, fut nommée la compagnie d'Ostende. 19.

Cet établissement blessa principalement les puissances maritimes, qui se recrièrent & formèrent de tous côtés des oppositions pour en empêcher l'exécution. Cette affaire pensa mettre le feu dans l'Europe, & y causer une guerre générale.

On sent un tremblement de terre considerable sur toute la côte du royaume des Algarves en Portugal: plusieurs églises des villes de Portémaon & de Villanova en furent ébranlées; quelques maisons de la ville de Tavira tombèrent & écrasèrent un grand nombre d'habitans. 27.

1723.

1723.

Janv 13. CHARLES-HENRY de Lorraine, prince de Vaudémont, gouvernenr du Milanois pour l'empereur, meurt à Nancy.

Fév. 7. Les Etats généraux des provinces-unies font afficher un placard, par lequel il est interdit à tous les sujets de la république de prendre aucun intérêt dans la nouvelle compagnie d'Ostende. Ils sollicitent en même-temps les rois de France & d'Angleterre d'unir leurs efforts à ceux de la république, pour obtenir la suppression de cette compagnie.

16. Le roi étant entré ce jour dans sa quatorzième année, le duc d'Orléans se rend le matin à son lever, pour lui rendre ses respects & prendre ses ordres pour le gouvernement de l'état.

Les princes, les princesses & les grands-seigneurs du royaume, lui font leurs révérences.

Le roi accorde au comte de saint Florentin la survivance de la charge de secrétaire d'état dont étoit revêtu le marquis de la Vrillière son père.

22. Le roi tient son lit de justice au parlement de Paris. Il y déclare sa majorité; & qu'il est venu en son parlement pour y annoncer que, suivant la loi de son état, il veut désormais en prendre le gouvernement. Ensuite M. le duc d'Orléans étant présent, il le remercie de ses soins, & le prie de les lui continuer, & de l'aider de ses conseils dans l'importante administration de son royaume. Sa majesté confirme en même-temps le cardinal Dubois dans les fonctions de premier ministre.

Dans ce lit de justice, les ducs de Biron, de Lévi & de la Valière, dont les lettres d'érection avoient été enregistrées quelques jours auparavant, prirent leur première séance parmi les ducs & pairs. On y

enregistra l'édit contre les duels. Le roi n'étant point retourné ce jour-là à Versailles, & ayant couché en son palais des Thuileries, reçut le lendemain matin les complimens des trois cours supérieures, le parlement, la chambre des comptes & la cour des aides ; & l'après-midi, ceux du grand-conseil, de l'université, & de l'académie Françoise. 1723. Février.

Le roi établit le conseil royal des finances, & lui donne une forme stable. 28.

Le conseil de marine est supprimé ; & toutes les affaires qui y étoient portées sont remises entre les mains de M. de Morville, secrétaire d'état. Mars.

M. le Blanc, secrétaire d'état pour le département de la guerre, rentre aussi dans le détail des affaires de l'infanterie Françoise, de la cavalerie & des dragons, qui, pendant la minorité, avoit été entre les mains des colonels généraux de ces corps.

On apprend, par des lettres apportées de l'Amérique, que la colonie Angloise qui s'étoit établie depuis deux mois dans l'isle de sainte Lucie, en a été chassée par les Indiens naturels du pays, qui avoient appellé les François à leur secours. 26.

Le Pape fait faire, entre les mains du magistrat de Cambray, par le ministère de l'abbé Rota, auditeur de son nonce en France, une protestation contre tout ce qui pourroit être fait au congrès indiqué dans cette ville, au préjudice des droits du saint siége, au sujet de l'investiture éventuelle des duchés de Parme & Plaisance accordée à l'infant dom Carlos. 1 Avril.

Le roi décide, par une déclaration les rangs & les honneurs dont il entend que jouissent à l'avenir, au parlement, les princes légitimés ; & il leur accorde rang, séance & voix délibérative après les princes du sang, & avant les ducs & pairs : réservant néanmoins aux seuls princes du sang le droit de 26.

1723. traverſer le parquet, & d'être précédés de pluſieurs huiſſiers.

Mai 14. Le roi établit une chambre à l'arçénal, pour connoître des malverſations commiſes dans le *viſa*, & les liquidations des effets royaux. Elle condamna le 27 août ſuivant pluſieurs coupables.

25. Il ne s'étoit point tenu d'aſſemblées du clergé depuis l'année 1715. Celle qui fut convoquée cette année par les ordres du roi s'ouvrit le 25 mai, & donna un don gratuit de huit millions, qui lui furent demandés de la part de ſa majeſté. Elle fut congédiée à la fin du mois de juillet.

Juin 28. La ville de Châteaudun eſt preſqu'entièrement réduite en cendres par un incendie. Le roi fit donner aux habitans un plan ſur lequel ils furent obligés de la rebâtir; &, pour les y engager, on les déchargea de toute impoſition pendant dix années.

Juil. 1. M. le Blanc, ſecrétaire d'état de la guerre eſt déplacé. François-Victor le Tonnellier de Breteuil, intendant de Limoges, eſt nommé à ſa place. Au mois de novembre ſuivant, M. le Blanc fut arrêté, mis à la baſtille; & la chambre de l'arcenal reçut ordre d'inſtruire ſon procès, pour raiſon de quelques ſommes d'argent conſidérables dont on lui demandoit compte, & dont il prétendoit n'avoir diſpoſé que par ordre.

Août 10. Mort du cardinal Dubois, premier miniſtre de France, archevêque de Cambray, grand-maitre & ſur-intendant des poſtes. Il avoit ſigné, en qualité d'ambaſſadeur extraordinaire & plénipotentiaire du roi à la Haye, le traité de la triple alliance, en 1717; & à Londres celui de la quadruple alliance, en 1718. M. le duc d'Orléans ayant obtenu du roi le titre de premier miniſtre, continue de gouverner comme auparavant.

L'évêque de Laon, fils naturel de M. le duc d'Or-

léans, eſt nommé à l'archevêché de Cambray ; & l'abbé de la Fare à l'évêché de Laon. Le département des affaires étrangères qu'avoit le cardinal, eſt donné à M. de Morville ; & celui de la marine à M. de Maurepas. 1723. Août.

Le roi donne une déclaration, par laquelle il défend à tous ſes ſujets de prendre aucun intérêt dans la compagnie d'Oſtende. 16.

Déclaration pour l'impoſition du droit dû au roi pour ſon joyeux avénement à la couronne : il lui produiſit environ quarante - quatre millions en eſpèces.

Mort de Jean-Antoine de Meſmes, premier préſident du parlement de Paris. André Potier de Novion lui ſuccède. 23.

Règlement général pour la compagnie des Indes, par lequel il eſt ordonné qu'elle ſera régie à l'avenir par douze directeurs intéreſſés au moins pour cinquante actions qui ſeront dépoſées, huit ſyndics, notables négocians ou bourgeois, auſſi porteurs de cinquante actions, & quatre commiſſaires du conſeil : qu'il ſera tenu une aſſemblée de ces officiers tous les quinze jours, & une générale tous les ans le 15 mars. Enfin la ferme générale du tabac, qui lui appartenoit alors, devoit être régie par huit régiſſeurs particuliers, auſſi intéreſſés dans la compagnie pour cinquante actions. 30.

Aſſemblée générale de la compagnie en conſéquence le 17 ſeptembre, à laquelle aſſiſte M. le duc d'Orléans ; dans laquelle ſon alteſſe royale confirme à la compagnie, de la part du roi, le privilège excluſif de la vente du tabac & du caffé. On choiſit dans cette aſſemblée les directeurs & les ſyndics pour ſon adminiſtration.

L'empereur ſe fait couronner roi de Bohème, dans la ville de Prague. 7 Sept.

1723. Sept. 15. Assemblée générale des prêtres de la congrégation de l'oratoire, par laquelle il est arrêté qu'ils se soumettront aussi à la signature du formulaire.

20. Mort de M. le Pelletier de la Houssaye, ci-devant controlleur général des finances.

M. le duc d'Orléans choisit le comte d'Argenson, lieutenant de police, second fils du feu garde des sceaux, pour être chancelier de sa maison, & surintendant de ses affaires & finances, au lieu & place de M. de la Houssaye.

Octobre Depuis la catastrophe du systême de Law, les fermes générales étoient en régie. On les afferma, au mois d'octobre, à une compagnie de fermiers choisis, qui s'obligèrent d'en rendre au roi par chacune année cinquante-cinq millions.

31. Mort de Cosme de Médicis troisième du nom, grand duc de Toscane : Jean Gaston, son fils, lui succède.

Nov. 11. Joseph-Clément de Bavière, électeur de Cologne, meurt en cette ville âgé de soixante-douze ans : Clément-Auguste de Bavière, son neveu & son coadjuteur lui succède.

Déc. 2. M. le duc d'Orléans est attaqué à Versailles d'une apoplexie, dont il meurt le même jour à l'âge de quarante-neuf ans & quatre mois, étant né le 2 août 1674. Le roi étant encore trop jeune pour gouverner par lui-même, confie la place de premier ministre à M. le duc, chef de la maison de Condé.

4. Le maréchal de Villars est admis au conseil.

5. M. le comte de Toulouse, marié secrettement avec la marquise de Gondrin, sœur du duc de Noailles, obtient du roi la permission de déclarer son mariage, & le rend public.

1724.

PHILIPPE V, roi d'Espagne, que la France avoit affermi sur son trône en prodiguant son sang & ses trésors, après vingt-quatre années de règne, & dix de possession paisible, résigne sa couronne à D. Louis, prince des Asturies son fils aîné, & se retire dans son palais de saint Ildéphonse, pour y vaquer désormais aux affaires de son salut. 15 Janv.

Le congrès de Cambray indiqué depuis 1720, n'étoit point encore ouvert. Enfin, les ministres plénipotentiaires de tous les princes qui y étoient intéressés s'y trouvant rassemblés, les ambassadeurs de l'empereur remettent à ceux du roi d'Espagne le décret d'investiture des états de Toscane, Parme & Plaisance, en faveur de l'infant D. Carlos, stipulé par le traité de la quadruple. alliance. 24.

Après cette remise, l'ouverture du congrès se fait par une première conférence, dans laquelle le cérémonial est fixé entre les ministres, sur le plan qui avoit été arrêté à celui d'Utrecht. Le règlement qui fut fait à cette occasion est le seul acte qui soit sorti des mains de tant de grands politiques assemblés, & après quinze mois de conférences. 26.

Le roi fait une promotion de cinquante sept chevaliers commandeurs de l'ordre du saint-Esprit, qui furent M. le comte de Clermont, prince du sang; les cardinaux Gualtério, de Bissy, de Gêvres; les archevêques d'Aix, de Narbonne, de Lyon; le comte d'Armagnac; le prince de Pons; les ducs d'Uzès, de Sully, de Villars, de la Rochefoucault; le prince de Monaco; les ducs de Luxembourg, de Villeroi, de Mortemart, de saint Aignan, de Tresmes, de Noailles, de Charost, de Barwick, d'Antin, de Chaulnes, de Tallard; les maréchaux de 2 Févr.

1724. Février. Matignon, de Bezons, de Montesquiou; les marquis de Souvré & de Livry; les comtes de Gacé & du Luc; les marquis de Fervaques, de Prie & de Nesle; les comtes d'Hautefort, d'Artagnan, Destaing; le marquis de Laffay; le comte d'Aubeterre; les vicomtes de Baulne & de Bouzolles; le marquis de Coigny; le comte de Canillac; les marquis de Brancas, de Silly, de Fimarcon & de Sennecterre; le comte de Bauveau; le prince d'Isenghien; le comte de la Marck; les marquis de Verac, de Coetlogon, de Maillebois; le vicomte de Tavannes, les marquis de Clermont-Tonnerre, de Simiane, de Castries & de Clermont-Gallerande. Cette promotion fut appellée la grande promotion. Le même jour le roi fit sept maréchaux de France, qui furent le comte de Broglio, le duc de Roquelaure, les comtes de Médavi, & du Bourg, le marquis d'Alègre, les ducs de la Feuillade & de Grammont.

Mars. 4 & 6. Le comte & le chevalier de Belle-Isle, & M. Moreau de Sechelles maître des requêtes, sont arrêtés & mis à la Bastille par ordre du roi, à l'occasion de l'affaire de M. le Blanc, ci-devant secrétaire d'etat de la guerre.

7. Le pape Innocent XIII meurt à Rome vers la fin de la troisième année de son pontificat. Le cardinal Vincent-Marie Ursini est élu en sa place le 28 mai; & prend le nom de Benoît XIII. Il a été considéré comme un des plus grands & des plus saints papes qui ait gouverné l'église. Peu de jours après son exaltation, il fit la cérémonie d'ouvrir la bouche au cardinal Albéroni, ci-devant premier ministre d'Espagne qui, depuis l'année 1720, avoit été oublié & dans la disgrace. Il donna peu après le pallium à l'abbé de Tencin, nommé par le roi à l'archevêché d'Embrun, & chargé des affaires du roi auprès de sa sainteté; & le 26 Juin, il donna le chapeau au cardinal de Polignac.

M. le duc, premier ministre, pose la première pierre de l'église de saint Sulpice, par le ministère de M. le comte de Clermont son frère, fondé de sa procuration. 1724. 6. Avril

Le roi d'Espagne, trouvant alors les plaintes que faisoient les états généraux de l'établissement de la compagnie d'Ostende justes & raisonnables, se joint à eux, & fait présenter au roi d'Angleterre un mémoire à ce sujet, par lequel il justifie que l'établissement de cette compagnie est contraire aux traités de Munster, d'Utrecht & de la barrière. 26.

Edit sévère contre les protestans & autres sectaires, qui leur défend, sous les peines les plus graves, tout exercice de leur religion; leur enjoint de faire élever leurs enfans dans la religion catholique; confisque les biens des relaps, & flétrit la mémoire de ceux qui mourront sans avoir reçu les sacremens de l'église. 14 Mai.

Les états généraux firent présenter au roi le 31 août un mémoire, pour obtenir quelques adoucissemens à cet édit, en faveur des négocians Hollandois établis en France: & le roi accoda, le 15 septembre, une déclaration qui excepte les habitans de la province d'Alsace de la rigueur de l'édit, attendu que leurs privilèges sont fondés sur les traités de paix les plus solemnels.

La célèbre Catherine, d'abord maîtresse du czar Pierre premier, ensuite devenue, par son mérite, son épouse, est couronnée impératrice de toutes les Russies, en présence & par ordre de ce prince. 18.

Le roi de la grande-Bretagne nomme M. Horace Walpol son ambassadeur auprès du roi. 25 Mai.

Les chevaliers & commandeurs de l'ordre du saint-Esprit, nommés par le roi le 2 février, sont reçus dans le chapitre de ce jour. Le roi nomma le duc del Arco, le marquis de Santa-Cruz, les comtes de 3 Juin.

1724. Juin. ſaint Eſtevan & d'Altemira, & le duc de ſaint Pierre, pour être reçus quand ils auroient fait leurs preuves. Le roi nomma auſſi le marquis de Matignon à la place du maréchal ſon père, qui, avec l'agrément du roi, avoit cédé cet honneur à ſon fils.

14. Le comte d'Argenſon, chargé des pouvoirs de M. le duc d'Orléans, ſigne à Radſtad le contrat de mariage de ce prince avec la princeſſe de Bade. Ce mariage fut célébré le 13 Juillet ſuivant à Sarry, maiſon de campagne de l'évêque comte de Châlons, qui leur donna la bénédiction nuptiale.

Juil. 8. Traité de Conſtantinople, de paix entre la Ruſſie & la Porte, par lequel ces puiſſances partageant les conquêtes qu'elles avoient faites en Perſe chacune de leur côté, il eſt convenu que la Porte demeurera ſouveraine des provinces de Tauris, Erivan & Carduel, enſemble de tout ce qui compoſoit l'ancien royaume de Babylone; & qu'elle reconnoîtra le prince Thamas, fils du roi détrôné, comme roi de Perſe, auſſitôt qu'il ſera remonté ſur le trône, mais ſans s'obliger de lui donner aucun ſecours à cet effet: & que le czar, de ſa part, reſtera en poſſeſſion de toutes ſes conquêtes ſur les rives de la mer Caſpienne.

18. Déclaration du roi concernant les mandians & vagabonds. Cette déclaration avoit pour objet de n'en ſouffrir aucun dans le royaume, de donner la nourriture aux pauvres incapables de travailler, & de procurer de l'ouvrage à ceux qui ſeroient ſains & valides: Règlement ſage, & dont l'exécution eût été auſſi glorieuſe au gouvernement qu'utile à l'état.

Le même jour, les offices municipaux furent ſupprimés par un édit.

Août 4. Les Anglois font partir douze vaiſſeaux pour aller rétablir la pêche de la baleine dans le Groenland.

31. Louis premier, roi d'Eſpagne, meurt à Madrid de la

la petite vérole, dans le huitième mois de son règne. Philippe V son père, à la prière des grands de son royaume, reprend les rênes du gouvernement, & remonte sur le trône dont il étoit descendu. 1724. Août.

M. de Novion remet au roi la charge de premier président du parlement de Paris dont il étoit revêtu. Sa majesté la donne à M. Portail, président à mortier. Il fut reçu au parlement le lendemain de saint Martin, à la rentrée de cette cour. 9 Sept.

Au commencement de ce mois, parut un manifeste des Suédois, par le lequel ils invitoient les protestans François qui avoient quelque talent, à aller s'établir dans leur pays. C'est ainsi que, depuis la révocation de l'édit de Nantes, les voisins de la France se sont enrichis à ses dépens, d'une multitude de sujets, de sciences, d'arts & de métiers qu'ils n'avoient pas : mais la cessation des guerres civiles & la tranquillité intérieure sont peut-être une compensation suffisante des pertes qu'ont fait la population & le commerce. 8 Oct.

L'abbé de Choisy, doyen de l'académie Françoise, connu par ses mémoires sur l'histoire de Louis XIV, plusieurs morceaux de l'histoire de France, la relation de son voyage de Siam, beaucoup d'autres ouvrages de morale & de littérature, & sur-tout, par une histoire abrégée de l'église, fort estimée, meurt à Paris, âgé de 80 ans. 2.

Mort de Charles Rivière du Fresni, valet de chambre du roi, célèbre par ses talens pour l'architecture, & pour tous les arts agréables, & par plusieurs comédies pleines de sel & d'agrément. 6.

Le maréchal de Tessé s'étant démis de la charge de premier écuyer de la reine qu'il exerçoit auprès de l'infante d'Espagne, le roi la donne au comte de Tessé son fils. 20.

M. le duc d'Orléans fait la cérémonie de revêtir 22.

1724. Octobre. le comte de Morville de la toison d'or, qui lui avoit été accordée par le roi d'Espagne.

11 Nov. Sur la contestation survenue entre les officiers des gardes-du-corps & ceux des gendarmes & chevaux-legers de la garde, pour la place que chacun d'eux devoit occuper près du carosse du roi dans ses voyages; sa majesté fait un réglement qui porte que les officiers des gardes marcheront à droite & à gauche du carosse, à la hauteur des roues de derrière; & les officiers des gendarmes, chevaux-légers & mousquetaires, à la hauteur des roues de devant; les uns & les autres de manière que les portières soient libres, & qu'ils laissent au peuple la facilité de voir le roi.

25. L'infant D. Ferdinand, second fils du roi d'Espagne Philippe V, devenu l'aîné par la mort du roi Louis, est reconnu prince des Asturies par les Cortes.

Déc. 6. L'empereur Charles VI prévoyant que tous les états qu'il possédoit seroient divisés, & que plusieurs princes auroient droit d'en revendiquer des portions considérables, si lui ou ses successeurs venoient à mourir sans enfans mâles, avoit fait, le 19 avril 1713, en présence de tous ses conseillers d'état assemblés à Vienne dans la salle du conseil, une loi, par laquelle il ordonnoit l'indivisibilité de toutes ses terres, principautés & états; & qu'après sa mort, ses enfans mâles, nés de légitime mariage, les posséderoient en entier par droit de succession; &, au défaut de mâles, qu'ils appartiendroient de même à ses filles nées de légitime mariage, selon l'ordre de primogéniture; qu'au défaut d'enfans mâles & femelles de S. M. impériale, ledit droit de succession indivisible passeroit, de la même façon, aux filles de l'empereur Joseph son frère; & au défaut de la branche Caroline règnante, & de la branche Josephine, aux sœurs de sa majesté impériale.

L'empereur n'ayant point d'enfans lorsqu'il avoit fait cette loi qui ne fut point promulguée, & qui resta, pour ainsi dire, dans l'intérieur de son palais; elle ne causa aucune sensation dans l'Europe. Mais le 6 décembre de cette année, l'empereur, après l'avoir fait rédiger de nouveau dans les termes les plus favorables aux archiduchesses ses filles qui lui étoient nées depuis, la fait publier sous le nom de pragmatique sanction. Il s'étoit assuré dès l'année 1719 de la renonciation de la princesse électorale de Saxe, fille de l'empereur Joseph; & le 3 octobre 1722, de celle de la princesse électorale de Bavière. Mais la France, l'Espagne, & sur-tout les électeurs de Saxe & de Bavière, voyant l'empereur sans héritiers mâles, & sans espérance d'en avoir, sentirent la conséquence d'un acte qui les excluoit d'une succession sur laquelle ils avoient, de leur chef, de grandes prétentions.

1724. Décem.

Le pape fait la cérémonie d'ouvrir la porte sainte qui est la principale porte de l'église de saint Pierre à Rome, à l'occasion du jubilé de l'année sainte, qui devoit être ouvert le premier janvier 1725. 24.

1725.

1725. Janvier.

Le roi nomme le marquis de Fénélon son ambassadeur en Hollande; & le comte de Cambises à Turin, auprès du roi de Sardaigne.

Le maréchal duc de la Feuillade meurt à Marly, âgé de 53 ans. 28.

Pierre le grand, empereur de Russie, meurt à saint Petersbourg. Catherine Alexiwna sa femme, qu'il avoit fait reconnoitre & couronner impératrice, lui succède. 8 Fév.

L'abbé de Livry, ambassadeur du roi auprès du roi de Portugal, reçoit de sa majesté, attentive à 15.

1725. ſoutenir les droits de ſa couronne, ordre de ſe retirer de Liſbonne ſans demander audience au roi de Portugal, à cauſe du refus fait par le ſecrétaire d'état de rendre la première viſite à l'ambaſſadeur du roi, comme il étoit d'uſage.

Mars 18. Le roi ayant accordé au ſieur Philidor la permiſſion de donner, dans la ſalle des ſuiſſes du château des Thuilleries, des concerts compoſés de muſique ſpirituelle, on exécute le premier de ces concerts le 18 mars.

Avril 5. L'infante d'Eſpagne, que M. le duc d'Orléans régent avoit fait venir en France pour épouſer le roi, ayant à peine ſept ans accomplis, & étant par conſéquent trop jeune pour la concluſion de ce mariage, & pour ſatisfaire aux vœux de la nation & à l'impatience qu'elle avoit de voir naître au roi des héritiers de ſa couronne, part de Paris pour retourner en Eſpagne.

16. Le départ de l'infante annonçoit aſſez que le roi avoit fait un autre choix, qui combleroit bien-tôt les deſirs de toute la France. La nomination qui fut faite auſſitôt de mademoiſelle de Clermont, princeſſe du ſang, à la charge de ſur-intendante de la maiſon de la reine future, de la maréchale de Boufflers à celle de ſa dame d'honneur, & de l'ancien évêque de Fréjus, précepteur du roi, pour ſon grand aumônier, fit eſpérer que ce choix ne ſeroit pas longtems ignoré : & l'on ſçut peu de tems après, que la princeſſe Marie, fille unique du roi Staniſlas Leczinski, étoit deſtinée pour monter ſur le trône des François.

Juil. 19. Les articles du mariage du roi avec cette princeſſe ſont ſignés à Paris pour ſa majeſté, par le garde des ſceaux de France, le maréchal de Villars, les comtes de Maurepas & de Morville, ſecrétaires d'état, M. Dodun, controlleur général des finances; & par le comte de Tarlo pour le roi Staniſlas.

Le roi envoie le cordon de l'ordre du ſaint Eſprit au roi Staniſlas. 1725.

22 Juil. Le duc d'Antin & le marquis de Bauveau, ambaſſadeurs du roi auprès du roi Staniſlas, ſont admis à Straſbourg à l'audience de ce prince, & lui font, & à la reine ſon épouſe, la demande de la princeſſe leur fille pour le roi. 4 Août.

Le conſentement du roi & de la reine de Pologne & de la princeſſe obtenu, le roi ſigne, dans ſon cabinet, ſon contrat de mariage avec cette princeſſe, en préſence de tous les princes & princeſſes de la maiſon royale, & du comte de Tarlo, plénipotentiaire du roi Staniſlas & de la princeſſe ſa fille. 9.

Le roi nomme le comte de Tarlo chevalier-commandeur de l'ordre du ſaint Eſprit.

Auſſi-tôt après la ſignature de ce contrat de mariage, M. le duc d'Orléans part, ſe rend à Straſbourg; &, fondé de la procuration du roi, épouſe cette princeſſe au nom de ſa majeſté. Le cardinal de Rohan fit la bénédiction du mariage dans l'égliſe cathédrale de cette ville, qui étoit remplie d'un grand nombre de perſonnes de diſtinction, d'étrangers, & d'un peuple innombrable. 15.

Le même prélat réitère la bénédiction & célébration du mariage, dans la chapelle du château de Fontainebleau, le roi & la reine préſens en perſonne. 4 Sept.

Le roi d'Angleterre nomme milord Waldegrave pour venir complimenter le roi. Tous les princes de l'Europe prirent part à cet événement, & l'en félicitèrent auſſi. 11.

La joie fut générale en France; tous les ordres du royaume s'empreſſèrent de la témoigner à leurs majeſtés. Mais le roi voulant que les plus malheureux ſe reſſentiſſent de la félicité publique, accorda grace à deux cents un criminels, auxquels il remit les peines qu'ils avoient méritées. 24 Oct.

1725. *Affaires politiques* Quelques intéressantes que fussent, pour le repos de la France & la tranquillité de l'Europe, les raisons qui avoient déterminé le départ de l'infante, le roi d'Espagne ne put les goûter. Aussi-tôt qu'il fut instruit de la résolution qui avoit été prise à ce sujet, il rappella les plénipotentiaires qu'il avoit au congrès de Cambray, qui fut ainsi dissous, les intérêts de ce prince en faisant le principal objet; & il chargea le baron de Riperda, son ministre à Vienne, de terminer avec l'empereur. En conséquence il fut conclu à Vienne, en un seul jour, quatre traités en son nom, un avec l'Empire, & trois avec l'empereur. Avr. 30.

Par le premier, le corps Germanique, au moyen des renonciations faites par le roi d'Espagne, consent aux droits héréditaires des états de Toscane, Parme & Plaisance, accordés à l'infant D. Carlos.

Le traité de paix conclu avec l'Empereur confirme celui de la quadruple alliance : en conséquence, le roi d'Espagne renonçant de sa part à la couronne de France, l'empereur renonce aussi à toutes ses prétentions sur l'Espagne : le roi d'Espagne cède à la maison d'Autriche les provinces que ses prédécesseurs avoient possédées en Italie & dans les Pays-Bas; & l'Empereur cède la succession des duchés de Parme, Plaisance & Toscane, à l'infant D. Carlos.

L'empereur garantit à la couronne d'Espagne l'ordre de la succession établie par le traité d'Utrecht; & le roi d'Espagne garantit à l'empereur celui qu'il a fixé par la pragmatique sanction pour ses états.

Enfin l'empereur promet au roi d'Espagne ses bons offices auprès du roi de la grande Bretagne, pour lui procurer la restitution de Gibraltar & de l'isle de Minorque, qu'on lui avoit fait espérer.

Les deux autres traités étoient, 1°. Un traité de commerce entre ces deux couronnes, qui ne fut pas agréable aux Anglois & aux Hollandois; parce que

la cour de Madrid, après avoir d'abord été contraire à l'établissement de la compagnie d'Ostende, lui accordoit sa protection & les privilèges les plus favorables; 2°. Un traité d'alliance définitive entre elles, par lequel elles se promettroient des secours réciproques, en cas que l'une où l'autre fût attaquée. 1725. Avril.

Ces traités étoient négociés secrettement à Vienne depuis long-temps, pendant que les ministres de ces deux cours paroissoient très-divisés à Cambray. La mésintelligence qui survint entre la France & l'Espagne dans ce moment, en détermina la conclusion & la signature.

Il étoit nécessaire dans cette fermentation, que le roi eût un ministre à Vienne capable de veiller à ses intérets. Le duc de Richelieu y est envoyé en qualité d'ambassadeur extraordinaire, & s'y rend le 8 juillet. Mais le traité d'Hanovre, qui fut signé le 3 septembre entre la France, l'Angleterre & le roi de Prusse, fut le préservatif principal contre les desseins cachés que pouvoient avoir les Espagnols. Ces trois puissances y contractoient alliance pendant l'espace de 15 ans, pour le maintien de la pacification générale d'Utrecht, & se garantissoient réciproquement la possession actuelle de leurs états, & tous les privilèges de commerce dont leurs sujets jouissoient. Les Etats généraux accédèrent à ce traité l'année suivante, pendant que le roi de Prusse s'en détachoit, & accédoit avec la czarine à celui de Vienne. 8 Juil. 3 Sept.

Affaires générales 7 Mai.

M. le Blanc, le comte & le chevalier de Belle-Isle & M. Moreau de Séchelles maitre des requêtes, s'étant pleinement justifiés des causes de leur emprisonnement, sortent des châteaux de la Bastille & de Vincennes, & obtiennent leur liberté.

Naissance de M. le duc de Chartres, que madame 12.

1725. la duchesse d'Orléans met heureusement au monde à Versailles, le 12 mai à trois heures après midi.

Mai. 30. Ouverture de l'assemblée du clergé.

Juin 1. Le duc de Holstein-Gottorp épouse, à Pétersbourg, la princesse Anne Petrowna, fille du czar Pierre premier & de la czarine règnante.

5. Déclaration du roi portant imposition du cinquantième du revenu de tous les biens, payable pendant douze années.

8. Le roi tient son lit de justice au parlement, & y fait enregistrer, en sa présence, l'édit du cinquantième; un autre portant les privilèges, concessions & aliénations accordées à la compagnie des Indes; & un autre qui déchargeoit la compagnie des Indes de toutes les opérations de la banque, & de tous les comptes qu'elle pouvoit avoir à rendre, & ordonnoit que tous les registres qui avoient servi aux achats d'actions & autres opérations de la compagnie, pendant la minorité du roi, seroient brûlés.

30. La reine douairière d'Espagne, veuve du roi Louis, & mademoiselle de Beaujolois sa sœur, accordée en 1722 à l'infant D. Carlos, étant revenues ensemble d'Espagne, arrivent à Vincennes, accompagnées de M. le duc d'Orléans leur frère, qui avoit été au devant d'elles jusqu'à Arpajon, & de M. Desgranges, maître des cérémonies, que le roi avoit envoyé sur la frontière d'Espagne au-devant de la reine, pour lui faire rendre, sur son passage, les honneurs dus à une tête couronnée.

Août 10. Mort du duc d'Aoste, petit fils du roi de Sardaigne.

Sept. 2. Le prince électoral de Bavière, le prince Ferdinand son frère & le duc de Wirtemberg-Stutgard arrivent à Paris, se rendent le surlendemain à Fontainebleau où ils sont présentés au roi avec l'électeur de Cologne & le prince Théodore évêque de

Ratisbonne, qui s'y étoient rendus directement pour
y voir le jeune monarque & sa cour. Ils restèrent six 1725.
semaines tant à Fontainebleau qu'à Paris, & n'en Sept.
partirent qu'à la fin d'octobre, comblés par sa ma-
jesté, de présens, de prévenances & d'honneurs. Ils
signèrent le 19 octobre le contrat de mariage du
comte de Bavière avec mademoiselle de Pontchar-
train.

Mort du marquis de la Vrillière secrétaire d'état:
le comte de Saint Florentin son fils lui succède; le
roi lui avoit accordé la survivance de cette charge 7.
dès le 16 février 1723.

Mort du maréchal duc de Grammont, colonel du
régiment des gardes Françoises. 16.

Le roi d'Espagne déclare à Madrid qu'il a donné
son consentement aux mariages du prince des Astu-
ries, D. Ferdinand, avec l'infante de Portugal; & 1 Octo.
de l'infante Marie-Victoire d'Espagne, nouvelle-
ment revenue de France, avec le prince du Brésil.
Mais les raisons trop grandes de jeunesse qui avoient
empêché le roi de conclure le sien avec l'infante
d'Espagne, firent différer ceux-ci jusques en l'année
1729.

Dans le même temps, l'infant D. Philippe fut
nommé grand prieur de Malthe dans les royaumes
de Castille & de Léon.

Madame la comtesse de Toulouse accouche d'un
prince auquel on donne le nom de duc de Pen-
thièvre. 16 Nov.

La princesse Sobieski, épouse du prétendant, se
retire dans un monastère à Rome, pour s'y livrer
toute entière à la piété. 24.



1726.

1726.

Janv. 1. Le roi fait la cérémonie de donner le collier de l'ordre du saint-Esprit au comte de Tarlo, qu'il avoit nommé chevalier commandeur le 19 août précédent.

Fév 26. Mort de Maximilien-Marie-Emmanuel électeur de Bavière: Charles Albert, son fils, lui succède.

Mars 6. Incendie à Paris d'une maison, rue saint Anastase, où sont brûlés deux hommes de lettres fort sçavants & fort âgés, les sieurs de Colonne & Laurent, qui vivoient ensemble depuis cinquante six ans. Le sieur Laurent avoit donné la traduction de *Sagrédo*, histoire Turque, en cinq volumes: & il travailloit depuis vingt ans, à une traduction de Tite Live, qui fut consumée avec lui, ainsi que quelques ouvrages du sieur Colonne, qui avoit déja donné les principes de la nature, suivant l'opinion des anciens philosophes.

19. Le cardinal de Polignac, chargé des affaires de France à Rome, & nommé par le roi à l'archevêché d'Arch, est sacré par le pape dans l'église nationale de S. Louis.

Avril 8. M. le duc présente au roi le prince de Birkenfeld, lieutenant général des armées de sa majesté, qui étoit absent depuis dix années qu'il avoit passées dans ses états d'Allemagne: la princesse son épouse fut présentée par la duchesse de Vantadour.

22. Mort de l'évêque de Lubeck, Christien-Auguste de Holstein-Gottorp; le prince Charles-Auguste de Holstein-Eutin, son fils, fut élu en sa place.

Mai 10. Le marquis de Maillebois est nommé par le roi, pour aller à Munich complimenter le duc de Bavière, de la part de sa majesté, sur la mort de l'électeur son père, & sur son avénement à l'électorat,

Depuis le traité de Vienne, le roi d'Espagne avoit 1726.
comblé le baron de Riperda de ses faveurs; il l'avoit 17 Mai.
fait duc & grand d'Espagne; & il lui avoit donné les fonctions & l'autorité d'un premier ministre, en lui confiant les affaires étrangères, le département de la guerre & la sur-intendance des finances. Mais cette confiance ne fut pas de longue durée, soit par l'intrigue de ses ennemis, soit que son maître reconnût bien-tôt en lui quelque défaut ou quelque incapacité; il lui demanda sa démission le 17 mai. Mais, pour lui témoigner qu'il n'étoit pas mécontent de ses services, il lui accorda en même temps une pension de trois mille pistoles. Cependant, par une terreur panique inconcevable, ce duc instruit du secret des affaires, se réfugia chez l'ambassadeur d'Angleterre à Madrid, comme si la maison d'un ambassadeur pouvoit être un asyle pour un ministre d'état coupable ou seulement disgracié: aussi fut-il
enlevé le 24 & conduit au château de Ségovie, malgré les plaintes & les représentations du colonel 24.
Stanhope, ambassadeur d'Angleterre: il se sauva de ce château à la fin de 1718, & se réfugia en Angleterre.

Ce jour commence la seconde époque du règne 11 Juin.
du roi. Ce jeune monarque, dont l'esprit étoit aussi formé que le cœur, & dont les lumières étoient supérieures à son âge, déterminé à prendre les rênes de son empire, remercie M. le duc de ses services, lui écrit de se retirer à Chantilly; &, pour pouvoir être aidé des conseils de M. l'abbé de Fleury, ancien évêque de Fréjus, qui avoit été son précepteur, en qui il avoit confiance, il lui donne entrée au conseil, & le fait ministre d'état.

M. le Blanc s'étant lavé des imputations dont il 15.
avoit été chargé, le roi lui fait justice, lui rend sa confiance & la place de secrétaire d'état de la guerre

1726. Juin. dont il étoit revêtu lors de sa disgrace ; & récompense les services du marquis de Breteuil, en lui donnant une pension de dix mille livres.

16. Dans le même temps, M. Dodun ayant demandé au roi la permission de se retirer, sa majesté nomme à la place de controlleur général M. le Pelletier Desforts, conseiller au conseil royal des finances.

19. Le roi, en supprimant le titre & les fonctions de premier ministre, & se chargeant de l'administration de son royaume, ne présumoit pas de ses forces : il avoit au contraire, par l'effet d'une sagesse prématurée & le mouvement d'une piété louable, demandé qu'il fût fait des prières publiques, pour obtenir du ciel les graces nécessaires pour le gouvernement de ses états. En consequence, le cardinal de Noailles donne le 19 un mandement pour en ordonner dans toutes les églises de Paris. Tous les évêques du royaume suivirent cet exemple dans leurs diocèses, & les peuples s'y portèrent avec un zèle digne de leur attachement.

20. Naissance de Louise-Henriette de Bourbon Conti, fille de M. le prince de Conti & de Louise-Elisabeth de Bourbon Condé son épouse.

21. Le premier acte de l'administration du roi est la suppression du cinquantième imposé l'année précédente. On fit aussi, par arrêt du conseil du 25, une fixation proportionnelle & raisonnable des anciennes espèces & des matières d'or & d'argent, seule capable de rétablir le commerce presque anéanti dans le royaume.

28. Le comte de Saxe est élu d'une voix unanime, par les états de Curlande, pour successeur à ce duché après le duc Ferdinand. Mais cette élection n'eut point lieu. Elle fut désapprouvée par le roi & la république de Pologne ; & elle fut combattue par les armes de la Russie, qui forcèrent, au mois d'août

1727, le comte de Saxe de ſortir des états de Curlande. 1726.

On enregiſtre au parlement de Paris des lettres patentes, par leſquelles ſa majeſté donne à M. Molé, conſeiller en cette cour, l'expectative de la première charge de préſident à mortier qui vaquera. 18 Juil.

Le roi ſe trouve mal, pendant la meſſe, dans la chapelle du château de Verſailles. Cet accident eſt ſuivi d'une fièvre violente pendant pluſieurs jours, qui donne de grandes allarmes à tout ſon peuple : mais deux ſaignées du pied & quelques purgations la firent tomber, & rendirent bien-tôt la ſanté à ſa majeſté, qui ſe trouva aſſez bien le 30 pour donner audience aux amdaſſadeurs, & recevoir leurs complimens ſur ſa convaleſcence. La joie que toute la nation en reſſentit eût été exceſſive : tout la portoit à adorer un Roi jeune, charmant, dont toutes les vertus la rendoient heureuſe. Mais ſes tranſports furent ſuſpendus dans le moment qu'ils éclatoient, par l'inquiétude la plus vive que l'on eut pour la reine. Cette princeſſe, ſi eſtimable par un mérite reconnu, ſi chère au roi, ſi précieuſe à l'état par les fruits qu'il en attendoit, fut attaquée le 3 août d'une fièvre continue, avec redoublemens, qui fit craindre pour ſa vie ; elle reçut ſes ſacremens le 13. Mais enfin les remèdes opérèrent ; & le 18, la reine ſe trouva ſans fièvre, & convaleſcente : ce qui donna lieu aux actions de graces les plus ſincères, & aux réjouiſſances les plus générales. 23. 30. 3 Août.

Dans ce même mois, les fermes générales furent données à bail pour la ſomme de quatre-vingts millions : le bail précédent, fait en 1723, n'étoit qu'à cinquante-cinq : mais on y ajouta quelques droits.

Marie-Jeanne princeſſe de Bade-Baden, ducheſſe d'Orléans, meurt à Paris en couche, âgée de 21 à 22 ans : elle fut généralement regrettée. 8.

1726. Août 9. En conséquence des ordres que le roi avoit donnés pour le rétablissement de la ville de sainte Ménehould, qui avoit été brûlée en 1719, M. Lescalopier, intendant de la province de Champagne, en fit jetter les fondemens le 9 août, & posa la première pierre, dans laquelle on mit une médaille d'argent & une inscription, pour faire passer à la postérité cet événement & le nom du monarque fondateur & bienfaiteur de cette ville.

14. Une escadre Angloise de dix-sept voiles, que les inquiétudes du roi d'Angleterre sur les desseins des Espagnols depuis le traité de Vienne l'avoient déterminé d'envoyer dans la Méditerranée, pour porter des vivres, des munitions & des renforts aux garnisons de Gibraltar & de Port-Mahon, mouilla dans la baie de saint Antoine sur la côte de Biscaye. Comme la guerre n'étoit point déclarée, les officiers Espagnols rendirent des visites & des honneurs au vice-amiral Jennings qui la commandoit : mais ils prirent des précautions & garnirent de troupes toute la côte, tant pour rassurer les peuples effrayés, que pour la mettre en sureté. Cette escadre arriva dans la Méditerranée vers le milieu de septembre, & débarqua à Minorque des troupes qui, avec celles qui y étoient déja & les habitans du pays, fortifièrent le fort appellé S. Philippe, avec tant de soins, de dépenses & d'art, que les Anglois le croyoient imprenable.

Sept. 1. A Palerme, un tremblement de terre affreux renverse une grande partie de la ville. Un volcan s'ouvrit dans le quartier de sainte Claire, qui le réduisit en cendres.

Au commencement de ce mois, on craignit aussi pour la forêt de Fontainebleau les suites d'un incendie qui avoit commencé par les bruyères, & qui gagnoit beaucoup de terrein. Mais on réussit à le cou-

per, par le ſecours du régiment des gardes Françoiſes & Suiſſes, & d'un grand nombre de payſans 1726.
qui furent commandés à cet effet.

On conclud, à Alger, un traité de paix entre la 8 Sept.
régence d'Alger & les Provinces-unies.

Le pape tient un conſiſtoire, dans lequel il fait la 11.
promotion au cardinalat de M. l'ancien évêque de Fréjus, auquel le roi avoit accordé ſa nomination.

La reine douairière d'Eſpagne ſe rend en grand 24.
cortège, du château de Vincennes, à Verſailles, pour complimenter la reine ſur le rétabliſſement de ſa ſanté. Elle eſt reçue à Verſailles avec tous les honneurs dus à ſa dignité; le marquis de Nangis chevalier d'honneur de la reine, le comte de Teſſé ſon premier écuyer, & le marquis de Villacerf premier maître d'hôtel, allèrent au devant de la reine d'Eſpagne juſqu'au bas de l'eſcalier, & la reconduiſirent de même après la viſite.

L'ouverture d'une aſſemblée extraordinaire du 30.
clergé, que le roi avoit convoquée, ſe fait à Paris dans l'égliſe des grands auguſtins : elle donne un don gratuit de cinq millions.

On voit à Paris, & dans preſque toutes les pro- 19 Oct.
vinces du royaume, une aurore boréale, plus ſurprenante & plus longue qu'aucune qui ait encore paru. Elle commença ſur les ſept heures du ſoir, & dura juſqu'à plus d'une heure après minuit. Elle étoit ſi lumineuſe, qu'on liſoit facilement les plus petits caractères. Elle fut accompagnée d'ondulations & de circonſtances ſingulières, qui ont été rapportées en détail par les phyſiciens. Ce phénomène a été vu en pluſieurs pays, même en Italie & en Eſpagne : mais il a été plus remarquable en France que par-tout ailleurs.

Le roi arme chevalier M. Moroſini, ambaſſa- 8 Nov.
deur de Veniſe, lui donne l'accolade, ſuivant l'an-

1726. Nov. cienne coutume, & lui fait présent d'une épée d'or très-riche & d'un bauldrier d'étoffe d'or. Cette cérémonie, qui ne se fait que pour les ambassadeurs de Venise, leur donne le droit de porter à Venise l'étole d'or, pendant que les autres sénateurs ne la portent que d'une étoffe noire.

12. Sophie Dorothée, fille unique de Georges-Guillaume duc de Brunswick-Zell, reine de la grande Bretagne, meurt au château d'Ahen dans l'électorat d'Hanovre. Elle y avoit été reléguée long-temps avant le couronnement du roi son époux.

Déc. 16. Ordonnance du roi, portant établissement de six compagnies de cadets composées de cent gentilshommes, qui devoient être commandés par des officiers expérimentés, instruits par les meilleurs maîtres dans l'art militaire, & formés par eux à tous les exercices convenables à la noblesse. Chacune de ces compagnies devoit être distribuée dans les villes de Caen, Metz, Cambray, Strasbourg, Perpignan, & Bayonne.

Sur la fin de ce mois, le roi envoya à Warsovie le sieur Petit, l'un des plus habiles chirurgiens du royaume, de l'académie royale des sciences, pour traiter le roi de Pologne d'un mal considérable qui étoit survenu à sa jambe, auquel les chirurgiens d'Allemagne ne trouvoient point de remède. Le sieur Petit fut assez heureux pour guérir sa majesté Polonoise.

17. Le comte de saint Severin d'Arragon, envoyé extraordinaire du duc de Parme, reçoit sa première audience du roi & de la reine.

23. La reine d'Espagne douairière quitte le château de Vincennes, pour occuper le palais du Luxembourg, que le roi lui avoit accordé pour habitation.

Le jubilé de l'année sainte fut accordé par le Pape à la France dans le cours de cette année, & ouvert

en

en différens temps, ſuivant les diocèſes; celui de Paris ne l'obtint du Pape qu'en l'année 1729. Le refus que le cardinal de Noailles faiſoit d'accepter la conſtitution, fut cauſe de ce délai. 1726. Décem.

La peſte fit de grands ravages à Conſtantinople, pendant les mois de juin, juillet, août & ſeptembre. On compte qu'elle y fit périr plus de cent cinquante mille perſonnes.

1727.

Le roi ayant rappellé M. le Gras du Luart de l'intendance de Perpignan, nomme en ſa place M. Orry, intendant de Soiſſons; à l'intendance de Soiſſons, M. Richer Daube, qui étoit intendant de Caen; à celle de Caen, M. de Vatan, qui l'étoit de Maubeuges; & à celle de Maubeuges, M. Moreau de Séchelles, maître des requêtes. 1727. 12 Janv.

Mort de M. de Vendôme, grand-prieur de France, à l'âge de ſoixante-onze ans. Il étoit le dernier de la race de Céſar de Vendôme, fils naturel d'Henry le grand & de Gabrielle d'Eſtrées, ducheſſe de Beaufort. 24.

Le vice amiral Anglois Wager met à la voile, & part de Spithead avec une eſcadre de neuf vaiſſeaux de guerre, ſur laquelle étoient trois régimens Anglois deſtinés à renforcer la garniſon de Gibraltar, que l'on ne doutoit plus que les Eſpagnols n'euſſent deſſein d'attaquer. 30.

On apprit, par des lettres de Conſtantinople, que les Turcs avoient été défaits en Perſe, près la ville d'Hiſpahan, par Aſraff-kan, fils & ſucceſſeur de l'uſurpateur de Myr-Magmud; ils firent la paix au mois de ſeptembre. Les Turcs reconnurent pour roi de Perſe le Sultan Aſraff qui leur abandonna leurs conquêtes. 15 Fev.

Les Anglois avoient prévu depuis long-temps, 22.

ſpécialement depuis le traité conclu à Vienne en
1727. 1725, que toutes les vues des Eſpagnols tendoient à
Février. leur enlever Gibraltar. Ils l'avoient pourvu de tout ce qui étoit néceſſaire pour ſoutenir un long ſiége; ce qui n'empêcha pas le comte de las Torres, général de l'armée Eſpagnole, de faire ouvrir la tranchée devant cette place la nuit du 22 au 23 février. Comme les Anglois étoient maîtres de la mer, & avoient la liberté d'entrer & ſortir du port à leur gré, ce ſiége dura cinq mois ſans aucun ſuccès, c'eſt-à-dire juſqu'à la fin de juillet, qu'il fut ſuſpendu en conſéquence des préliminaires de paix qui furent ſignés à Paris le 31 mai. Mais le blocus ſubſiſta juſqu'au mois de mars de l'année ſuivante.

25. Mort du duc de Parme, François Farnèſe, âgé de quarante-neuf ans; Antoine, ſon frère, qui avoit été cardinal, lui ſuccède. Le bonheur des infans d'Eſpagne, auxquels la ſucceſſion éventuelle de ce prince étoit dévolue par le traité de la quadruple alliance, voulut que ce prince, qui épouſa le 3 février 1728 la princeſſe de Modène, n'eût point d'enfans.

Mars 1. Le roi nomme le marquis de Brancas ſon ambaſſadeur auprès du roi d'Eſpagne.

15. Le ſieur Palm, réſident de l'empereur à Londres, reçoit ordre de ſortir dans huitaine de la grande Bretagne. Il avoit préſenté, la veille, à ſa majeſté Britannique un mémoire qui l'avoit offenſée. Il y taxoit de menſonge & de fauſſeté la plupart des faits articulés par ce prince dans la dernière harangue qu'il avoit faite à ſon parlement : dans laquelle en expoſant les projets d'hoſtilités de l'empereur & du roi d'Eſpagne, il avoit avancé entr'autres que leur deſſein étoit de rétablir le prétendant.

L'empereur, par repréſailles, envoya le cinq avril aux miniſtres de l'Angleterre à Vienne, ordre de ſortir de la ville dans vingt-quatre heures, & de

ses états promptement. Ainsi les esprits s'aigrissoient, & tout se disposoit à la guerre la plus vive. Mais la sagesse du ministère François arrêta cet embrasement. 1727. Mars.

Le comte de Brancas-Cerest, plénipotentiaire du roi, & les commissaires nommés par le roi de Suède, signent à Stockolm l'acte d'accession de la Suède au traité d'Hanovre. Au moyen de cette accession, & de celle que les états-généraux y avoient faite le 9 août précédent, les alliés d'Hanovre, c'est-à-dire, les rois de France, d'Angleterre & de Suède, & la Hollande, se trouvèrent au moins en équilibre avec ceux du traité de Vienne, qui étoient l'empereur, le roi d'Espagne & la Czarine, auxquels le roi de Prusse, abandonnant l'alliance d'Hanovre, s'étoit joint secrettement. Mais cette perte fut bientôt réparée par l'accession que donna le roi de Dannemarck au traité d'Hanovre le 16 avril. 25.

Isaac Newton, célèbre philosophe & mathématicien, meurt à Kensington âgé de quatre-vingts-cinq ans: il étoit président de la société royale de Londres, & directeur général des monnoies de la grande Bretagne. Les Anglois donnèrent des témoignages publics de l'estime qu'ils avoient pour ce grand homme, par les honneurs funèbres qu'ils lui rendirent. Il fut enterré dans l'abbaye de Westminster, sépulture ordinaire des rois d'Angleterre: six pairs du royaume portèrent les coins du poile. 30.

Le roi accorde à tous les lieutenans des gardes Françoises le brevet de lieutenant colonel. 7. Avr.

Sa majesté accorde aux enfans de M. le duc du Maine & de M. le comte de Toulouse, les mêmes honneurs dont jouissent leurs pères. 16.

Mort de l'abbé Paris, diacre de la paroisse de S. Médard à Paris. Sa vie avoit été simple & modeste, sa mort fit du bruit. Les appellans prétendirent qu'il 1 Mai.

1727. Mai. se faisoit des miracles à son tombeau : on en a publié un recueil. Ceux qui l'invoquoient sur sa tombe paroissoient tourmentés de convulsions horribles, & pires que les maladies dont ils pouvoient demander la guérison. On fut obligé en 1732 de faire murer l'endroit où étoit cette tombe, pour faire cesser une dévotion portée jusqu'au fanatisme.

4. Mort de Louis-Armand de Bourbon, prince de Conty, âgé de trente-un ans & cinq mois. M. le comte de la Marche son fils succède à ses titres & à son gouvernement du Poitou, pour lequel il prêta serment entre les mains du roi le 30 juin.

12. Une escadre Angloise de quinze vaisseaux de ligne, commandée par le chevalier de Norris, part d'Angleterre pour la mer Baltique, où elle devoit se joindre à une escadre Suédoise de trente-six vaisseaux & de quatorze frégates, pour agir conjointement contre la flotte Russienne, qui étoit de cinquante-six vaisseaux de ligne sans les frégates & galiotes. Ainsi les fureurs de la guerre alloient se déployer dans le nord ; les hostilités étoient déja commencées au midi & dans l'Amérique : les Espagnols poussoient avec vigueur le siége deGibraltar ; & une escadre Angloise s'étoit portée en Amérique devant Portobello, & menaçoit d'envahir les possessions des Espagnols. Mais le roi ménageoit en France un accommodement général qui rendit bientôt tous ces préparatifs & ces armemens inutiles.

20. Cependant pour protéger les côtes d'Italie & de Sicile, le chevalier d'Orléans part de Marseille avec une escadre de six galères.

27. Une autre escadre de douze vaisseaux de guerre commandée par le marquis d'O, lieutenant général des armées navales, part de Brest pour se rendre aussi dans la Méditerranée. Ce mouvement rendit les négociations & l'entremise du roi plus respectables & plus efficaces.

1727. 31 Mai.

Le comte de Morville, le baron de Fonséca, messieurs Horace Walpol & Boréel, plénipotentiaires du roi, de l'empereur, du roi d'Angleterre & des états généraux, signent à Paris douze articles préliminaires de paix, par lesquels l'empereur consent que l'octroi de la compagnie d'Ostende soit suspendu pendant sept ans ; à la charge de laisser revenir paisiblement les vaisseaux Ostendois qui étoient partis. Il étoit stipulé, pour le même temps de sept années, une entière cessation d'hostilités de part & d'autre : que les escadres Angloises & Françoises seroient rappellées ; & que, si quelques vaisseaux avoient été pris, ils seroient rendus de bonne foi. Il étoit en même-temps arrêté qu'il seroit assemblé, dans l'espace de quatre mois, un congrès à Aix-la-Chapelle, pour parvenir à une pacification générale. Comme le roi d'Espagne n'avoit point d'ambassadeur en France depuis la brouillerie occasionnée par le départ de l'infante, ni le roi d'Angleterre à Madrid depuis l'enlèvement fait de la personne du duc de Riperda dans la maison de M. Stanhope ; les ministres d'Angleterre & de France envoyèrent de Paris à Vienne, au duc de Richelieu, les actes dont il falloit obtenir la ratification du roi d'Espagne. Et après plusieurs difficultés faites par le ministre d'Espagne, que le duc de Richelieu sçut lever, les préliminaires furent ratifiés à Vienne le 13 juin par le duc de Bournonville, plénipotentiaire d'Espagne. Cependant, soit que la cour d'Espagne se flattât d'emporter bientôt Gibraltar, soit qu'elle attendît quelque changement favorable de la mort du roi d'Angleterre qui survint, on ne leva point le siége de Gibraltar : on se contenta d'y arrêter une suspension d'armes, & de convertir le siége en un blocus, qui dura encore neuf mois. Le roi d'Espagne faisoit trois difficultés qui lui servirent de prétexte. 1°. Il demandoit, avant de faire

1727. Mai. lever le blocus, que les escadres Angloises eussent repris la route de la grande Bretagne. 2°. Il refusoit de rendre le navire de la compagnie Angloise du Sud, le prince Frédéric, estimé deux millions, qui avoit été arrêté à Véra-Cruz ; prétendant que la restitution stipulée par les préliminaires ne regardoit que les vaisseaux de la compagnie d'Ostende : ce qui, en effet, paroissoit faire un doute par la manière dont elle étoit exprimée. Enfin il refusoit de rendre en nature, aux sujets de la France, de l'Angleterre & des Provinces-unies les effets qu'ils avoient sur les derniers gallions arrivés à Cadix. Mais toutes ces difficultés furent universellement blâmées ; & le comte de Rottembourg, que le roi envoya en Espagne au mois d'août, parvint à en obtenir le désistement le 6 mars 1728. De ce moment les préliminaires furent exécutés fidèlement. Les escadres Angloises reprirent la route d'Angleterre ; celles du roi revinrent en France ; les Espagnols restituèrent le navire le prince Frédéric, & délivrèrent les effets qui étoient sur les gallions. On changea seulement le lieu du congrès : au lieu d'Aix-la-Chapelle, on convint de Cambray, & ensuite de Soissons, pour la commodité du cardinal de Fleury, dans la probité duquel tous les princes étrangers avoient la plus grande confiance.

Mai 15. Nadir-Couli, connu depuis sous le nom de Thamas-Couli-kan, fils d'un pâtre du Corrassan en Perse, à la tête d'une troupe de brigands dont il avoit formé une petite armée qu'il avoit disciplinée, & qui s'étoit augmentée jusqu'à cinq mille hommes, offre son secours à Scha-Thamas contre l'usurpateur Asraff ; joint ses troupes à celles du prince ; s'empare de la ville de Nichabur, & bien-tôt après de celle de Mached.

16. La czarine, Catherine Alexiwna, meurt à Péters-

bourg âgée de trente-neuf ans. Pierre Alexiowitz, petit-fils du czar Pierre le grand, lui succède. Le prince Kourakin, ministre de Russie, fit part au ro de ces deux événemens le 24 juin. 1727. Mai.

30. La grossesse de la reine étant certaine, le cardinal de Noailles donne un mandement, à la réquisition du roi, pour ordonner des prieres publiques.

31. Mort de Charles-Auguste de Holstein-Gottorp, évêque de Lubeck, depuis un an. Le prince Adolphe, son frère, fut élu en sa place, & sacré le 12 septembre.

6 Juin. A Péterbourg, le jeune czar de Moscovie, Pierre II, est fiancé à Marie-Alexandrowna fille du prince ou Knée Menzikof, premier ministre de Russie. Ce mariage indigna le conseil de régence à tel point qu'il travailla & réussit à déterminer l'empereur à reléguer en Sibérie, le 28 Septembre, la future impératrice & son père. Outre l'indécence de cette alliance, on imputoit encore à Menzikof d'avoir été l'instigateur de la disgrace & de la mort du Czarowitz, père de l'empereur; & on lui faisoit un crime des efforts qu'il faisoit dans ce moment, pour se faire élire duc de Curlande au lieu du comte Maurice de Saxe.

14. La politique, pour parvenir à faire cesser les divisions qui règnoient dans l'église de France, & à réunir les esprits, travailloit depuis longtemps à obtenir du cardinal de Noailles qu'il acceptât la bulle *Unigenitus*; & elle avoit de grandes espérances de réussir. Trente curés de Paris, pénétrés de leurs opinions, avoient fait un mémoire pour l'en détourner, qu'ils avoient signé & lui avoient présenté. Ce mémoire ayant été imprimé & débité, est condamné & supprimé par arrêt du conseil, comme scandaleux & contraire aux décisions de l'église & aux loix de l'état.

1727. Juin. 22. Mort de Georges premier, roi d'Angleterre, âgé de soixante-sept ans. Georges II, son fils, lui succède.

Août 14. La reine accouche sur les onze heures du matin de deux princesses, qui furent ondoyées sur le champ en présence du roi, des princes & princesses.

M. le chancelier d'Aguesseau ayant été rappellé, se rend sur le champ à Versailles, & reprend les fonctions de sa charge.

15. Le roi accorde à M. d'Armenonville, garde des sceaux, la permission de se retirer, & donne les sceaux à M. Chauvelin, président à mortier du parlement de Paris, aussi-bien que la charge de secrétaire d'état des affaires étrangères dont le comte de Morville se démit le 19 entre les mains de sa majesté. Elle récompensa les services du comte de Morville, en lui donnant une pension de vingt mille livres, l'agrément du premier régiment qui vaqueroit pour son fils, & un logement à Versailles dans le château.

17. On chanta à Notre-Dame, pour remercier Dieu de l'heureuse délivrance de la reine, un *Te Deum*, auquel le chancelier accompagné de plusieurs conseillers d'état, les trois cours supérieures, & le corps-de-ville, assistèrent.

Le roi avoit écrit une lettre au roi d'Espagne, par laquelle sa majesté le félicitoit sur l'heureux accouchement de la reine d'Espagne, qui avoit mis au monde, le 25 juillet, l'infant Louis-Antoine-Jacques. Le roi d'Espagne la reçoit le 11 : & après l'avoir lue, déclare publiquement que sa réconciliation avec le roi son neveu est faite. Et en effet peu de jours après, le roi fait partir le comte de Rottembourg pour porter le cordon bleu au nouvel infant.

Le roi nomme, pour ses plénipotentiaires au congrès qui se doit tenir, le cardinal de Fleury, le marquis de Fénelon & le comte de Brancas-Cerest.

Le roi ayant permis à l'archevêque d'Embrun d'assembler un concile provincial à Embrun, pour y traiter & discuter des affaires qui intéressoient la religion & les dogmes de la foi ; & ayant envoyé ordre aux évêques de Sénès, de Gap, de Bellay, de Fréjus, de Vence, de Sistéron, de Glandève, d'Autun, de Viviers, d'Apt, de Valence, de Grenoble, de Grace & de Marseilles, de s'y rendre; l'ouverture de ce concile s'étant faite le 16 août, l'abbé d'Hugues promoteur, y ayant dénoncé l'instruction pastorale de l'évêque de Sénès du 28 août 1726, comme contenant des maximes séditieuses & des erreurs capitales, comme étant injurieure à la bulle *Unigenitus*, & comme recommandant la lecture du livre des *reflexions morales* du père Quesnel défendue par cette bulle & par le corps des évêques : & l'évêque de Sénès ayant reconnu cette instruction pastorale pour être émanée de lui, & ayant soutenu que les propositions qu'elle contenoit étoient conformes à ses sentimens, desquels il ne croyoit pas pouvoir se départir : le concile rend, le 20 septembre, sentence qui condamne l'instruction pastorale de M. l'évêque de Sénès, comme schismatique & remplie d'erreurs : ordonne que l'évêque de Sénès, qui l'a adoptée & signée, & n'a pas voulu la rétracter, sera suspens de tout pouvoir & jurisdiction épiscopale ; & nomme pour vicaire général, pendant ledit interdit, l'abbé Saléon docteur en théologie, auquel il enjoint d'exiger de tous les curés du diocèse de Sénès la signature du formulaire d'Alexandre VII, & de faire publier la constitution *Unigenitus*. 1727. 20 Sept.

L'évêque de Sénès ne crut pas devoir se soumettre à ce jugement ; il protesta contre, & interjetta appel au pape & au futur concile général le 22 septembre ; & le 11 octobre, il fut relegué, par ordre du roi, à l'abbaye de la Chaise-Dieu.

1727. Sept. Le concile condamna encore quelques écrits du père Courrayer ; & fit quelques décrets de doctrine relatifs à la constitution *Unigenitus*.

29. Le prince Kourakin, ambassadeur du czar, meurt à Paris, âgé de cinquante-deux ans.

Nov. 14. Le roi tient chapitre de l'ordre du saint-Esprit, & nomme chevaliers commandeurs le prince des Asturies, & l'infant D. Carlos.

16. Sa majesté donne au marquis de Bonac, son ambassadeur en Suisse, la place de conseiller d'état d'épée, vacante par la mort du marquis de Silly.

22. M. le chancelier de Pontchartrain meurt dans son château de Pontchartrain, âgé de quatre-vingts-quatre ans.

La reine douairière d'Espagne quitte le château du Luxembourg & se retire dans le couvent des religieuses carmelites de la rue de Grenelle.

On fait, à Madrid, la cérémonie de la bénédiction nuptiale du mariage du prince du Brésil avec l'infante d'Espagne Marie-Anne-Victoire : mais l'échange de la princesse ne fut fait qu'au mois de janvier 1729.

1728.

1728. Janv. 1 LE roi nomme chevaliers-commandeurs de l'ordre du saint-Esprit, messieurs les prince de Dombes & comte d'Eu, les ducs de Richelieu ambassadeur à Vienne, de saint Simon & de Giovenazzo grand écuyer de la reine d'Espagne, les maréchaux de Roquelaure, d'Alègre, & le comte de Grammont.

10. Les articles du mariage du prince des Asturies avec l'infante de Portugal sont signés à Lisbonne, & la cérémonie du mariage est célébrée le lendemain par le patriarche de cette ville, en présence du roi, de toute la famille royale de Portugal & des ambas-

sadeurs d'Espagne. Mais ce mariage, comme celui du prince du Bresil, ne fut consommé qu'au mois de janvier 1729. 1728. Janvier.

Naissance du prince de Turenne, fils du prince de Bouillon & de la princesse Marie-Charlotte Sobieska. 26.

Messieurs les prince de Dombes & comte d'Eu, le duc de saint Simon, les maréchaux de Roquelaure & d'Alègre, & le comte de Grammont, sont reçus chevaliers de l'ordre du saint-Esprit. Dans le chapitre de ce jour, sa majesté nomme chevaliers le prince de Lixin, les ducs de Grammont, de Gévres, de Béthune & d'Harcourt, le comte de Tessé & le marquis de Nangis. 2. Fév.

Le duc de Parme épouse, à Modene, par procureur, la princesse Henriette de Modene. 3.

Le roi de Dannemarck donne à la compagnie Danoise des Indes, établie depuis 1670 à Danebourg & Tranquebar, sur la côte de Coromandel, un octroi d'ampliation pour 40 années, avec permission d'augmenter le nombre & la somme des actions, & d'établir un comptoir dans la ville d'Altena sur l'Elbe, pour la facilité de l'équipement des vaisseaux, le chargement & la vente des marchandises, qui y seront franches & exemptes de tous droits & impôts; promettant de ne troubler en aucun temps, même en temps de guerre, les actionnaires & leurs vaisseaux, de quelque pays qu'ils soient, & au contraire de les favoriser & soutenir en toutes occasions. Cette augmentation de la compagnie de Copenhague, dans le moment où l'Angleterre & la Hollande faisoient les plus grands efforts pour obtenir l'extinction de la compagnie d'Ostende, révolta ces deux puissances : elles défendirent à leurs sujets de s'y intéresser ; elles firent des représentations à sa majesté Danoise. Ces réclamations décréditèrent le projet ; il tomba, 6. Fev.

1728. Février. faute de souscripteurs ; & cette compagnie, qu'on vouloit rendre générale, est restée dans les bornes d'une affaire particulière & domestique.

Mars 6. Les ministres plénipotentiaires de l'empereur, du roi, des rois d'Espagne & d'Angleterre, & des états-généraux, signent, à Madrid, un acte par lequel le roi d'Espagne se désiste de toutes les difficultés qui avoient retardé l'ouverture du congrès. En conséquence, les ordres furent donnés pour la levée du blocus de Gibraltar.

25. Le roi nomme M. de Villeneuve, lieutenant général de la senéchaussée de Marseille, son ambassadeur à la Porte.

Avril 4. Le duc de Richelieu, en qualité d'ambassadeur du roi auprès de l'empereur, avoit contribué efficacement à la pacification générale, par ses soins, ses avis & ses négociations. Le roi, pour récompenser ses services, tient extraordinairement un chapitre de l'ordre du saint-Esprit, dans lequel, après que les preuves du duc de Richelieu ont été admises, sa majesté lui accorde la permission de porter la croix & le cordon de l'ordre, jusqu'à ce qu'il vienne recevoir le colier de ses mains. Ce ministre partit de Vienne le 5 mai, après avoir pris congé de sa majesté impériale, & fut remplacé par le comte de Cambises, ci-devant ambassadeur à Turin.

11. M. de Vanhoé fait son entrée publique à Paris, & le 13 obtient sa première audience du roi.

Mai 10. Une multitude d'écrits furtifs sur les affaires qui concernent la bulle *Unigenitus* paroissant alors, & se débitant journellement ; pour en arrêter le cours, le roi donne une déclaration portant défense aux imprimeurs de rien imprimer furtivement & sans permission, notamment contre la religion, les affaires ecclésiastiques, & les bulles reçues dans le royaume, sous les peines y portées.

Le roi, dans le chapitre de l'ordre du jour de la Pentecôte, nomme commandeur le cardinal de Polignac, chargé de ses affaires à Rome, & reçoit les huit chevaliers qui avoient été nommés au dernier chapitre. 1728. 16 Mai.

M. Horace Walpol, ambassadeur du roi d'Angleterre, présente à sa majesté les sieurs Stanhope & Points, plénipotentiaires de la grande Bretagne au congrès de Soissons. 18.

Mort de M. le Blanc, secrétaire d'état de la guerre, âgé de 52 ans. Sa majesté donne cette charge à M. d'Angervilliers, intendant de Paris. 19.

Une escadre de 11 vaisseaux ou frégates, & de deux galeres, commandée par M. de Grandpré, chef d'escadre, part de Toulon pour les côtes de Barbarie. Elle arrive le 19 juillet devant Tripoli: & sur le refus fait par le gouvernement de cette ville de faire satisfaction au roi des infractions aux traités, commises par les Tripolitains, elle bombarda cette ville & en détruisit la plus grande partie. La vengeance du roi réduisit ces corsaires; ils envoyèrent, l'année suivante, une députation demander pardon & grace à sa majesté. 6 Juillet.

Décret du conseil aulique, par lequel Charles Léopold, duc de Mecklembourg est déposé, & l'administration de ses états confiée au duc Chrétien Louis son frere puîné, auquel l'empereur affecte une pension annuelle de 35000 rixdales. Cet acte d'autorité déplut à toutes les puissances intéressées au traité de Westphalie, auquel il étoit absolument contraire. Le duc Charles, soutenu de la noblesse du pays, résista quelque temps; mais, abandonné des princes de l'Empire, qui auroient dû faire leur cause de la sienne, il fut obligé de céder à la force. 7 Juin.

Ouverture du congrès de Soissons. Le cardinal de Fleury, le marquis de Fénélon & le comte de 14.

1728. Brancas-Cereſt, plénipotentiaires de France, reçurent, à la porte de la ſalle de cette ville, ceux des
Juin. autres puiſſances, &, ſans autre cérémonie, ils allèrent s'aſſeoir ſur les fauteuils qui leur étoient deſtinés autour d'une table tellement ronde, qu'il n'y avoit ni haut ni bas bout. Le conte de Sintzendorf, miniſtre de l'empereur, fit une harangue à l'aſſemblée, à laquelle le cardinal de Fleuri répondit; enſuite tous les miniſtres exhibèrent leurs pleins pouvoirs.

27. Le mariage de M. le duc avec la princeſſe Caroline de Heſſe-Rhinsfeld eſt célébré à Rottembourg. Le prince Alexandre de Heſſe-Rhinsfeld, fondé de la procuration de M. le duc, épouſe la princeſſe ſa ſœur au nom de ce prince. M. de Fortia, conſeiller d'état, en avoit été faire la demande le 27 mai.

3 Juil. Arrêt du conſeil d'état du roi, qui ordonne la ſuppreſſion d'un écrit intitulé, *Conſultation des avocats de Paris, au ſujet du jugement rendu à Embrun contre l'évêque de Sénès*, comme contenant des propoſitions oppoſées à la doctrine de l'égliſe, injurieuſes à ſon autorité, & contraires aux loix de l'état. Douze évêques de France, à la tête deſquels étoit le cardinal de Noailles, avoient écrit le 17 mars précédent une lettre au roi, dans laquelle ils ſe plaignoient du jugement du concile.

20. Le baron de Pinthenrieder, l'un des plénipotentiaires de l'empereur au congrès de Soiſſons, y meurt à l'âge de 50 ans.

28. A Verſailles la reine donne le jour à une princeſſe qui fut nommée Louiſe-Marie, & mourut le 19 juillet 1733.

Août 14. Mort de l'évêque d'Oſnabruck, Erneſt-Auguſte de Brunſwich Lunebourg, oncle du roi d'Angleterre. George II, électeur de Cologne, fut élu en ſa place le 4 novembre.

Le roi, attentif à soutenir la dignité de sa couronne & le respect dû à ses ministres, ayant fait demander au roi de Suède satisfaction d'une insulte faite publiquement à Stockholm, à l'abbé Guyon, chargé des affaires de sa majesté avant l'arrivée du comte de Castéja; le nommé Laurent, qui en étoit le principal coupable, est condamné à mort par le conseil de justice de la cour de Suède. 1728. Août. 16.

Guillaume Ernest, duc de Saxe Weymar, meurt à Munich âgé de 66 ans. 19.

Le roi donne audience à M. Schettard, plénipotentiaire du roi de Dannemarck au congrès de Soissons. Ce ministre étoit chargé de déférer au jugement du congrès l'affaire concernant la compagnie d'Altena, établie depuis peu dans cette ville par sa majesté Danoise pour le commerce des Indes orientales. Le roi de Dannemarck prétendoit qu'il n'avoit fait que transférer à Altena la compagnie de Copenhague, & qu'il avoit été en droit de le faire : les Anglois & les Hollandois la regardoient comme un établissement nouveau qui préjudicioit à leurs compagnies des Indes. 24.

La reine de Sardaigne, Anne-Marie, fille de Philippe, premier duc d'Orléans, frère de Louis XIV, aïeule du roi, meurt à Turin, âgée de 59 ans. Sa majesté en prit le deuil le 19 septembre, & reçut les complimens de condoléance de toute sa cour; & le 25 novembre, à son retour de Fontainebleau, ceux des cours supérieures de Paris. Le 5 décembre, il fut célébré à Notre-Dame, pour cette princesse, un service solemnel auquel les princes, le chancelier, le conseil, & toutes les cours assistèrent. 26.

Le marquis de Plélo est nommé ministre plénipotentiaire de France auprès du roi de Dannemarck. 5 Sept.

On commence les travaux du canal de Picardie. Le marquis de Maulévrier, colonel du régiment de Pi- 20.

1728. cardie, à la tête de son régiment, donna le premier coup de pioche.

Août. 26. Le prince de Bouillon prête serment entre les mains du roi pour la charge de grand chambellan de France, dont le duc de Bouillon son père s'étoit démis en sa faveur avec la permission de sa majesté, & pour le gouvernement de la haute & basse Auvergne.

Oct. 1. Mandement de M. le cardinal de Noailles qui ordonne des prieres publiques dans tout le diocèse de Paris, pour obtenir un dauphin. La reine vint elle-même le 4 à Paris faire sa priere à Notre-Dame & à sainte Geneviève, & s'unir aux vœux & aux prieres du peuple.

10. On sentit à Pékin un tremblement de terre qui dura quatre jours, & détruisit plusieurs temples, bâtimens publics & maisons, sous les ruines desquelles il périt un grand nombre d'hommes.

11. Le cardinal de Noailles, par un mandement, accepte la constitution *Unigenitus*, condamne le livre des réflexions morales, & les cent-une propositions qui en ont été extraites, révoque son instruction pastorale du 14 janvier 1719, & tout ce qui a été publié en son nom de contraire à la présente acceptation. Cette rétractation du cardinal de Noailles, que la cour de Rome & le ministère de France négocioient depuis long-temps, ne fut pas applaudie universellement par le clergé du royaume. Tous les appellans, & ceux qui l'étoient dans le cœur, la désapprouvèrent & en furent consternés. Le cardinal de Noailles, respectable par sa place, par sa naissance, par son âge; estimable par son mérite, par la droiture de ses intentions, par la pureté de ses mœurs, étoit leur principal appui. Les acceptans au contraire en triomphèrent. La Sorbonne, qui avoit exclus de son corps tous les anticonstitutionnaires, députa le

25 au cardinal pour le féliciter. Le pape, dans le premier transport de sa joie, fit part de cet événement au sacré collége, ordonna des actions de grace, fit exposer le saint Sacrement dans toutes les églises dédiées à la Vierge, ouvrit les trésors de l'église, & accorda des indulgences. 1728. Octob.

Le roi donne audience aux envoyés de Tunis, & reçoit leurs satisfactions & leurs excuses sur les infractions par eux faites aux traités qu'ils avoient avec sa majesté ; & ils lui donnent parole, au nom de leur république, qu'ils ne feront jamais rien qui puisse lui déplaire. 14.

A Copenhague, 3500 maisons furent consumées par un incendie terrible. 20.

Le roi est attaqué de la petite vérole, mais sans accident & sans fiévre ; on ne lui fit aucun remede ; il fut rétabli en peu de jours & se montra bientôt, sans qu'elle eût laissé sur son visage aucune impression. Tout le royaume fut transporté de joie de n'avoir plus à craindre pour une tête si chère cette maladie si redoutée, & bien plus dangereuse dans les cours & dans les villes que dans les campagnes. 26.

M. de Chásot, premier président du parlement de Metz, étant mort, le roi nomme à cette place M. de Montholon qui étoit premier président du parlement de Pau. Il est remplacé à Pau par M. Gaubert de Courbons, conseiller au parlement de Provence. 27.

Mort de M. d'Armenonville, ci-devant garde des sceaux de France, & secrétaire d'état.

1729.

Le cardinal de Polignac, nommé commandeur au dernier chapitre de l'ordre du saint-Esprit, est admis dans celui du premier jour de l'année. Le duc de Richelieu y est reçu ; & il y est arrêté que le sieur 1729. 1. Janv.

1729. Janvier. Chevard, huissier des ordres, ira porter au roi d'Espagne les pouvoirs nécessaires pour recevoir chevaliers le prince des Asturies, l'infant D. Carlos, le duc d'Ossone, le marquis de Santa-Cruz, le comte de saint Istevan, & les ducs del Arco & del Giovenazzo : en conséquence, la cérémonie fut faite à Madrid le 24 avril.

5. Sa majesté nomme le comte d'Avéjan capitaine lieutenant de la première compagnie des mousquetaires, à la place du feu comte d'Artagnan.

19. Janv. L'infante de Portugal devenue princesse des Asturies, & l'infante d'Espagne devenue princesse du Brésil, sont échangées sur les frontières des deux royaumes. Les rois & reines d'Espagne & de Portugal s'étoient rendus en personne au bâtiment construit pour cet échange sur la rivière de Caya, entre Badajos & Elvas; les deux cours s'y virent trois jours de suite.

Le même jour, en Angleterre, le prince Fréderic de Brunswich-Lunebourg, duc de Cornwailles, fils du roi, fut créé prince de Galles & comte de Chester.

23. Le duc de Chaulnes s'étant démis de la charge de capitaine lieutenant des chevaux-légers de la garde, le roi en donne l'agrément au duc de Pequigny son fils.

27. Mort de l'électeur de Maïence, Lothaire-François de Schonborn, âgé de soixante-onze ans. François-Louis de Neubourg, archevêque de Trèves, fut élu en sa place : & le 2 mai, François de Schonborn fut élu électeur de Trèves.

Mars. Le cardinal de Gèvres s'étant démis de l'archevêché de Bourges, le roi y nomme l'abbé de la Rochefoucault, vicaire général de l'archevêché de Rouen. Il fut sacré le 7 août. L'abbé de Luynes grand vicaire de Meaux, est aussi nommé à l'évêché de Bayeux,

vacant par le décès de M. de Lorraine d'Armagnac. 1729.

Mars.

Mort de Léopold-Charles duc de Lorraine. François-Etienne son fils lui succède. 27.

Le cardinal de Noailles ayant enfin obtenu du pape la permission de donner à son diocèse le jubilé de l'année sainte qui lui avoit été refusé jusqu'à ce moment, il fut ouvert à Paris le premier avril pour deux mois. 1 Avril.

Le roi nomme le comte de Montboissier capitaine lieutenant des mousquetaires noirs, à la place du feu comte de Canillac. 19.

Le cardinal de Noailles meurt à Paris, âgé de soixante-dix-huit ans. Le roi donne l'archevêché de Paris à M. de Vintimilles, archevêque d'Aix. 4 Mai.

Le roi de Suède écrit au roi de Pologne une lettre en forme de déclaration publique, que la paix est rétablie entr'eux. 9.

Le roi de Pologne répond à cette lettre, par une autre du deux juin dans la même forme, qu'il accepte la paix, qui, par le fait, existoit réellement entr'eux depuis longtemps : & que cette déclaration de paix réciproque aura la même force que le traité le plus formel.

Le cardinal de Fleury est élu proviseur de la maison de sorbonne, au lieu du cardinal de Noailles. 28.

La nuit du 22 au 23 juin, on sentit à Florence un tremblement de terre si violent, que plusieurs maisons en furent abbattues. 22 Juin.

Le président Turgot est élu prévôt des marchands de la ville de Paris, & prête serment le 17 entre les mains du roi. 14 Juil.

Les entreprises du pape Grégoire VII, ses prétentions sur l'autorité temporelle des princes, ses démêlés avec l'empereur Henry IV, l'abus qu'il avoit fait de son autorité en l'excommuniant, les

1729. Juillet. troubles funestes & les guerres cruelles qu'il avoit occasionnés en le déposant, n'ayant point empêché Grégoire XIII, en 1584, de placer ce pontife dans le martyrologe Romain; Paul V, de faire dresser, en 1609, un office en son honneur; Alexandre VII, d'introduire cet office ou légende dans toutes les basiliques de Rome; Clément XI, de l'accorder à l'ordre de Cîteaux & aux bénédictins; enfin Benoit XIII, de le rendre général dans toute la chrétienté, par un décret du 27 septembre 1728: la légende de Grégoire VII parut en France imprimée, dans le mois

20. de juillet. Mais le parlement de Paris, sur les conclusions des gens du roi, en ordonna la suppression; avec défenses à tous ecclésiastiques d'en faire aucun usage, sous peine de saisie de leur temporel. Les parlemens de Bretagne, de Metz, de Bourdeaux, rendirent de pareils arrêts dans leur ressort. La puissance ecclésiastique se joignit à la séculière. Plusieurs évêques donnèrent des mandemens pour défendre aux ecclésiastiques de leurs diocèses de réciter cet office; spécialement les évêques d'Auxerre, de Montpellier, de Metz, de Troyes, de Verdun, de Castres, &c. Le pape Benoît XIII, malgré sa douceur & sa modération, fut sensible à une réclamation si générale. Le 17 septembre, il fit publier un bref qui condamnoit le mandement de l'évêque d'Auxerre, défendoit de le lire & de le garder, sous peine d'excommunication. Le bref du pape contre le mandement de l'évêque d'Auxerre fut dénoncé au parlement le premier décembre. Mais le gouvernement, par déférence & par égard pour le pontife, suspendit le zèle & l'activité de cette cour. Peu de jours après, parut un autre bref, qui cassoit & annulloit tous actes de justice & arrêts des parlemens contre la légende. Alors il ne fut plus possible de garder le silence. Le procureur général s'éleva contre cette entreprise

de la cour de Rome ; interjetta appel comme d'abus de tous les brefs qui avoient paru à cette occasion ; & obtint, le 23 février 1730, arrêt du parlement qui les déclara abusifs & en ordonna la suppression. 1729. Juillet.

Un incendie très-violent consume à Constantinople douze mille maisons ; sept mille personnes y périrent par le feu ou sous les ruines. 27.

Le roi donne audience aux envoyés de la république de Tripoli ; & reçoit avec bonté les excuses qu'ils venoient lui faire de ce qui avoit pu lui déplaire dans leur conduite. 28 Août.

Le maréchal d'Estrées, vice-amiral de France, prête serment & prend séance au parlement en qualité de duc & pair de France. 29.

Naissance de M. le dauphin, que la reine met heureusement au monde à trois heures quarante minutes du matin. Cet événement desiré répandit dans tous les cœurs une joie inexprimable, & qui ne se borna pas dans le cercle de la maison royale, ni dans l'enceinte de la France. Il assuroit le repos de l'Europe. Elle affecta tous les peuples qui l'habitent, tous les princes qui y dominent. Les états généraux firent présent d'une médaille d'or de cent ducats au courier que M. de Vanhoé, leur ambassadeur, envoya à la Haye. La satisfaction fut aussi sincère chez les étrangers, qu'elle fut tendre, vive & presque immodérée parmi les François, accoutumés à regarder leurs rois comme leurs pères, & à les aimer comme des enfans. 4. Sept.

Le 7, il fut chanté un *Te Deum* solemnel dans l'église de Notre-Dame de Paris, où le roi, tous les princes, le chancelier, le clergé, les cours supérieures, le corps-de-ville assistèrent. De Notre-Dame, sa majesté se rendit à l'hôtel-de-ville, où, après avoir vu le feu d'artifice qui étoit préparé, elle sou-

1729. Septem. pa avec les ducs d'Orléans, de Bourbon, le comte de Clermont, le prince de Conti, le prince de Dombes, le comte d'Eu, & le comte de Toulouſe; & avec les ſeigneurs nommés à cet effet, qui étoient les ducs de la Rochefoucault, de Grammont, de ſaint Aignan, de Pequigny, les marquis de Villars & d'Alincourt, les comtes de Bavière & de la Rochefoucault, les ducs de Charoſt & de Tallard, le comte de Grammont, le prince de Tonnai-Charente, le marquis de Maillebois, les ducs de Mortemar & de Rets, le marquis de Courtenvaux, le prince de Bouillon, les ducs d'Olonne, de Béthune, de Noailles, de Luxembourg & de Richelieu. Le prévôt des marchands ſervit le roi; & les officiers de la ville ſervoient les princes. Sa majeſté, en retournant à Verſailles, trouva toute la ville illuminée, & fut témoin des tranſports de joie de ſon peuple, le plus agréable de tous les ſpectacles pour un bon prince.

Le roi reçut le 10 les complimens des cours ſupérieures de Paris.

La reine vint à Paris, remercier Dieu dans l'égliſe de Notre-Dame, auſſi-tôt qu'elle fut rétablie, le 7 novembre.

6. La ducheſſe de Tallard préte ſerment de fidélité entre les mains du roi pour la charge de gouvernante des enfans de France, dont ſa majeſté lui avoit accordé la ſurvivance. La princeſſe de Montauban lui ſuccède dans la place de dame du palais de la reine.

27. Les prêtres de la miſſion ayant obtenu une bulle de béatification en faveur de Vincent de Paule, leur fondateur, en célèbrent la fête avec ſolemnité. Mais cette bulle ayant paru depuis, & étant devenue publique quelques années après, a été ſupprimée par arrêt du parlement.

29. Le comte d'Albert prend poſſeſſion de la principauté de Grimberghen, en faveur de laquelle l'em-

pereur lui avoit accordé, par un diplôme, les titres, 1729.
droits & prérogatives de prince.

La comteſſe de Mailly obtient la place de dame Oct. 15.
du palais, vacante par la mort de la marquiſe de Neſle
ſa mère.

Cent docteurs appellans ſont exclus de la ſorbon- 24.
ne; & le ſurplus des docteurs reçoit la conſtitution,
& déclare qu'elle a été reçue par la ſorbonne dès le
5 mars 1714.

Cet acte fut ſuivi, le 15 décembre, d'un décret de la faculté, portant défenſe au ſyndic d'admettre à la thèſe de réſompte aucun docteur, les bacheliers à la licence, ni même aucun candidat au premier cours, qu'après la ſignature d'un formulaire apposé au bas du décret, & l'acceptation de la conſtitution *Unigenitus*. Par ce décret, la faculté accordoit aux docteurs exclus demeurant à Paris, ou dans la banlieue, deux mois de délai pour ſe ſoumettre & juſtifier à la faculté de leur ſincère obéiſſance; & quatre mois à ceux qui demeuroient hors de Paris & de la banlieue: paſſé lequel temps, elle les déclaroit exclus pour toujours.

Les cent docteurs exclus de la faculté appellèrent comme d'abus de ce décret, & ſe pourvurent au parlement. Mais le miniſtère ſuſpendit le jugement de cette cour, qui n'a prononcé ſur ce décret que le 18 mai 1756; non en conſéquence de l'appel des cent docteurs ou de quelques docteurs particuliers, mais d'office & de ſon propre mouvement.

M. Canale, chevalier de l'étole d'or, ambaſſa- 18.
deur de Veniſe, reçoit du roi ſon audience de congé.

Les conférences de Soiſſons ne produiſant aucun effet, & l'empereur ne pouvant ſe déterminer à abandonner entièrement ſa compagnie d'Oſtende, ni à aſſurer d'une manière irrévocable les droits de l'Eſpagne ſur les états de Toſcane, Parme & Plaiſance,

1729. Octobr. qui étoient les deux points de réunion ; le ministère de France, qui avoit commencé le grand œuvre de la pacification générale, pour forcer l'Empereur à exécuter ses promesses, fit sentir à la cour d'Espagne que les délais de l'empereur étoient de véritables refus de la justice qu'elle lui demandoit : & que le plus sûr moyen qu'elle eût de l'obtenir, étoit de se détacher de l'alliance de la cour de Vienne, & de se réunir à la France & à l'Angleterre. En conséquence,

Nov. 9. le traité de Séville est signé par les ministres de France, d'Angleterre & d'Espagne. Par ce traité, tous les articles de la quadruple alliance sont confirmés & renouvellés, & particuliérement ceux qui accordent à l'infant d'Espagne la succession éventuelle des duchés de Toscane & de Parme. Et il est règlé que, pour affermir les droits de D. Carlos, le roi d'Espagne y fera passer six mille hommes de ses troupes, au lieu des Suisses qui avoient été stipulés par la quadruple alliance, comme troupes neutres : que les rois de France & d'Angleterre agiront de concert, pour assurer la possession de l'infant : & au surplus, les contractans se garantissent réciproquement leurs royaumes, états & domaines dans toutes les parties du monde, avec leurs droits respectifs de commerce ; ce qui emportoit la suppression de la compagnie d'Ostende. Et ils stipuloient les secours réciproques qu'ils se donneroient, si les circonstances engageoient dans une nouvelle guerre.

21. Les Etats généraux, intéressés à l'extinction de la compagnie d'Ostende, accèdent à ce traité.

Déc. 3. En Perse, le Schah Thamas, aidé de son général Nadir Couli-kan, après avoir battu en rase campagne l'usurpateur Asraff, rentre dans la ville d'Ispahan, capitale de ses états, que son ennemi avoit abandonnée deux jours auparavant. Ainsi l'autorité légitime fut rétablie après une usurpation de sept

années ; le Schah Hussein, père de Thamas, ayant été forcé de se rendre avec sa capitale le 23 novembre 1722 à Myr Maghud, père d'Asraff. 1729. Décem.

Le czar Pierre second déclare son mariage avec la princesse Catherine Alexiwna, fille du knée Olgorucki son premier ministre : il fut fiancé avec cette princesse le lendemain. Mais ce mariage ne réussit pas mieux que le premier. 10.

M. de Vintimilles, archevêque de Paris prête serment, & prend séance au parlement, en qualité de duc de saint Cloud & de pair de France. 19.

1730.

MESSIEURS d'Angervilliers, secrétaire d'état de la guerre, & le Pelletier Desforts, controlleur général des finances que le roi avoit nommés ministres d'état, prennent place au conseil. 1730. 1. Janv.

Le maréchal d'Uxelles demande & obtient la permission de se retirer du conseil : il étoit âgé de 79 ans, & mourut le 10 mars suivant.

Le roi nomme à l'évêché de Mirepoix le père Boyer, religieux de l'ordre des théatins.

Le czar Pierre second meurt à Moskow de la petite vérole, à l'âge de 15 ans. La princesse Anne Ianowna sa grande tante, duchesse douairière de Curlande, lui succède : Elle étoit à Mittau dans ce duché, lorsqu'elle fut proclamée impératrice de Russie. Le prince d'Olgorucki, premier ministre du feu czar, s'y rendit pour lui annoncer cette nouvelle, & lui fit signer un acte qui restreignoit l'autorité souveraine, & donnoit à cet état une forme républiquaine : mais la princesse, peu de temps après son arrivée à Moskow, fit casser cet acte & exila d'Olgorucki, qui en étoit le principal auteur. Elle fut couronnée le 9 juin. 30.

1730. Fév. 1. Le duc de Lorraine, arrivé à Paris le 29 janvier, prête foi & hommage entre les mains du roi, pour le duché de Bar, & tous les domaines qu'il possède mouvans de la couronne. Le feu duc de Lorraine son père avoit rendu le même devoir au feu roi le 25 novembre 1699.

21. Mort du pape Benoît XIII Pierre-François Ursini, âgé de 80 ans. Le cardinal Corsini, d'une ancienne maison de Florence, fut élu en sa place le 12 juillet, & prit le nom de Clément XII. M. Massei, nonce en France, fit part au roi de cette exaltation le 28 du même mois.

23. Le parlement de Paris reçoit le procureur général du roi appellant comme d'abus de quatre brefs du pape Benoît XIII, portant condamnation des mandemens des évêques qui avoient censuré la légende de Grégoire VII, & même des arrêts des parlemens de France qui en avoient ordonné la suppression; & déclare que ces brefs sont abusifs & contraires aux libertés de l'église Gallicane.

Mars 17. Le roi donne à M. Orry, intendant de Lille, la place de controlleur général des finances, vacante par la retraite de M. le Pelletier Desforts.

20. Le théâtre François perd la plus célèbre actrice qu'il eût, en la personne de la demoiselle le Couvreur, qui meurt à Paris le 20 mars.

23. Mort de Charles, landgrave de Hesse-cassel, père du roi de Suède : son fils ainé lui succède.

Avril 3. Le roi tient au parlement son lit de justice, & y fait enregistrer, en sa présence, une déclaration dattée du 24 mars, pour l'exécution de la constitution *Unigenitus* & des autres bulles des papes contre le jansénisme.

9. Le roi donne le gouvernement d'Alsace au maréchal du Bourg, & celui de Strasbourg au maréchal de Barwick.

Le roi donne à M. Mocénigo, ambassadeur de Venise, successeur de M. Canale, sa premiere audience. 1730. 11 Avr.

L'abbé de Saleon, vicaire général de l'évêché de Senès, pendant la suspense de l'évêque, est sacré évêque d'Agen. 16.

Ce fut dans ce même mois que les Corses commencèrent à se révolter contre les Génois leurs souverains. Ils prirent les armes sous prétexte de la pesanteur des taxes & des impôts qu'on leur faisoit payer, demandant qu'on rétablît le gouvernement sur l'ancien pied, que les charges & les emplois fussent donnés à des Corses, & qu'il leur fût permis de faire du sel.

Le roi connoissant l'importance des services des officiers de ses troupes, & voulant que les récompenses qu'il leur donne soient payées exactement, accorde, par un édit, à l'ordre militaire de saint Louis, 30000 livres de rentes sur le trésor royal, en augmentation de dot & de fondation, pour suppléer au paiement des pensions des chevaliers de cet ordre. Mai.

Mort du prince de Courtenay, le dernier de cette maison. 7.

Mort d'Emmanuel-Théodose de la Tour-d'Auvergne, duc de Bouillon, grand chambellan de France: M. le prince de Bouillon son fils lui succéde. 17.

Le Roi établit le conseil royal de commerce, pour être tenu tous les quinze jours en présence de sa majesté, qui vouloit veiller elle-même à cette importante partie du gouvernement. 23.

Ouverture de l'assemblée du clergé. Elle donne au roi un don gratuit de 4000000, & termine ses séances le 7 septembre. 5 Juin.

Le duc de Cumberland est reçu à Windsor chevalier de la jarretière. 29.

1730. Juin. Quoique, par le traité de la quadruple alliance, l'empereur eût conſenti, en faveur des infans d'Eſpagne, la ſucceſſion éventuelle des duchés de Toſcane & de Parme, qu'il en eût délivré à Cambray les actes d'inveſtiture en faveur de l'infant D. Carlos, & qu'il les eût confirmés en 1725 par le traité de Vienne; il ſe voyoit, avec regret, au moment d'être contraint par les alliés de Séville d'exécuter tant de paroles : c'eſt pourquoi il fit paſſer en Italie au mois de juin des troupes dont il donna le commandement à ſes plus habiles généraux, ſous prétexte de l'inquiétude que lui donnoient, pour ſes autres états, les 6000 Eſpagnols qui devoient y paſſer, en vertu du traité de Séville, au lieu de 6000 Suiſſes qu'il avoit accordés par les traités faits avec lui. Ce mouvement des troupes Impériales empêcha en effet cette année le paſſage des Eſpagnols.

Juil. 12. Madame de Brunſwich, ducheſſe douairière d'Hanovre, meurt ſubitement à Aſnières près Paris. M. Quoique cette princeſſe fût morte en France, M. de Walpol, ambaſſadeur d'Angleterre, notifia cette mort au roi le 5 ſeptembre.

18. Mort du maréchal de Villeroy, qui avoit été gouverneur de ſa majeſté. Le duc de Charoſt, qui avoit été auſſi quelques mois gouverneur du roi à la fin de la régence, lui ſuccéda dans la place de chef du conſeil royal des finances.

Il y eut cette année trois camps de paix tous compoſés de cavalerie. Ils furent ouverts dans le mois de juillet; un ſur la Sambre, commandé par le prince de Tingri; un ſur la Meuſe, par le comte de Belle-Iſle; & le troiſième ſur la Saone, aux ordres du duc de Lévy. Le duc de Lorraine alla avec toute ſa cour voir celui de la Meuſe. Le comte de Belle-Iſle l'y reçut en ſouverain, & d'une manière digne de celui qu'il repréſentoit.

Le roi de Pologne en avoit tenu un le mois précédent à Mulbergen en Saxe, qui avoit été commandé par le prince royal de Saxe. Le roi de Prusse & un grand nombre de princes Allemands s'y trouvérent : ce fut plutôt une fête militaire qu'un exercice utile pour les troupes. 1730. Juillet.

Naissance de M. le duc d'Anjou, dont la reine accouche heureusement le 30 juillet. Cette seconde faveur du ciel, qui assuroit d'autant plus la succession de la couronne dans la maison royale, causa autant de joie en France, qu'elle donna de tranquillité sur cet objet à tous les princes de l'Europe. Le roi assista au *Te Deum* solemnel qui fut chanté à Notre-Dame le 2 septembre, en action de grace de cet heureux événement : & la reine vint elle-même dans cette cathédrale, le 6 novembre, remercier Dieu de ses bienfaits. 30.

Depuis l'année 1728, il couroit, de la part des appellans, un ouvrage hebdomadaire écrit avec autant d'esprit & de délicatesse, que d'amertume, d'ironie & de critique contre les acceptans, sous le titre de *nouvelles ecclésiastiques*. On n'avoit pu jusqu'à ce moment en découvrir ni l'auteur ni l'imprimeur : enfin, M. Héraut lieutenant de police avoit fait tant de recherches, qu'un de ceux qui l'imprimoient fut connu, & condamné au carcan & au bannissement, avec trois de ses compagnons. Août.

Le roi pose, à Compiègne, la première pierre d'un pont sur la rivière d'Oise. 13.

Victor-Amédée II, roi de Sardaigne, abdique la couronne en faveur du prince de Piémond, son fils, qui lui succède : il prend le nom de comte de Tende, se retire le 4 au château de Chambery, & épouse peu après la comtesse de saint Sebastien qu'il aimoit. 2 Sept.

Le comte Maffei notifie au roi cette abdication, & l'avénement de Charles-Emmanuel au trône. 7.

1730. Sept. 13. Le roi de Prusse fait arrêter & constituer prisonnier le prince Charles-Frederic son fils aîné, aujourd'hui sur le trône, pour avoir voulu sortir des états paternels sans permission. Un seigneur que le jeune prince avoit mis dans sa confidence, & qui avoit consenti de l'accompagner, est puni de mort.

19. M. de Walpol, ambassadeur extraordinaire du roi d'Angleterre, présente à sa majesté Milord Waldegrave, arrivé pour le remplacer dans ce ministère.

21. L'abbé Lanti présente au roi, de la part du pape, les langes bénits pour M. le duc d'Anjou.

Octobre. M. de Rottembourg est nommé ambassadeur extraordinaire auprès du roi d'Espagne.

2. Le grand seigneur Achmet III est déposé à Constantinople dans une révolte, & sultan Mahmoud son neveu est élevé sur le trône à sa place. Un homme de la lie du peuple, sans richesses, sans amis, excite cette révolution en haine du grand visir Cuproli, qui y perdit la vie.

12. Le roi de Dannemarck, Frédéric IV, âgé de 58 ans, meurt à Copenhague ; le prince royal son fils lui succède sous le nom de Christian VI. L'ambassadeur de Dannemarck en fait part au roi le 12 novembre.

30. Le duc de Chatelleraut épouse à Chambord, en présence du roi & de la reine de Pologne, Mademoiselle de Jablonouski palatine de Russie.

Arrêt du conseil d'état du roi, qui ordonne la suppression d'un mémoire signé de quarante avocats du parlement, composé pour la défense du sieur Couet, curé d'Olivet, diocèse d'Orléans, appellant comme d'abus des ordonnances de l'évêque d'Orléans. Il avoit échappé dans ce mémoire quelques propositions trop fortes, & qui, en relevant l'autorité des parlemens, paroissoient affoiblir celle du roi. Comme l'ordre entier des avocats fait profession de la sou-

mission la plus sincère à l'autorité royale, ceux qui avoient signé le mémoire furent aussi affligés qu'étonnés que leur fidélité pût être suspecte. Ils signèrent une déclaration dans laquelle ils exposoient les sentimens de respect & de soumission dont ils étoient pénétrés pour l'autorité du roi, & protestoient contre toutes les interprétations contraires qu'on pouvoit donner aux propositions contenues dans le mémoire. Cette déclaration des avocats fut insérée dans un arrêt du conseil du 25 novembre ; qui fut publié pour leur justification. 1730. Octob.

Le roi nomme le duc de S. Aignan son ambassadeur à Rome, au lieu du cardinal de Polignac. Novem.

Sa majesté donne au marquis de Castelar, ambassadeur d'Espagne, sa première audience. 29.

M. Chirac est nommé médecin du roi à la place de feu M. Dodart; il prête serment de fidélité le 4. 1 Déc.

Entrée publique à Paris de M. Mocénigo, ambassadeur de Venise. 3.

M. le duc d'Orleans donne sa démission de la charge de colonel général de l'infanterie Françoise, & le roi la supprime. Elle avoit été de même supprimée en 1639, après la mort du duc d'Epernon, qui l'avoit possédée long-tems; mais elle avoit été rétablie en 1721 pour M. le duc d'Orléans, alors duc de Chartres.

M. de Chavigni, archevêque de Sens, étant mort, le roi nomme à cet archevêché l'abbé Languet, évêque de Soissons.

1731.

Le roi nomme, dans le chapitre de l'ordre du saint-Esprit, les ducs de Duras, de Lévy ; le prince de Tingry, le comte de Broglie ambassadeur en Angleterre, le comte de Chatillon, le marquis de Béringhen, le comte de Rottembourg, & le marquis de la Fare, pour être chevaliers commandeurs. 1731. 1 Janv.

1731. 9. Janv. Le premier président Portail présente au roi les remontrances du parlement de Paris, sur les défenses qui lui avoient été faites de délibérer sur la déclaration du 24 mars concernant la constitution *Unigenitus*, & sur les évocations fréquentes qui se font au conseil des affaires de la compétence du parlement. Le roi, y ayant égard, envoie aux évêques de France, le 22 juillet, une lettre circulaire, par laquelle il les exhorte à ne point donner à la bulle la dénomination de règle de foi ; mais seulement celle de jugement de l'église universel en matière de doctrine, & à ne point interroger les laïcs sur cette matière.

10. Mort du duc de Parme, Antoine Farnèse, sans postérité. Elle donne enfin ouverture au droit de succession éventuelle accordé à l'infant D. Carlos par la quadruple alliance, assuré depuis par les traités de Vienne, d'Hanovre, de Séville, & confirmé par le testament du duc. Cependant la duchesse douairière croit, ou feint de croire qu'elle est grosse, pour obliger l'empereur, & retarder la prise de possession des duchés par l'Espagne. Les Impériaux entrent dans la ville de Parme, s'emparent des portes du château, & des postes les plus importans ; en déclarant à la verité qu'ils ne se mêleront point de l'administration des affaires civiles, & que l'empereur remettra les états au prince ou à la princesse qui naitra, & à leur défaut à l'infant D. Carlos, auquel il donnera l'investiture, quand il le pourra faire sans injustice.

Le roi d'Espagne, fatigué des délais de l'empereur, qui ne pouvoit se déterminer à consentir à l'exécution de l'article IX du traité de Séville ; & en consequence à l'introduction des six mille Espagnols dans les duchés de Toscane & de Parme, par la crainte qu'il avoit pour le reste de ses états en Italie, si les Espagnols y mettoient le pied, fait faire par le marquis

quis de Castelar, son ambassadeur en France, une sommation aux cours de France, d'Angleterre & aux Etats généraux, de se joindre à lui pour y forcer celle de Vienne; avec déclaration qu'attendu l'inexécution des traités, il se retire de toute négociation, déterminé à se servir de tous les moyens qui pourront lui procurer la justice qu'il réclame. Le roi, en conséquence, donne ordre au marquis de Fénélon son ambassadeur en Hollande, de concerter, avec les Etats généraux, les mesures convenables pour réunir leurs efforts, & les rendre efficaces. Le roi d'Angleterre, de sa part, agit auprès de l'empereur, lui fait sentir la suite de ces mouvemens; enfin, le 16 mars, lui fait signer à Vienne un traité par lequel sa majesté impériale consent à annuller & casser l'octroi accordé à la compagnie d'Ostende; que tous les arrangemens pris à Séville pour la succession des duchés de Toscane, Parme & Plaisance, soient exécutés, & que les six mille Espagnols soient introduits en Italie. Mais le roi d'Angleterre lui garantit tous ses états contre tous ses ennemis à l'exception du Turc, & l'ordre de succession établi par la pragmatique sanction, clause si sensible alors à la cour de Vienne, qu'elle y sacrifioit tout autre intérêt. — 1731. Janvier.

L'Espagne accède à ce traité, & renouvelle avec l'empereur & le roi d'Angleterre, les conventions faites par la quadruple alliance, & les traités conclus à Vienne & à Séville. — 22 Juil.

Le grand duc, Jean Gaston, y donne son consentement par un acte signé à Vienne. — 21 Sept.

La duchesse douairière de Parme déclare qu'elle n'est pas enceinte, & que les symptômes de sa grossesse se sont démentis: en conséquence, les Impériaux prennent possession des deux duchés de Parme & Plaisance au nom de l'infant D. Carlos, & font enlever quelques actes de prise de possession que le — 11 Oct.

1731. Juillet. pape avoit fait afficher en ſon nom, ſa ſainteté prétendant que ces états étoient des fiefs relevant du ſaint ſiége.

Oct. 17. No. 10. Six mille Eſpagnols s'embarquent à Barcelone ſur une flotte Angloiſe, & débarquent à Livourne; l'infant les ſuit de près, & s'y rend le 27 décembre, après avoir traverſé les provinces méridionales de la France, où le roi lui avoit fait rendre tous les honneurs poſſibles. Ainſi fut exécutée l'introduction de D. Carlos en Italie, après treize années de délais & de négociations.

Affaires générales Fevr. 4. A Bruxelles, l'ancien palais des ducs de Bourgogne, où demeuroit actuellement l'archiducheſſe gouvernante des Pays-bas pour l'empereur, eſt entièrement détruit par un incendie.

5. Déclaration du roi ſur les cas prévôtaux, qui règle la compétence des prévôts des maréchaux.

9. Arrêt du parlement de Paris, qui condamne cinq feuilles des *nouvelles eccléſiaſtiques* à être lacérées & brûlées par la main du bourreau.

Mars 9. Ordonnance du roi ſur les donations: loi d'autant plus ſage, qu'elle étoit néceſſaire pour réprimer les abus qui ſe commettoient, prévenir les ſurpriſes, & aſſurer la légitimité des donations véritables.

10. Les diſputes ſur la nature, l'étendue & les bornes de l'autorité eccléſiaſtique, & de la puiſſance ſéculière, s'étant renouvellées, non-ſeulement dans pluſieurs écrits, mais encore dans des thèſes & des aſſemblées générales & particulières; le Roi, par un arrêt du conſeil d'état, impoſe ſur cette matière un ſilence général & abſolu; le confirme par un autre arrêt du 5 ſeptembre, & en ordonne l'exécution; en conſéquence, fait ſupprimer, dans le cours de cette année, pluſieurs écrits & mandemens d'évêques qui étoient en contravention à ce règlement.

Le parlement de Paris, de ſa part, pour empêcher la cour de Rome d'étendre ſon autorité ſur la police du royaume, ordonne la ſuppreſſion des deux décrets du pape, dont l'un condamnoit un mandement de l'évêque de Montpellier; & l'autre, un livre intitulé *la vie de M. Pâris diacre.* 1731. 18 Mars.

Tremblement de terre conſidérable en Italie, qui renverſe la ville de Foggia. 20.

Mort du duc de Wolfembutel, Auguſte-Guillaume de Brunſwich, ſans enfans: le duc Louis-Rodolphe de Brunſwich-Blankemberg, père de l'impératrice, lui ſuccède. 23.

Le roi nomme M. de Leſſeville, intendant de Pau, à l'intendance de Soiſſons; à celle de Pau, M. de Pomereu, intendant de Tours; à cette dernière, M. de la Galaiſière, maître des requêtes.

La France étant affligée d'une ſéchereſſe trop longue, qui faiſoit craindre pour les biens de la terre, le parlement de Paris rend un arrêt, par lequel il ordonne que la châſſe de ſainte Géneviève ſera découverte, pour obtenir de la pluie par l'interceſſion de cette ſainte. 24. Avril.

Le marquis d'Antin prête ſerment entre les mains du roi pour la charge de vice-amiral du Ponent, dont ſa majeſté lui a donné l'agrément ſur la démiſſion du maréchal d'Eſtrées. Il part le 6 mai pour s'embarquer à Toulon ſur une eſcadre commandée par M. Duguaytrouin, & deſtinée pour les côtes de Barbarie & les échelles du Levant. 29.

Le duc d'Aiguillon prend ſéance au parlement en qualité de duc & pair de France. 28 Mai.

Le roi nomme l'abbé Alary, de l'académie Françoiſe, inſtituteur des enfans de France.

Edit de réunion des villes de Montferrand & de Clermont en une ſeule ſous le nom de Clermont-Ferrand, pour être régie par les mêmes juges, & jouir des mêmes droits & privilèges.

1731. Mort du ſieur de Vauban célèbre ingénieur, neveu du maréchal de France de ce nom.

Juin 6. Le roi & la reine de Dannemarck ſe font ſacrer à Frédéricſbourg, par l'évêque de Copenhague.

Brouillerie entre le roi de Sardaigne & le ſaint ſiége, à l'occaſion de quelques privilèges accordés par Benoît XIII aux ſujets de ce prince, & ſupprimés par le pape règnant Clément XII. Le roi de Sardaigne défend de reconnoître la juriſdiction du ſaint ſiége dans ſes états, & fait arrèter tous les revenus du pape en Piedmont. Cette querelle a duré juſqu'en 1740.

Le roi accorde au marquis de Nicolaï, colonel de dragons, la ſurvivance de la charge de premier préſident de la chambre des comptes de Paris, après la mort du marquis de Gouſſainville, conſeiller au parlement, fils aîné du premier préſident; & donne le régiment de dragons de Nicolaï au chevalier de Nicolaï, capitaine de ce régiment.

Juil. 14. Mort du duc de Pequigny, capitaine lieutenant des chevaux-légers de la garde, âgé de vingt-quatre ans. Le duc de Chaulnes conſerve cette charge avec l'agrément du roi, pour la faire paſſer à ſon ſecond fils, alors dans l'état eccléſiaſtique.

25. L'archevêque de Paris ayant obtenu l'évocation au conſeil d'état de l'appel comme d'abus qui avoit été interjetté de l'ordonnance par lui rendue contre les avocats du parlement de Paris; & fait imprimer un mémoire juſtificatif, dans lequel ce corps de juriſconſultes ſe croyoit offenſé; les avocats, affligés d'être privés de leurs juges naturels, & craignant d'être traduits devant d'autres, ferment leurs cabi-
30. nets, & ceſſent de travailler pour le public. Cette réſolution déplaît à la cour, & dix d'entr'eux ſont exilés.

Août 3. Traité d'alliance défenſive entre les cours de Saxe & d'Hanovre, conclu à Dreſde.

La ducheſſe de Mazarin prête ſerment pour la charge de dame d'atours de la reine, dont la comteſſe de Mailly ſa mère s'étoit démiſe. 1731. 19 Août.

Le roi donne au marquis de Choiſeul-Beaupré, enſeigne des gens d'armes d'Orléans, la charge de lieutenant général du gouvernement de Champagne, vacante par la mort du marquis de Choiſeul ſon père. 22.

Sa majeſté donne à M. de Bouville, intendant d'Orléans, la place de conſeiller d'état, vacante par la mort de M. d'Argouges, doyen du conſeil; nomme à l'intendance d'Orléans M. de Bauſſan, intendant de Poitiers; à celle de Poitiers, M. le Nain, maître des requêtes; & M. Chauvelin à l'intendance d'Amiens, au lieu de M. Chauvelin, conſeiller d'état, ſon père.

M. Chicoineau eſt nommé médecin des enfans de France. 28.

Le roi nomme à l'archevêché de Lyon M. de Rochebonne, évêque de Noyon; l'abbé de ſaint Simon à l'évêché de Noyon; & l'abbé de Laubrière, conſeiller au parlement de Paris, à l'évêché de Soiſſons.

Les troupes auxiliaires que l'empereur avoit accordées aux Génois contre les rebèles de Corſe arrivèrent à la Baſtie dans ce mois, & eurent quelques avantages contre eux. Septem.

Le roi accorde à M. Talon, avocat général du parlement de Paris, l'agrément de la charge de préſident à mortier, vacante par la mort de M. de Maiſons; & donne la charge d'avocat général à M. de Fleury, fils ainé du procureur général.

Le duc de ſaint Aignan eſt nommé ambaſſadeur de France à Rome, à la place du cardinal de Polignac. 16.

Le roi avoit obtenu, cette année, du pape, l'érection d'un évêché dans la ville de Dijon, une des

1731. plus considérables villes de France, ayant un parlement, une chambre des comptes, un hôtel des monnoies & une intendance. L'abbé Bouhier, qui en avoit été nommé le premier évêque, est sacré le 16, & prête serment le 23 entre les mains du roi.
Septem.

Oct. 8. Le roi de Sardaigne fait arrêter & conduire au château de Pontcarlier Victor-Amédée son père; & relègue sur les frontières de Piedmont la comtesse de Tende, sa belle-mère, soupçonnée d'avoir tramé une conspiration, pour remettre ce prince sur le trône. Toute l'Europe soupçonnoit le vieux roi de s'être repenti de son abdication peu après qu'il l'eut faite. On a eu la même opinion des empereurs Dioclétien & Charles-Quint: mais ces grands-hommes ne l'ont point justifiée, comme Victor-Amédée: le commun des hommes ne voit que les charmes d'une couronne, sans soupçonner qu'elle puisse jamais être épineuse & pesante.

Nov. 1. Le marquis de Vaulgrenant est nommé ambassadeur à Turin.

4. A Dresde, naissance de la princesse Marie-Josephe de Saxe, depuis dauphine de France, fille du prince électoral de Saxe, & de l'archiduchesse Marie-Josephe d'Autriche.

25. Mort du prince héréditaire de Wirtemberg Stutgard, sans postérité.

Dans cette année, les Turcs gagnèrent trois batailles sur les Persans: la première, près la ville d'Erivan (le sophi Schah Thamas commandoit en personne); la seconde, sur les bords de la rivière de Zengay (Sefi Couli-kan, général des Persans, & homme de grande réputation parmi eux, fut pris, mené à Constantinople, & présenté au sultan Mamouth, qui lui fit trancher la tète pour lui avoir fait une réponse trop fière dans la bouche d'un prisonnier); la troisième au mois de novembre, près la

ville de Tauris. Cette dernière défaite détermina le sophi à écouter les propositions de paix que les Turcs lui faisoient depuis long-temps. 1726. Nov.

L'infant D. Carlos débarque enfin à Livourne, pour être plus à portée de recueillir les successions éventuelles de Toscane, Parme & Plaisance, assurées par tant de traités. 27. Déc.

1732.

1732.

L'EMPEREUR obtient de la diette de l'Empire, à Ratisbonne, un *conclusum*, portant acceptation & garantie de la pragmatique-sanction, que sa majesté Impériale lui avoit fait communiquer dès le mois de mai précédent, avec les renonciations des archiduchesses Josephines, épouses de l'électeur de Bavière & du prince royal de Saxe. Mais les électeurs de Bavière, de Saxe, & le Palatin, qui avoient des droits de leur chef aux biens de la maison d'Autriche, forment opposition le même jour à cette acte de la diette, protestant contre sa validité. Cette réclamation des électeurs, trop négligée par l'empereur pendant sa vie, a donné lieu, après sa mort, à une guerre sanglante. 11 Janv.

Le marquis de Soléra, premier gentilhomme de la chambre de l'infant D. Carlos, fait au roi les remercimens de ce prince, pour les honneurs que sa majesté a bien voulu lui faire rendre à son passage en France. 15.

Le cardinal de Rohan supplée, dans la chapelle de Versailles, les cérémonies du baptême à mademoiselle de Chartres. Elle est nommée Louise-Diane, par le roi & madame la princesse de Conti troisième douairière. 19 Janv.

La signature du contrat de mariage de mademoiselle de Chartres avec M. le prince de Conti se fait 21.

1732. Janvier. dans le cabinet du roi, où ils sont fiancés par le cardinal de Rohan, qui les marie le lendemain dans la chapelle du château de Versailles.

23. Le roi nomme l'abbé de Valras à l'évêché de Mâcon.

27. Ordonnance du roi, qui porte que, pour empêcher le scandale, & le concours du peuple abusé par des convulsions feintes & volontaires, le petit cimetière de S. Médard, fauxbourg S. Marceau, à Paris, sera & demeurera fermé pour toujours. C'est le lieu où est le tombeau de l'abbé Paris, sur lequel quelques personnes étoient agitées de mouvemens violens & convulsifs, que le peuple croyoit être un moyen de parvenir à la guérison des maladies dont on pouvoit être affligé.

Fév. 3. Mort de M. de Morville, ci-devant ministre & secrétaire d'état des affaires étrangères.

Traité de paix entre les Turcs & les Persans, par lequel ces derniers cédent à la Porte une partie de leurs conquêtes, & consentent que la rivière d'Arax soit la limite des deux Empires. Ce traité n'eut pas son exécution : le peuple, suscité par Thamas Couli-kan, s'y opposa. Ce général le fit regarder comme honteux à la nation, en prit prétexte de détrôner le sophi Schah-Thamas comme incapable ; & de mettre en sa place un fils de ce prince encore au berceau, pour se faire déclarer régent du royaume pendant sa minorité ; accoutumer les peuples à sa domination, & se frayer ainsi le chemin au trône. Il falloit bien, après cet éclat, continuer la guerre contre le Turc ; aussi recommença-t-elle dans le moment avec plus de fureur qu'auparavant.

20. Les Etats généraux accèdent au traité de Vienne du 16 mars 1731 ; & au moyen de l'abandon formel que l'empereur y fait de la compagnie d'Ostende & de la cession des états de Toscane, Parme & Plai-

ſance à D. Carlos, les Hollandois ſe joignent à la garantie de la pragmatique-ſanction donnée par l'Angleterre. 1732.

Février.

Mort de madame la princeſſe de Conti, ſeconde douairière, Marie-Thérèſe de Bourbon-Condé, âgée de ſoixante-ſix ans. 22.

Le marquis de Vaulgrenant eſt nommé ambaſſadeur de roi auprès du roi de Sardaigne.

Mort de M. Chirac premier médecin du roi : ſa majeſté nomme à cette place M. Chicoineau, médecin des enfans de France, qui eſt remplacé dans cette fonction par M. Bouillac. 1 Mars.

M. du Fay eſt nommé intendant du jardin du roi.

Naiſſance de madame Adélaïde de France. 23.

L'empereur déclare le duc de Lorraine vice-roi de Hongrie. 31.

Dans ce mois, les rebelles de Corſe prirent la petite ville d'Olmetra, & livrèrent quelques combats au général Allemand Wactendorck qui les battit.

Le roi accorde la charge de grand pannetier de France, vacante par la mort de Charles Timoléon de Coſſé duc de Briſſac, au chevalier de Briſſac ſon frère, qui ſuccède à ſon duché. 2 Avr.

Le marquis Doria, envoyé de Gênes, reçoit ſa première audience du roi. 8.

François-Louis de Neubourg, électeur de Maïence, meurt âgé de ſoixante-neuf ans, à Breſlaw en Siléſie, dont il étoit évèque : le baron d'Ells eſt élu électeur de Maïence le 9 juin, par le chapitre de cette ville. 18.

M. de Vintimille, archevèque de Paris, donne un mandement portant condamnation des *nouvelles eccléſiaſtiques* ; le parlement les avoit auſſi condamnées. Mais ce tribunal eſt révolté des principes ultramontains contenus dans ce mandement ; ils lui paroiſſent répréhenſibles. Vingt-deux curés de Paris 27.

1732. Avril. refusent de le publier, & écrivent au prélat une lettre raisonnée contenant les motifs de leur refus. Le mandement est dénoncé aux chambres du parlement assemblées. Mais le roi leur fait défenses expresses de connoître d'aucune affaire ecclésiastique sans sa
Mai. 13. permission. Le parlement délibère sur ces défenses; & arrête, qu'attendu qu'elles attaquent son essence, il ne peut continuer ses fonctions tant qu'elles subsisteront. Messieurs Pucelle & Titon conseillers, qui avoient opiné avec le plus de force dans cette occasion, sont enlevés en vertu de lettres de cachet, & conduits l'un à son abbaye, & l'autre à Vincennes.
16. Le parlement cesse toutes fonctions. Le roi lui envoie des lettres-patentes, par lesquelles il lui est ordonné de les reprendre. Le parlement regardant ces lettres comme une permission tacite de rentrer dans la plénitude de ses fonctions, tant pour les affaires
27. civiles qu'autres, les enregistre, & arrête qu'il continuera de connoître de toutes les affaires qui
13 Juin. lui sont confiées; remet en conséquence le mandement de l'archevêque de Paris entre les mains des gens du roi pour prendre des conclusions, & par arrêt le condamne & le déclare abusif. La cour témoigne son mécontentement par l'exil de messieurs Robert, de Vrévins, de la Fautrière, & Ogier; fait
17. rendre un arrêt du conseil, qui casse celui du parlement; mande à Compiègne des députés du parlement, qui y reçoivent la signification de cet arret de cassation, avec défenses expresses à tous les membres de la compagnie de lui rien proposer qui puisse en empêcher l'exécution.

20. Sur le récit de ce qui s'est passé à Compiègne, tous les officiers du parlement prennent la résolution de se démettre de leurs charges. Mais la bonté naturelle du roi l'empêche d'accepter ces démissions, & le porte à appaiser tous ces mouvemens. Le parlement

reprend ses fonctions, arrête qu'il sera fait des remontrances au roi. Ces remontrances ne font pas l'effet que le parlement en attendoit. Le roi y répond par une déclaration datée du 18 août, qui porte un réglement sur la manière dont sa majesté veut qu'à l'avenir les affaires publiques soient traitées en cette cour, & ordonne que les appels comme d'abus seront portés en la grand'chambre seule, & non aux chambres assemblées. Le parlement refuse d'enregistrer cette déclaration, & supplie le roi de la retirer, la regardant comme contraires aux véritables intérêts de sa majesté. Le roi mande le parlement à Versailles, y tient son lit de justice, & y fait enregistrer en sa présence la déclaration dont il s'agit, avec une autre du 3 août portant prorogation pour six années de quelques droits pécuniaires, suppression & modération de quelques autres. Le parlement protesta le lendemain, & contre le lieu où s'est tenu le lit de justice, & contre l'enregistrement des déclarations; arrête qu'il ne cessera de représenter au roi l'impossibilité d'exécuter celle du 18 août qui change l'état & l'essence de la compagnie; & arrête en outre que les chambres demeureront assemblées, jusqu'à ce qu'il ait plu au roi de faire réponse aux remontrances pour le retour des membres du parlement exilés. En conséquence, il refuse d'enregistrer la déclaration pour l'etablissement de la chambre des vacations. Sur quoi, le 7 septembre, tous les présidens & conseillers des chambres des enquêtes & requêtes sont exilés par lettres de cachet : la grand'chambre est commise pour faire la chambre des vacations, par une déclaration qu'elle enregistre. Tous les exilés sont rappellés à la fin de novembre.

1732. 9. Juil. 18 Août. 20. 3 Sept. 7.

La rentrée du parlement se fait le premier décembre. Il arrête une députation au roi pour le complimenter sur la mort du roi de Sardaigne son bisaïeul. 1. Déc.

1732. Déc. 4. Cette députation se fait le 3. Et le 4, le roi consent à la très-humble supplication des députés, que la déclaration du 18 août n'ait point d'exécution.

Affaires générales Mai 1. Le roi accorde au prince de Soubise l'agrément d'une charge de guidon des gens-d'armes de la garde.

11. Le roi met de sa main dans une pile du pont que l'on construisoit à Compiégne, une boëte de plomb pleine de médailles relatives au sujet.

L'abbé de la Valette est nommé à l'évêché d'Autun ; & l'abbé de Vauréal à celui de Rennes.

26. Traité d'alliance & de garantie entre l'empereur, la czarine & le roi de Dannemarck, conclu à Copenhague. Par cet acte, le roi de Dannemarck garantit aussi la pragmatique-sanction de l'empereur, & s'oblige de payer un million de rixdales au duc Charles-Frédéric de Holstein-Gottorp, pour sa renonciation, en faveur du Dannemarck, à la partie du duché de Sleswick qu'il possédoit.

27. La reine va à Chartres remercier Dieu, dans l'église cathédrale de cette ville, de lui avoir accordé un dauphin.

Le roi nomme M. de la Bourdonnaye, maître des requêtes, à l'intendance de Rouen.

Juin 1. M. le prince de Conti est nommé chevalier de l'ordre du saint-Esprit.

2. Les cérémonies du baptême sont suppléées à M. le duc de Chartres, dans la chapelle de Versailles. Il est nommé Louis-Philippe, par le roi & la reine.

6. Une escadre Françoise, commandée par le bailli de Vatan, mouille à deux lieues de Gênes. Il y est complimenté par un député du sénat de cette ville, de qui il reçoit, au nom du roi, satisfaction, & le paiement d'un navire François insulté & brulé à Giralate, par un armateur de la république.

Juin. 10 Le roi réunit la compagnie des cadets, qui étoit

à Strasbourg, à celle de Metz, & en fait une compagnie de six cents gentilhommes, au lieu de deux compagnies de trois cents qu'elles étoient. 1732. Juin.

Une flotte Espagnole de sept à huit cents voiles part d'Alicante, pour les côtes de Barbarie, & y transporte vingt-six mille hommes de troupes chargées de faire le siége de la ville d'Oran. Elle fut prise en quatre jours, le premier juillet ; ou plutôt, les Maures l'abandonnèrent. 15. 1. Juil.

Les cérémonies du baptême sont suppléées au duc de Penthièvre, à qui le roi & la reine, parain & maraine, donnent le nom de Louis-Jean-Marie. 5.

L'empereur, chassant le cerf, tue par malheur le prince de Schwartzembourg son grand écuyer.

Le duc de Riperda, qui après sa disgrace en Espagne, s'étoit réfugié à Londres, ensuite en Hollande, d'où il avoit passé en Barbarie, devient premier ministre du roi de Maroc. Mais sa faveur n'y est pas de plus longue durée qu'en Espagne.

Mort du prince palatin de Sultzbach. 11.

Entrée publique à Paris, de M. Delci, nonce du pape. Ce ministre pose le 21 la première pierre du maître autel de l'église de saint Sulpice au nom de sa sainteté. 3. Août

Arrêt du parlement de Paris, qui ordonne la suppression de quelques imprimés, qui, paroissant sous le nom du nonce, & portant permission à quelques particuliers de lire certains livres défendus, sembloient introduire en France une juridiction attachée au caractère de nonce du pape ; c'étoit le motif de l'arrêt. 4.

Mariage du prince de Rohan avec la duchesse de Péquigny, fille du marquis de Courcillon. 2. Sept.

Le roi de Dannemarck reconnoît la czarine en qualité d'impératrice de Russie, & le lui fait déclarer par son ambassadeur dans une audience publique. 18.

1732. Sept. 20. Le régiment du roi infanterie, arrive dans la plai ne de Tomeri, à une lieue de Fontainebleau, campe pendant huit jours, pendant lesquels sa ma jesté en fait la revue, & lui fait faire toutes sortes d'é volutions & de manœuvres de guerre : le marquis de Pesé, mestre de camp du régiment, commandoit l camp.

Oct. 7. M. le duc de Chartres est attaqué de la petite v role, dont il guérit en peu de jours. M. le duc d'Or léans, qui avoit vu assidument le prince son fils, pe dant sa maladie, en fut aussi attaqué le 30, & gué de même.

9 L'infant D. Carlos fait son entrée à Parme. Il est complimenté dans cette ville, de la part du roi, le marquis de Bissy.

Nov. 10. Mort du roi Victor-Amédée duc de Savoye, château de Pontcarlier, où le roi son fils le ret depuis un an. L'ambassadeur de Sardaigne en part le 19 au roi. Sa majesté en prend le deuil le & reçoit les complimens de toute la cour & ambassadeurs, sur la mort de ce prince, son aï maternel.

Déc. 1. Le roi donne la charge de son premier aumônie vacante par la mort de M. de Coislin, évêque Metz, au cardinal de Fleury, qui en remercie sa ma jesté, & la refuse. Le roi la donne ensuite à l'arche que de Vienne.

Le comte de Froulay est nommé ambassadeur roi à Venise, au lieu & place du comte de Gergy.

15. Le duc de Mecklenbourg ne voulant point se s mettre aux décrets Impériaux qui lui ôtoient la gence de ses états, fait publier un manifeste co l'empereur, dans lequel il entreprend de justifie conduite, & de faire connoitre l'injustice du tra ment qu'on lui fait, & combien il est contraire privilèges des princes de l'Empire & au traité de W phalie.

Ce fut dans cette année que l'auteur de la Henriade, du siécle de Louis XIV, d'un essai sur l'histoire universelle, & d'une multitude d'autres ouvrages célèbres de théâtre, de philosophie & d'histoire, donna à la scène Françoise sa belle tragédie de *Zaïre*. 1732. Décem.

1733.

La double élection d'un roi de Pologne, & la guerre qu'elle a occasionnée entre les rois de France, d'Espagne & de Sardaigne d'une part, & l'empereur de l'autre, sont les objets les plus intéressans de cette année. 1733.

Le roi donne le collier de l'ordre du saint-Esprit au cardinal de Polignac, qui en avoit été nommé commandeur en 1728, pendant qu'il étoit ambassadeur à Rome. 1 Janv.

Ordonnance portant peine de mort contre les déserteurs du régiment des gardes-Françoises. 3.

On fait à Notre-Dame de Paris, le service solemnel pour le feu roi de Sardaigne, Victor-Amédée; les princes du sang & les cours y assistent: l'évêque de Vence prononce l'oraison funèbre. 29.

Le roi de Pologne, Frédéric-Auguste électeur de Saxe, meurt à Warsovie âgé de 62 ans. Le prince royal & électoral de Saxe son fils lui succéde de droit à son électorat; mais la couronne de Pologne dépendoit d'une élection. 1 Fév.

Les archevêques d'Alby & de Vienne sont nommés commandeurs de l'ordre du saint-Esprit, & sont reçus le jour de la Pentecôte. 2.

Ordonnance du roi contre les convulsionistes. 17.

Mort de Madame Louise-Marie de France, âgée de quatre ans & demi. 19.

Le marquis de Chamarante, qui avoit été premier maître d'hôtel de madame la dauphine, ayeule du 15 Mars.

1733. roi, prête serment entre les mains de la reine pour la charge de son premier maître d'hôtel.

17 Mars. Le comte de Belle-Isle prête serment entre les mains du roi pour le gouvernement de la ville & citadelle de Metz, que sa majesté lui a donné.

Le roi déclare à tous les ambassadeurs étrangers qui sont à sa cour, qu'il ne souffrira point qu'aucune puissance s'oppose à la libérté de l'élection d'un nouveau roi de Pologne.

Mars 19. Les ducs de Sully & de Gontaut prennent séance au parlement en qualité de pairs de France, & y prêtent serment.

Avril 7 M. le duc d'Anjou meurt à Versailles âgé de deux ans & demi : il est enterré à saint Denis.

14. Le parlement fait lacérer & brûler par la main du bourreau un écrit intitulé *réflexions pour les évêques de France*; ordonne la suppression de deux autres ouvrages, dont l'un avoit pour titre, *nouvelle défense de la constitution*, & l'autre, *traité de l'amour de Dieu, tiré des livres saints*. Un arrêt du conseil du même jour supprimoit une instruction pastorale de M. l'évêque de Montpellier, au sujet des miracles faits en faveur des appellans; ainsi, malgré le silence imposé aux deux partis, il s'échappoit continuellement quelques écrits de la plume de l'un ou de l'autre. Plusieurs autres furent condamnés de même pendant le cours de cette année.

Mai 3. Entrée publique à Paris du marquis de Rosignan, ambassadeur du roi de Sardaigne ; il obtient sa première audience du roi le 5.

7. La diète de Pologne s'assemble pour l'élection d'un roi. Elle fait un acte de confédération générale, par lequel il est arrêté que les seuls piastes ou gentilshommes Polonois, nés de père & mère catholiques, pourront prétendre à la couronne; & que personne autre que le primat ne pourra proclamer le roi, sous peine

peine d'être déclaré ennemi de la patrie ; elle fixe l'élection au 25 du mois d'août. 1733.

Mai. 10. La comtesse de Tresmes, belle-sœur du duc de Gêvres gouverneur de Paris, étant accouchée le 9 d'un fils, la ville de Paris tient cet enfant sur les fonts de baptême, par le ministère du prévôt des marchands & des échevins, ses parains, la princesse de Tingry étant sa maraine.

11. Naissance de madame Victoire de France.

18. Le roi d'Angleterre fait part à son parlement du futur mariage de la princesse royale sa fille, avec le prince d'Orange. Les communes accordent à la princesse quatre-vingt mille livres sterlings de dot.

21. Les enfans de France vont s'établir & passer l'été au château de Meudon, par ordonnance des médecins.

22. Mort du maréchal de Besons.

28. Ordonnance du roi, qui régle l'habillement, équipement & armement de la cavalerie, la hauteur des chevaux : enjoint aux officiers de reprendre la cuirasse, & aux cavaliers le plastron.

10 Juin. Double mariage à Berlin, du prince royal de Prusse, avec la princesse de Brunswich-Wolfembutel ; & du prince Charles-Louis de Beveren, avec la princesse royale de Prusse.

23. Le village de Pardines, en Auvergne, est englouti par la terre. Les habitans furent assez heureux pour s'appercevoir que leurs maisons s'enfonçoient visiblement, & se sauvèrent.

25. La duchesse de Meckelbourg, sœur de la czarine Anne, & épouse du duc Charles-Léopold de Meckelbourg, meurt à Péterbourg. Quoique cette princesse ne vécût point avec le duc son mari, son crédit auprès de la czarine avoit contribué à retarder l'exécution des jugemens du conseil aulique, qui le privoit de la régence de ses états. Mais il fut bientot après obligé de s'y soumettre.

1733. Juil. 13 L'électrice de Saxe accouche d'un prince, qui est nommé sur les fonts au nom de l'empereur, du roi de Dannemarck & de la czarine, Charles-Chrétien-Joseph Ignace François-Xavier.

19. Bataille près de Bagdad, dans la plaine Dudjoum, entre les Turcs commandés par Topal-Osman, & les Persans par Thamas Couli-kan. Ceux-ci furent battus & mis en fuite. Mais Thamas Couli-kan prit sa revanche, le 26 septembre, dans la plaine d'Aronia, battit l'armée Ottomane à platte couture, & lui tua ou prit plus de vingt mille hommes. Topal-Osman, qui la commandoit, fut du nombre des morts. Cette victoire procura à Thamas Couli-kan le trône de Perse.

25. Le roi nomme M. de Tavannes, évêque de Châlons, à l'archevêché de Rouen; M. de S. Simon, évêque de Noyon, à l'évêché de Metz; l'abbé de Choiseul, à l'évêché de Châlons; l'abbé de Bourzac, à celui d'Amiens; & l'abbé de Rochechouart, à celui d'Evreux.

Août. Pendant que le roi Stanislas, assuré de la bonne volonté des Polonois, partoit en poste pour la Pologne, une escadre partoit de Brest pour la mer Baltique, & laissoit croire qu'elle conduisoit ce prince. Le général Lasci étoit déja dans ce royaume avec trente mille Moscovites pour favoriser l'élection de l'électeur de Saxe. Mais les Polonois avoient pris leur

Sept. 12 parti, ils vouloient un patriote pour roi; & la diète élit d'une voix unanime Stanislas Leczinski, malgré les menaces de la Russie. Cependant bientôt elles ont leur effet. Les Russes arrivent à Varsovie: la diète se dissipe. Le roi Stanislas se retire à Dantzic, avec une partie de ceux qui lui sont attachés. Le général Moscovite, maître du pays, convoque une assemblée à Prague; & l'électeur de Saxe est élu.

Oct. 5 Le roi, sensible à l'injure que l'empereur lui faisoit

en suscitant la czarine, & en s'opposant lui-même à l'élection du roi son beau-pere, lui déclare la guerre. 1733.
Les rois d'Espagne & de Sardaigne s'unissent au roi: 10. Oct.
ils conviennent d'attaquer l'empereur de trois côtés; en Allemagne, en Lombardie, & en Sicile. Le roi se charge seul de l'Allemagne, & d'aider le roi de Sardaigne en Lombardie, pendant que le roi d'Espagne fera la conquête des deux Siciles. Le maréchal de Barwick s'étoit avancé avec une armée Françoise sur les bords du Rhin. Il le passe, assiége le fort de Kell, & le prend. Les comtes de Charolois & de Clermont * & le prince de Conti s'étoient rendus à 29.
cette armée, aussi-bien que le prince de Dombes & le comte d'Eu; le comte de Saxe y servoit aussi en qualité de maréchal de camp. Une autre armée, qui devoit être commandée par le maréchal de Villars, étoit déja dans le Milanez. Le roi de Sardaigne y joint ses troupes; prend la ville de Pavie le 4 novembre; marche à Milan, s'en empare, & fait le siége de la citadelle, qui se rend enfin le 29 décembre. Mais ce siége n'avoit point empêché la prise de Géradadda & de Pizzighitone par le roi de Sardaigne 5 Déc.
& le maréchal de Villars; celle de Crémone, par M. de Contades; ni que le comte de Boissieux s'emparât du château & de la ville de Trezzo. Il n'étoit pas possible de faire des conquêtes plus rapides. Le 23 décembre, le roi en fit rendre graces à Dieu, & chanter le *Te Deum* dans l'église de Notre-Dame de Paris.

Le roi pour ôter toute inquiétude aux Anglois & aux Hollandois, avoit éloigné la guerre de leur pays. M. de Chavigny, ministre de France en Angleterre, avoit présenté à la cour de Londres un

* Le comte de Clermont avoit obtenu un bref du pape qui lui permettoit de porter les armes, & de garder ses bénéfices.

1733. Décemb. mémoire des griefs que le roi avoit contre l'empereur. La convention que ce prince avoit faite avec la Czarine d'empêcher l'élection & le couronnement du roi Stanislas, & les violences exercées par ces deux princes contre une nation libre, paroissent des motifs de guerre légitimes aux Anglois & aux Hollandois: assurés d'ailleurs de la modération du roi, & qu'il n'avoit point de vues ambitieuses qui pussent les inquiéter, ils concluent avec lui un traité de neutralité pour les Pays-bas, qui est signé à la Haye le 4 décembre. La république de Venise demande & obtient la même sureté.

S'il avoit été possible d'oublier une ville si près de la France, que Nancy, & de risquer que les ennemis s'en emparassent, la duchesse de Lorraine n'y auroit point été inquiétée. Mais le comte de Belle-isle la prévint, de la part du roi, de la nécessité où sa majesté se trouvoit de s'en assurer sans entreprendre sur son autorité, ni toucher à ses revenus, & il y entra de son consentement le 13 octobre avec un corps de troupes.

Affaires générales.

Oct. 19. Le marquis de Castellar, ambassadeur extraordinaire d'Espagne, meurt à Paris âgé de soixante-trois ans.

28. Le roi donne la direction des œconomats au marquis de Muy.

Nov. 2. Le roi nomme l'abbé de Choiseul à l'évêché de Châlons-sur-Marne, & l'abbé Dandlau à la place d'aumônier, qu'avoit l'abbé de Choiseul.

Le maréchal d'Estrées & le duc d'Antin sont nommés ministres d'état, & prennent place au conseil.

Le roi, par des ordonnances des premier, 5 & 9 novembre, fait une grande augmentation dans ses troupes.

Cette année sera mémorable, dans tous les siècles, par l'exécution du grand projet de déterminer la figure de la terre, si importante à connoitre pour la navigation, en envoyant au pole arctique & à l'équateur d'habiles astronomes prendre des hauteurs, & faire des observations. Il n'étoit pratiquable que sous le règne d'un prince aussi puissant, aussi respecté des autres souverains, qu'amateur des sciences & protecteur du commerce. Le roi le fit exécuter. 1733. Novem.

Les astronomes destinés pour le sud, au nombre de quatre, partirent cette année. Ceux qui devoient aller au nord, ayant un voyage moins long à faire, ne partirent qu'en 1735, & revinrent en 1737. Les premiers furent dix années absens, & firent élever à Quito, avec la permission du roi d'Espagne, une pyramide, pour servir de monument des opérations qu'ils étoient allés faire dans ce pays par les ordres du roi ; comme les autres en avoient fait ériger une, à Torneo, du consentement du roi de Suède.

1734.

LA COMPAGNIE de cadets que le roi entretenoit à Strasbourg est réformée. 1734. 3 Janv.

Le duc de Penthièvre prête serment entre les mains du roi pour la charge d'amiral de France dont il a obtenu la survivance. 4.

Le roi nomme la duchesse de Boufflers à la place de dame du palais de la reine dont la duchesse d'Alincourt s'est démise, & donne au comte de Coigny l'agrément de la charge de colonel-général des dragons, sur la démission du marquis de Coigny son père.

Le sénat de Hambourg donne un décret, par lequel il est défendu à tous négocians & habitans de cette ville de se prêter au commerce illicite que les 15.

1734. intéressés de la compagnie d'Ostende faisoient dans
Janvier. l'Elbe sous le pavillon de princes dont ils achetoient la protection. Le vaisseau l'Appollon chargé à Ostende y étoit entré le 12 septembre 1731 sous pavillon Prussien ; les puissances maritimes s'en plaignirent vivement : elles s'étoient aussi récriées sur la Marie-Armande, qui sous pavillon François avoit déchargé à Hambourg des marchandises que l'on disoit chargées à Ostende, ce qui se trouva faux par la recherche qui en fut faite.

17. Pendant que l'électeur de Saxe se fait couronner à Cracovie, le général Lasci s'avance vers la ville de Dantzic, où le roi Stanislas & une partie de la no-
Mars 2. blesse Polonoise s'étoient réfugiés. Il y arrive le 2 mars, somme les habitans de se soumettre au roi Auguste ; les menace des hostilités les plus vives s'ils
9. refusent d'obéir ; commence le siége & fait ouvrir la tranchée. Mais le nombre des assiégeans ne suffisant pas, vû la grandeur de la place, la valeur & la résolution des assiégés, le comte de Munich amène au siége un corps de troupes considérable, prend le commandement de l'armée Moscovite, presse la ville, s'empare du fort de Wechelsmunde & de plusieurs autres ouvrages, dont la prise empêche les François amenés par l'escadre du roi, d'entrer dans la ville ; ils sont obligés de se rembarquer, & de retourner à Copenhague ; mais y ayant trouvé un renfort nouvellement arrivé de France, ils repar-
21. tent le 21. Le comte de Plélo, ambassadeur du roi, se met à leur tête, ils débarquent heureusement à la rade de Dantzick comme la première fois, marchent sur trois colonnes vers les retranchemens des Russes, arrachent les palissades, forcent les barrières, & sont sur le point de pénétrer dans la ville. Mais le comte de Munich avoit prévu cette attaque ; les troupes battues sont relevées par de nouvelles,

& les François ne pouvant percer la multitude qu'on leur oppose, retournent dans leur camp, n'ayant cependant perdu dans cette action que 60 hommes, du nombre desquels étoit le comte de Plélo, dont la qualité, le zèle & la valeur rendoient la perte plus considérable. Les François se retranchent, fortifient leur camp, y soutiennent pendant un mois un siége & des combats continuels contre les Russes soutenus des Saxons qui étoient venus les joindre; enfin, au moment d'être forcés, ils capitulent & se rendent prisonniers de guerre. — 1734. Mai. — 23 Juin.

Le roi Stanislas ayant trouvé le moyen de sortir de Danzick, de s'embarquer, & de passer à travers la flotte Moscovite qui croisoit dans la rade; la ville, réduite à la plus grande extrémité, capitule aussi & se rend après un siége de cent trente cinq jours: tous les seigneurs Polonois qui s'y étoient renfermés avec leur roi, sont forcés de reconnoître l'électeur de Saxe, & de lui prêter serment de fidélité. Le marquis de Monti, ambassadeur de France auprès du roi & de la république de Pologne, avoit trop bien servi le Prince auprès duquel il résidoit, pour n'être pas en butte à ses ennemis; cependant, comptant sur le respect dû au caractère dont il est revêtu, assuré qu'il n'a fait que son devoir, il se rend avec confiance au camp, & auprès du comte de Munich, qui le fait arrêter contre le droit des gens. — 9 Juil.

Affaires d'Italie.

L'Empereur payoit bien cher en Italie les succès de ses alliés dans le Nord; le 5 janvier le marquis de Maillebois prend le château de Serravalle, & en fait la garnison prisonnière de guerre; il marche de-là à Tortonne, prend la ville le 28, & le château le 5 février. La ville de Novarre s'étoit rendue dès le 7 janvier au marquis de Coigny. — 5 Janv. — 28. — 5 Fév.

1734. Février. Le maréchal de Villars, en se chargeant du commandement de l'armée du roi en Italie, avoit plus consulté son zèle & son amour pour la gloire que son âge & ses forces; bientôt les chaleurs excessives du climat, la fatigue de corps & d'esprit, attachée à l'emploi d'un général, altère sa santé; il remet le commandement entre les mains du marquis de Coigny le 27 mai; part du camp de Bozzolo pour se rendre à Turin; il y meurt le 17 juin, ne regrettant que l'honneur de mourir les armes à la main.

Juin 5. Le marquis de Maillebois ayant forcé les ennemis de quitter le village & le château de Colorno, le roi de Sardaigne & le marquis de Coigni s'en emparent.

Le roi fait maréchaux de France le marquis de Coigni & le comte de Broglie.

29. Bataille de Parme, dans laquelle les Impériaux, commandés par le comte de Mercy, étant venus attaquer l'armée des alliés, sont défaits, perdent leur général & huit mille hommes, & sont obligés d'abandonner le champ de bataille aux troupes de France & de Sardaigne. Le maréchal de Coigni envoie aussi-tôt le marquis de Coigni son fils, annoncer cette victoire au roi. Le prince de Virtemberg, qui avoit pris le commandement de l'armée Impériale après sa défaite, ayant jugé à propos de se retirer, la prise de Modène par le marquis de Maillebois, fut une des suites de la victoire & de cette retraite.

Juil. 19. (marginal date beside "tirer, la prise de Modène")

Août 15. Les Impériaux ont cependant, un mois après, un avantage sur les alliés, mais qui ne fait aucun préjudice à leurs affaires. Les armées avoient changé de position; & s'étant approchées de Guastalla, dix mille Impériaux s'avancent sur la Secchia; forcent un détachement de cinquante hommes qui gardoient le gué; passent la rivière pendant la nuit; se jettent

sur le quartier du maréchal de Broglie, qui n'a que le temps de sortir de sa tente, de se mettre à la tete des brigades de Champagne & d'Auvergne, avec lesquelles il fait sa retraite & rejoint l'armée sans autre perte que des bagages. 1734. Août.

Bataille de Guastalla, dans laquelle les Impériaux, après avoir fait pendant huit heures des prodiges de valeur, sont battus, obligés de se retirer précipitamment au-delà du Pô; d'abandonner leurs morts, leurs blessés, le champ de bataille aux vainqueurs. Cette victoire coûta aux alliés, qui la remportèrent, outre douze cents hommes, plusieurs officiers de distinction, principalement le marquis de Pesé, colonel du regiment du roi & maréchal de camp, dont le mérite & les talens pour la guerre donnoient les plus grandes espérances, & lui avoient déja concilié l'estime & l'amitié du roi son maître. Sept. 19.

Affaires générales

Quelques grands que fussent les désastres de l'empereur en Lombardie, ses affaires étoient encore plus mauvaises dans le royaume de Naples. L'infant D. Carlos y entre le 29 mars avec l'armée Espagnole, sans trouver aucune résistance. Il perce jusqu'à la capitale, qui lui ouvre ses portes; il reçoit, au nom du roi son père, le serment & les hommages des magistrats de cette ville : ainsi l'empereur perdit ce beau royaume pour en avoir voulu procurer un à l'electeur de Saxe. 29 Mars.

Le roi d'Espagne ayant cédé à l'infant ses droits sur le royaume de Naples, D. Carlos fait son entrée dans Naples, & reçoit en son nom l'hommage de tous les ordres de l'état. 10 Mai.

Les Impériaux, au nombre de neuf à dix mille hommes, commandés par le général Visconti s'étoient retranchés à Bitento dans la Pouille; les Espagnols les forcent dans leurs retranchemens, & les 25.

1734. Juin 15. mettent hors d'état de balancer leurs efforts &, d'arrêter leurs conquêtes ; d'autant plus qu'une escadre de seize galères, moitié Françoises & moitié Espagnoles, leur amène un renfort de dix-huit bataillons & de deux mille cinq cents chevaux, avec lesquels le nouveau roi fait en personne le siége de
Août 6. Gaëtte, qu'il prend le 6 août.

23. Le royaume de Naples conquis en entier, à l'exception de la ville de Capoue, D. Carlos entreprend la conquête de la Sicile ; il y fait passer dix-huit mille hommes d'infanterie, & deux mille de cavalerie : tous les habitans du pays préférant la domination Espagnole à celle des Allemands, se déclarent pour lui, & favorisent son entreprise ; les Impériaux, trop foibles pour s'y opposer, semblent y concourir en abandonnant toutes les places & se contentant de défendre Messine & Syracuse.

Affaires d'Allemagne. En Allemagne, quoique la diéte des princes à
Fév 26. Ratisbonne gagnée par l'empereur, se soit déclarée pour lui, malgré les oppositions & les protestations
Avril 8. des électeurs Palatin, de Bavière & de Cologne ; dès le commencement de la campagne, le maréchal de Barwick divise son armée en trois corps, dont l'un aux ordres du comte de Belle-isle s'empare de Trèves, & prend Traërback, met le siége devant le château, & l'oblige de se rendre après huit jours de
Mai 2. tranchée ; le second, à la tête duquel étoit le duc de Noailles, se porte à Keiserlouter & à Hombourg, & force les lignes d'Ettinghen, après que le prince de Tingri eut emporté un fort qui les défendoit ; le troisième corps, le plus considérable que le maréchal s'étoit réservé, s'empare de tout le Spireback. Ces expéditions, & le passage du Rhin à l'isle de Neckeran par le marquis d'Asfeld, obligent le prince

Eugène d'abandonner le camp de Mulberg ; le maréchal de Barwick l'occupe auſſi-tôt, y raſſemble toute ſon armée, enlève Haguenau, marche à Philiſbourg, met le ſiége devant cette ville le 2 juin, & fait ouvrir la tranchée le 3, pendant que le comte de Belle-iſle attaque & prend le fort qui eſt à la tête du pont de Philiſbourg, poſte néceſſaire pour le ſuccès du ſiége. Le prince de Lixin fut tué à cette attaque : le maréchal de Barwick lui-même ne jouit pas du ſuccès de ſon entrepriſe, & ne vit pas la fin du ſiege. Le 12, en viſitant la tranchée, un coup de canon enleva aux François ce général expérimenté, ſévère & craint. Le commandement de l'armée paſſa au marquis d'Asfeld, le plus ancien lieutenant général. Le roi le fait auſſi-tôt maréchal de France avec le duc de Noailles. Ils pouſſent le ſiége avec vigueur : enfin, après ſix ſemaines de tranchée ouverte, des travaux infinis, des obſtacles imprévus & extraordinaires, tels que des pluies continuelles, le débordement du Rhin, l'inondation des tranchées, & la préſence de l'armée Impériale toujours prête à attaquer les retranchemens, les aſſiégés arborent le drapeau blanc, capitulent & rendent la ville le 18 juillet.

1734. 24 Mai. 2 Juin. 12.

Affaires générales 25 Janv.

Arrêt du conſeil, qui ordonne la ſuppreſſion de pluſieurs écrits contraires au ſilence impoſé, ayant pour titre, *inſtruction paſtorale de M. l'évêque de Marſeille, ſur les libertés de l'égliſe Gallicane : traité des bornes de la puiſſance eccléſiaſtique & civile : anecdotes ou mémoires ſecrets ſur la conſtitution* Unigenitus : *réfutation des anecdotes par M. l'évêque de Siſteron : diſſertation, dans laquelle on explique en quel ſens on peut dire qu'un jugement de l'égliſe catholique, ſur quelques propoſitions d'un écrit dogmatique, eſt une règle de foi, par M. l'évêque de Tulles.*

Le roi, pour diminuer le luxe des officiers, règle
1734. les équipages qu'ils doivent avoir à l'armée : régle-
Fév. 15. ment bien digne de la ſageſſe d'un ſouverain, & à l'exécution duquel il ſeroit à deſirer que l'on tînt la main, pour la facilité du tranſport des troupes, pour diminuer la conſommation générale, & la dépenſe particulière de l'officier.

23. Ouverture de l'aſſemblée du clergé aux Auguſtins. Elle donne au roi un ſecours de douze millions pour la préſente guerre.

Mars 25. La célébration du mariage du prince de Naſſau avec la princeſſe royale d'Angleterre ſe fait à Londres au palais de S. James.

Avril 5. M. de Nicolaï, reçu en ſurvivance à la charge de premier préſident à la chambre des comptes, entre en exercice par la démiſſion de M. de Nicolaï, ſon père.

7. Le duc de Richelieu épouſe la princeſſe Eliſabeth-Sophie de Lorraine, fille du prince de Guiſe.

22. Mort du duc de Villeroy, frère du maréchal de Villeroi, qui avoit été gouverneur du roi ; il étoit duc par démiſſion depuis 1696, & étoit âgé de 7[illegible] ans.

Mai 3. M. le Dauphin eſt attaqué de la rougeole, & en eſt heureuſement gueri en quatre jours.

Les mécontens de l'iſle de Corſe, délivrés des troupes Allemandes par la guerre que l'empereur avoit à ſoutenir, ayant recommencé leurs rébellions, les Génois lèvent dans leurs états un corps de trois mille hommes qu'ils font paſſer dans cette iſle.

Mademoiſelle de Beaujolois meurt de la petite vérole, à Bagnolet, âgée de 19 ans.

21. Le roi donne l'évêché de Langres à M. de Montmorin, évêque d'Aire ; celui de Die à l'abbé de Coſnac.

Juin 13. Dans le chapitre du jour de la Pentecôte, le roi

nomme chevaliers de l'ordre du saint-Esprit le comte de Belle-isle, & le marquis de Pérignan, le comte de Sennectère ambassadeur à Turin, & le marquis de Vaulgrenan nommé à l'ambassade d'Espagne. 1734. Juin.

Le prince de Rohan se démet, avec l'agrément du roi, en faveur du prince de Soubise son petit-fils, de la compagnie des gens-d'armes de la garde. 28.

Naissance de madame Sophie de France. 27 Juil.

Le roi récompense les services du maréchal d'Asfeld, en lui donnant le gouvernement de Strasbourg qu'avoit le maréchal de Barwick; le marquis de Maillebois, par celui de Douai; le duc de Duras par celui du Château-trompette. Sa majesté fait pour les autres officiers une grande promotion d'officiers-généraux & de brigadiers, & distribue des pensions aux subalternes. 24 Août.

Madame la princesse de Conti accouche heureusement d'un prince qui est nommé le comte de la Marche. 1 Sept.

Ordonnance du roi, par laquelle il est enjoint à tous les Anglois, Ecossois & Irlandois résidens en France sans emploi; de s'engager dans quelques-uns des régimens Irlandois de sa majesté, à l'exception de ceux qui n'ont point atteint l'âge de dix-huit ans, & de ceux qui en ont plus de cinquante. 2 Nov.

M. de la Tour, intendant de Bretagne, est nommé premier président du parlement de Provence, & intendant de cette province, & M. de Pontcarré de Viarme le remplace en Bretagne. 30.

Grande émotion à Genève. Le peuple prend les armes & se soulève contre les conseils qui le gouvernent. Il y avoit dans cette ville, depuis plusieurs années, une très-grande fermentation, & surtout depuis le mois de mars dernier, à l'accasion de quelques décrets des magistrats donnés en 1714 & 1715, 6 Déc.

1734. Décem. pour l'augmentasion des fortifications de la ville, & la levée des impositions nécessaires ordonnées à cet effet. Les citoyens prétendoient que cette entreprise des magistrats attentoit à la liberté du peuple qui devoit être consulté pour une affaire aussi importante. Le gouvernement avoit négligé trop long-temps ces plaintes, les regardant comme suggerées par des esprits remuans & inquiets. Mais au mois de mars les syndics en charge ayant été autorisées à prendre quelques précautions pour contenir le peuple, font faire quelques mouvemens aux armes dans l'arsenal & quelques réparations aux portes. Le peuple s'en apperçoit, prend ces arrangemens en mauvaise part; demande la déposition des magistrats qui veulent l'asservir. Les conseils qui avoient autorisé ces officiers, résistent à cette injustice. Enfin le 6 décembre, la sédition est si forte, si dangereuse, que les magistrats abandonnent leurs confrères; ils les déposent pour calmer le peuple, & les excluent de tous les conseils; ce qui est confirmé le 20 décembre par une assemblée ou conseil général du peuple. Cette condescendance des magistrats calme pour un temps les troubles de la ville. Mais on les verra bien-tôt se renouveller, & mettre cette république au moment de sa destruction, si le roi n'étoit venu à son secours, & n'avoit employé ses soins & sa médiation pour les éteindre.

25. Une incendie consomme le palais des rois d'Espagne à Madrid, avec tous les tableaux, meubles précieux & archives de la couronne.

29. Mariage du prince de Soubise avec la princesse de Bouillon, fille du grand chambellan de France.

30. La duchesse de Richelieu accouche d'un fils qui est nommé le duc de Fronsac.

1735.

1735.

Le comte de Belle-isle, nommé, le 13 juin dernier chevalier de l'ordre du saint Esprit, est reçu en cette qualité. 1 Janv.

Mort de la reine de Sardaigne Polixène-Christine-Jeannette de Hessé-Rhinsfeld, âgée de vingt-huit ans. 13.

Le roi déclare maréchaux de France le duc de Biron, le marquis de Puisegur & le prince de Tingri; & leur donne rang du 14 juin 1734, qu'il avoit fait cette promotion sans la rendre publique. Il fait aussi une promotion d'officiers-généraux, & toutes les dispositions pour la campagne prochaine. Il nomme le maréchal de Noailles général de son armée en Italie; donne au maréchal de Coigni le commandement de celle d'Allemagne; & fait le comte de Biron mestre de camp de son régiment d'infanterie, vacant par la mort du marquis de Pesé. 17. 26.

Le roi donne audience à Versailles, dans la cour de marbre, à Hadgi Mehemet-Effendi, envoyé de Tripoli. 16.

Les Anglois & les Hollandois communiquent en forme, à Londres, & à la Haye, aux ministres des puissances belligérantes, un projet de pacification générale, qui n'est point agréé. Il servit néanmoins de base aux négociations qui suivirent. 28.

Le duc Charles-Léopold de Mecklembourg refusant toujours d'obéir au décret impérial, qui le privoit de la régence de ses états, & la donnoit au prince Chrétien-Louis son frère; les commissaires de l'empereur qui, pendant la vie de la duchesse sa femme sœur de la Czarine, n'avoient pas osé peut-être pousser ce prince à bout, font assiéger, le 2 février, par un détachement des troupes de Holf- 8 Fev.

1735. Février. tein, la ville de Shwerin, dans laquelle il résidoit; & la prennent d'assaut le huit. Le duc trouva le moyen de sortir de la ville, & de se retirer à Wismar. Sa retraite termina enfin cette affaire, & facilita la réduction de tout son pays. Le duc Chrétien-Louis, devenu paisible possesseur, établit aussi sa résidence à Shwerin.

9. Le pape refuse des bulles à l'infant d'Espagne D. Louis, que le roi son père avoit nommé à l'archevêché de Tolède. La raison de ce refus étoit que ce jeune prince n'avoit point encore reçu les ordres mineurs, & ne portoit point d'habit ecclésiastique. Cette difficulté pensa brouiller les deux cours. Mais celle de Madrid ayant enfin reconnu la régularité & la justice de ce que le pape exigeoit, l'infant reçut les ordres, prit l'habit ecclésiastique; & le pape lui accorda, le 9 septembre, les bulles de l'archevêché auquel il étoit nommé : & le 19 décembre suivant, le fit cardinal.

22. Rupture éclatante entre les cours d'Espagne & de Portugal. Le roi d'Espagne fait arrêter les domestiques du marquis de Belmonté ambassadeur de Portugal dans son hôtel, se plaignant de ce qu'ils avoient enlevé publiquement un meurtrier des mains des soldats & officiers de justice qui le conduisoient; de ce qu'ils l'avoient ensuite mené en triomphe dans la maison de l'ambassadeur; l'avoient exposé aux fenêtres du palais, à la vue du peuple assemblé; & lui avoient ensuite donné la liberté. Le roi de Portugal, par représailles, fait arrêter à Lisbonne les domestiques de l'ambassadeur d'Espagne. Aussi-tôt chaque souverain rappelle son ambassadeur; lui ordonne de partir sans prendre congé. On arme de part & d'autre, & l'on se prépare aux plus vives hostilités : mais, par la médiation du roi, tous ces préparatifs n'ont aucune suite. Les deux monarques se réconcilient.

Le

Le roi de la grande Bretagne étoit aussi médiateur, mais partial; &, les armes à la main, il inspiroit plus de terreur que de confiance. Il avoit envoyé à Lisbonne, au secours du roi de Portugal, une flotte de vingt-cinq vaisseaux, commandée par l'amiral Norris, qui crut couvrir sa partialité, en faisant publier une déclaration, qu'il n'avoit point d'autre commission que de protéger la flotte du Brésil, sur laquelle le roi son maître avoit des fonds considérables; que d'ailleurs sa majesté Britannique n'avoit point d'autre objet que la conciliation des deux puissances. 1735. Février.

Louis-Rodolphe de Brunswich, duc de Wolfembuttel, meurt âgé de soixante-douze ans. Son cousin Ferdinand Albert lui succède, & ne règne que six mois: il meurt aussi le 2 septembre. Charles, son fils aîné, hérite de ses états. 1 Mars.

Arrêt du parlement de Paris, qui reçoit le procureur général appellant comme d'abus d'un décret ou bref du pape, du 19 juin 1734, portant condamnation du mandement de l'évêque d'Auxerre, du 26 décembre 1733.

La princesse héréditaire de Modène arrive à Paris. 10.

Arrêt du conseil, qui supprime, comme injurieux à l'église, contraire à son autorité, & attentatoire à celle du roi, un imprimé intitulé, *mandement de M. l'évêque de saint Papoul, pour faire part à son peuple de ses sentimens sur les affaires présentes de l'église, & des raisons qui le déterminent à se démettre de son évêché.* 2. Avril.

En Italie, aussi tôt qu'on avoit pu ouvrir la campagne, le roi de Sardaigne & le maréchal de Noailles avoient repris leurs postes auprès de Guastalla; & les Allemands, sous les ordres du comte de Konigseg, s'étoient rapprochés de la tour de l'Oglio, & retranchés au camp de san-Benedetto. Ils gardoient en même temps les postes de Gonzaga & de

1735. Reggiolo. Mais le maréchal de Noailles fait mar-
cher des troupes vers Gonzaga. Ceux qui le gar-
Mai 30. doient l'abandonnent, & se réunissent au camp de
san-Benedetto : d'où s'ensuit la prise des châteaux
de Gonzaga & de Reggiolo. Les alliés marchent tout
31. de suite à san-Benedetto : mais les ennemis n'osent
Juin 1. les y attendre ; quittent ce camp, & se replient dans le
Seraglio.

Une partie des troupes Espagnoles qui avoient fait la conquête des royaumes de Naples & de Sicile, n'étant pas nécessaire pour la réduction de la citadelle de Messine, & de la ville de Siracuse, uniques retraites des Impériaux en Sicile, & dont la première se rendit le 22 février, & la seconde tint jusqu'au 3 juin, étoit partie dès le mois de janvier sous les ordres du duc de Montemar, pour aller aider les troupes des alliés en Lombardie. La retraite du comte de Konigseg dans le Seraglio, leur donne la facilité de joindre l'armée, & de marcher avec elle à Revéré, où étoient les ennemis. Ceux-ci se retirent encore, & se réfugient sous le canon de Mantoue. Le marquis de Maillebois s'empare de Revéré avec quelques compagnies de Grenadiers François & Espagnols. Les alliés poursuivent les Impériaux, & leur font abandonner successivement Ostiglia, Borgo-forte, le Seraglio, Goïto, tous les environs de Mantoue, les poussent & reconduisent jusques dans le Trentin. Alors le roi de Sardaigne & le maréchal de Noailles tranquilles & maîtres de tout le pays, à l'exception de Mantoue, font prendre des quartiers de rafraichissement à leurs troupes dans le haut & bas Mantouan.

En Allemagne, le maréchal de Coigni, après avoir rassemblé son armée le 30 mai à Philipsbourg, sur les
7. bords du Rhin, alla s'établir à la porte de Mayence ;
& quoique le prince Eugène fût campé entre Hey-

berg & Bruckſal, avec l'armée Impériale, il fait faire à ſa vue trois ou quatre fourages généraux, que ce prince ne put empêcher ni troubler. Toute cette campagne ſe paſſa dans des marches & contre-marches ſçavantes, dont le comte de Belle-Iſle étoit un des principaux acteurs. 1735. Juin.

Ouverture de l'aſſemblée du clergé aux grands Auguſtins. Elle accorde au roi, le 13, un don gratuit de dix millions, & continue ſes ſéances, pour l'arrangement de ſes affaires, juſqu'au mois de ſeptembre. 2.

Les Turcs ſont défaits par Thamas Couli-kan, dans une bataille qu'il leur livre à quelque diſtance de la ville de Cars en Georgie, dans laquelle il leur tue 18000 hommes, & leur général. Cette victoire procure à Couli-kan la conquête de la Georgie, & met fin à la guerre des Turcs. 17.

Traité de ſubſide conclu à Stockholm, entre la France & la Suède, pour le ſoutien du roi de Pologne Staniſlas. La czarine en prend ombrage; demande & obtient le renouvellement du traité qu'elle avoit avec la Suède : mais à condition que la Suède ſera libre par rapport à la guerre préſente. 25 Juin.

Le roi nomme l'abbé de Grammont à l'archevêché de Beſançon; l'abbé de Charency à l'évêché de ſaint Papoul; & l'abbé de Montillet à celui d'Oleron.

Le roi D. Carlos eſt couronné roi de Sicile à Palerme par l'archevêque de cette ville. 30.

Le roi fait le comte de Clermont, le prince de Conti, le prince de Dombes & le comte d'Eu, lieutenans-généraux de ſes armées. 1 Juil.

Sa majeſté nomme le marquis de Puiſieulx ambaſſadeur auprès du roi des deux Siciles, qui envoye au roi, pour ambaſſadeur de ſa part, le prince de la Torella-Caraccioli.

1735. Le comte Oſarouski, ambaſſadeur du roi Staniſlas & de la république de Pologne, obtient ſa première
Juil 3. audience publique de leurs majeſtés.

Août 30. Mort de la reine douairière de Pruſſe Sophie-Louiſe de Mecklembourg. Depuis ſon veuvage, elle faiſoit ſa réſidence à Graſbow, dans le duché de Mecklembourg.

3 Octo. La médiation des puiſſances maritimes trop partiales, n'ayant pu terminer la querelle de l'empereur & du roi, ſa majeſté la finit ſeul auſſi-tôt qu'elle le veut. Le plan de pacification propoſé étoit agréable à l'empereur : il ne déplaiſoit au roi qu'en ce qu'il y manquoit une indemnité pour le roi Staniſlas. Auſſi-tôt que l'expédient de lui faire céder les duchés de Lorraine & de Bar, par la maiſon de Lorraine, en échange de la ſucceſſion éventuelle du grand duché de Toſcane, eſt trouvé, toute difficulté eſt levée. On ſigne à Vienne les préliminaires de la paix. Ils portoient, 1°. que le roi Staniſlas abdiqueroit la couronne de Pologne, dont il ſeroit néanmoins reconnu roi, & conſerveroit tous les honneurs & titres ; qu'il ſeroit mis dès-à-préſent en poſſeſſion du duché de Bar & de celui de Lorraine, auſſi-tôt que le grand duché de Toſcane ſeroit échu à la maiſon de Lorraine ; que les deux duchés de Lorraine & de Bar ſeroient réunis à la couronne de France après la mort du roi Staniſlas. A ces conditions, le roi Auguſte eſt reconnu roi de Pologne & grand duc de Lithuanie. 2°. Que le grand duché de Toſcane appartiendroit à la maiſon de Lorraine après la mort du préſent poſſeſſeur ; que toutes les puiſſances lui en garantiroient la ſucceſſion éventuelle ; & qu'en attendant cet événement, la France lui feroit bon des revenus de la Lorraine. 3°. Que les royaumes de Naples & de Sicile appartiendroient à D. Carlos, qui en ſeroit généralement reconnu roi. 4°. Que le roi de Sardaigne

auroit à son choix le Novarois & le Tortonois, ou le Tortonois & le Vigévanasque. 5°. Que tous les autres états d'Italie que l'empereur possédoit lui seroient restitués; & qu'en outre les duchés de Parme & de Plaisance lui seroient cédés; & les conquêtes faites en Allemagne par les armes de la France rendues. 6°. Que le roi garantiroit a l'empereur la pragmatique-sanction de 1713. 7°. Enfin, qu'il seroit nommé des commissaires de part & d'autre, pour régler les limites de l'Alsace & des Pays-bas.

1735. Octob.

Et pour donner à ce projet accordé, consenti & signé par l'empereur & le roi, la forme & l'autenticité, on convient qu'il sera tenu un congrès où la czarine, le roi Auguste, & les puissances maritimes seront invités de prendre part: l'empereur se chargeant d'obtenir le consentement de l'Empire.

Ces préliminaires fameux qui privent l'empereur d'un royaume qui lui avoit tant coûté, & qui réparent la plus grande bréche qui ait été faite à la couronne d'Espagne, par la guerre de la succession & par la paix d'Utrecht, font tomber les armes des mains du roi. La cessation des hostilités est publiée en Allemagne le 5 novembre, & en Italie le 15.

Cependant les rois d'Espagne & de Sardaigne n'étoient pas contens; le premier, de se voir privé des duchés de Toscane, Parme & Plaisance, qu'il espéroit conserver; le second, de n'avoir pas un partage plus étendu dans la Lombardie. Ils refusent d'abord d'accéder aux arrangemens projettés: mais ils ne pouvoient pas soutenir seuls la guerre contre l'empereur; ainsi leur mécontentement ne pouvoit être de longue durée. Le duc de Lorraine au contraire acquiesce avec joie à un échange qui lui assure en mariage l'archiduchesse, fille aînée de l'empereur, la princesse la plus digne de règner, avec la plus belle succession de l'Europe.

1735. Oct. 31. Le roi nomme à l'évêché de Condom l'abbé de Briſſac; l'évêque d'Agen à l'évêché de Rhodes; l'abbé de Chabannes à celui d'Agen; l'abbé de Bellefonds à celui de Bayonne; l'abbé de Fenelon à celui de Pamiers; & l'abbé de Gaujac à celui d'Aire.

La ducheſſe de Luines, nommée à la place de dame d'honneur de la reine, dont la maréchale de Boufflers avoit donné ſa démiſſion, prête ſerment entre les mains de la reine, & entre en exercice.

Nov. 20. Le roi nomme le comte de Chatillon gouverneur de M. le dauphin; les comtes de Polaſtron & de Muy ſous-gouverneurs; l'évêque de Mirepoix précepteur; l'abbé de ſaint Cyr ſous-précepteur; l'abbé de Marbeuf lecteur; le marquis de Puyguion & le chevalier de Créqui gentilshommes de la manche de ce prince.

Déc. 28. Le fils de M. Zéno, ambaſſadeur de Veniſe, eſt baptiſé dans la chapelle du château de Verſailles, & tenu ſur les fonts par le roi & madame la ducheſſe douairière, qui le nomment *Louis*.

1736.

1729. Janv. 15. M. LE DAUPHIN eſt remis entre les mains des hommes choiſis, que le roi a nommés pour ſon éducation. Ce prince n'avoit encore que ſix ans & demi: mais la force de ſon tempéramment, ſon eſprit prématuré, & l'importance dont il étoit pour l'empire qu'il devoit un jour gouverner, de cultiver les grandes eſpérances qu'il donnoit, avoient déterminé le roi à le retirer des mains des femmes plutôt qu'il n'eſt d'uſage.

22. Le roi donne la première audience au prince de la Torella, ambaſſadeur extraordinaire du roi des deux Siciles.

Mort du duc de Gontaut, fils aîné du maréchal de Biron. 1736.

Déclaration du roi, portant établiſſement d'une chambre de tournelle civile au parlement de Paris, pour l'expédition des procès : cette chambre devoit ouvrir ſes ſéances à la Chandeleur, & finir à la ſaint-Jean. Louis XIV en avoit établi une pareille en 1669. 28 Janv. 30.

Le duc de Lorraine fait en cérémonie, à Vienne, à leurs majeſtés impériales la demande de l'archiducheſſe leur fille aînée. La célébration du mariage ſe fit le 12 février ; & le marquis de Stainville en fit part au roi le 13 mars, de la part du duc de Lorraine. 31.

Le roi crée deux nouveaux duchés ; l'un en faveur du comte de Chatillon, gouverneur de M. le dauphin ; & l'autre, pour le marquis de Pérignan, neveu du cardinal de Fleury. Sa majeſté donne en même temps la charge de meſtre de camp général de la cavalerie, qu'avoit le duc de Chatillon, au marquis de Clermont-Tonnerre, qui en étoit commiſſaire général ; & celle de commiſſaire général au marquis de Biſſy. Février.

Ordonnance du roi, concernant les teſtamens, dont l'objet, ſuivant les termes de cette loi, eſt d'affermir l'autorité des loix anciennes, & de les expliquer d'une manière ſi préciſe, que l'incertitude ou la variété des maximes ne ſont plus déſormais une matière toujours nouvelle d'inquiétude pour les teſtateurs, de doutes pour les juges, & de procès ruineux pour les parties. 3.

M. de Villeneuve, dont l'ambaſſade à la Porte a été depuis ſi glorieuſe pour le roi, par ſa médiation entre cette cour & celles de Vienne & de Ruſſie, & par la paix qu'il a ménagée entre elles, reçoit ſa premiere audience du grand ſeigneur. 21.

1736. Mars 15. Le baron de Neuhoff, Allemand de nation, mais élevé en France, homme de tête, ambitieux & entreprenant, suscité par le chanoine Orticoné, un des principaux rebelles de l'isle de Corse, y aborde au port d'Aléria avec un secours considérable d'armes & d'argent qu'il avoit obtenu des Tunisiens, se met à la tête des rebelles, promet des secours plus grands, éblouit les Corses, les charme, & s'en fait reconnoître roi le 15 avril, sous le nom de Theodore I. Revêtu de l'autorité souveraine, il rend à ses nouveaux sujets la liberté de travailler à toutes sortes de métiers, de chasser, de pêcher, de faire du sel, & généralement tout ce que la politique des Génois leur avoit ôté pour augmenter leurs chaînes & leur dépendance : il pousse avec vigueur la guerre contre eux ; fait le siége de Sanfiorenzo ; fait publier un ban contre tous les Génois qui seront trouvés dans l'isle, & ordonne la confiscation de tous les biens des sujets de la république. Le baron ne pouvoit pas prendre de meilleurs moyens pour plaire aux Corses ; mais il leur falloit encore des armes, des munitions & de l'argent : le secours promis ne venoit point. Neuhoff prend son parti, se détermine à aller lui-même chercher des ressources : il conçoit le projet de former en Hollande une compagnie de marchands qui seront intéressés au soutien des Corses & de sa royauté ; fait agréer son départ ; donne un réglement pour le gouvernement de l'état pendant son absence, & part *incognito* le 14 novembre, déguisé en abbé ; débarque à Livourne, d'où il passe en Hollande pour travailler à l'exécution de son projet.

25. L'empereur communique les préliminaires de la paix à la diète de l'empire qui les approuve par un résultat du 19 mai, & consent, en reconnoissance du généreux sacrifice fait par le duc de Lorraine de ses

états, pour le bien de l'empire & de la paix, que ce prince conſerve le droit d'envoyer un miniſtre à la diète. 1736. Mars.

Il ne manquoit plus, pour la concluſion de cet important ouvrage, que l'acceſſion des alliés de la France : le roi d'Eſpagne la donne le 15 avril, le roi des deux Siciles le premier mai, & le roi de Sardaigne le 6 août.

Convention ſignée à Vienne entre l'empereur & le roi, pour l'évacuation, en faveur de l'empereur, des places du Milanez & de celles ſur le Rhin, priſes par les François ; la ceſſation des hoſtilités en Pologne & en Lithuanie ; les ratifications, tant de l'empire que des alliés de l'empereur ; enfin, l'acte d'abdication du roi Staniſlas, & les actes, ceſſions & déclarations réciproques du roi Auguſte & de la czarine. Cette convention porte encore le conſentement de l'empereur, à ce que l'époque de la ceſſion du duché de Lorraine, fixée par les préliminaires au terme de la vacance du grand duché de Toſcane, ſoit rapprochée & fixée au terme de l'échange des ratifications d'une autre convention qui ſeroit faite exprès pour l'exécution de cet article. 11. Avr.

Cette ſeconde convention eſt auſſi conclue à Vienne le 28 août, & porte que la Lorraine ſera remiſe actuellement au roi Staniſlas, aux conditions, 1°. De l'aſſurance & garantie de la ſucceſſion éventuelle du grand duché de Toſcane en faveur du duc de Lorraine ; 2°. Que le roi ni le roi Staniſlas ne prétendront aucune ſujétion de qui le duc de Lorraine n'en prétendoit pas ; 3°. Qu'ils diſpenſeront le duc des Deux Ponts de ſa relevance *ad cameram* ; 4°. Qu'ils ne prétendront aucun droit d'entrer dans les affaires de l'Empire ; enfin, qu'en attendant l'échéance du grand duché de Toſcane, le roi payera au duc de Lorraine quatre millions cinq cents mille livres

1736. par an, & les douaires & dettes hypothéquées sur la
Avril. Lorraine.

En conséquence de ces deux conventions, & l'abdication du Roi Stanislas délivrée, tous les actes de cessions, déclarations & reconnoissances des puissances intéressées dans cette grande affaire furent signés & expédiés dans le cours de cette année.

9. Ordonnance du roi, concernant la forme dans laquelle on doit tenir les registres de baptêmes, mariages, sépultures, professions religieuses, & les extraits qui en doivent être expédiés pour assurer l'état des citoyens.

20. Mort du prince Eugène de Savoie à l'âge de 73 ans : il étoit estimé l'un des plus grands généraux & des plus habiles politiques de l'Europe. Charles VI lui devoit toute la prospérité de son règne;elle disparut aussitôt qu'il eut perdu ce prince : & les Turcs, qu'il avoit vaincus à Peterwaradin, à Temiswar & à Belgrade, reprirent l'ascendant sur les Impériaux & toutes les conquêtes que le prince Eugène avoit faites sur eux.

28. Accord & convention signés à Copenhague entre les ministres du roi de Dannemarck, & les députés de la ville de Hambourg, à l'occasion de quelques règlemens faits par cette ville sur les monnoies, & d'une jurisdiction territoriale que le roi de Dannemarck prétendoit sur le quartier de la ville de Hambourg, appellé la cour de Schwavembourg, dont les habitans vouloient sous ce prétexte se soustraire à l'autorité du magistrat. Par cet accord, chacune des parties se relâcha d'une partie de ses prétentions pour le rétablissement du bon ordre.

Mai 2. Mort de M. Portail premier président du parlement de Paris. Le roi nomme à sa place M. le Pelletier, président à mortier du même parlement.

7. En Angleterre, on célèbre à Londres le mariage

du prince de Galles avec la princesse de Saxe Gotha. 1736.

Brouilleries entre la cour de Rome & celles d'Espagne & de Naples, à l'occasion des enrôlemens forcés qui se faisoient à Rome pour les rois d'Espagne & des deux Siciles, qui avoient causé quelques émeutes dans lesquelles les enrôleurs avoient été maltraités. Le roi des deux Siciles ordonne au nonce de se retirer de ses états ; à tous les Napolitains & Siciliens qui étoient à Rome d'en sortir incessamment & de revenir, & fait marcher des troupes vers l'état ecclésiastique. La cour de Rome écarta l'orage qui se préparoit, en faisant conduire les coupables à Naples ; mais la bonne intelligence ne fut pas pour cela sitôt rétablie entre les deux cours. 12 Mai.

M. le duc du Maine meurt âgé de soixante-six ans, en son château de Seaux. 14.

La reine accouche d'une princesse. 16.

Après l'affaire de Pologne, la czarine, à l'instigation de Thamas Couli-kan, & pour se venger de quelques courses faites par les Tartares, avoit commencé la guerre contre les Turcs. Le général Lascy faisoit le siége d'Asoph, qui fut prise le premier juillet ; & le comte de Munich tenoit tête aux Tartares de Crimée. Le 31 mai, à la pointe du jour, il attaque leurs lignes, les force, massacre un grand nombre de Tartares, & met le reste en fuite. On assuroit qu'ils étoient au nombre de cent mille. Ces hostilités déterminent la Porte à arborer la queue de cheval, & à déclarer la guerre à la Russie. L'empereur pour son malheur, ayant cru devoir prendre parti dans cette guerre pour la czarine, fut plus maltraité qu'elle ; & l'auroit été davantage encore, si le roi ne se fût intéressé pour lui. 31.

Le roi Stanislas, de retour de Pologne, vient en cérémonie à Versailles rendre visite au roi. Sa majesté le reçoit avec les honneurs dûs à la dignité royale. 7 Juin.

1736. Juin 15. Le comte de Marsan, fils du prince de Pons, épouse la princesse Marie Louise de Rohan Soubise.

31. M. le chancelier Daguesseau prête serment entre les mains du roi, pour la charge de commandeur & grand trésorier de l'ordre du saint-Esprit, vacante par la mort de M. Dodun. Et, sur la démission de M. le chancelier, cette charge passe au comte de Maurepas, qui remet celle de secrétaire de l'ordre au comte de saint Florentin, pour en être revêtu après que M. Chauvelin, garde des sceaux, en aura été pourvú.

Août 9. Naissance de M. le prince de Condé.

27. Les troupes du roi évacuent le Milanès, & le remettent à celles de l'empereur.

31. Incendie à Pontarlier qui consume près des deux tiers de la ville.

Sept. 1. Le roi va à saint Denys, & assiste au service solemnel de Louis XIV. Ce devoir de piété, rendu par le roi à son bisaïeul, fit prévoir au général des bénédictins qui le harangua, que, suivant la promesse de Dieu, sa majesté seroit récompensée d'une longue vie, & d'un règne florissant.

4. M. Zéno, ambassadeur de Venise, reçoit son audience de congé. Son successeur M. Venier eut la première le 6 novembre suivant.

8. Le roi nomme l'abbé de Lastic de saint Jal, évêque d'Uzès à l'évêché de Castres; l'abbé Bauyn à celui d'Uzès; l'abbé de Beaujeu à celui de Mirepoix, dont le précepteur de M. le Dauphin avoit donné sa démission; & l'abbé Daulan à celui d'Acqs.

29. Traité de paix conclu à Erzerum entre les Turcs & les Persans, plus avantageux pour ceux-ci que celui de Hamadan conclu en 1732 par Schah-Thamas, contre lequel Thamas Couli-kan avoit reclamé.

Oct. 25. Madame la princesse de Conti Louise-Diane d'Orléans, meurt à Issy âgée de 20 ans.

M. Orry, contrôleur-général des finances, eſt nommé miniſtre d'état. 1736.

Mort de M. le duc d'Antin, miniſtre d'état, & directeur général des bâtimens. 1 Nov. 2.

Le cardinal de Fleury fait dans la chapelle de Verſailles la cérémonie de préſenter à la reine la roſe d'or bénite par le Pape, & apportée de ſa part par l'abbé Lercari, commiſſaire apoſtolique. 10.

Madame la princeſſe héréditaire de Modène accouche à Paris d'un prince. 29.

Le roi accorde au comte de Toulouſe la ſurvivance de ſon gouvernement de Bretagne, pour le duc de Penthièvre ſon fils. Décem.

M. Bignon, maître des requêtes, eſt nommé intendant de Soiſſons; & monſieur Barentin intendant de la Rochelle.

Le Schah-Thamas dépoſé par Thamas Couli-kan, étant mort au commencement de cette année, & le jeune Abas ſon fils, qui avoit été mis en ſa place, l'ayant ſuivi de près, Thamas Couli-kan convoqua dans le mois de juin une aſſemblée de la nation; y repréſenta les ſervices qu'il avoit rendus; l'avantage qu'il avoit d'avoir épouſé la princeſſe royale reſtée ſeule du ſang des rois; & ſe fit proclamer roi de Perſe ſous le nom de Schah-Nadir. Nadir avoit été ſon premier nom. On applaudiroit généralement à cette prodigieuſe fortune d'un ſimple paſtre du Coraſſan, doué de tant de grandes qualités, ſi le mérite & la fortune ſeuls l'avoient porté ſur le trône; & ſi l'on n'étoit perſuadé que ces grands hommes, trop ſupérieurs aux préjugés, ſont peu ſcrupuleux ſur les moyens ſecrets de ſatisfaire leur ambition.

1737.
1 Janv.

1737.

LE ROI tient un chapitre de l'ordre du ſaint Eſprit, dans lequel le duc de Villeroi, le maréchal de Biron, le duc Oſſolinski, le prince Vaini, & le marquis de Monti, ſont nommés chevaliers de l'ordre.

Arrêt du conſeil par lequel le roi remet à ſes peuples, à compter de ce jour, le dixième impoſé en 1733; quoique, par la déclaration qui l'a établi, il ne doive ceſſer d'être perçu qu'après la publication de la paix. Acte de bonté & de déſintéreſſement digne d'un monarque qui aime ſes ſujets autant qu'il en eſt aimé. Il leur a épargné deux années & demie de dixième qu'ils auroient payé; la paix n'ayant été publiée qu'au mois de juin 1739.

5. Le baron de Wactendonck, commiſſaire de l'empereur, remet au comte Mariani, commiſſaire des rois d'Eſpagne & de Sicile, l'acte de ceſſion faite par ſa majeſté Impériale au roi D. Carlos des royaumes de Naples & de Sicile, & des places d'Egli-Preſidii en Toſcane; & le comte Mariani remet au commiſſaire de l'empereur la renonciation du roi des deux Siciles aux duchés de Toſcane, Parme & Plaiſance; en conſéquence le duc de Montemar fait évacuer à ſes troupes les places qu'elles occupoient, les fait embarquer & partir pour l'Eſpagne le 9 février.

Le comte de Trawn prend poſſeſſion au nom de l'empereur le 16 avril des duchés de Parme & Plaiſance.

8. Réforme générale dans les troupes de France.

23. Mort d'Alexandre-Sigiſmond de Neubourg, évêque d'Auſbourg, âgé de ſoixante-quatorze ans. Il étoit frère puiné de l'électeur Palatin, & ſon héritier. Cette mort rendit plus vives les conteſtations qui

étoient entre le roi de Pruſſe, l'électeur de Saxe, le prince Palatin de Sulzback, & le duc des deux Ponts, pour la partie de la ſucceſſion éventuelle de l'électeur Palatin qui concerne les duchés de Berg & Juliers, paſſés proviſionnellement dans la maiſon de Neubourg, en vertu d'un partage que cette maiſon fit en 1609 de toute la ſucceſſion du dernier duc de Clèves, avec l'électeur de Brandebourg, ſans appeller les autres prétendans à cette ſucceſſion. Par ce partage, les duchés de Clèves, & les comtés de la Marck & de Raveinſberg, ſont reſtés en la garde de la maiſon de Brandebourg; & les duchés de Berg & de Juliers en celle du duc de Neubourg, ſans préjudice du droit des autres parties. Les héritiers de ces deux princes veulent garder ces héritages: les autres prétendans ſoutiennent que ce partage n'eſt que proviſionnel juſqu'au jugement de l'empereur & de l'empire, devant leſquels chacun expoſe ſes droits. La France, l'Angleterre & la Hollande réuniſſent leur médiation pour accommoder cette affaire, & prévenir les troubles qu'elle pourroit occaſionner à la mort de l'électeur Palatin. 1737. Janvier.

Meſſieurs de la Galaizière maître des requêtes, & Mecket maréchal de la cour du roi Staniſlas, autoriſés par des lettres-patentes de ce prince, du 18 janvier, prennent poſſeſſion en ſon nom du duché de Bar, & du marquiſat de Pont-à-Mouſſon. 8 Fév.

Et le 21 mars M. de la Galaizière, muni des pleins pouvoirs du roi & du roi Staniſlas ſon beau-père, prend poſſeſſion au nom de leurs majeſtés du duché de Lorraine, & reçoit le ſerment de fidélité des principaux ſujets de cet état.

Le roi de Pologne ſe rend lui-même à Luneville le 3 avril; fait M. de la Galaizière ſon chancelier, & établit d'abord un conſeil d'état & un conſeil des finances; enſuite, voulant faire du bien à la nobleſſe

1737. Février. du pays, & faire connoître ſa reconnoiſſance pour celle de Pologne, il crée une compagnie de cadets, tous gentilshommes, moitié Lorrains, moitié Polonois.

20. Diſgrace de M. Chauvelin, garde des ſceaux & miniſtre des affaires étrangères : il eſt exilé à Bourges. Le roi rend les ſceaux à M. le chancelier Daguesſeau ; nomme ſecrétaire d'état des affaires étrangères M. Amelot, intendant des finances, dont la charge eſt donnée à M. de Fulvy.

Mort du grand-maître de Malthe D. Antoine Manoel de Vilhena : D. Raymond d'Eſpuig eſt élu en ſa place.

Mars 5. Célébration à Luneville du mariage du roi de Sardaigne avec la princeſſe Charlotte de Lorraine. Le prince de Carignan, fondé de procuration, épouſe la princeſſe. L'évêque de Toul leur donne la bénédiction nuptiale : La reine de Sardaigne fait ſon entrée à Turin le 21 avril.

12. Mort du duc Charles-Alexandre de Wirtemberg, au château de Ludwigsbourg.

31. M. Orry, contrôleur-général des finances, prête ſerment entre les mains du roi, pour la charge de directeur général des bâtimens.

Av. 27. Le cardinal de Rohan, grand aumônier de France, ſupplée les cérémonies du baptême à M. la Dauphin & aux trois aînées des dames de France. M. le Dauphin eſt nommé *Louis* par M. le duc d'Orléans & madame la ducheſſe douairière. La première des dames de France eſt nommée *Louiſe-Elizabeth* par M. le duc de Chartres & madame la princeſſe de Conti ſeconde douairière : la ſeconde, *Anne-Henriette* par M. le duc & Mademoiſelle ; & la troiſième, *Marie-Adelaïde*, par M. le comte de Charolois & mademoiſelle de Clermont.

Juin. M. de Chavigni eſt nommé envoyé extraordinaire du roi auprès du roi de Dannemarck.

D. Louis d'Acunha, ambaſſadeur de Portugal, reçoit ſa première audience du Roi. 1737. 11 Juin.

Les états de Curlande, aſſemblés à Mittau : éliſent grand duc de Curlande le comte de Biron, grand chambellan de la Czarine. Le roi Auguſte confirme cette élection le 17 juillet. 12.

Entrée publique de M. Venier, ambaſſadeur de Veniſe. 16.

Les brouilleries ſurvenues entre le pape & le roi des deux Siciles, ayant été cauſe que ſa ſainteté n'avoit point reconnu D. Carlos en cette qualité, ce prince ne fait point préſenter au Pape la veille de ſaint Pierre, ſuivant l'uſage, le tribut annuel, ni la haquenée, pour l'hommage des royaumes de Naples & de Sicile ; ſur quoi proteſtation de la part du Pape, & contre-proteſtation de la part du miniſtre d'Eſpagne à Rome. 28.

Le roi nomme l'abbé de Becdelièvre à l'évêché de Niſmes ; l'abbé de Verthamont à celui de Luçon ; & l'abbé du Verdier à celui d'Angoulême. 3 Juil.

Jean-Gaſton de Médicis, grand duc de Toſcane, meurt à Florence âgé de ſoixante-ſix ans. Il étoit le dernier de cette maiſon. Elle a règné ſur la Toſcane 237 ans. Cet évenement donne ouverture à l'exécution de l'article des préliminaires, par lequel la ſucceſſion éventuelle de ce duché appartient au duc de Lorraine. Auſſi, dans le moment que le grand duc fut mort, le prince de Craon ſe rendit au ſénat, & fit prêter ſerment, pour le duc de Lorraine, aux ſénateurs de Florence. Le roi, par cette mort, eſt déchargé du paiement des quatre millions cinq cents mille livres qu'il s'étoit obligé de payer à ce prince, juſqu'à ce qu'il fût en poſſeſſion de ce duché. 9.

Le comte de Munich prend la ville d'Oczakou ſur les Turcs ; & les Impériaux leur enlèvent la ville de Niſſa. Cependant tout ſe diſpoſoit à la paix : on étoit 13.

1737. convenu du lieu des conférences ; & les ministres de
Juillet. Russie & de la Porte s'y étoient déja rendus. Mais la fortune ayant changé dès cette campagne en faveur des Turcs, & les Impériaux ayant été battus le premier octobre sur les bords de la rivière de Timog, le grand seigneur, devenu plus difficile, déclara qu'il vouloit recouvrer ses places par la voie des armes : & le congrès fut rompu le 19 octobre.

15. Naissance de madame Louise-Marie de France.

26. Mort du cardinal de Bissi, âgé de quatre-vingts ans. Le roi donne l'évêché de Meaux à l'abbé de Chamflour ; & l'abbaye de saint Germain-des-prés à M. le comte de Clermont, qui remet celles de saint Claude, de Marmoutiers & de Cercamp.

Août 2. Incendie considérable à l'hôtel-dieu de Paris. L'archevêque de cette ville ordonne des prières publiques, pour remercier Dieu d'avoir préservé cette maison d'une entière destruction ; exhortant les citoyens à contribuer aux réparations du dommage. Le parlement, de sa part, par arrêt du 15 août, ordonne qu'il sera fait une quête générale dans la ville.

4. Le comte de saint Severin d'Arragon, ci-devant envoyé du grand duc en France, s'étant attaché au service du roi, est nommé ambassadeur de France en Suède.

25. Le roi donne à la duchesse d'Ancenis la place de dame du palais de la reine, vacante par la mort de la duchesse de Béthune.

31. Le marquis d'Antin, qui avoit été sur les côtes de Barbarie avec son escadre, arrive à Brest, & ramène soixante-quinze esclaves François, rachetés à Maroc par les Mathurins & les religieux de la Mercy.

Sept. 19. M. de la Closure, résident pour le roi à Genève, annonce aux magistrats de cette ville que sa majesté avoit résolu d'employer sa médiation, & de la joindre

à celle des cantons de Zurich & de Berne, pour acco-
moder les différends qui étoient entre eux & les ci- 1737.
toyens de Genève. Les émotions populaires, renou- Septem.
vellées à l'occasion du jugement rendu contre trois
habitans qui avoient contribué aux anciennes, met-
toient cette république au moment de sa perte. La
médiation du roi étant acceptée par toutes les par-
ties, sa majesté fait choix du comte de Lautrec pour
travailler à cette pacification. Il se rend le 18 octobre
à Genève, & y est reçu par tous les ordres de la ré-
publique avec les honneurs & les distinctions que
pouvoit attendre le ministre d'un monarque aussi
respecté.

Le roi d'Angleterre envoie un message au prince 20.
de Galles son fils, pour lui témoigner le méconten-
tement qu'il a de l'indépendance affectée par son al-
tesse royale, l'inviter à se défaire de ceux qui lui
donnent de mauvais conseils, & lui enjoindre de sor-
tir de saint James. Le prince obéit, partit de saint
James le 24, & se retira à Kew.

Mort de M. Jean-Aimard de Nicolaï, ci-devant 6 Octob.
premier président de la chambre des comptes.

Le roi Stanislas donne le gouvernement de la Lor- 13.
raine au duc de Fleury, qui l'accepte avec la permis-
sion du roi.

Les pères de saint Lazare célèbrent, dans leur 15.
église à Paris, la canonisation du bienheureux Vin-
cent de Paule, leur fondateur, dont le pape avoit
fait publier la bulle à Rome le 16 juin. Cette
bulle trouva en France beaucoup de contradic-
teurs.

Mort du père Catrou, jésuite, célèbre dans la littéra-
ture, sur-tout par son histoire Romaine.

Mort de Renaud d'Est, duc de Modène. Le prince 26.
héréditaire son fils, & Charlotte-Aglaé d'Orléans
son épouse, lui succèdent.

1737. Nov. 3. L'empereur fait arrêter le comte de Seckendorf, général de ſon armée contre les Turcs, & nomme des commiſſaires pour examiner ſa conduite, & lui faire ſon procès. On lui imputoit la perte de la dernière bataille, & le mauvais ſuccès de la guerre. Au mois d'août précédent, le grand ſeigneur avoit fait décapiter ſes généraux pour la même raiſon. Ces actes de ſévérité ſont inconnus en France, où la trahiſon eſt auſſi odieuſe que l'amour de la gloire eſt naturel, & où l'incapacité eſt un défaut qui doit être moins imputé à l'officier qu'à ceux qui l'ont choiſi.

11. Arrêt du conſeil, qui ordonne la ſuppreſſion d'un ouvrage intitulé *inſtruction paſtorale de M. l'évêque duc de Laon, ſur l'autorité que Jeſus-Chriſt a donné à ſon égliſe.* Un autre arrêt du 17 ſupprime un écrit qui a pour titre, *hiſtoire de la conſtitution* Unigenitus, *par meſſire Pierre Laffitau, évêque de Siſteron.*

Déc. 1. Mort de M. le comte de Toulouſe. Le roi donne au duc de Penthièvre ſon fils, déja pourvu depuis 1734 de la charge de grand amiral de France, les régimens de ce prince, & la charge de grand veneur, dont ſa majeſté accorde l'exercice, pendant ſa minorité, au prince de Dombes.

Le même jour, la reine d'Angleterre Guillelmine-Dorothée-Caroline de Brandebourg-Anſpach, meurt à Londres âgée de cinquante-quatre ans.

11. L'ordonnance du roi, concernant le faux principal, le faux incident, & la reconnoiſſance des écritures & ſignatures en matière criminelle, & celle concernant les évocations & réglemens des juges, ſont enregiſtrées au parlement. Ainſi, l'importance & la difficulté des négociations qui ſe font pour la paix, n'empêche point le roi d'adminiſtrer la juſtice à ſes ſujets, & de leur donner de ſages loix, qui ſe

ront éternellement la règle de cet empire & l'admiration de l'Europe. 1737.

Edit portant l'établissement d'une loterie royale, pour l'extinction de partie des capitaux des rentes sur l'hôtel-de-ville de Paris. 19 Déc.

Le pape fait une promotion de cardinaux pour les couronnes, dans laquelle l'archevêque de Vienne est compris, à la nomination du roi. 20.

L'abbé Chouin est nommé à l'évêché de Toulon. 25.

Mort du maréchal d'Estrées, ministre d'état. 27.

1738.

LE ROI fait le comte de Maurepas ministre d'état. 1738. 4 Janv.

Le parlement de Paris rend un arrêt, par lequel il ordonne la suppression de la bulle de canonisation du bienheureux Vincent de Paule, sous la désignation d'un imprimé intitulé *canonisatio beati Vincentii à Paulo*, comme contenant des maximes ultramontaines contraires aux libertés de l'église Gallicane, & aux principes reçus dans le royaume. Par la même raison, vingt curés de Paris signent un acte d'opposition à cette bulle datée du 22 janvier. Mais le même jour il intervint un arrêt du conseil, par lequel sa majesté, expliquant ses intentions, & interprétant l'arrêt du parlement, permet l'impression & distribution de la bulle; déclare l'arrêt du parlement comme non avenu. Le parlement fit le 29 juin des remontrances au roi sur cet arrêt du conseil, & sur un refus de sacremens fait à Viviers, à M. de Mongeron conseiller en la cour : mais elles n'eurent aucun effet.

Plusieurs autres parlemens néanmoins condamnèrent cette bulle comme celui de Paris; & quelques

1738. Janvier. évêques la censurèrent dans leurs mandemens.

La candeur & la bonne foi étoient la base des négociations pour la paix entre l'empereur & le roi ; la bonne intelligence étoit entièrement rétablie entre ces deux grands princes. Ils s'étoient envoyés réciproquement des ambassadeurs de la plus grande distinction. Le marquis de Mirepoix s'étoit rendu depuis peu à Vienne, de la part du roi ; & le prince de Lichtenstein, ambassadeur de l'empereur, obtint le 7 sa première audience de sa majesté, ainsi que l'abbé Franchini, envoyé du grand duc. Mais le roi ne bornoit pas ses bonnes intentions à des marques extérieures ; il rendoit à l'empereur les offices les plus essentiels auprès du grand seigneur, en travaillant, par le ministère du marquis de Villeneuve ambassadeur à la porte, à terminer les différends que ce prince avoit avec la cour Ottomane.

Le chevalier de Ganges gouverneur des invalides étant mort, le chevalier de saint André, qui en étoit lieutenant de roi, obtient cette place ; & celle de lieutenant de roi est donnée à M. de la Courneuve, lieutenant colonel de dragons.

Janv. 25. Edit de suppression de toutes les charges de présidens au grand conseil, même de celle de premier président vacante par le décès de M. de Verthamont. Sa majesté accorde à tous les présidens supprimés le titre, rang & fonctions de maitres des requêtes honoraires : & ordonne qu'à l'avenir la fonction de premier président de cette compagnie sera exercée par un conseiller d'état qui sera nommé à cet effet ; & celles des présidens, par des maitres des requêtes. M. de Fortia est nommé premier président pour la présente année.

Le grand seigneur, pour donner plus d'affaires à l'empereur, reconnoit le prince de Ragotzi souverain de Hongrie & de Transilvanie, à condition d'un

tribut annuel de quatre cents mille écus. En conséquence du traité qui est signé entr'eux à Constantinople le 25 janvier, le grand seigneur lui donne des troupes pour faire une irruption en Transilvanie. Ragotzi y marche, précédé par un manifeste ; s'y fait des partisans prêts à favoriser son entrée dans le pays. Mais la cour de Vienne les découvre, les fait arrêter, & fait échouer l'entreprise. 1738. Janvier.

Mort du duc de Mazarin, dernier mâle de cette maison. 30.

Les Gênois n'ayant pu réussir à réduire les rebelles de l'isle de Corse par aucun des moyens qu'ils avoient employés, avoient eu recours au roi, & lui avoient demandé du secours. Sa majesté envoie dans cette isle le comte de Boissieux, à la tête de six bataillons des régimens d'Auvergne, de la Sarre, de Bassigny, d'Ouroy & de Nivernois. Ils partent sur une escadre de vingt-cinq voiles commandée par le marquis de Pardaillan : ils debarquent en Corse le 5 février. Dès le 28 mars, les rebelles envoient des députés au comte de Boissieux pour l'assurer du respect qu'ils ont pour le roi, & qu'ils sont prêts de se soumettre à tout ce qu'il plaira à sa majesté d'ordonner, assurés qu'elle n'exigera rien de contraire à leurs privilèges. 5 Fév.

Le marquis de Brignolé, envoyé extraordinaire de la république de Gênes, présente au roi les témoignages de la reconnoissance de ses maîtres. 18.

Incendie au palais à Paris, qui consume le corps de bâtiment où se tient la chambre des comptes, avec la plus grande partie des chartres, registres, comptes & papiers qu'il contenoit.

Le roi, par une déclaration, transfere les séances de cette cour aux grands Augustins, jusqu'à ce que le bâtiment soit réparé : & par une autre du 26 avril, ordonne que tous les ordres du royaume, ensemble

1738. Février. les particuliers, séculiers & réguliers, jouissant de quelques graces, dons, concessions des rois de France, droits, fiefs ou dignités, seront tenus de représenter leurs titres à la chambre des comptes, pour être de nouveau insérés dans ses registres. Par cet expédient, la perte immense qui a été faite sera presque entièrement réparée.

24. Le roi fait une nombreuse promotion d'officiers généraux, qui lui procure la satisfaction de donner vingt-six régimens.

Mars 19. On signe à Dresde le contrat de mariage de la princesse royale Marie-Amélie de Saxe avec le roi des deux Siciles. La célébration s'en fait par le nonce du pape le 9 mai; le prince royal de Pologne épousa la princesse sa sœur en vertu de la procuration du roi des deux Siciles.

Le roi nomme le comte de la Marck ambassadeur extraordinaire à la cour d'Espagne, à la place du marquis de Vaulgrenant; donne la lieutenance générale de Bretagne au marquis de la Farre; & celle de Languedoc avec le commandement, au duc de Richelieu.

L'évêque de saint Papoul est nommé à l'évêché de Montpellier; & l'abbé de Langles, à celui de saint Papoul.

19 Avr. Arrêt de la cour souveraine de Nancy, qui ordonne la suppression des titres de *souveraine & d'abbesse, par la grace de Dieu*, donnés dans quelques ouvrages à l'abbesse de Rémiremont.

Mai 6. Mort du maréchal de Roquelaure, âgé de quatre-vingts-deux ans.

8. Le comte de Lautrec, assisté des représentans les cantons de Zurick & Berne, ayant composé un projet d'accommodement entre la bourgeoisie de Genève & ses magistrats, & un règlement général pour remédier aux inconvéniens qui ont causé les derniers

troubles ; le conseil général de la ville, assemblé en corps dans l'église de saint Pierre, l'approuve, l'adopte, & ordonne qu'il sera inséré dans les édits, pour servir de loi fondamentale & perpétuelle. Le comte de Lautrec, après cette pacification, après en avoir vu les effets pendant plus d'un mois, & avoir reçu les témoignages de la reconnoissance de tous les ordres de cette ville, en partit le 21 juin. Les députés que la république envoya faire ses très-humbles remerciemens au roi, s'en acquittèrent le 19 juillet. 1738. Mai.

La princesse Charlotte de Lorraine, sœur du grand duc, est élue abbesse de Rémiremont. 10 Mai.

Les différends entre le saint siége & les cours de Madrid & de Naples étant terminés, le pape donne l'investiture du royaume des deux Siciles au roi D. Carlos, en la personne du cardinal Aquaviva. 12.

La direction des postes de France, qui, depuis leur établissement, étoit entre les mains de messieurs Pajot & Rouillé, est confiée à messieurs Grimold & Tirou. 21.

Les articles d'accommodement dressés en Corse par le comte de Boissieux, après plusieurs conférences avec les députés des rebelles, sont acceptés ; & les piéves ou paroisses rebelles y souscrivent & donnent des ôtages pour répondre de leur soumission. Dans ce moment de calme, dans la ferveur de cette réconciliation, le baron de Neuhoff arrive en Corse : il avoit réussi dans son projet ; une compagnie de négocians s'étoit formée à Amsterdam pour le soutenir; il avoit déja envoyé dans l'isle, par leur moyen, quelques provisions. Arrivé lui-même sur une frégate Hollandoise avec des armes, des soldats & des munitions, il y débarque au mois de septembre. Mais il étoit trop tard ; le comte de Boissieux lui avoit enlevé le plus grand nombre de ses partisans. Il est 24.

1738. Mai. obligé de se retirer, laissant cependant son neveu dans le pays pour tâcher de ranimer son parti. Il se réfugie à Naples, où il est arrêté & mis en prison pendant quelques temps, par les ordres du gouvernement. Dénouement malheureux d'une entreprise courageuse, qui n'étoit point sans apparence, & qui peut-être eût réussi, si le roi avoit abandonné les Génois.

25. Le comte d'Avéjan, capitaine lieutenant de la première compagnie des mousquetaires, étant mort, le roi nomme à sa place le marquis de Jumilhac.

Juin. 3 A Londres, la princesse de Galles accouche d'un fils auquel on donne le nom de duc de Cornouailles.

Le marquis de las Minas, ambassadeur d'Espagne, reçoit à Paris l'ordre de la toison d'or, par les mains de M. le Duc, fondé des pouvoirs de sa majesté catholique.

16. Le roi envoie à Fontevraux les quatre dernières dames de France, pour y être élevées.

Juillet. Les Turcs avoient pris aux Impériaux Meadia le 27 mai, & ensuite Orsova: mais le mois de juillet fur remarquable par le nombre des combats qui se donnèrent en Croatie entre leurs armées, à Cornia auprès de Meadia, d'Orsova, & sur les bords du Bog; dans lesquels les Turcs eurent presque toujours l'avantage, quoiqu'aucune de ces actions ne fût décisive. Cependant ils regagnèrent tout le pays jusqu'à Belgrade, Les Moscovites étoient moins maltraités en Crimée; mais leur flotte fut brûlée par les Turcs.

Juil. 11. La reine de Pologne, électrice de Saxe, accouche d'un prince qui est nommé Albert-Ignace, par le roi & la reine d'Espagne, & par le roi & la reine des deux Siciles.

15. Cette année étant la centième depuis le vœu de Louis XIII, auquel ce monarque a cru devoir la naissance de Louis XIV; la procession annuelle qu'il

a instituée à Paris en l'église de Notre-Dame le jour de l'assomption, est célébrée par ordre du roi avec plus de solemnité que de coutume, & un plus grand concours des trois cours supérieures, du clergé & du conseil. 1738. Août.

Le roi des deux Siciles établit l'ordre de saint Janvier, dont il se déclare grand maître. Il se fait revêtir du cordon de cet ordre par l'archevêque de Naples, dans l'église métropolitaine de cette ville. 3.

Le roi ordonne, par un édit, que tous les Lorrains sujets du roi de Pologne Stanislas seront réputés françois naturels.

Edit de suppression de cent soixante-dix charges d'avocats au conseil, & de création de soixante-dix autres seulement. Septem.

Mort du célèbre docteur Boerhaave à Leyde, où il étoit professeur en médecine.

Edit pour la refonte des sols de trente deniers, & leur réduction à vingt-quatre deniers. Octobre.

L'abbé de Chabannes est nommé à l'évêché de Gap. 3 Nov.

Le comte de saint Severin, ambassadeur de France à Stockholm, & les ministres du roi de Suède, y concluent un traité d'alliance & d'amitié entre les deux puissances ; par lequel la France s'oblige de payer à la Suède, pendant dix ans, un subside de quatre-vingts-dix mille livres ; moyennant lequel la Suède s'engage à ne conclure pendant ce temps aucun traité avec aucune puissance, que du consentement du roi. 10.

Théodore Potocki, archevêque de Gnesne, primat de Pologne, dont la fermeté, le zèle pour la gloire & les intérêts de sa patrie, la capacité, la fermeté & la grandeur d'ame s'étoient développées aux yeux de tout l'univers, en 1733, dans la grande affaire de l'élection d'un roi, meurt à Varsovie, estimé & regretté de tous les vrais patriotes. 12.

1738. Le marquis de Mirepoix, ambassadeur & plénipotentiaire de France, signe à Vienne, avec les ministres de l'empereur, le traité de paix définitif, conformément aux articles préliminaires du 3 octobre 1735, aux conventions des 11 avril & 18 août 1736, qui autorisent l'empereur à traiter au nom de l'Empire.
Nov 18.

Décem. Le comte d'Argenson, conseiller d'état, & chancelier de M. le duc d'Orléans, est nommé premier président du grand conseil pendant l'année 1739, à la place de M. Fortia.

21. Entrée publique, à Paris, du prince de Lichtenstein, ambassadeur de l'empereur.

25. Le roi nomme à l'évêché de Soissons l'abbé de Fitzjames, fils du maréchal de Barwick.

Cette année est une des plus glorieuses époques du règne du roi. Il renouvelle une ancienne alliance avec une puissance amie. Il conclud avec son ennemi une paix honorable qui augmente son empire, & donne des états à ses parens & à ses alliés. Médiateur généreux en faveur de l'ennemi réconcilié, il travaille avec zèle à le délivrer d'une guerre cruelle & malheureuse contre les Turcs. Protecteur de deux républiques qu'il aime, il éteint pour jamais dans l'une des troubles intestins toujours renaissans; il travaille à soumettre pour l'autre, par l'empire de la raison & de la justice, autant que par la voie des armes, des sujets révoltés. Occupé de tant d'objets extérieurs, le soin de rendre ses peuples heureux est toujours sa principale affaire.

1739.

1739.

Janv. 6. Le roi étant informé qu'il s'étoit répandu des maladies contagieuses dans la Hongrie & dans les provinces voisines, & voulant préserver ses peuples

de la contagion, rend une ordonnance par laquelle il défend tout commerce avec ces pays, & il établit une barrière & des gardes pour empêcher la communication. Comme le mal continuoit au mois de mai, les mêmes soins & les mêmes défenses furent renouvellés. 1739. Janvier.

Il y avoit de grands démêlés entre l'Espagne & la grande Bretagne, depuis plusieurs années, sur-tout depuis 1735, au sujet du commerce de l'Amérique. L'Espagne se plaignoit que les Anglois faisoient un commerce illicite dans ses établissemens. L'Angleterre demandoit raison des vexations, prises de vaisseaux, & autres déprédations exercées par les gardes-côtes Espagnols sur ses sujets, sous prétexte de commerce illicite. Enfin, après de longues négociations, on conclud au Pardo, le 14 janvier, une convention par laquelle les deux couronnes se font réciproquement raison de leurs griefs; & le roi d'Espagne s'oblige de payer aux Anglois quatre-vingts-quinze mille livres sterlings pour indemnité des prises faites par les Espagnols. Mais cette convention n'a point d'exécution, malgré l'approbation du parlement d'Angleterre; le peuple s'élève contre cet accord; la compagnie de l'Assiento s'en plaint: & il n'est point exécuté. 14.

Le maréchal comte du Bourg, gouverneur & commandant de la province d'Alsace, meurt à Strasbourg âgé de quatre-vingts-quatre ans. Le roi donne le gouvernement au maréchal de Coigni, & le commandement au maréchal de Broglie: il donne aussi le gouvernement de Béfort au marquis de Clermont-Tonnerre. 15.

Mort de Samuël Bernard, fameux banquier de la cour, âgé de quatre-vingts huit ans. 18.

Thamas Couli-kan ou Schah-Nadir, après avoir battu l'année dernière l'armée du grand Mogol qui

1739. Janvier. défendoit le Caboulistan, & s'être emparé de cette grande province, qui est regardée comme le boulevard du Mogol, passe l'Indus vers le milieu de janvier, en présence d'un corps de Mogoliens trois fois plus considérable que toute son armée; les défait, s'empare de l'Indoustan & du royaume de Lahor, marche à Dély capitale de l'empire, s'en rend le maître au mois de mars, fait l'empereur prisonnier, sans qu'une armée immense qu'on fait monter à près de neuf cents mille hommes ait osé seulement lui présenter le combat. Reconnu empereur & maître absolu de cet Empire, il s'approprie toutes les richesses du palais Impérial, & le trône du fameux Tamerlan, dont la magnificence & la splendeur le rendoit une des merveilles du monde. Pour concevoir l'immensité des trésors qui passèrent dans les mains des Persans, il faut avoir une idée du commerce de ce peuple avec toutes les nations du monde, & sçavoir que l'Indoustan est si fertile qu'il produit tout ce qui croît séparément dans les quatre parties du monde; en sorte qu'il n'y a point de marchandises qui lui soient étrangères, avec lesquelles on puisse échanger les fruits du pays. On ne les peut donc acquérir qu'au poids de l'or; ainsi cet état est un gouffre qui réunit avec le temps tout l'or & l'argent des deux hémisphères. C'est la raison pour laquelle un politique profond & sçavant, auteur d'un mémoire estimé, donne la préférence au commerce de l'Amérique sur celui des Indes. Enfin le 10 mai Thamas Couli-kan, rassasié de puissance & de biens, rétablit Mametchaz sur son trône, & lui rend sa couronne; mais à des conditions fort onéreuses, 1°. Il le charge d'un tribut de soixante-dix millions; 2°. Il se fait céder toutes les provinces depuis le fleuve Indus jusqu'à la Perse: & enfin il nomme pour gouverner ses états, un ministre plus capable que lui de

les régir. Après ces actes d'autorité, il part de Dély le 12 mai, & retourne en Perse. 1739.

Le comte de Boissieux, lieutenant général des armées du roi, meurt à la Bastie en Corse : le marquis de Maillebois, envoyé pour le remplacer, se rend à Calvi le 20 février. 1 Fév.

Le roi nomme chevaliers de l'ordre du saint-Esprit, les marquis de Puységur, d'Avarrey, de Guerchy, de Savines, les comtes de la Luzerne, de Cambis, & les marquis de Fénélon, de Mirepoix & d'Auxy. 2.

Le roi de Sardaigne accède au traité de Vienne pour ce qui le regarde ; & les rois d'Espagne & des deux Siciles donnent leur accession le 21 avril, tous trois par des actes conclus & signés à Versailles. Le roi étoit devenu l'arbitre entre ses alliés & l'empereur. 3.

Le marquis de la Mina, ou en Espagnol las Minas, présente au roi & à M. le Dauphin le collier de la toison d'or, de la part du roi d'Espagne. 21.

Le roi déclare publiquement qu'il a conclu le mariage de Madame avec l'infant d'Espagne D. Philippe. 22.

Le pape, à la nomination du prétendant, crée & déclare cardinal M. de Tencin, archevêque d'Embrun. 23.

Accommodement conclu & signé à Hanovre, entre le roi d'Angleterre comme électeur d'Hanovre, & le roi de Dannemarck, sur le différend qui s'étoit élevé entr'eux au mois de décembre dernier, à l'occasion du bailliage, château & seigneurie de Sternhorst dans le Holstein, dont l'un & l'autre prétendoit la propriété ; ce qui avoit donné occasion à quelques hostilités de part & d'autre. Par la convention dont il s'agit, la possession provisoire est accordée au roi de Dannemarck. 5 Mars.

1739. Mort du duc de Tresme, gouverneur de Paris.

Avr. 12. Mort de la princesse de Conti, première douai-
Mai 3. rière. Le roi achette du duc de la Valière, son héritier, le château de Choisi.

5. Le marquis de la Chétardie, ministre du roi en Prusse, est nommé ambassadeur extraordinaire en Russie; & le marquis de Valori l'est à sa place à Berlin.

11. L'université de Paris, dans une assemblée nombreuse, forme une conclusion, par laquelle elle révoque l'appel qu'elle avoit interjetté en 1718 au concile général de la constitution *Unigenitus*; & déclare qu'elle s'y soumet de cœur & d'esprit. Le syndic & plusieurs autres membres de la faculté des arts avoient fait signifier ce même jour une opposition
14. à cette délibération, qui fut supprimée & déclarée nulle par arrêt du conseil.

17. Le roi nomme le marquis de la Mina chevalier de l'ordre du saint-Esprit.

Juin 1. Publication de la paix dans la ville de Paris.

3. En Corse, le marquis de Maillebois fait attaquer les rebelles sur les hauteurs de Jacomo, & Bigomo, par trois corps de troupes commandées par les marquis de Lussan, de Crussol & d'Avarey, qui les forcent à se rendre, à donner des ôtages, & à remettre leurs armes: pendant que messieurs du Châtel & de Villemur soumettent la province de Balagna, & que M. Rousset de Girenton réduit les pièves ou paroisses de Varde, Serra, Allessandri & Campoloro. Par ces conquêtes, tout le pays se trouvant pacifié, le marquis de Maillebois fait publier une amnistie générale, en vertu de laquelle les principaux chefs le viennent trouver, & obtiennent de lui la permission de s'embarquer, & de sortir de l'isle.

5. L'abbé du Bellay est nommé à l'évêché de Fréjus.

5. L'abbé de Gontaud, duc de Biron, est reçu au

parlement en qualité de pair de France, au lieu du feu duc de Lausun son neveu. Il se démet ensuite de son duché en faveur du comte de Biron son frère, colonel du régiment du roi. 1739.

Mort du duc de Holstein-Gottorp. Ce prince étoit né d'une fille de Charles XII, roi de Suède, & avoit épousé une fille du czar Pierre le grand. Son fils Charles-Pierre Ulric est actuellement désigné successeur de l'impératrice de Russie. 16 Juin.

Ouverture du camp de Compiègne, pendant lequel le régiment du roi & un bataillon du régiment royal-artillerie font le siége d'un polygone que le roi avoit fait construire pour l'instruction de M. le Dauphin. 7. Juil.

Le marquis de l'Hopital-Vitry est nommé ambassadeur auprès du roi des deux Siciles. 12.

Célébration à Péterſbourg, du mariage de la princesse Anne de Meckelbourg, niéce de la czarine, avec le prince Antoine-Ulric de Bevern. La faveur de la czarine désignoit ces nouveaux époux pour ses successeurs. Mais leur fortune eut un éclat bien passager. 15.

Le duc d'Uzès meurt à Uzès en Languedoc, âgé de soixante-trois ans. Le duc de Crussol, son fils, qui a donné des preuves de sa valeur à la bataille de Parme où il a été dangereusement blessé, succède à ses biens & à ses gouvernemens. 20.

Les Anglois n'exécutant point la convention conclue au Pardo en janvier, & laissant au contraire une forte escadre croiser sur les côtes d'Espagne; les Espagnols ne payoient point l'indemnité, & leurs gardes-côtes continuoient d'arrêter les navires Anglois. On s'aigrit de part & d'autre, au point que le roi d'Angleterre permet à ses sujets d'user de représailles contre les Espagnols. 12.

Le roi d'Espagne fait une pareille proclamation

1739. Juillet. en faveur des ſiens le 20 août. Enfin la grande Bretagne déclare la guerre à l'Eſpagne le 30 octobre; & l'Eſpagne à l'Angleterre, le 28 novembre. Les hoſtilités ſuivent de près. Le premier décembre, l'amiral Vernon enlève Portobello aux Eſpagnols. Cette querelle, dans laquelle la France crut devoir s'intéreſſer pour l'Eſpagne, n'a été terminée qu'en 1748, par la paix d'Aix-la-chapelle.

Août 16. Le roi crée un régiment d'infanterie, ſous le nom de Royal-Corſe, & en donne le commandement au comte de Vence.

21. Le marquis de la Mina fait en cérémonie la demande de madame Louiſe-Eliſabeth de France pour l'infant d'Eſpagne D. Philippe. La ſignature des articles eſt faite le 23 chez le chancelier, par le chancelier, les quatre ſecrétaires d'état & le controlleur général, & par le marquis de la Mina pour l'Eſpagne. La ſignature du contrat & les fiançailles ſe font le 25 dans le cabinet du roi: & le 26, la célébration du mariage dans la chapelle du château. M. le duc d'Orléans épouſe la princeſſe au nom de D. Philippe; & le cardinal de Rohan leur donne la bénédiction nuptiale. Le 27, madame infante ſe rend à Paris, & aſſiſte à la fête que donnoit le marquis de la Mina. Le 29, elle ſe trouve avec le roi & la reine au feu que la ville de Paris avoit fait préparer ſur le pont-neuf. Elle part le 30 pour l'Eſpagne, & eſt remiſe le 12 octobre par le duc de Tallard, à S. Jean Pied-de-port, entre les mains des officiers du roi d'Eſpagne.

22. Le roi donne la première audience au marquis de Lomellini, envoyé extraordinaire de la république de Gènes.

31. M. de Crillon, archevêque de Toulouſe, eſt nommé à l'archevêché de Narbonne.

Sept 19. La princeſſe de Soubiſe, Anne-Marie-Louiſe de Bouillon, meurt à Paris, âgée de dix-ſept ans,

En Corse, la province de Balagna avoit encore repris les armes. Le marquis de Villemur la réduit & la pacifie une seconde fois ; & les marquis de Larnage & du Châtel forcent le poste de Ziccaro, le dernier retranchement des rebelles. Après cette expédition, toutes les pièves se soumettent, découragées par la perte d'un bâtiment chargé de vivres & de munitions, pris vers Porto-Vecchio par le vicomte de Bouville, commandant la frégate du roi la Legère. 1739. 20 Sept.

Les événemens de la guerre que l'empereur avoit contre les Turcs ne lui étoient pas favorables. Ils avoient repris tout le bannat de Témeswar ; ils avoient pénétré jusqu'à Belgrade dont ils faisoient le siége, ayant toujours poussé devant eux l'armée de l'empereur qui s'affoiblissoit de jour en jour. La paix devenoit très-nécessaire à ce prince. Enfin les négociations du marquis de Villeneuve, chargé de la médiation du roi, font leur effet. Il détermine le grand visir à renoncer à la continuation de ses conquêtes, & même à celle de Belgrade. Mais la précipitation du ministre de l'empereur rend cette bonne disposition inutile. Il consent imprudemment la reddition & cession de Belgrade. Les préliminaires de la paix sont signés avec cette condition dans le camp des Turcs par le grand visir & le comte de Neuperg. On livre au Turc une des portes de Belgrade, sans attendre la ratification de l'empereur ; & les hostilités cessent. La négociation se suit : le médiateur continue ses bons offices : & pour réparer la faute du ministre Allemand, il réussit au moins à obtenir que la citadelle & les fortifications de Belgrade seront demolies. Enfin, le 22 septembre, le traité est conclu & signé. Les Impériaux y cèdent au Turc Belgrade, toute la Servie & la Valachie ; & les Turcs se désistent de toutes leurs prétentions sur

1739. Septem. la Hongrie, abandonnent le bannat de Témeſwar ; & conſentent que le Danube & la Save ſervent à l'avenir de bornes aux deux Empires.

Le ſort des armes avoit été auſſi favorable aux Ruſſes en Crimée & en Moldavie, que contraire aux Impériaux en Hongrie. Mais ce traité, accordé par l'empereur à la néceſſité, alloit faire retomber ſur les Moſcovites toutes les forces de l'empire Ottoman. La Czarine en eut d'abord un vif reſſentiment contre l'empereur. Mais ce prince étoit plus à plaindre qu'à blâmer. Il n'avoit plus le prince Eugène, ſes troupes étoient battues & découragées ; ſon négociateur avoit excédé ſes pouvoirs : ſes raiſons étoient ſans replique. La czarine s'y rendit, & ſuivit bientôt ſon exemple. Elle conclut au mois de novembre un traité de paix, par lequel elle rendoit Aſoph ; mais elle fit annuler toutes les conditions honteuſes à la Ruſſie portées par le traité de Pruth.

27. Le roi nomme l'abbé de Coëtloſquet à l'évêché de Limoges.

Oct. 14. M. Creſcenzy, nonce du pape, a ſa première audience du roi.

Sa majeſté nomme l'abbé de Laſtic à l'évêché de Comminge.

Nov. 11. L'abbé de la Baſtie eſt nommé à l'évêché de S. Malo.

20. Le roi de Pologne, duc de Lorraine, ayant, par une ordonnance du 17 ſeptembre, autoriſé tous les officiers & cavaliers des maréchauſſées de France à pourſuivre & prendre les accuſés & gens ſuſpects dans les villes de Lorraine ; le roi accorde par une ordonnance ſemblable, la même faculté aux officiers des maréchauſſées de Lorraine dans les villes de France.

Décemb. Le conſeil aulique juge, en faveur du prince Hyacinthe de Naſſau-Sieghen, le procès qu'il avoit pour

la principauté de Sieghen, contre le fils du prince Emmanuel de Naſſau né en France. 1739. Décem.

Le roi nomme intendant de Paris, au lieu de M. de Harley de Céli, mort depuis peu, M. Hérault, lieutenant de police ; & M. de Marville, maître des requêtes, à la charge de lieutenant de police. 21.

Traité de commerce, navigation & marine, conclu à Verſailles entre le roi & les Etats généraux des Provinces-unies, par lequel il eſt accordé aux ſujets & habitans des Provinces-unies les mêmes droits, libertés & exemptions qu'aux ſujets du roi, dans les mers, ports & rades de France, ſans payer plus forts droits de comtablie, d'ancrage, de ſol pariſis & de vingt pour cent pour le commerce du Levant en France ; & le réciproque eſt accordé aux François, dans les mers, rades & ports de Hollande. Mais, malgré la parité des conditions, l'avantage n'eſt pas égal. Ce traité accompagné d'un tarif des droits qui ſeroient dûs, & revêtu des lettres patentes du roi, fut enregiſtré au parlement de Paris au mois de ſeptembre 1741.

Traité d'amitié & d'alliance défenſive entre la Suède & la Porte, conclu à Conſtantinople, en cas que l'une ou l'autre puiſſance ſoit attaquée par la Ruſſie. 22.

1740.

1740.

Le marquis de la Mina eſt reçu par le roi chevalier de l'ordre du S. Eſprit. 1 Janv.

M. de la Roche-Aimon, évêque de Tarbes, eſt nommé à l'archevêché de Toulouſe. 27.

M. le duc Louis-Henri de Bourbon meurt à Chantilli âgé de quarante-ſept ans. Le roi accorde la charge de grand-maitre de ſa maiſon au prince de Condé, & en donne les fonctions à M. le comte

1740. Janvier. de Charolois, jusqu'à ce que le prince soit en état de les exercer. Il donne de meme le gouvernement de Bourgogne au duc de saint Aignan, pour le remettre au Prince à l'âge de dix huit ans.

M. le duc de Penthièvre est revêtu du collier de la Toison d'or par les mains du marquis de la Mina, fondé des pouvoirs du roi d'Espagne.

Fév. 2. Dans le chapitre de ce jour, M. le duc de Chartres est nommé chevalier de l'ordre du saint-Esprit, & le marquis de Fénélon est reçu en cette qualité.

6. Mort du pape Clément XII, de la maison Corsini de Florence, âgé de quatre-vingts-sept ans. Le cardinal Prosper Lambertini, de Bologne, est élu en sa place le 17 août, & prend le nom de Benoît XIV.

8. Le comte de Cambis, ambassadeur du roi en Angleterre, meurt à Londres âgé de soixante-dix ans.

15. Mort de M. d'Angervilliers, ministre & sécretaire d'état au departement de la guerre. Le marquis de Breteuil est nommé à sa place : il l'avoit déja occupé pendant le procès de M. le Blanc.

Mars 15. Le rói fait une promotion de maréchaux de camp & de brigadiers, & donne au comte de Brionne le gouvernement d'Anjou du prince de Lambesc.

Avril 7. Traité de paix & navigation entre le grand Seigneur & le roi des deux Siciles.

Mai 18. En Angleterre, le duc de Cumberland épouse, au nom du prince de Hesse-Cassel, la princesse-Marie sa sœur : ce mariage est célébré à Londres dans la chapelle de saint James, par l'archevéque de Cantorbery.

20. L'hiver avoit été si long & si rigoureux que la disette étoit extrême : pour comble de calamité, les espérances pour la récolte étoient foibles. Au 20 mai, temps où les grains auroient du avoir acquis un accroissement considérable, le parlement de Paris, attentif aux besoins de l'état & à la misère des pau-

vres, rend arrêt pour faire découvrir la châsse de sainte Geneviève; & l'archevêque donne un mandement, pour ordonner des processions & des prières publiques. Toutes les paroisses de la ville & des environs y viennent faire leurs prières. 1740. Mai.

Mort du roi de Prusse Frédéric-Guillaume à Postdam. Le prince royal Charles-Frédéric, l'aîné de ses fils, lui succède, & envoie le marquis de Camas faire part au Roi de son avénement au trône. 31.

Ouverture de l'assemblée générale du clergé de France. Dans la séance du 20, elle accorde au roi un don gratuit de trois millions cinq cents mille livres. 1 Juin.

Le roi accorde au prince de Turenne, fils du duc de Bouillon, la charge de colonel général de la cavalerie, sur la démission du comte d'Evreux, auquel sa majesté en conserve l'exercice, jusqu'à ce que le prince soit dans un âge plus avancé. 16.

L'abbé de Charleval est nommé à l'évêché d'Agde. 10. Juil.

En conséquence de la paix conclue l'année dernière entre l'empereur & le grand seigneur, ces princes s'envoient réciproquement des ambassadeurs; on en fait l'échange sur un pont construit sur la Save. Le baron de Schmettau reçoit Ali-Bacha, ambassadeur Turc, pendant qu'un commissaire Turc reçoit le comte d'Uhlefeld, ambassadeur de l'empereur, avec autant de cérémonial que pourroit se faire l'échange de deux princesses à l'occasion d'un double mariage. L'ambassadeur Turc, hautain & attaché au cérémonial, arrivé à Vienne, différa son entrée sous toutes sortes de prétextes, donnant tant d'affaires à la cour de Vienne qu'il l'auroit encore brouillée avec la porte, si le marquis de Mirepoix, ambassadeur du roi, n'avoit employé ses bons offices pour les concilier, & mettre ce Turc à la raison: Il obtint de lui un jour fixe pour son entrée, qui se fit le 23 août.

1740. Juil. 11. Mort de M. le Pelletier des Forts, ministre d'état, & ci-devant controlleur-général des finances, âgé de soixante six ans.

16. Mort de la reine, première douairière d'Espagne, Marie-Anne de Neubourg, veuve de Charles II, à Guadalaxara.

22. Le comte d'Argenson est nommé intendant de Paris; & le comte de Muy à la place de conseiller d'état d'épée, vacante par la mort du comte du Luc.

Août 16. Le prince de Lichtenstein, ambassadeur extraordinaire de l'empereur, reçoit son audience de congé du roi.

22. Le roi aimant les arts, pour exciter l'émulation, avoit ordonné à M. Orry, comme directeur général des bâtimens, de faire exposer tous les ans, dans la grande salle du Louvre, aux yeux, à la critique ou aux applaudissemens du public, tous les ouvrages de peinture & de sculpture qui seroient composés chaque année par les membres de son académie royale. Cette exposition est faite, pour la première fois, le 22 août, & continuée jusqu'au 15 septembre: elle se pratique presque tous les ans.

23. A Péterbourg, la duchesse de Brunswich-Bevern accouche d'un fils, qui est nommé le prince Jean.

Septem. L'accommodement des différends qui subsistoient, depuis l'année 1737, entre les cours de Rome & de Turin, est conclu entr'elles dans les premiers jours de septembre, à condition que le Pape déclare le roi de Sardaigne vicaire général & perpétuel des fiefs possédés par le saint Siége dans le Piémont; & que le roi de Sardaigne paye au pape, par chacune année, une redevance annuelle de deux calices d'or, de mille écus Romains chacun.

4. Entrée publique à Paris de M. Lezze, ambassadeur de Venise.

Le roi de Prusse, pour faire valoir ses droits à la baronie de Herstal, dont le prince évêque de Liége s'étoit mis en possession à la mort du feu roi de Prusse, comme lui appartenante, envoie un corps de troupes dans l'évêché de Liége, avec ordre d'y vivre à discrétion, jusqu'à ce que ce Prince lui ait fait satisfaction sur les droits qu'il répète. L'évêque de Liége fut contraint de céder à la loi du plus fort; les princes, faute de s'entendre, n'ayant point d'autre tribunal pour les juger. 1740. Septem.

Le marquis d'Antin, vice-amiral, part de Brest avec une escadre de vingt-deux vaisseaux de Roi, pour aller à l'Amérique joindre & seconder l'escadre Espagnole dans les expéditions dont elle est chargée.

M. Berthier de Sauvigny est nommé intendant de Dauphiné; & M. de la Porte le remplace dans l'intendance de Moulins. 8.

Le roi nomme le cardinal de Tencin à l'archevêché de Lyon; l'abbé Fouquet à celui d'Embrun; l'abbé d'Hugues à l'évêché de Nevers; & l'abbé de saint Aulaire à celui de Tarbes.

La czarine nomme pour son successeur au trône de Russie, en présence de tous les grands de l'état, le prince Jean de Brunswick-Bevern, né au mois d'août dernier; lui donne le titre de grand prince de Russie; & le lendemain, craignant pour les suites de sa goutte remontée dans sa poitrine, elle fait prêter serment à cet enfant par le sénat, les ministres, les généraux & les principaux officiers des tribunaux; & établit le comte de Biron, duc de Curlande, pour régent pendant la minorité du jeune prince. Ces dispositions faites, elle meurt dix jours après. Le jeune prince Jean est proclamé czar de Moscovie; & le duc de Curlande entre en exercice de la régence qui lui est déférée. Mais son autorité deshonorant le duc & la duchesse de Bevern, père 16 Oct. 27.

1740. Octob. & mère du czar, à qui elle paroissoit devoir appartenir, il en est privé le 20 novembre, arrêté & enfermé dans une citadelle par les ordres de son pupille, ou plutôt du duc & de la duchesse de Bevern, qui se font ensuite déférer la régence.

20. L'empereur Charles VI meurt à Vienne d'une violente colique occasionnée par une pierre qu'il avoit dans le foie. Il étoit à peine âgé de cinquante-cinq ans, & pouvoit espérer de vivre assez pour mettre la dernière main à sa pragmatique, & en commencer l'exécution en faisant élire le grand duc son gendre roi des Romains : ce qui auroit prévenu une grande partie des difficultés qui survinrent. Quoi qu'il en soit, aussi-tôt après sa mort, l'archiduchesse Marie-Thérèse, grande duchesse de Toscane, sa fille aînée est reconnue par tous les grands qui l'environnent, & par les officiers des tribunaux, héritière & souveraine de tous les états qui composent la succession de son père. Le 12 novembre, les députés des états de la haute & basse Autriche lui rendent hommage, & lui prêtent serment de fidélité. Le même jour, elle associe le grand Duc au gouvernement de ses états, par un acte qui est enregistré dans tous les tribunaux de l'archiduché d'Autriche.

Nov. 3. L'électeur de Bavière fait faire à Vienne, par le comte de Pérouse son ministre, une protestation contre la prise de possession de l'archiduchesse ; prétendant que la renonciation de l'électrice sa femme ne devoit point empêcher qu'il ne fit valoir les droits qu'il avoit de son chef à la succession des états de la maison d'Autriche, en vertu du testamant de Ferdinand premier, dont Albert V, duc de Bavière, avoit épousé la fille aînée ; laquelle étoit substituée par ce testament pour succéder aux royaumes de Hongrie & de Bohême, selon lui, *au défaut d'hoirs mâles*, & selon le systême de la cour de Vienne, au

défaut d'hoirs légitimes. Le roi d'Espagne Charles II, représentant en cette qualité la branche Espagnole, fait aussi son opposition & sa protestation pour la conservation de ses droits, & spécialement de la grande maîtrise de l'ordre de la toison d'or appartenante aux rois d'Espagne, comme fondateurs. 1740. Novem.

Le roi de Prusse, sans s'amuser à faire des protestations & un procès par écrit pour le soutien des droits qu'il prétendoit sur la Silésie, y fait entrer une armée de trente mille hommes, qui s'en empare : en même temps, il fait assurer l'archiduchesse de son zèle pour ses intérêts en toute autre affaire, lui offre ses services pour le maintien de la pragmatique-sanction, & même pour faire élire le grand duc empereur, si elle veut lui céder la Silésie, ou au moins une partie de ce duché. Mais la reine, offensée, refuse d'acheter, par une marque de foiblesse, & par le démembrement de ses états, la protection du plus entreprenant de ses ennemis, jusqu'à ce qu'elle n'ait point d'autre ressource. Cependant les embarras se multiplient : les rois de Pologne & de Sardaigne réclament aussi des droits ; les princes de l'empire refusent de reconnoître le suffrage électoral de Bohème, entre les mains d'une princesse. On lui conteste même la faculté de transmettre au grand duc un droit que l'on soutient n'être point cessible, & ne pouvoir être exercé que par le possesseur du titre qui le donne. 11 Déc.

Le roi donne à la marquise de Tallerand la place de dame du palais de la reine, dont la princesse de Chalais sa mère s'est démise.

M. Joly de Fleury obtient la survivance de sa charge de procureur-général du parlement de Paris pour son fils aîné, qui en est avocat-général.

Le roi nomme le comte de Belle-Isle son ambas-

1740. Novem. ſadeur extraordinaire & plénipotentiaire à la diète de Francfort, pour l'élection d'un empereur, & auprès de tous les princes de l'Empire. Le comte de Caſtellane eſt auſſi nommé à l'ambaſſade de Conſtantinople, pour remplacer M. de Villeneuve; & l'évêque de Rennes, pour ſuccéder au comte de la Marck, dans celle d'Eſpagne.

1741.

1741. Janvier. Le marquis de Livry, colonel du régement du Perche, obtient du roi la ſurvivance de la charge de premier maître-d'hôtel de ſa majeſté, dont le comte de Livry ſon père eſt revêtu.

12. M. de Villeneuve, ambaſſadeur du roi à la Porte, fait préſent au grand-viſir & aux principaux miniſtres du grand ſeigneur, du nouveau plan de Paris exécuté & gravé par les ordres de M. Turgot prévôt des marchands, & des échevins de cette ville.

18. Le marquis de Baufremont, fondé de la procuration du roi d'Eſpagne, fait la cérémonie de donner l'ordre de la toiſon d'or au comte de Jablonouski.

Quatre vaiſſeaux du roi, l'Ardent, commandé par le chevalier d'Eſpinay, commandant l'eſcadre; le Mercure, par M. Leſtenduere; le Diamant, par le chevalier de Pioſin; & la Parfaite, par le chevalier d'Eſtourmel, attaqués par ſix Anglois, les combattent & les mettent en fuite, démâtés & en déſordre.

Fev. 2. Le marquis de Mirepoix, de retour de ſon ambaſſade de Vienne, eſt reçu chevalier de l'ordre du ſaint Eſprit.

11. Le roi fait maréchaux de France le marquis de Brancas, le duc de Chaulnes, le marquis de Nangis, le prince d'Yſenghien, le duc de Duras, le marquis de Maillebois & le comte de Belle-Iſle.

Le marquis de Breteuil est fait ministre d'état, & prend séance au conseil en cette qualité. 1741. 3. Mars

L'abbé de Vocance est nommé à l'évêche de Sénès.

Naissance de l'archiduc d'Autriche Joseph-Benoît-Auguste, fils du grand duc & de la reine de Hongrie. 13.

Mort du célèbre poëte Rousseau, à Bruxelles où il s'étoit retiré depuis trente années; c'est-à-dire, depuis le procès que les couplets satyriques qu'on lui attribuoit, lui avoient attiré. 17.

Le marquis de Froulay, nouvel ambassadeur de l'ordre de Malthe, obtient sa première audience du roi. 18.

Le roi de Prusse étoit entré dès la fin de l'année dernière en Silésie, & avoit pris possession de la ville de Breslaw, le premier février.

Le prince Léopold d'Anhald-Dessau, avec un détachement des troupes de ce prince, prend d'assaut la ville de Glogau. 11 Mars.

Le roi de Prusse prend la ville de Brieg après un siége de six jours, & gagne en personne la bataille de Molwits sur les Autrichiens, commandés par le comte de Neuperg. 4 Avril.

L'amiral Vernon, commandant l'escadre Angloise en Amérique, s'empare du fort de Bocachica, une des principales défenses de la ville de Carthagène, devant laquelle il met le siége. Mais après un mois de travaux, les Espagnols l'obligent de le lever, & de se retirer après avoir perdu plus de la moitié de ses troupes. En général, les événemens de la guerre maritime que les Anglois faisoient aux Espagnols depuis 1739, n'ont pas tourné à l'avantage de l'Angleterre. Ils n'ont réussi dans aucune de leurs entreprises, excepté celle de Porto-bello; & les Espagnols leur ont pris beaucoup plus de navires marchands qu'ils n'en ont perdu. 5.

1741. Avr. 19. Le vaisseau le Bourbon, de soixante quatorze canons, monté par le marquis de Boulainvilliers, coule à fond à la hauteur des isles d'Ouessant. Plusieurs voies d'eau, qui s'étoient ouvertes, l'avoient empêché de suivre l'escadre du marquis d'Antin, dont il faisoit partie. Le marquis de Boulainvilliers voyant que le mal étoit augmenté au point que toutes les pompes & un travail continuel ne pouvoient épuiser l'eau; que son vaisseau étoit hors d'état de gouverner, d'être radoubé & secouru; retenu sur son bord par un devoir austère, brave la mort, & songe seulement à sauver quelques sujets à son roi; son fils est du nombre: il les fait descendre dans la chaloupe, sous prétexte d'envoyer chercher du secours, au nombre de onze officiers & de onze mariniers, qui ont la douleur de voir une demie-heure après ce père tendre & généreux, & tous leurs camarades, engloutis par les eaux avec le vaisseau: Spectacle affreux que le plaisir d'exister en cet instant adoucit peut-être trop.

Le marquis d'Antin, plus heureux pour un moment, avoit au moins ramené à Brest au commencement de ce mois le reste de l'escadre qu'il avoit
24. conduite en Amérique l'année dernière. Mais en arrivant au port, il meurt à la fleur de son âge.

25. M. Amelot secrétaire d'état, & le comte de Tessin ministre plénipotentiaire du roi de Suède, concluent & signent à Versailles un traité de commerce & de navigation entre le roi & le roi de Suède, par lequel il est accordé aux sujets respectifs des deux monarques, dans les états réciproques, les mêmes droits & privilèges que ceux dont jouissent leurs propres sujets. Ce traité fut ratifié & signé par le roi le 22 mai.

Mai. 18. Traité d'alliance offensive entre le roi, le roi d'Espagne & l'électeur de Bavière, auquel les rois de

Pruſſe, de Pologne & de Sardaigne accédèrent. 1741.

Mort du duc de la Trémoille, premier gentilhomme de la chambre : le roi donne cette charge au duc de Fleury, neveu du cardinal. 23. Mai

Mort de madame la ducheſſe, ſeconde douairière de Bourbon, Caroline de Heſſe-Rinsfeld, à l'âge de vingt-ſix ans.

Au commencement de juin, le maréchal de Maillebois, après avoir réduit les rebelles de Corſe, chaſſé du pays les chefs des révoltés, & rétabli dans cette iſle la tranquillité, la ſubordination & la ſureté autant qu'elle en eſt ſuſceptible, repaſſe en France avec une partie des troupes du roi, laiſſant le reſte aux ordres de M. de Villemur, qui le ramène au mois de ſeptembre. Juin.

Le prince d'Ardore, ambaſſadeur extraordinaire du roi des deux Siciles, a ſa première audience du roi. 11.

L'abbé de Rochechouart eſt nommé à l'évêché de Laon.

La reine d'Hongrie eſt couronnée à Preſbourg : les états d'Hongrie acceptent l'aſſociation qu'elle fait du grand duc au gouvernement. 25.

Les états de Curlande aſſemblés à Mittau, éliſent pour leur duc le prince Louis-Erneſt de Brunſwich-Bévern, oncle du czar, au lieu du duc de Biron, diſgracié par le gouvernement préſent de Ruſſie. Le prince de Bévern devoit cette dignité à la protection du duc de Bévern ſon frère, alors régent de Ruſſie. Il la perdit auſſitôt que le crédit de ſon frère s'évanouit. 27.

La reine de Sardaigne Eliſabeth-Thérèſe de Lorraine, ſœur du grand duc de Toſcane, meurt en couche à Turin, après avoir donné le jour au duc de Chablais. Elle étoit la troiſiéme femme du roi de Sardaigne. 3 Juil.

1741. 30 Juil. Le chevalier de Créqui, gentilhomme de la manche de M. le dauphin, est nommé sous gouverneur de ce prince, au lieu du comte de Polastron, employé comme lieutenant-général dans l'armée destinée pour l'Allemagne. Le marquis de Montaigu obtient la place de gentilhomme de la manche, qu'avoit le chevalier de Créqui.

Août 4. Le roi de Suède fait publier à Stockholm une déclaration de guerre contre la Russie, dont les motifs sont plusieurs infractions faites au traité de Neustad. En conséquence, une flotte Suédoise va bloquer le port de Péterbourg, pendant qu'une armée marche sur la frontière. Cette guerre empêche les Russes de prendre parti pour la reine d'Hongrie dans la guerre qui s'élevoit entre elle & l'électeur de Bavière. Mais les événemens ne furent pas à l'avantage des Suédois : le général Lasci les battit à Villamstrat au mois de septembre.

11. Mort de mademoiselle de Clermont Marie-Anne de Bourbon-Condé, sur-intendante de la maison de la reine.

La reine d'Hongrie attaquée par le roi de Prusse, menacée par l'électeur de Bavière, qui, en exposant ses droits par écrits à tous les princes de l'Empire, se préparoit à les soutenir par la voie des armes; abandonnée de l'électeur de Saxe & du roi de Sardaigne; comptant peu sur la Russie, qui étoit occupée de ses divisions intestines & des mouvemens de la Suède, imploroit le secours des rois de France, d'Espagne, d'Angleterre & celui des Hollandois : elle leur exposoit que ses droits héréditaires étoient les droits de la nature confirmés par une loi authentique qui avoit été acceptée par tous les princes de l'Empire, & garantie par tous les souverains de l'Europe. Mais l'électeur de Bavière soutenoit que les auteurs de la reine n'étoient que des usufruitiers, des donataires de

de ses ancêtres à charge de réversion, qui n'avoient pu disposer, en faveur de cette princesse, d'un bien dont ils n'avoient pas la propriété; que cette propriété lui étoit dévolue par la mort de Charles VI, sans hoirs mâles. Les cours de France & d'Espagne, ébranlées par la réclamation de l'électeur, qui, faisant tomber la pragmatique-sanction, annulloit nécessairement les garanties, sont encore déterminées par la reconnoissance qu'elles doivent à l'électeur, des services que son père leur a rendus dans la guerre pour la succession au royaume d'Espagne, dont il leur demande le prix. Elles concluent, le 18 mai, une alliance offensive avec l'électeur, à laquelle accèdent les rois de Prusse, de Pologne & de Sardaigne. Par ce traité, le roi s'étoit obligé non-seulement de lui donner une armée de quarante mille hommes pour joindre à ses troupes; mais encore d'en envoyer une de la même force en Westphalie, pour contenir les électeurs d'Hanovre, de Trèmes, de Maïence, & les Hollandois.

1741. Août.

L'effet suit de près la promesse. Une armée de quarante mille hommes passe le Rhin au fort-Louis, aux ordres du maréchal de Belle-Isle, mais commandée en son absence par les lieutenans-généraux de Leuville, de Ségur, d'Aubigné, de Polastron, les comtes de Saxe & de Bavière, tous subordonnés à l'électeur. Le maréchal de Belle-Isle, ambassadeur à Francfort auprès de la diète d'élection, & plénipotentiaire auprès des princes de l'Empire, étoit alors occupé aux fonctions importantes de la négociation qui devoit élever l'électeur de Bavière sur le trône impérial. 17[illegible]

En attendant cet événement, le roi envoie à ce prince des lettres pour commander ses troupes; & peu de jours après, une autre armée de quarante-quatre mille hommes passe la Meuse, commandée par le maréchal de Maillebois, & va se porter à Os- 20[illegible]

1741. nabruck, à portée de tomber sur l'électorat d'Hanovre au moindre mouvement que fera le roi d'Angle-
Août. terre. Cette armée produit l'effet que l'on en attendoit. Georges II, lié avec la reine d'Hongrie par le traité d'Hanovre, à la tête de trente mille Hanovriens, Hessois ou Danois, conclut cependant avec la France un traité; & il promet de ne donner aucun secours à la reine, pour laquelle il avoit pris les armes, de ne point s'opposer aux entreprises du roi de Prusse, de l'électeur de Bavière & de ses alliés; enfin d'observer une exacte neutralité: il s'engage même à ne point traverser l'élection de l'électeur de Bavière à l'Empire. Le roi promet, de sa part, qu'il ne sera fait aucun tort aux sujets de l'électorat d'Hanovre, des frontières duquel son armée se tiendra toujours éloignée de trois lieues, & qu'il emploira ses bons offices pour faire aussi retirer les troupes Prussiennes commandées par le prince d'Anhalt.

31. L'électeur de Bavière surprend la ville de Passaw, où l'armée Françoise le joint.

Sept. 14. Il marche avec elle à Lintz & s'en empare, envoie
15. un détachement occuper la ville d'Entz, que les Au-
23. trichiens avoient évacuée, y marche lui-même, détache de-là des partis qui vont jusqu'aux portes de Vienne, & font craindre à cette capitale d'être bientôt assiégée. La cour effrayée se retire en Hongrie, & laisse le comte de Kévenhuller prendre les précautions nécessaires pour défendre la ville. Mais l'intention des alliés n'étoit pas de l'attaquer. Et l'électeur, après avoir reçu à Lintz l'hommage & le serment des états d'Autriche, content d'avoir fait prendre le change à la cour de Vienne, de l'avoir engagée à rassembler toutes ses forces dans les environs de cette ville, & à débarrasser le roi de Prusse, en Silésie, de l'armée du comte de Neuperg; laisse les marquis de Ségur & de Minutzi à Lintz, pour protéger l'Autriche, fait passer le Danube à ses troupes, & marche en Bohême.

L'armée Françoise & Bavaroise arrive à trois lieues de la ville de Prague, le 23 novembre, ouvre la tranchée le 25, & l'emporte d'assaut le 26, sans que le grand duc, qui avoit pris le commandement de l'armée du comte de Neuperg, & qui avoit couru au secours, puisse rien entreprendre pour sa défense. Le comte de Saxe étoit l'auteur du projet, qui consistoit à faire en même tems à la ville quatre attaques, dont une fausse. Il partagea la gloire de l'exécution avec les comtes de Polastron, de Broglie & M. de Chevert qui entra le premier dans la ville, tous ceux qui furent employés sous leurs ordres, & les Saxons qui étoient arrivés de leur côté pour le siége en même temps que l'armée, & qui avoient été chargés de deux de ces attaques dans lesquelles ils réussirent aussi, commandés par le comte Rudoski. 1741. 23 Nov.

Cette importante conquête rendant l'électeur maître de la plus grande partie de la Bohême, les états convoqués le reconnoissent pour leur roi, & lui prêtent serment. 19. Déc.

Tel fut le service que le roi sçut rendre à son allié, mais dont l'électeur, aussi mal conseillé que mal servi par ses propres troupes, ne profita pas long-temps. Cependant le roi lui ménageoit encore une couronne plus brillante : & les ministres des électeurs qui avoient ouvert à Francfort leurs conférences le 26 novembre, les continuoient assiduement. Le maréchal de Belle-Isle y étoit retourné, après avoir paru à Prague, pour établir dans cette conquête un ordre parmi les troupes, capable de concilier les esprits à leur nouveau maitre : ce qu'il avoit fait par un règlement du 14 décembre qui peut servir de modèle. Le maréchal de Broglie s'y étoit rendu pour le remplacer, & prendre le commandement de l'armée que des soins plus importans empechoient M. de Belle-Isle de garder.

Le comte d'Aubigné, détaché par M. de Broglie, 25.

1741. Déc. 25. s'empare de Pisleck. Le maréchal, pour assurer ce poste important, s'y rend deux jours après. Le grand duc de Toscane, connoissant la foiblesse de cette place, qui n'a pour toute défense qu'une simple muraille, fait le projet de les en débusquer ou de les enlever. Il attaque la ville à neuf heures du soir, par la porte que gardoit le duc de Luxembourg. On l'avoit laissé ouverte pour donner plus beau jeu aux ennemis. Ils entrent, pénètrent dans la rue jusqu'à l'endroit où il étoit résolu de les arrêter : au moment où ils se croient maîtres de la ville, les François paroissent, les battent, tuent un grand nombre des leurs, & les reconduisent l'épée dans les reins, toujours fuyans. Après cette expédition, le grand duc retourne à Vienne, après avoir remis le commandement de son armée au prince Charles de Lorraine son frère.

31. Le comte de Kévenhuller entre en Autriche avec une armée de vingt-cinq mille hommes. Les comtes de Ségur & de Minutzi n'en ayant que dix mille pour lui résister, sont obligés de se renfermer dans la ville de Lintz.

En Silésie, depuis le départ de l'armée du général Neuperg, le roi de Prusse n'ayant plus de contradicteur, en avoit achevé facilement la réduction. Le maréchal de Schwerin étant entré depuis en Moravie, se présente devant Olmutz : cette ville se rend

26. le même jour sans résistance.

Affaires générales

Août. 5 Le vaisseau du roi, le Borée, commandé par le chevalier de Caylus, l'Aquilon par le comte de Pardaillan, & la frégate la Flore, sont attaqués à l'entrée du détroit de Gibraltar par quatre vaisseaux de guerre Anglois, qui sont si bien reçus, malgré leur supériorité, qu'ils sont obligés de quitter la partie après trois heures de combat : le comte de Pardaillan cependant fut tué de la première bordée.

L'archiducheſſe Marie-Eliſabeth d'Autriche ſœur de l'empereur Charles VI, gouvernante des Pays-bas, meurt à Marimont âgée de ſoixante ans. Le comte d'Harrac la remplace dans ce gouvernement. 1741. 27 Août.

Déclaration du roi, qui ordonne la levée du dixième de revenu de tous les biens du royaume, à compter du premier octobre, jusqu'à la fin de la guerre. 29.

L'abbé de Bellefonds, évêque de Bayonne, eſt nommé à l'archevêché d'Arles; l'abbé de Beaumont, vicaire général de Blois, à celui de Bayonne; l'abbé du Gueſclin, à l'évêché de Cahors; l'abbé de Fargues, à celui de S. Claude; & l'abbé de Lévis-Lérans, à Pamiers. 8. Sept.

Le comte de Loſſ, envoyé extraordinaire du roi de Pologne, électeur de Saxe, obtient ſa première audience du roi. 17. Oct.

L'abbé des Augiers eſt nommé à l'évêché de Die.

Mort de M. Rollin, profeſſeur d'éloquence au collége royal, célèbre par pluſieurs ouvrages de littérature, principalement par ſon *traité des études* & ſon *hiſtoire ancienne*. 14.

Le marquis de Fénelon, ambaſſadeur du roi en Hollande, déclare aux Etats-généraux que l'intention de ſa majeſté, en donnant du ſecours à l'électeur de Bavière, n'eſt point de faire aucune conquête à ſon profit, ni d'accroître ſa puiſſance; & qu'il n'a d'autre objet que le ſoutien de ſes alliés & l'avantage de l'Empire. 15. Nov.

Mort du cardinal de Polignac, un des hommes de ce ſiècle les plus recommandables: il étoit habile négociateur, très-ſçavant dans la littérature ancienne & moderne. Il parloit avec beaucoup de facilité & de graces. Il écrivoit avec autant d'élégance en Latin & en Italien, qu'en François. 20.

Mort, à Stockholm, de la reine de Suède Ulrique-Eléonore, ſœur de Charles XII, après un régne de vingt-deux ans. 3 Déc.

1741. Déc. 6. La princeſſe Eliſabeth Pétrowna, fille du czar Pierre, monte ſur le trône de Ruſſie, par une révolution auſſi ſubite que ſingulière. Cette princeſſe animée par ſon courage, conduite ſeulement par ſept grenadiers du régiment des gardes, dont elle s'étoit aſſurée, ſe tranſporte à minuit aux caſernes de ce régiment; y trouve cent cinq gardes; leur expoſe en peu de mots ſes droits, & les malheurs préſens de l'état; les détermine en ſa faveur; retourne avec cette petite eſcorte au palais; fait arrêter dans le cours de la nuit le jeune czar, le prince & la princeſſe de Brunſwich-Bévern, les comtes de Munich & d'Oſterman, tous leurs autres miniſtres & partiſans; eſt reconnue le lendemain czarine & impératrice de Ruſſie par tous les ordres de l'état, ſans avoir fait répandre une ſeule goutte de ſang. Le prince de Heſſe-Hombourg avoit le ſecret de cette affaire. Mais la princeſſe, pour ne compromettre perſonne, en avoit pris ſur elle ſeule la conduite & les riſques.

16. Zaïd Effendi, ambaſſadeur de la porte auprès du roi, arrive à Paris.

Le comte d'Evreux s'étant démis entre les mains du roi du gouvernement de l'Iſle de France, ſa majeſté le donne au duc de Gèvres, gouverneur de Paris.

1742.

1742. Janv. 1. Le roi nomme prélats commandeurs de l'ordre du ſaint Eſprit le cardinal de Tencin, l'archevêque de Bourges & l'évêque de Langres: les deux derniers ſont reçus le 2 février, avec le duc de Penthièvre.

7. Zaïd Effendi, ambaſſadeur du grand-ſeigneur, fait ſon entrée publique à Paris; le roi lui donne audience le onze.

16. Le prince Cantimir donne part au roi de la révolution arrivée en Ruſſie, & de l'avénement de la czarine Eliſabeth Pétrowna au trône.

Entrée publique du maréchal de Belle Isle à Francfort : le succès de sa négociation étoit près d'éclorre. 1742. 18 Janv.

La diète élit d'une voix unanime l'électeur de Bavière roi des romains ; il est proclamé le même jour, fait son entrée à Francfort le 31, est élu empereur sous le nom de Charles VII, & couronné le 12 février par l'électeur de Cologne son frère, auquel celui de Mayence avoit cédé cet honneur. 24. 12 Fév.

L'impératrice est couronnée le 8 mars.

Le roi, pour récompenser les soins & les travaux du maréchal de Belle-Isle, érige sa terre de Gisors en duché, le fait duc : & l'empereur, pour reconnoître les services importans qu'il lui avoit rendus, le déclare prince de l'Empire. Ce sont là sans doute les plus grandes récompenses qui soient en la puissance des souverains : mais elles ne peuvent égaler la satisfaction intérieure que doit ressentir un homme de mérite après la réussite d'une aussi grande affaire. 8. Mars

Le cardinal d'Auvergne s'étant démis de la charge de premier aumônier de sa majesté, le roi la donne à l'évêque de Soissons. 5.

L'abbé de Montillet, évêque d'Oleron, est nommé à l'archevêché d'Ausch ; l'abbé de Révol à l'évêché d'Oleron ; l'abbé Poncet à celui de Troyes ; l'abbé de Jumilhac à l'archevêché d'Arles ; & l'abbé de Ribeyre à l'évêché de Digne. Avr. 2.

Mort de l'impératrice Amélie de Brunswick-Hanovre, veuve de l'empereur Joseph. 10.

Une longue sécheresse dans le printems, où les pluies sont nécessaires, faisant craindre pour les biens de la terre ; le parlement de Paris, sur la réquisition du prévôt des marchands & des échevins de cette ville, rend un arrêt pour faire découvrir la châsse de sainte Geneviève, & l'exposer aux yeux & aux priéres des peuples. 16.

Ouverture de l'assemblée du clergé aux Augustins : 19.
elle accorde au roi un secours de douze millions. 26.

1742. *Affaires de guerre* Janv. 17 Après la prise de Prague, sur la nouvelle de l'entrée du comte de Kevenhuller en Autriche, le maréchal de Terring étoit retourné en Bavière avec les troupes de l'empereur, pour défendre cet électorat: il trouve le poste de Scherding occupé par les Autrichiens; il l'attaque. Mais le général Bérinklaw qui s'en étoit emparé, le repousse, met ses troupes en fuite, & leur enlève neuf drapeaux. Cet échec des Bavarois donne aux Autrichiens entrée en Bavière, & la facilité de s'emparer ensuite de Braunaw, & d'établir des contributions jusqu'à Munich & Ratisbonne. Il les empêche de porter du secours à la ville de Lintz assiégée par le grand duc, qui avoit joint l'armée du comte de Kévenhuller; & le comte
23. de Ségur est obligé de capituler & de rendre la ville après une vigoureuse défense, à condition d'en sortir, & sa garnison, avec tous les honneurs de la guerre; & néanmoins à charge de ne point servir d'un an contre la reine de Hongrie. En conséquence,
24. il sort de Lintz, & se rend à Ratisbonne. Ainsi, du mauvais succès de l'attaque de Scherding, sont venus tous les malheurs de la Bavière. Le colonel Steins y pénètre par le Tirol.

13 Fév. La ville de Munich se rend par capitulation au colonel Mentzel, qui n'étoit accompagné que de cinq mille hommes. Pendant que l'empereur acquéroit des états par la valeur des François, il perdoit les siens par la foiblesse de ses troupes, ou par l'incapacité de ses généraux.

Les affaires étoient en bien meilleur état en Bohême. Le prince d'Anhalt-Dessau s'étoit emparé pour le roi de Prusse, dès le 7 de janvier, de la ville & de tout le comté de Glatz; & pendant que les Autrichiens levoient le siége de Straubing, effrayés par la marche de l'armée que le roi envoyoit en Bavière, sous les ordres du duc d'Harcourt qui avoit passé le Rhin le
Avril 10. 11 mars, le comte de Saxe faisoit celui d'Egra, qu'il

prit après treize jours de tranchée ouverte, en accordant au gouverneur & à la garnison les honneurs de la guerre ; mais à condition de ne point servir contre l'empereur & ses alliés, avant d'être échangés. 1742. 20. Avr.

La bataille de Czaslaw, gagnée par le roi de Prusse sur les troupes de la reine, commandées par le prince Charles de Lorraine, & l'heureux succès du combat de Sahay, livré au prince de Lobkovitz, par les maréchaux de Broglie & de Belle-Isle, qui l'obligea de lever le siége de Fravenberg, auroient mis le comble à la fortune des alliés en Bohéme, si le roi de Prusse ne s'étoit pas laissé séduire par les offres immenses que les Anglois lui faisoient au nom de la reine de Hongrie. 17 Mai. 25.

Le projet des généraux François après le combat de Sahay, étoit de suivre leur victoire, & d'aller forcer le prince de Lobkovitz dans Budweis ; mais au moment de l'exécution, on apprend que le roi de Prusse traite avec la reine : l'entreprise est suspendue ; le maréchal de Belle-Isle part, & se rend auprès de ce prince, pour le soutenir dans les intérêts de ses alliés, Il n'étoit plus temps : le traité de Breslaw étoit conclu, les paroles étoient données. La reine, pour obtenir la paix avec ce monarque, lui cédoit à perpétuité toute la Silésie & le comté de Glatz ; le ministre même d'Angleterre le lord Hindfort étoit chargé des pouvoirs de la reine, & devoit signer le traité en son nom : c'étoit un secret que l'on cachoit avec le plus grand soin. Cependant le maréchal le pénètre : il prévoit que l'armée Françoise, forte à peine de 15000 hommes, va être attaquée par les troupes réunies du prince Charles & du prince Lobkovitz, montant à plus de 60000 ; il donne avis aussi-tôt de sa découverte & de ses inquiétudes au maréchal de Broglie. Ce général apprend en même temps que les ennemis sont en mouvement ; il se

1742. met en marche pour faire sa retraite; le prince Char-
Juin 6. les le suit, le presse. Messieurs Daubigné & de Bouf-
flers, postés en avant sur la Moldaw, sont forcés dans leurs postes, & ne rejoignent l'armée qu'en désordre. Le Maréchal, dans cette circonstance critique, fait bonne contenance, montre à ses soldats un visage assuré, divise son armée en trois corps; & pendant que les brigades de Navarre & d'Anjou combattent vaillamment une nuée de Croates & de Hongrois, il fait passer le ruisseau de Blanitz à ses troupes, les range en bataille de l'autre côté, & attend l'ennemi de pied ferme. Une manœuvre si belle & si fière rassure son armée, étonne, intimide les ennemis: ils s'arrêtent sur le bord du ruisseau, & n'osent le passer en sa présence. La journée se passe en escarmouches & en canonades; & la nuit, le maréchal part, dérobe une marche, se trouve hors d'atteinte, & arrive le lendemain à Pisseck, d'où il se rend sous le canon de Prague. Là, malgré les soins du général Autrichien, une partie du secours qu'il attendoit à Sahay, vient le joindre. L'armée Autri-
Juil. 2. chienne investit son camp & la ville. La disette se fait bientôt sentir: le maréchal de Belle-Isle obtient une conférence avec le comte de Konigseg: propose de remettre la ville de Prague à la reine, à condition que l'armée Françoise & la garnison auront la liberté de se retirer où elles jugeront à propos, avec les armes, l'artillerie & le bagage; appuie cette proposition de toutes les raisons que la valeur Françoise, l'intérêt de la reine, la conservation d'une grande ville, peuvent fournir. On le refuse; on veut que l'armée se rende prisonnière de guerre, on espère la réduire par la famine, sans égard pour cent mille habitans que l'on affame en meme temps. On continue le blocus plus d'un mois sans succès; enfin, on ouvre la tranchée, on pousse les ouvrages avec vivacité: mais les assiégés détruisent en un jour tout ce

qui a été fait. Une sortie de 12000 hommes apprend 1742.
aux assiégeans le danger & la difficulté de leur en- 22 Août.
treprise. Les François rentrent en vainqueurs dans la ville, ramenant nombre de prisonniers, le général Monti, des drapeaux, des canons; mais pleurant la perte des marquis de Tessé, de Clermont, de Molac, & de quelques autres officiers de distinction, & rapportant le duc de Biron, qui les avoit commandés dans cette sanglante action, blessé.

La nouvelle de la marche de l'armée du maréchal de Maillebois, partie de Westphalie pour venir à leur secours, augmente les forces & le courage des assiégés. Ils ne se plaignent plus de la disette des vivres; ils soutiennent leurs travaux avec joie, dans l'espérance de voir bientôt la fin de leurs maux: mais elle rallentit l'ardeur des ennemis; elle détruit l'espérance qu'ils avoient eue de faire d'un seul coup prisonniers deux maréchaux de France renommés & une armée de vingt mille hommes; ils renouent la négociation qu'ils avoient rejettée; mais le maréchal de Belle-Isle refuse à son tour leurs propositions. Enfin, forcés eux-mêmes de songer à se défendre, ils lèvent le siége, & courent, sur les frontières de 14 Sept.
la Bohème, en fermer l'entrée. Ainsi, par la valeur des François, & la sage conduite de leurs généraux, les suites du secret que le roi de Prusse avoit fait à ses alliés de son traité avec la reine de Hongrie, ne furent pas aussi funestes qu'elles pouvoient l'être.

Le maréchal de Maillebois, informé que la ville de Prague & l'armée sont délivrées; que le grand duc & le prince Charles marchent à sa rencontre, s'arrête à Egra, le laisse à la garde du marquis d'Hérouville; &, tournant sur sa droite, s'achemine vers le Danube, & donne aux ennemis de l'inquiétude pour l'Autriche. Le grand duc va couvrir Passaw, qui en est la clef. Le général Bérinklaw, craignant d'être enfermé dans Munich, en sort: le comte de 5. Oct.

1742. Octob. Seckendorf envoie quatre mille hommes en reprendre possession au nom de l'empereur. C'étoit la seconde fois que les Autrichiens évacuoient cette ville; ils l'avoient abandonnée le 6 mai avec précipitation, à l'approche de l'armée du duc d Harcourt; mais le comte de Kévenhuller l'avoit fait reprendre sur le champ par le général Bérinklaw, pour punir les habitans de quelques cruautés commises contre la garnison qui en étoit sortie. Le sort de cette malheureuse ville étoit d'être le jouet de la fortune pendant cette guerre.

Nov. 12. Le marquis de Balincourt s'empare de Dingelfing, & le comte de Saxe de Deckendorf, que les ennemis, à son approche, avoient abandonné avec tant de précipitation, qu'ils y avoient laissé quarante-quatre mille rations de pain, & une grande provision de farine.

13. L'armée du maréchal de Maillebois approchant de Ratisbonne, le prince Charles lève le siège qu'il avoit mis devant Braunaw, se retire aussi sous Passaw, laissant la Bavière libre.

Le maréchal de Broglie ayant eu ordre de laisser l'armée de Prague entre les mains du maréchal de Belle-Isle, se rend à Ratisbonne, où il prend le commandement de celle de M. de Maillebois.

Le roi auroit bien voulu conserver la Bohême à l'empereur; mais la défection du roi de Prusse, la foiblesse des Bavarois, & l'éloignement de l'armée de Maillebois lui en ayant fait perdre l'espérance, il fut permis au maréchal de Belle-Isle de chercher les moyens de sortir de Prague, & de ramener son armée. Il falloit traverser, par un froid rigoureux, un espace de trente-huit lieues de pays dévastés, sans provisions, sans magasins, sans cavalerie, environné d'ennemis. Le prince de Lobkovitz étoit retourné à Prague avec un corps de troupes considérable, & la tenoit bloquée. Cependant le maréchal forme le

projet de sortir avec son armée, le couvre d'un secret impénétrable, pourvoit à tout, & ordonne les préparatifs sous un autre prétexte; trompe le prince de Lobkovitz, & même les bourgeois de Prague ses espions; sort de cette ville la nuit du 16 au 17 décembre, avec 11000 hommes de pied, & 3250 chevaux; emmène avec lui quarante ôtages des plus distingués de la ville, trente pièces de canon, & les vivres nécessaires pour douze jours, perce avec cet attirail des plaines couvertes de neige, ayant à combattre le froid & une multitude de hussards; il évite les défilés où l'ennemi l'attendoit; se fraie un chemin; arrive à Egra sans aucun échec, & sans avoir perdu que ceux qui lui avoient été enlevés par la rigueur du climat & de la saison.

1742.

17. Dec.

Le prince de Lobkovitz, désespéré d'avoir laissé échapper une si belle proie, & de ne pouvoir l'atteindre, retourne à Prague, se présente aux portes. M. de Chevert, que le maréchal y avoit laissé avec une garnison d'environ six mille hommes, mais composée, pour la plus grande partie, de malades & de blessés, menace de mettre le feu à la ville, & de s'ensevelir sous les ruines, si on ne lui accorde les honneurs de la guerre, & la liberté de se rendre à Egra avec sa garnison: il obtient tout ce qu'il demande, & se rend à Egra. C'étoit la seule ville de Bohème dont l'Empereur fût encore le maître. Ce prince se voyoit, par une révolution imprévue, dépouillé de la Bohème, de l'Autriche, de toutes ses conquêtes: sur le point d'être privé, pour la troisième fois, de ses propres états, & trop heureux de conserver, par la protection du roi, un titre imposant, mais peu respecté, quand il n'est pas soutenu par la puissance.

Affaires d'Italie.

En Italie le roi de Sardaigne avoit, depuis la mort de l'empereur, formé des prétentions sur le Milanez;

1742. Décem. avoit exposé ses droits dans un manifeste ; avoit mis des troupes sur pied pour les soutenir ; avoit accédé au traité d'alliance de la France & de l'électeur de Bavière, pour être soutenu. Mais, voyant les Espagnols avoir les mêmes vues que lui, faire passer des troupes en Italie, & craignant plus de voir ce duché entre leurs mains qu'en celles de la reine, il change tout-à-coup de parti, & conclut avec cette princesse une convention par laquelle, sans préjudicier à ses droits & prétentions, il s'engage à lui conserver le Milanès, & à en défendre, conjointement avec elle, l'entrée aux Espagnols : aussi-tôt il joint ses troupes à celles de la reine, & s'assure du duché de Modène. Cette défection du roi de Sardaigne, qui ouvre & ferme à son gré les portes de l'Italie du côté des Alpes, a conservé le Milanès à la reine de Hongrie, & lui a encore rendu le service d'occuper 40000 François, & autant d'Espagnols, à faire dans ce pays-là de vains efforts, qu'ils eussent employés ailleurs bien plus utilement.

Le roi d'Espagne avoit fait passer par mer en Italie un corps de troupes qui s'avançoit déjà vers Ferrare, sous les ordres du duc de Montemar, pendant que l'infant D. Philippe s'y rendoit par terre avec
17. d'autres troupes, en passant par la France. Ce prince arrive à Antibes le 17 mai ; ses troupes marchoient
Sept. 8. vers la Savoie, elles y entrent le 8 septembre : l'Infant les joint, & s'empare de Chamberri & des principales places. Mais le roi de Sardaigne ramasse un corps de troupes de vingt mille hommes, y court, & les oblige de se retirer & de repasser en Dauphiné.

Dans le cœur de l'Italie, les affaires des Espagnols n'étoient pas plus avancées que sur la frontière. Le roi des deux Siciles, menacé dans le port de Naples
18 Août. par une escadre Angloise de quatorze voiles, avoit été obligé de s'engager à une neutralité absolue, & de rappeller les troupes qu'il avoit jointes à celles d'Espagne, & qui étoient avec elles à Spolette.

La czarine eſt couronnée à Moſcou. 1742.

Affaires générales

M. le dauphin eſt reçu chevalier de l'ordre du ſaint Eſprit, dans la chapelle du château de Fontaine-bleau. 1 Mai.

L'abbé de Ribeyre, qui avoit été nommé à l'évêché de Digne, l'eſt à celui de Saint-Flour; & l'abbé du Lau à celui de Digne. 13.

La reine douairière d'Eſpagne Louiſe-Eliſabeth d'Orléans meurt à Paris, au palais du Luxembourg, âgée de 32 ans. 16 Juin.

Dans le cours de ce mois, les Anglois font paſſer quatre convois de troupes à Oſtende.

Le roi nomme miniſtres d'état le cardinal de Tencin & le comte d'Argenſon. 25 Août.

Les miniſtres de Suède & de Ruſſie ſignent à Helſingfort, où l'armée Suédoiſe s'étoit laiſſée renfermer ſans munitions, ſans communication avec la Suède par terre, ni par mer, & ſans eſpérance de ſecours, un accommodement entre les deux puiſſances, par lequel le roi de Suède cède la Finlande à la Ruſſie; & les Ruſſes promettent de laiſſer ſortir les troupes Suédoiſes de Helſingfort avec les honneurs de la guerre, & de leur permettre de s'embarquer, & de retourner en Suède: ce traité reſſemble plus à une capitulation qu'à un traité de paix. 4 Sept.

La ducheſſe de Mazarin, dame d'atours de la reine, étant morte, la ducheſſe de Villars eſt nommée à ſa place. 12.

Mort du maréchal de Nangis, chevalier d'honneur de la reine: cette place eſt donnée au comte de la Motte Houdancourt. 7 Oct.

Traité d'alliance ſigné à Weſtminſter entre le roi de Pruſſe & celui de la Grande-Bretagne, qui garantit la Siléſie au roi de Pruſſe. 18 Nov.

La czarine déclare ſon ſucceſſeur au trône de Ruſſie Charles-Pierre-Ulric duc de Holſtein-Gottorp ſon neveu; tous les ordres de l'état le reconnoiſſent, & lui prêtent ſerment en cette qualité.

1742. Le prince Cantimir fait la cérémonie de prendre congé du roi, comme ambaſſadeur ; & reçoit ſa première audience, comme miniſtre plénipotentiaire de la czarine.

Déc. 4. La ville de Bordeaux ayant fait faire par le ſieur le Moine une ſtatue équeſtre de ſa majeſté, en bronze; le roi après l'avoir vue, récompenſe les talens de cet habile artiſte d'une penſion de huit cens livres.

11. Traité d'alliance défenſive conclu à Moſcou entre la czarine & le roi d'Angleterre, par lequel ces deux puiſſances ſe promettent un ſecours mutuel, au cas que l'une ou l'autre ſoit attaquée; excepté contre le Turc ou les Tartares & Orientaux, de la part de l'Angleterre ; & pour l'Amérique, de la part de la czarine.

24. Le roi nomme l'abbé de Pompignan à l'évêché du Puy; & l'abbé de Preſſy à celui de Boulogne.

31. L'électeur Palatin meurt à Manheim, âgé de quatre-vingt-un ans, ſans enfans. Charles-Philippe prince Palatin de Sulsback lui ſuccède.

Fin de la première Partie.



JOURNAL HISTORIQUE DU REGNE DE LOUIS XV, SURNOMMÉ *LE BIEN-AIMÉ.*

On a considéré la minorité du Roi comme la première époque de son règne. Ce temps critique auquel le Prince, encore enfant, n'a point de part; pendant lequel son nom seul impose des loix souvent contraires à ses vrais intérêts; ce temps, où la régence, & l'autorité qu'elle donne, sont presque toujours des sujets de rivalités & de guerres, fut un temps de calme & de paix, par comparaison avec les minorités de Louis XIII & de Louis XIV. Le Régent étoit agréable à la nation : son esprit étoit grand, son cœur bon, & ses vûes droites. Il vouloit acquitter les dettes contractées pendant le règne précédent. Si les moyens qu'il prit pour y parvenir, ne réussirent pas, ce fut peut-être autant la faute du caractère de la nation, de son goût pour les nou-

veautés & de son enthousiasme, que celle des auteurs du système.

La seconde époque du règne du Roi est le ministère du cardinal de Fleury. Son esprit pacifique, sa sagesse, & son économie peuvent être regardées comme une faveur du ciel, dans le désordre où étoient les affaires, la finance & le commerce. Près de dix sept années d'un gouvernement sage & tranquille ont tout rétabli; &, si la marine eut été entretenue, comme il eut été à souhaiter, la critique la plus sévère n'auroit eu rien à lui reprocher. La France étoit comblée de gloire; le Roi avoit été l'arbitre de l Europe aux congrès de Cambrai & de Soissons, & avoit ajouté la Lorraine à ses états. Le ministère d'un homme juste avoit été pour la France un siècle d'or: cependant, comme les hommes n'aiment que les choses extraordinaires, il ne sera pas aussi célèbre, dans l'histoire, que celui des Richelieu & des Mazarin. Mais si les peuples avoient le choix de celui qui les doit gouverner, ils préféreroient, sans doute, les talens, fussent ils médiocres, d'un homme sage & vertueux, tel que le cardinal de Fleury, à la supériorité inquiète & dangereuse des deux autres.

C'est donc au commencement de cette année; c'est à la mort du cardinal de Fleury que commence la troisième époque du règne du Roi. Enfin, la France va voir son monarque la gouverner lui-même; c'étoit l'objet des desirs de la nation. On murmure, on résiste ordinairement à une autorité précaire & empruntée. On obéit sans répugnance à la puissance naturelle & légitime. Dans cette circonstance, la résolution la plus agréable aux peuples, que le Roi pût prendre, étoit de gouverner par lui-même, & de se réserver à lui seul l'administration de son Royaume. Le Roi la prit, & l'annonça; il déclara que les

ministres n'auroient plus que le soin de faire exécuter ses ordres; l'effet s'en est ensuivi, & le Roi s'occupe uniquement du bonheur de ses sujets. Le cardinal laissoit des choses à réparer. Soit par politique, soit par économie, la marine & le commerce extérieur avoient été négligés : mais le temps, l'occasion n'étoient pas favorables pour les rétablir. Il falloit auparavant terminer la guerre entreprise pour la succession aux états de la maison d'Autriche. Les secours que la France avoit donnés à l'Empereur Charles VII, pour soutenir ses droits, étant trop foibles, n'avoient pas produit la révolution que l'on avoit projettée en sa faveur ; & ils faisoient au Roi une querelle personnelle avec la reine de Hongrie. Il étoit question de faire revenir d'Allemagne les armées Françoises, de changer le théâtre de la guerre, de rétablir l'offensive que nous avions perdu, & de rendre aux armes du Roi leur avantage & leur splendeur. Ce fut l'ouvrage de deux campagnes : mais reprenons l'ordre des faits.

1743.

1743.

MORT du marquis de Breteuil, secrétaire d'état de la guerre, & chancelier de la Reine. Le Roi donne la charge de secrétaire d'état au comte d'Argenson, déjà ministre ; & celle de chancelier de la Reine, au comte de Saint-Florentin. 1. Janv.

Le comte de la Motte-Houdancourt, nommé chevalier d'honneur de la Reine, prete serment pour cette charge entre les mains de sa majesté. 9.

Ordonnance du Roi pour la levée de dix-huit cens hommes de milice dans la ville de Paris. 10.

Edit du Roi, portant établissement d'une nouvelle lotterie royale de neuf millions de fonds ; & créa- 25.

tion de rentes viagères en forme de tontine.

1743. Janv. 29. Mort du cardinal de Fleury, ministre d'état. Le Roi, sensible à l'amitié, pénétré de reconnoissance & de regrets, voulut faire passer ses sentimens à la postérité. Il ordonna qu'il fût érigé à ce ministre un mausolée dans l'église de saint Louis du Louvre, & fit célébrer un service solemnel pour le repos de son ame, dans l'église de Notre-Dame de Paris.

30. Sa majesté dispose des emplois du cardinal; il donne la charge de grand aumônier de la Reine à M. de Tavannes, archevêque de Rouen; celle de premier aumônier qu'avoit M. de Tavannes, à l'abbé de Fleury, petit neveu du cardinal : le département & la feuille des bénéfices à l'ancien évêque de Mirepoix, précepteur de M. le Dauphin; la surintendance des postes à M. Amelot, secrétaire d'état des affaires étrangères; & il se réserve le gouvernement général.

Fév. 2. Le Roi nomme chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit les ducs de Brissac, de Luxembourg, de Boufflers & de Biron, le comte de la Motte-Houdancourt, le marquis de Gassion, & les comtes de Lautrec & de Coigni.

12. Sa majesté donne à M. Amelot la place de maître des cérémonies de l'ordre, qu'avoit le marquis de Breteuil; & celle de grand trésorier, à M. Orry, contrôleur-général.

12. Le maréchal de Belle-Isle avoit quitté, dès le deux janvier, son cantonnement sous Egra, avec l'armée qu'il avoit si heureusement & si habilement ramenée de Prague, & en avoit pris d'autres sur le Naab : il en étoit parti le vingt, l'avoit conduite par le haut Palatinat; & après lui avoir fait prendre le chemin de Spire, où elle devoit passer le Rhin, il étoit revenu à Francfort. Nommé par le roi d'Espagne, chevalier de l'ordre de la Toison d'or, il y trouva le collier de

l'ordre entre les mains du prince de Bavière, qui s'étoit chargé de l'en revêtir lui-même, & qui en fit la cérémonie. 1743.

La signature du contrat de mariage du prince de Montbazon avec la princesse Marie-Louise-Henriette de la Tour d'Auvergne, fille du duc de Bouillon, se fait dans le cabinet du Roi où ils sont aussi fiancés par le cardinal de Rohan. Février. 17.

Le Roi fait une promotion de quatorze lieutenans généraux, trente maréchaux de camp, & soixante dix-neuf brigadiers. 20.

Mort du maréchal d'Asfeld. Sa place de directeur des fortifications est réunie aux départemens des ministres de la guerre & de la marine, chacun pour ce qui les concerne. Son gouvernement de la ville & citadelle de Strasbourg est donné au maréchal de Broglie. 7 Mars.

Pour remplacer le cardinal de Fleury dans le conseil, il lui falloit un homme d'état, un citoyen, un politique. Le Roi fait choix du maréchal de Noailles, & le nomme ministre d'état. 10.

Madame d'Orléans, ancienne abbesse de Chelles, meurt à la Magdeleine de Tresnel. 20.

Mort de l'électeur de Mayence, Philippe-Charles d'Elts, âgé de soixante-dix-huit ans. Le comte d'Ostein-Engelheim, chanoine du chapitre de cette Ville, est élu en sa place, le vingt-deux avril.

Nouveaux mouvemens en Corse. Les rebelles font une assemblée générale, dans laquelle ils se choisissent des chefs.

Le Roi nomme M. de la Grandville, conseiller d'état, à l'intendance d'Alsace; M. de Séchelles, aussi conseiller d'état, à celle de Flandres; M. de Machault d'Arnouville, à celle de Haynaut; & M. de Méliand, à celle de Soissons; l'abbé de Saint-Cyr, sous précepteur de M. le Dauphin, à la place de conseiller d'état, 24.

1743. vacante par la mort de l'abbé Bignon, bibliothécaire du Roi ; & donne la place de bibliothécaire à M. Bignon, maître des requêtes, président du grand conseil.

Mars 31. Le marquis Doria, envoyé de Génes, obtient sa première audience publique du Roi.

Les corsaires de Tunis ayant commis des hostilités contre quelques vaisseaux François, le Roi avoit envoyé M. de Massiac, capitaine de vaisseau, avec quatre vaisseaux de guerre pour bloquer le port de cette ville, & tirer raison de ces insultes. Mais la régence de Tunis, reconnoissant sa faute, fait un Traité avec M. de Massiac, par lequel elle se soumet à envoyer au Roi deux députés pour lui faire satisfaction du passé. Les députés eurent audience du Roi le 8 juin, firent des excuses à sa majesté, donnèrent des paroles pour l'avenir, & lui présentèrent huit chevaux barbes de la part du bey de Tunis.

Avr. 23 Le Roi nomme le comte de Lautrec son ministre plénipotentiaire auprès de l'Empereur.

Déclaration du Roi qui sépare des barbiers & perruquiers la communauté des maitres chirurgiens de Paris, ordonne qu'elle n'en recevra point à l'avenir qui ne soient lettrés & maitres ès arts, comme exerçant un art libéral.

Affaires de la guerre. En Allemagne, le mois de mai n'est pas favorable à l'Empereur & à ses alliés. Le prince Charles avoit déja rassemblé ses quartiers, que les troupes Impériales étoient encore cantonnées séparément & en plusieurs petits postes. Elles sont successive-

Mai 9. ment forcées de les abandonner. Le marquis Minutzi est enlevé à Erblack avec un corps de six mille Bavarrois. Le partisan la Croix est pris à Pfarrekirk avec trois compagnies franches après la plus vigoureuse résistance. Le marquis du Châtelet est attaqué dans Dingelfing par un corps de dix

mille hommes détaché par le prince Charles; il s'y défend pendant vingt-quatre heures avec quatorze cents hommes, ensuite l'abandonne & passe l'Iser sur un pont de radeaux, protégé par M. Philippes avec quatorze bataillons & douze escadrons. Le prince de Conti, qui étoit à Landaw avec douze mille hommes, averti, mais trop tard, que Dingelfing est attaqué, y court pour le défendre & le trouve évacué. Pendant ce tems-là Landaw est pris & Braunaw assiégé, sans que le comte de Seckendorf fasse à Landshut, où il étoit, aucun mouvement pour les secourir. Cependant le Comte de Saxe, isolé & abandonné à Stadtamhof, pressé par le prince de Lobkowits qui marche à lui avec des forces supérieures, se replie sur le Danube. Le Baron Steints étoit entré dès le 4 de mai en Bavière par le Tirol, quoiqu'il n'eût que trois mille croates. L'Empereur voyant son électorat prêt à être envahi par les Autrichiens pour la troisiéme fois, n'étant pas en sureté à Munich, en sort, se retire à Ausbourg, d'où il se rend à Francfort. Ainsi le prince Charles, par sa célérité & la mauvaise intelligence des généraux de l'Empereur avec les François, après avoir reconquis l'Autriche & la Bohème, se trouve encore maître de toute la Bavière.

1743. 18 Juin 28.

Le maréchal de Broglie attendoit à Donavert les ordres du Roi pour ramener ses troupes sur le Rhin: mais le Roi, pour assurer son retour, avoit envoyé le maréchal de Noailles avec une armée de quarante mille hommes. Ce général passe le Rhin le 4 juin, détache aussitôt le comte de Ségur avec douze mille hommes pour aller au-devant du maréchal de Broglie, marche lui-meme vers le Mein pour observer l'armée des Anglois, Hessois & Hanovriens, commandée par le comte de Steins.

1743. & pour être à portée de couvrir la Lorraine ou la Bavière, selon le parti qu'elle prendra. Il la trouve campée sur la rive droite du Mein, entre Ettinghen & Aschaffembourg où le roi d'Angleterre venoit d'arriver, dans une position où elle pouvoit être enfermée, affamée, foudroyée par l'artillerie Françoise, & forcée de se rendre prisonnière. Il en forme le projet, en ordonne toutes les dispositions, occupe Aschaffembourg, borde le Mein d'artillerie, met le passage d'Ettinghen sous la garde de douze mille hommes, défend qu'on passe le ravin. Son ordre n'est point exécuté; on passe le ravin en son absence, on perd l'avantage de la position, on livre la bataille d'Ettinghen; avec douze mille hommes contre quarante mille, on ne peut soutenir cette partie; on est forcé de se retirer, & les Anglois ont le bonheur de sortir d'un cul-de-sac dans lequel ils devoient périr ou se rendre. Le plus grand malheur pour les François fut la perte d'un grand nombre de gens de distinction & de braves officiers, sur-tout de la maison du Roi & du régiment des gardes. Le duc de Rochechouart y fut tué. Le prince de Dombes, le comte d'Eu, les ducs d'Harcourt & de Boufflers y furent blessés; M. le duc de Chartres eut un cheval tué sous lui. Les Anglois se trouvèrent si heureux d'être arrivés sains & saufs à Hanovre, qu'ils y restèrent long-tems & ne firent rien de toute la campagne.

Bataille d'Ettinghen.

Juin 27.

Juill. 9 Le maréchal de Broglie arrive à Wimpffen sur le Neckre, remet le commandement de son armée au comte de Saxe, sous les ordres du maréchal de Noailles.

26. Déclaration de M. de la Noue, ministre du Roi à la diète de l'Empire, portant que sa majesté, informée que les princes veulent imposer la médiation de l'Empire pour faire cesser la guerre allumée en

Allemagne, & que l'Empereur & la reine de Hongrie sont en négociation, a envoyé ordre à ses armées de revenir sur les frontières de son royaume, attendu qu'elles ne sont qu'auxiliaires, & en même tems pour donner au corps Germanique ce témoignage de son attention & de son inclination pour la paix. En conséquence, le maréchal de Noailles se rend sur le Rhin, charge le comte de Saxe du soin d'aider le maréchal de Coigni à empêcher le Prince Charles de passer ce fleuve. 1743.

30 Août Le marquis de Balincourt, le comte de Berenger & le marquis de Caraman, avec les brigades de Champagne & de la Sarre, & deux régimens de dragons, font main basse sur trois mille grenadiers auxquels le prince Charles avoit fait passer le Rhin par l'Isle de Reignac, & qui étoient parvenus jusqu'à Rhinwilliers : ces grenadiers sont tous tués, noyés, ou faits prisonniers. Cette fâcheuse expédition est une leçon pour le prince Charles, pour ne pas hasarder des lauriers qu'il avoit acquis dans cette campagne ; il quitte les bords du Rhin, se retire dans le Brisgaw & y prend des quartiers d'hiver, quoique les Anglois eussent, pour l'aider, une armée de près de soixante-dix mille hommes, depuis que les Hollandois, au nombre de vingt mille, les avoient joints à Worms.

7 Sept. La garnison d'Egra, réduite à la plus cruelle famine par un blocus de trois mois sans espérance de secours, vû l'éloignement des armées Impériales & Françoises, se rend prisonnière de guerre. Un convoi de cinquante bœufs, que M. Désalleurs ministre du Roi en Saxe tenta de lui faire passer, auroit différé sa reddition de quelques mois, s'il lui étoit parvenu; mais ce convoi fut pris par les hussards Autrichiens.

13. Les ministres de la reine de Hongrie, du roi de Sardaigne & du roi d'Angleterre, signent à Worms

1743. Septem. un traité, par lequel la Reine cède au roi de Sardaigne le Vigévanasque en partie, la ville de Plaisance & le Pavesan, avec tous ses droits sur le marquisat de Final qui est aux Génois. Les parties contractantes y prennent au surplus des arrangemens pour la continuation de la guerre; & le roi d'Angleterre s'oblige d'entretenir une escadre dans la Méditerranée pour la cause commune. Ce traité étoit la suite d'une convention qui avoit été signée le premier février, & il indisposa les Génois.

16. La reine de Hongrie, qui s'étoit fait couronner à Prague le 12 mai, rend à l'Empereur tout le chagrin qu'il lui a donné, & se fait prêter serment par les états de Bavière.

Affaires d'Italie. Mars. En Italie, les affaires des Espagnols n'étoient pas en beaucoup meilleur état. Le roi de Sardaigne avoit à la vérité quitté le camp de Montmeliant dès les premiers jours de janvier, & étoit repassé en Piedmont par le mont Cénis & le petit saint Bernard, abandonnant la Savoie aux Espagnols. Mais l'infant D. Philippe & le Marquis de la Mina qui les commandoient n'en étoient pas plus avancés. Ils ne pouvoient pénétrer en Italie, quelques efforts qu'ils fissent, tant les passages étoient bien gardés. Dans l'intérieur de l'Italie, les exploits du comte de
8. Gages se bornèrent à donner le combat de Campo-Santo dont les deux partis s'attribuerent l'avantage, & qui conséquemment ne décida de rien. Le duc de Modène, nommé généralissime des Espagnols, se mit à leur tête le 9 mai, & ne put rien entreprendre d'important pendant toute la campagne.

Affaires générales. Mai 7. Le prince de Grimberghen, ambassadeur de l'Empereur, obtient sa première audience du Roi.

Juin 12. Le Roi pose la premiere pierre de la nouvelle paroisse de Versailles.

Mort de madame la duchesse de Bourbon, première douairière, Louise-Françoise de Bourbon, légitimée de France, fille de Louis XIV : elle étoit âgée de soixante-dix ans. 1743. Juin. 16.

Le Roi nomme ambassadeur à Rome M. de la Rochefoucault, archevêque de Bourges, auquel il avoit donné sa nomination au Cardinalat. 23.

Les articles préliminaires de la paix entre la Suède & la Russie sont signés à Abo. L'élection de l'évêque de Lubeck pour successeur au trône de Suède, y est stipulée comme une des principales conditions de laquelle on fait dépendre la renonciation du duc de Holstein-Gottorp à ses droits sur cette couronne, & la restitution d'une partie des conquêtes faites sur la Suède par la Russie : le traité conforme à ces préliminaires fut signé à Abo le 17 août. 27.

L'évêque de Lubeck Frédéric-Adolphe, duc de Holstein, est élu à Stockholm, par les états de Suède, pour succéder à la couronne. 3 Juill.

Ordonnance du Roi, pour la levée & augmentation de 36000 hommes de milice dans le royaume. 10.

M. de Bernage, conseiller d'état, & intendant de Languedoc, est élu prévôt des marchands de la ville de Paris, à la place de feu M. de Vatan; l'intendance de Languedoc est donnée à M. le Nain intendant de Poitiers ; & celle de Poitiers à M. Berryer, maître des requêtes. 26.

Mort du maréchal de Puysegur. 15 Août

Mort de mademoiselle Louise-Françoise de Bourbon du Maine, sœur de messieurs les princes de Dombes & comte d'Eu. 19.

Entrée publique à Paris de M. Cornaro, ambassadeur de Venise. 8 Sept.

Mort de M. le prince de Lambesc Louis de Lorraine, comte de Brionne. 9.

Thamas Couli-kan ayant déclaré la guerre à la

1743. Porte, le grand-Seigneur, pour s'en venger, fait
Sept. proclamer roi de Perse, à la tête de ses troupes, un jeune prince de la famille des anciens Sophis, qui s'étoit réfugié à Constantinople.

10. La Czarine fait publier un manifeste, dans lequel elle se plaint que le marquis de Botta, ministre de la reine de Hongrie à sa cour, abusant de son ministère, a fait des intrigues & des manœuvres pour procurer un soulèvement en Russie, en faveur du prince de Bévern. La reine de Hongrie ne voulant pas se faire une ennemie de cette Princesse, fait assurer la Czarine que, si le marquis de Botta s'étoit oublié à ce point, c'étoit à son insçu, & contre son intention. Le marquis de Botta se justifie aussi de cette imputation par un mémoire.

20. M. de Maupeou, président à mortier au parlement de Paris, en est nommé premier président à la place du premier président le Pelletier, qui avoit demandé au Roi la permission de se retirer.

Octobre. Le Roi nomme l'abbé de Lussan à l'archevêché de Bordeaux; l'abbé Bouhiers à l'évêché de Dijon; l'Abbé d'Avrincourt à celui de Perpignan; & l'Abbé Lambert à celui de saint Paul-trois-châteaux.

Nov. 5 Établissement d'une nouvelle loterie royale, dont le fonds est de quinze millions.

15. On fait à Hanovre la célébration du mariage du prince royal de Dannemarck avec la princesse Louise d'Angleterre.

20. Traité d'alliance conclu à Vienne entre la reine de Hongrie & le roi de Pologne, électeur de Saxe, par lequel les deux puissances se garantissent réciproquement la possession de leurs états.

28. Le Prince de Turenne épouse à Paris la Princesse Louise-Henriette-Gabrielle de Lorraine-Marsan.

Déc. 1 Le Roi nomme le comte de Bavière son ambassadeur extraordinaire auprès de l'Empereur.

Le prince Charles de Lorraine épouse à Vienne l'Archiducheſſe, ſœur de la reine de Hongrie. 1743. 7 Déc.

A Verſailles, le contrat de mariage de M. le Duc de Chartres avec mademoiſelle Louiſe-Henriette de Bourbon-Conti, eſt ſigné dans le cabinet du Roi, & ſuivi de la cérémonie des fiançailles, faite par le cardinal de Rohan, qui leur donne le lendemain, dans la chapelle du château, la bénédiction nuptiale. 16.

1744.

1744.

Le Roi donne au duc de Richelieu la place de premier gentilhomme de la chambre, vacante par la mort du duc de Rochechouart, tué à la bataille d'Ettinghen. 1 Janv.

La province de Languedoc offre au Roi de lever, habiller, armer, équiper, monter & entretenir à ſes frais, pendant la guerre, un régiment de dragons, ſous le nom de Septimanie. Sa majeſté accepte cette offre & donne le commandement de ce régiment au duc de Fronſac, fils du duc de Richelieu. 20.

Combat de Toulon entre l'eſcadre combinée de France & d'Eſpagne commandée par M. de Court, & l'eſcadre Angloiſe commandée par M. Matthews, qui eſt fort maltraitée, & obligée de ſe retirer. Cependant ce combat, comme la plupart des affaires de mer, ne fut point déciſif contre l'ennemi; & il penſa brouiller les alliés. Les François & les Eſpagnols, quoique vainqueurs, ſe plaignirent réciproquement les uns des autres. Février.

Le Roi nomme M. de Vanolles à l'intendance d'Alſace; M. de Scrilly à celle de Franche-Comté; & M. Caze de la Bove à celle d'Auſch. 23.

Le prince Edouard, fils du Prétendant, étoit arrivé en France, & l'on faiſoit à Dunkerque les pré- 15 Mars

1744. Mars. paratifs d'une descente en Angleterre, à l'effet d'y transporter ce Prince, ou d'opérer une diversion, & d'empêcher les Anglois de faire passer la mer à leurs troupes : le comte de Saxe étoit à Dunkerque, & devoit la commander. Cette entreprise, soit feinte, soit projettée, étant une véritable hostilité, le Roi la fait précéder d'une déclaration de guerre, dans laquelle sa majesté se plaint de ce que le roi d'Angleterre avoit manqué au traité de neutralité conclu avec lui à Hanovre en 1741 ; de ce qu'il ne lui faisoit point raison des courses & des prises faites par ses vaisseaux ; de ce qu'il lui avoit, l'année precédente, fait la guerre en personne ; de ce que l'amiral Matthews étoit venu l'attaquer jusques dans la Méditerranée, & le provoquer au combat ; enfin, de ce qu'après tant de procédés injustes il lui demandoit encore raison de l'arrivée du prince Edouard en France.

Avr. 7. Le projet de descente en Angleterre n'ayant point eu lieu, & le comte de Saxe étant revenu à la cour, le Roi récompense ses services par le bâton de maréchal de France, dont ses mains étoient si dignes : sa majesté lève à cet effet, tous les obstacles que la diversité de religion y pouvoit apporter.

26. Le Roi déclare aussi la guerre à la reine de Hongrie.

Le roi des deux Siciles se joint au Roi, & fait publier un manifeste contre la reine de Hongrie, dans lequel il expose la nécessité où il est de rompre la neutralité qu'il avoit promise en 1742, & de se tenir sur la défensive contre les invasions que cette princesse préméditoit de faire dans ses états.

M. Amelot se démet, entre les mains du Roi, de la charge de secrétaire d'état des affaires étrangeres ; & sa majesté se réserve la conduite de ce département jusqu'à ce que les circonstances, devenues par ses soins moins critiques & moins embarrassantes, lui permettent de le remettre en d'autres mains.

Le Roi part de Verſailles pour ſe mettre à la tête de ſes armées de Flandres, & ſe fait ſuivre par M. du Teil, premier commis des affaires étrangères, & par tous les bureaux néceſſaires. Il arriva le 12 à Lille, après avoir viſité les places les plus importantes de ſes frontières, & donné ſes ordres pour leur ſureté. Le comte de ſaint Florentin fut chargé, pendant l'abſence du roi, non ſeulement de la correſpondance, mais auſſi de la direction de toutes les affaires inſtantes dans l'intérieur du royaume. — 1744. *Première campagne du Roi.* 3 Mai.

Les Etats-généraux, allarmés de la marche du Roi & des mouvemens de ſes troupes, lui députent le comte de Waſſenaer, chargé de lui faire des propoſitions de leur part, & d'obtenir qu'il ſuſpende ſes conquêtes. — 8.

Le Roi tient à l'abbaye de Ciſoing un chapitre de l'ordre du ſaint-Eſprit, dans lequel il nomme le marquis de Biſſy chevalier. — 16.

La ville de Menin eſt la première conquête du Roi: elle ſe rend après ſept jours de tranchée. — 4 Juin.

Le Roi fait inveſtir le lendemain la ville d'Ypres; il la prend le 26. — 26.

Le duc de Boufflers s'empare du fort de la Knoque; — 29.
& le Roi de la ville de Furnes. — 11. Juil.

En Italie, les armes du Roi proſpéroient auſſi. Le prince de Conti & l'Infant D. Philippe commandoient l'armée combinée de France & d'Eſpagne. Dès le premier avril ils lui avoient fait paſſer le Var, & avoient forcé les troupes Piémontoiſes de ſe retirer, & d'abandonner les châteaux d'Aſpremont, d'Utelle, de Nice & de Caſtelnuovo, enſuite celui de Montalban. — *Affaires d'Italie.*

Ils forcent celui de Ville-franche à ſe rendre, & font la garniſon priſonniere de guerre. — 20 Avr.

1744. Le prince de Conti étant parvenu à faire passer les montagnes à ses troupes, après bien des difficultés,
Août 17 fait le siége de Démond, le prend le 17 août avec toute sa garnison; fait ouvrir la tranchée devant Coni;
Sept. 13 en pousse le siége avec vigueur; est attaqué par le roi
30. de Sardaigne, qui, pour lui faire abandonner cette entreprise, lui livre & aux Espagnols une bataille sous les murs de Coni; l'Infant & le prince de Conti sont vainqueurs, les Piémontois maltraités & battus se retirent en désordre, & abandonnent cette ville à ses propres forces; elle se défend trois semaines. Peu de jours encore l'eussent obligée à se rendre; mais la saison trop avancée force les princes à lever le siége, & à repasser les Alpes.

Le roi des deux Siciles, aidé du comte de Gages, avoit de son côté réussi à empêcher le prince de Lobkovitz & les Autrichiens de pénétrer dans ses états. La campagne de Rome avoit été le théâtre de la guerre; & les Autrichiens ayant été vigoureusement repoussés à Vélétri, le 11 août, par les Siciliens & les Espagnols qu'ils avoient voulu attaquer dans leur camp, avoient été obligés de se replier du côté de la Lombardie.

Affaires d'Allemagne. En Allemagne, l'état des choses étoit déjà changé, depuis que le Roi conduisoit lui-même ses affaires avec les princes étrangers. Par ses soins, le roi de Prusse reconnoît enfin que les succès de la reine de Hongrie la rendent redoutable, que la conquête qu'il
Juillet. a faite de la Silésie n'est pas bien affermie; il traite avec l'Empereur; on conclud à Francfort un traité d'alliance défensive entre l'Empereur, le roi de Prusse, l'électeur Palatin & la régence de Hesse-Cassel, à l'effet de contraindre la reine de Hongrie à reconnoître l'Empereur en cette qualité, & à lui restituer ses états héréditaires.

En

En conséquence, le roi de Prusse fait publier un manifeste, & expose les raisons qui l'engagent, comme membre de l'Empire, à donner des troupes auxiliaires à l'Empereur, chef de l'Empire, attaqué, dépouillé par la reine de Hongrie, & méconnu par cette princesse, malgré l'unanimité des suffrages qui l'ont élevé à cette dignité. 1744 1 Juin.

Il envoye en Bohème une armée Prussienne de 80000 hommes, & une de 22000 en Moravie : c'étoit bien plus qu'il n'étoit porté par le traité de Francfort, mais c'étoit ce qu'il avoit promis au roi.

Cependant le prince Charles de Lorraine, ignorant encore ces effets de la politique du Roi, avoit passé le Rhin, s'étoit emparé des lignes de Lauterbourg, de Veissembourg & de la Lauter. Juillet.

Le maréchal de Coigni chasse les Autrichiens de ces trois postes ; le prince Charles revient en force, les reprend, & envoie des détachemens faire des courses jusques dans l'Alsace. 5.

Le Roi, instruit de cet événement, fait passer en Alsace le duc d'Harcourt avec le corps d'armée qu'il commande ; y marche lui-même avec vingt-six bataillons & trente escadrons, commandés par le maréchal de Noailles ; laisse en Flandre le maréchal de Saxe avec le reste de ses troupes, qui n'étoit que de quarante-cinq mille hommes, pour s'opposer, dans cette partie, aux progrès des alliés qui en avoient plus de soixante-dix mille. Ce général remplit admirablement les vues du Roi, choisit son camp près de Courtrai : de-là fait obstacle à toutes les opérations des alliés, leur coupe les vivres ; refuse de combattre en bataille rangée, mais les empêche d'assiéger Lille ; & fait cette belle campagne défensive, qui a été aussi glorieuse pour lui que les offensives qui l'ont suivie. 19.

Le Roi arrive à Metz, y donne audience au baron 4 Août.

1744. de Schmettau, plénipotentiaire du Roi de Prusse.

Août, 3 Maladie du Roi. Le 15, il est à l'extrémité. Larmes, douleur, consternation inexprimable des François. On lui donne, comme de concert, le nom de LOUIS LE BIEN-AIMÉ. Ce n'étoit point flatterie; on ne croyoit pas qu'il en dût jouir. Il est encore difficile de lire les nouvelles publiques de ce temps, sans en être attendri [a].

18. Enfin l'espérance renait, la convalescence suit. Les transports de joie sont portés jusqu'à l'excès dans toute la France, s'il peut y avoir de l'excès pour exprimer un amour si légitime. La Bretagne fut, de toutes les provinces du royaume, celle qui donna le témoignage de sa joie le plus raisonnable & le plus durable. Les états de cette province arrêtèrent qu'il seroit érigé dans leur capitale un monument de bronze, représentant cet événement. Il fut en conséquence exécuté par le sieur Lemoine, & posé à Rennes en 1754.

Les armées du Roi exécutent, pendant sa maladie, ce qu'il avoit voulu faire en personne.

13. Le duc d'Harcourt chasse de Saverne le comte de Nadasti & 12000 Autrichiens; l'armée entière vient au secours de Nadasti, & le ramène dans Saverne; mais le 15 il en est encore chassé par le duc d'Harcourt, sans espérance de retour.

16. Le prince Charles pressé d'un côté par le maréchal de Noailles, de l'autre par le duc d'Harcourt, repasse la Sorm.

23. Le maréchal de Noailles attaque les retranche-

(a) Voyez sur-tout la gazette de France du 29 août de cette année, article de Paris, & dans celle du 1er septembre, la maniere dont le titre de BIEN-AIMÉ a été donné au Roi, non par des courtisans, mais par le peuple.

mens de Suffelsheim, & les force. Messieurs Dutillet, Damfreville, & de la Côte-Messelière sont tués à cette attaque, quoiqu'elle ne soit pas d'ailleurs meurtrière pour les François. Le chevalier d'Orléans, & messieurs de Fremur & de la Serre y sont blessés. 1744. Août.

Le prince Charles se dérobe pendant la nuit, repasse le Rhin. Le chevalier de Belle-Isle, chargé de le suivre avec un gros détachement, ne peut atteindre que son arrière-garde. Elle est attaquée & battue par le comte de Noailles. Le prince Charles avoit des ailes; il fuyoit les troupes victorieuses du Roi, & couroit au secours de la Bohème envahie par le roi de Prusse. Cependant il n'arriva pas assez tôt pour empêcher ce prince de prendre la ville de Prague le 15 septembre. Mais par les mouvemens & les marches qu'il fit, il la força d'en retirer la garnison le 27 novembre. Ainsi le roi de Prusse ne fut maître de cette ville que deux mois. Les François l'avoient gardée treize mois. 24.

Après cette retraite du prince Charles, l'armée Impériale repasse aussi le Rhin, & reprend toute la Bavière.

Le comte de Clermont s'empare de la ville de Constance. Septem.

Le comte de S. Germain prend Burghausen par escalade.

L'armée Françoise restée sous les ordres du maréchal de Coigni reprend toutes les villes forestières, l'Autriche antérieure, & met le siége devant Fribourg. On ouvre la tranchée le 30 septembre devant cette place. 30.

Le Roi encore foible & convalescent arrive au siége, & le premier novembre, se rend maître de la ville. Les châteaux se rendirent le 25, & la garnison fut prisonnière de guerre. 10 Oct. 1 Nov.

Retour du Roi à Paris, après cette conquête. Son 13.

1744. Novem. entrée dans la capitale étoit un triomphe que la joie, les acclamations, les transports de son peuple rendoient plus agréable & plus touchant encore, qu'il n'etoit brillant & majestueux par la pompe qui l'accompagnoit.

Affaires générales.

Juin 8. Le Roi donne au marquis d'Argenson, chancelier de M. le duc d'Orléans, la place de conseiller au conseil royal des finances, vacante par la mort de M. Fagon ; & celle d'intendant des finances à M. de Boulogne, conseiller au parlement de Metz, & chargé depuis vingt ans de la direction de la partie des finances qui concerne le trésor royal.

Juil. 25. On fait à Berlin la célébration du mariage de la princesse Louise-Ulrique de Brandebourg avec le duc de Holstein-Eutin, désigné successeur à la couronne de Suède.

Sept. 13. Le Roi donne l'évêché d'Alais à l'abbé de Montclus, évêque de saint Brieux ; & celui de saint Brieux à l'abbé du Breignon.

28. Madame de France, sixième fille du Roi, meurt à l'abbaye de Fontevrault.

Octob. 1 Le maréchal de Belle-Isle est nommé lieutenant-général de Lorraine, par le roi de Pologne Stanislas.

Nov. 1. Le Roi déclare qu'il a conclu le mariage de M. le Dauphin avec l'infante Marie-Thérèse d'Espagne.

8. Le Roi nomme, enfin, à la place de secrétaire d'état des affaires étrangères, M. de Villeneuve, qui s'étoit acquis tant de réputation & d'honneur pendant son ambassade à la Porte. Ce ministre modeste, flatté du choix du Roi, mais que sa santé mettoit hors d'état d'y répondre, en remercie sa majesté, & obtient la permission de ne la point accepter. La modestie du refus prouve bien la sagesse du choix.

18. Le Roi donne ensuite cette place au marquis d'Argenson, conseiller d'état & au conseil royal des finan-

ces ; celle de surintendant des postes de France au comte d'Argenson, secrétaire d'état de la guerre ; & celle de conseiller au conseil royal des finances à M. de Brou, conseiller d'état. 1744.

Le comte de Brionne obtient de sa majesté la survivance de la charge de grand écuyer de France. 23 Nov.

Mort de la duchesse de Châteauroux, dame du palais de la Reine, nommée sur-intendante de la maison de madame la Dauphine. 8 Déc.

Mort du maréchal de Chaulnes. 9.

Mort du cardinal de Gesvres. 12.

L'Archiduchesse, épouse du prince Charles de Lorraine, meurt à Bruxelles, à l'âge de vingt-six ans, en couches d'un enfant mort. La duchesse douairière de Lorraine, fille de Monsieur frère de Louis XIV, mourut aussi peu de jours après, le 23. 16.

La célébration du mariage de l'infante Marie-Thérèse avec M. le Dauphin est faite à Madrid par le patriarche des Indes. Le prince des Asturies épouse la princesse au nom de M. le Dauphin : L'évêque de Rennes, ambassadeur du Roi, avoit fait huit jours auparavant la cérémonie de la demande dans la forme ordinaire. 18.

Le maréchal de Belle-Isle, chargé par le Roi de quelques négociations auprès des puissances du Nord, relatives à la ligue de Francfort, traversant pour aller à Berlin un petit territoire dépendant de l'électorat d'Hanovre, près d'Elbingérode, est arrêté prisonnier avec le chevalier de Belle-Isle son frère, qui l'accompagnoit ; ils sont conduits l'un & l'autre en Angleterre, où ils sont retenus jusqu'au mois d'août 1745. 20.

Le Roi donne l'évêché de Béziers à l'abbé de Ghistelle, & celui de Saintes à l'abbé de la Corée. 24.

Le cardinal de Rohan fait, dans la chapelle du château de Versailles, la célébration du mariage du 29.

1744. duc de Penthièvre avec la princeſſe de Modène : le même jour, le comte de Brionne épouſe, en ſecondes nôces, la ducheſſe de Rochechouart.

M. de la Porte, maître des requêtes, eſt nommé intendant du Dauphiné; & M. Bernage de Vaux, intendant de Moulins.

1745.

1745.

Janv. 1. LE ROI accorde à l'abbé de Vantadour la ſurvivance de la charge de grand aumônier de France, & lui donne le cordon bleu.

Sa majeſté nomme chevaliers de l'ordre du ſaint-Eſprit les ducs d'Aumont & de Randan, le marquis de Montal, le comte de Sennecterre, le marquis de Meuze & le comte de Tavannes.

8. On conclud à Varſovie un traité d'alliance défenſive entre la Reine de Hongrie, les rois de Pologne & d'Angleterre & la république de Hollande, par lequel ces puiſſances ſe garantiſſent réciproquement leurs états, ſtipulant les troupes que le roi de Pologne fournira à la reine de Hongrie, & les ſubſides que l'Angleterre & la Hollande donneront à ce prince en indemnité de ſes frais.

Le comte de Vaulgrenant eſt nommé par le Roi pour remplacer le comte de ſaint Severin à la cour de Dreſde.

Janv. 10 M. Cornaro, ambaſſadeur de Veniſe, meurt à Paris âgé de trente-huit ans.

13. Madame la Dauphine eſt remiſe dans l'iſle des Faiſans par les officiers du roi d'Eſpagne, entre les mains du duc de Lauragais chargé par le Roi de la recevoir.

20. L'empereur Charles VII meurt à Munich, âgé de 47 ans, d'une goutte remontée, & emporte avec lui le fruit des négociations & des efforts que la

France faisoit en sa faveur depuis quatre ans. 1745.

Le Roi signe l'état des officiers qui doivent composer la maison de madame la Dauphine, & nomme pour son premier aumônier l'ancien évêque de Mirepoix ; l'abbé de S. Cyr son aumônier ordinaire ; les abbés de Nicolaï, de Sailly, de Poudens & de Bonneguise, aumôniers de quartier ; la duchesse de Brancas dame d'honneur ; la duchesse de Lauragais dame d'atours ; les duchesses de Rohan & de Caumont, les marquises de Tessé, de Faudoas, de Bellefont, les comtesses du Roure, de Lorges & de Champagne, & la marquise de Pont, dames de compagnie ; le marquis de la Fare chevalier d'honneur ; le comte de Rubempré premier écuyer ; & le chevalier de Créqui premier maître d'hôtel. 21 Janv.

Ouverture de l'assemblée générale du clergé, à Paris, aux Augustins. 1 Fév.

Le comte de Montijo, le duc de Modène, le prince de Campoflorido, & le marquis Scoti sont nommés chevaliers de l'ordre du saint-Esprit. 2.

Le Roi nomme menins de M. le Dauphin, Messieurs de Puiguyon, Montaigu, de Sassenage, de Talleyran, de S. Herem, de Lorges, de Froulay, & de la Vauguion. 14.

Madame la Dauphine arrive à Versailles, & y reçoit la bénédiction nuptiale qui lui est donnée par le cardinal de Rohan. 23.

Le Roi fait le marquis de Maulevrier-Langeron maréchal de France, donne au duc de Béthune la place de chef du conseil royal des finances dont le duc de Charost son père s'est demis en sa faveur, & nomme la duchesse de Nivernois dame du palais de la Reine à la place de la duchesse d'Ancenis qui s'étoit retirée. Mars.

Mort de la princesse de Soubise, Anne-Thérèse de Savoie Carignan. 5 Avril

1745. Le Roi établit ſept régimens de grenadiers royaux
10. composés d'hommes choiſis & tirés des milices. La valeur de ces troupes, & les ſervices qu'elles ont rendus dans cette guerre, ont juſtifié l'utilité de cet établiſſement.

27. M. Daillon, miniſtre du Roi à Pétersbourg, reconnoît la Czarine dans une audience publique en qualité d'impératrice de Ruſſie, par ordre du Roi.

Campagne de Flandres Le Roi ſe rend avec M. le Dauphin à l'armée de Flandres qui aſſiégeoit la ville de Tournay.

Mai 8. Mai 11. Bataille de Fontenoy gagnée par le Roi en perſonne, ſur l'armée des alliés commandée par le duc de Cumberland, dont le but étoit de faire lever le ſiége de Tournay. Le duc de Grammont, colonel du régiment des gardes, y eſt tué d'un coup de canon dès le commencement de la bataille. C'étoit un officier d'une grande diſtinction, que ſa valeur avoit emporté à Ettinghen ; mais qui mérita d'être regretté, comme il le fut. Les Anglois font à Fontenoy des prodiges. Une colomne d'infanterie impénétrable rend pendant quelques heures le ſuccès douteux : on avoit employé inutilement pluſieurs efforts pour la renverſer. Enfin le Roi prend ſon parti, donne ordre au duc de Richelieu de faire avancer quatre piéces de canon au-devant de cette phalange Angloiſe, de la faire attaquer par ſa maiſon & par les brigades des Irlandois & de Normandie. Le duc de Richelieu exécute l'odre du Roi avec autant de promptitude que d'intelligence. Dans le moment le plus critique, la phalange eſt rompue & miſe en déroute, ce qui détermine la victoire la plus complette. Les ennemis y perdent quinze mille hommes & quarante piéces de canon. Les François prévoient les ſuites heureuſes qu'aura cette journée : mais ils ne ſont ſenſibles qu'à la con-

servation du Roi & de M. le Dauphin, qui n'avoit pas quitté sa majesté pendant toute l'action. 1745.

Après cette victoire signalée, le Roi continue tranquillement le siége de Tournay, prend cette ville dix jours après, & la citadelle le 19 juin. 22 Mai.

Pour reconnoître les services du maréchal de Saxe déja comblé de gloire, d'honneurs & de biens, le Roi lui accorde les honneurs du Louvre, lui donne à vie le château & le parc de Chambord, & augmente ses pensions de quarante mille francs par an. 6 Juin.

Le Roi donne audience à Pontachin sous Tournay aux députés que les cours supérieures de Paris avoient envoyés pour le complimenter sur sa victoire.

Le duc de Biron est nommé colonel du régiment des gardes Françoises; & le comte de Guerchy obtient le régiment du Roi infanterie, qu'avoit M. de Biron. 26.

L'armée des alliés étant affoiblie & dispersée, le Roi marche à de nouvelles conquêtes à la tête de sa sienne, toujours accompagné de M. le Dauphin. 1 Juill.

Affaire de Mesle, où messieurs du Chayla, de Graville & de Souvré battent un corps de 6000 mille hommes des ennemis, dont la brigade de Crillon avoit soutenu le premier choc avec une grande valeur. 10.

Le comte de Lowendalh prend la ville de Gand par escalade. 11.

Bruges ouvre ses portes au marquis de Souvré. 18.

Le Roi se rend maître d'Oudenarde en moins de quatre jours de tranchée. 22.

Le Roi fait son entrée dans la ville de Gand, & y donne audience au baron de Bernstorff, envoyé du roi de Dannemarck, qui lui fait part que la princesse royale de Dannemarck est accouchée d'un Prince. 1 Août.

1745. Prise de Dendermonde par le duc d'Harcourt.
12. Ostende se rend au comte de Lowendalh au bout
23. de six jours de siége.
Sépt. 5. Nieuport, avec sa garnison, est prise en cinq jours par ce général.
Oct. 8. Ath ne se défend pas plus long-temps contre le marquis de Clermont-Galerande.

Affaires d'Allemagne. La rapidité des conquêtes du Roi dans les Pays-bas étoit surprenante, & le dédommageoit bien de la perte qu'il faisoit en Allemagne, en la personne de l'électeur de Bavière, d'un allié trop foible pour n'être point embarrassant. Les ministres de ce prince traitoient secrètement son accommodement avec la reine de Hongrie : l'électeur de Mayence avoit déja fait le sien avec elle. Le maréchal de Maillebois, pour faire sentir à ce prince le mécontentement du Roi, s'empare du fort de Konigstein, qui est dans l'électorat de Mayence.

Mars 30. Les Bavarois qui défendoient les frontières de la Bavière avec M. de Ségur à la tête de 5000 François, s'étant repliés sur Munich sans l'avertir, & l'ayant laissé seul, ce général est attaqué à Pfaffenhoven par
Avr. 15 15000 Autrichiens commandés par le comte de Bathiani ; il se défend avec valeur, se bat en retraite pendant trois jours, gagnant toujours les hauteurs, tuant beaucoup de monde aux ennemis, en perdant peu, & arrive enfin à Donavert : le marquis de Rupelmonde, du côté des François, fut tué dans ce combat si inégal & si long.

22. Traité de Feussen entre l'électeur de Bavière & la reine de Hongrie, par lequel l'électeur renonce à ses prétentions sur la succession de la maison d'Autriche, & s'oblige à une neutralité absolue, & à faire sortir de ses états les troupes étrangères. La reine, de sa part, promet de retirer les siennes de la Ba-

vière, & renonce aux indemnités par elle préten- 1745.
dues pour les frais de la guerre. Si ce traité n'avoit été conclu que le 22 avril, jour de sa datte, les François n'auroient pas été abandonnés par les Bavarois, le 15, au combat de Pfaffenhoven.

Quoique l'empereur Charles VII fût mort, la guerre commencée en sa faveur en vertu du traité de Francfort, entre le roi de Prusse, la reine de Hongrie & l'électeur de Saxe, étoit devenue personnelle entre eux. Le roi de Prusse gagne la bataille de 4 Juin.
Fridberg sur le prince Charles de Lorraine.

Le roi de Prusse fait publier un manifeste contre Août.
le roi de Pologne ; lui déclare la guerre, & fait entrer une armée en Saxe sous les ordres du prince d'Anhalt-Dessau.

Il gagne en Bohème la bataille de Prandnitz sur 30 Sept.
les Autrichiens.

Le prince d'Anhalt bat les Saxons à Kesseldorf. 15 Déc.

Le roi de Pologne sort de Dresde, & se retire à 18 Déc.
Prague avec la famille royale.

Le roi de Prusse entre dans Dresde le même jour, & en tire des contributions considérables.

La Czarine se déclare pour le roi de Pologne.

On conclud à Dresde deux traités : un entre le roi 25.
de Prusse & le roi de Pologne ; l'autre entre le roi de Prusse & la reine de Hongrie. Par le premier, le roi de Pologne cède au roi de Prusse tout ce qui étoit en contestation entre eux, & s'oblige à lui payer à la foire prochaine de Leipsick un million d'écus d'Allemagne : par l'autre, la reine de Hongrie cède & assure de nouveau la Silésie & le comté de Glatz au roi de Prusse ; & ce prince de sa part lui garantit tous ses états en Allemagne, & accède de sa voix électorale à l'élection du grand-duc en qualité d'Empereur. L'électeur Palatin & le prince de Hesse sont compris dans ce traité ; & le roi d'Angleterre, qui en étoit l'auteur, se rend garant de l'exécution.

1745. Cette campagne du roi de Prusse occupant les Au-
Affaires d'Italie. trichiens en Allemagne, étoit favorable en Italie à l'armée combinée des François & des Espagnols.

Juin 8. L'Infant D. Philippe & le maréchal de Maillebois, après s'être rendus maîtres de la vallée d'Oneille, entrent dans le territoire de Gênes, de concert avec la république, qui offensée du traité de Worms, s'étoit arrangée dès le mois de mai avec les rois de France & d'Espagne, & s'étoit obligée à leur fournir 10000 hommes, & un train d'artillerie considérable.

Le marquis de Mirepoix, à la tête de douze bataillons, force un gros corps de Piémontois dans le camp de Montesemo, les chasse & s'empare de leur camp.

Les Autrichiens & les Piémontois s'étoient postés à Novi, pour empêcher l'armée combinée de déboucher : mais elle les force de se retirer, s'empare à
Août 2. leur vue du château de Serravalle, prend Tortone,
14. fait la conquête de Plaisance le 9 septembre, les force
Sept. 9 d'évacuer la ville de Parme deux jours après, & s'empare de Pavie le 22.

27. Le maréchal de Maillebois bat les Piémontois à Bassignana, sur le bas Tanaro, pendant que les Autrichiens s'en vont couvrir Milan.

Pendant ce combat, une escadre Angloise de treize vaisseaux bombardoit Final sans effet & sans succès.

Oct. 11 Le comte de Lautrec battoit, dans la vallée de Pragelas, un gros corps de Piémontois, pendant que l'armée combinée entroit triomphante dans Alexandrie; elle réduit la ville de Valence, ensuite le château
30. de Casal, peu de jours après que M. de Chevert eut
Nov. 17 fait la garnison d'Asti prisonniere de guerre.

Déc. 16 Les Espagnols entrent dans la ville de Milan. Cette ville sans fortifications est dans l'usage de se rendre, sans résistance, à toutes les armées qui se présentent à ses portes : l'infant D. Philippe y fait son entrée le

19, & reçoit le ſerment de fidélité du ſénat & des habitans. 1745.

Pendant qu'on ſe battoit en Italie, en Allemagne & en Flandres, l'Angleterre ne jouiſſoit pas dans ſon iſle des douceurs de la paix, comme elle l'avoit deſiré & projetté. *Affaires d'Ecoſſe.*

Le prince Edouard aborde à la fin d'août dans le royaume d'Ecoſſe. Il déclare dans un manifeſte qu'il s'y eſt rendu pour réclamer ſes droits, qu'il ſera le plus zèlé défenſeur de la religion & de la liberté des Anglois, qu'il eſpère monter ſur le trône ſans autre ſecours que celui de ſa nation, & qu'il n'emploiera point de troupes étrangères, à moins que ſes ennemis ne l'y forcent, en s'en ſervant contre lui. Il trouve dans ce pays un petit nombre de partiſans de la maiſon de Stuard. Il eſt, à la vérité, bientôt à la tête de dix à douze mille hommes; mais ce nombre n'augmente point. Il s'empare de la ville d'Edimbourg, & de pluſieurs autres places.

Le prince Edouard bat 4000 Anglois à Preſton. 2 Oct.

Il entre en Angleterre & pénètre juſqu'à Lancaſtre, 5 Déc. ſans trouver d'ennemis qui le combattent, ni d'amis qui le ſecourent : il s'avance à Maclesfield, à quarante-trois lieues de Londres; mais il ne ſe fait aucun mouvement en ſa faveur. Le duc de Cumberland marche à lui : il ſe replie du côté de l'Ecoſſe : ſon arrière-garde eſt battue à Clifton, & le rejoint en déſordre à Carliſle. 12.

En Amérique, les Anglois enlèvent à la France Louiſbourg, dans l'iſle royale, après un ſiége de cinquante jours : le bonheur qu'ils eurent de s'emparer de la batterie royale qui couvre le port, & de s'en ſervir contre la ville, leur avoit facilité cette conquête. *Affaires de Mer.*

1745. Déc. 26 Le combat de M. de Macnémara avec le seul vaisseau *l'invincible*, contre quatre vaisseaux de guerre Anglois qu'il met en fuite, soutient l'honneur de la marine du Roi.

Affaires générales. Mort du maréchal de Broglie.

Mai 22. On fait à Paris la cérémonie de la dédicace de l'église de saint Sulpice.

Juin 30. Madame la duchesse de Chartres accouche d'une princesse au château de saint Cloud.

Juil. 13. Août 4. Le Roi rétablit la charge de directeur-général de la cavalerie, en faveur de M. du Chayla.

Sept. 1. Les conférences de la diète pour l'élection d'un Empereur commencent à Francfort.

13. Le grand duc de Toscane est élu roi des Romains par l'électeur de Maïence & par les ambassadeurs de ceux de Trèves, de Cologne, de Bohème, de Bavière, de Saxe & d'Hanovre ; & ensuite Empereur

23. sous le nom de François premier, malgré les protestations du roi de Prusse & de l'électeur Palatin, contre l'activité rendue à la voix électorale de Bohème.

Sept. 1 L'abbé de la Ville, ministre du Roi en Hollande, réclame au nom du Roi les vaisseaux de la compagnie des Indes, l'Hercule & le Jason, pris par les Anglois, & achetés à Batavia par le gouverneur général, nonobstant les traités des deux nations qui défendent de donner retraite dans les ports réciproques à ceux qui auront fait des prises sur l'une ou sur l'autre, bien loin de permettre d'en traiter & de les acquérir. Les Etats généraux en ordonnerent la restitution le 30 décembre.

Ce ministre propose aussi aux Etats généraux l'assemblée d'un congrès général pour mettre fin à la guerre ; & forme opposition à l'envoi qu'ils faisoient en Angleterre des six mille hommes des garnisons

de Tournay & d'Oudenarde, engagés par leur capitulation à ne faire aucun ſervice militaire juſqu'au premier janvier 1747. L'oppoſition étoit juſte, & les Hollandois furent obligés de les faire revenir, attendu que le Roi pouvoit attaquer l'Angleterre, & que les Anglois ne pouvoient pas lui oppoſer des troupes engagées par leur capitulation à ne point ſervir contre lui. 1745.

Célébration, à Péterſbourg, du mariage du grand duc de Ruſſie, Charles-Pierre-Ulric de Holſtein, avec la princeſſe d'Anhalt-Zerbſt.

28 Sept. Première audience de M. Van-Eyck, envoyé extraordinaire de l'évêque prince de Liége.

Octobre. M. de Crémille, maréchal général des logis de l'armée du Roi, à qui les ſuccès des deux dernières campagnes étoient dûs en partie, eſt nommé inſpecteur de cavalerie, infanterie & dragons.

16. Création des régimens de la Morlière & Ferrari.

31. Le Roi fait une promotion de dix-huit lieutenans généraux, trente-un maréchaux de camp, & soixante-trois brigadiers.

L'Abbé de Roquefort eſt nommé à l'évêché de Béziers, & celui de Leictoure eſt donné à l'abbé de Narbonne.

1 Nov. Création du régiment étranger de Naſſau Saarbruck.

15. Création de celui des Cantabres.

4 Déc. M. de Machault d'Arnouville, intendant du Hainault, eſt nommé controlleur général des finances à la place de M. Orry, dont la charge de directeur général des bâtimens eſt donnée à M. le Normand de Tournehem.

M. de Lucé, intendant de Tours, eſt nommé à l'intendance de Hainault; & M. Savalette, maître des requêtes, à celle de Tours.

24. Le prince de Soubiſe épouſe à Saverne la princeſſe

Anne-Victoire Marie-Christine de Hesse-Rinsfeld, fille du prince héréditaire de Hesse-Rinsfeld.

1746.

1746.

Janv. 1. Le Roi nomme commandeur eccléfiastique de l'ordre du Saint-Efprit M. de Raftignac archevêque de Tours, & chevaliers de cet ordre le prince d'Ardore ambaffadeur des deux Siciles, le marquis du Chayla, les comtes de Lowendalh, de Berenger, d'Eftrées, de Thomont & le chevalier d'Apcher.

2. Naiffance de M. le duc de Rambouillet fils de M. le duc de Penthièvre.

15. M. de Vandières obtient la furvivance de la place de directeur général des bâtimens dont M. de Tournehem eft revêtu.

22. Création d'une compagnie de vingt-cinq Fufeliers-guides, aux ordres de M. de Crémille maréchal général des logis de l'armée de Flandres.

24. Cent quatre-vingt officiers Suédois obtiennent du roi de Suède la permiffion de fervir le Roi en France.

25. Le Roi des deux Siciles nomme chevalier de l'ordre de faint Janvier le marquis de Lhopital ambaffadeur du Roi.

Traité de paix entre le grand Seigneur Mahomet V & Schah-Nadir roi de Perfe. Auffitot après la conclufion de ce traité, le grand Seigneur fit renfermer dans la citadelle de Cars le prince de la famille des Sophis qu'il avoit fait proclamer roi de Perfe au commencement de la guerre : trifte jouet de la fortune.

28. Le prince Edouard gagne, en Ecoffe, la bataille de Falkirk.

Fév. 19 Le duc d'Huefcar, ambaffadeur extraordinaire du roi d'Efpagne, obtient fa première audience du Roi.

La

La maréchale de Duras, nommée dame d'honneur de Mesdames, prête serment & entre en exercice. 1746. 20 Janv.

Les Etats généraux, de plus en plus inquiets de la rapidité des conquêtes du Roi, lui députent le comte de Vassenaër en qualité de ministre plénipotentiaire; il a audience le 27, & n'obtient aucun changement aux projets formés pour la campagne. 27.

Mort de M. de Vintimille, archevêque de Paris. M. Gigaut de Bellefond, archevêque d'Arles, est nommé à cette place; l'abbé de Langles à l'évêché de Tréguier; l'abbé de Jumilhac, évêque de Vannes, à l'archevêché d'Arles; l'abbé de Missy à l'évêché d'Avranches; l'abbé de la Musanchere à celui de Nantes, & l'abbé Bertin à celui de Vannes. 13 Mars.

La princesse de Bévern, ci-devant régente de Russie, meurt à Arcangel, lieu de son exil. 18.

Le Roi envoie à Madrid le maréchal de Noailles, ministre d'état, pour régler avec la cour d'Espagne les opérations de la campagne prochaine en Italie, & quelques autres affaires. 30.

Sa majesté nomme M. de Lamoignon de Blancmesnil, ci-devant président à mortier du parlement, à la place de premier président de la cour des aides de Paris, vacante par la démission de M. le Camus.

Déclaration du Roi envoyée & publiée en Corse, par laquelle sa majesté promet sa protection aux Corses fidèles à leurs maitres. Cette déclaration, demandée par les Génois, produit l'effet qu'ils en attendoient, & fait rentrer dans le devoir plusieurs rebelles. 9 Avril.

M. le Dauphin fait, au nom du Roi d'Espagne, la cérémonie de revêtir le duc de Lauraguais du collier de l'ordre de la Toison d'or. 16.

Le prince Edouard perd le bataille de Culloden en Ecosse, contre le duc de Cumberland. Cet événement oblige le fils du chevalier de S. Georges à fuir,

1746. à se cacher dans les montagnes jusqu'au mois de septembre, qu'il fut assez heureux pour échapper à la poursuite de ses ennemis, & pour s'embarquer & repasser en France. Le Roi avoit favorisé l'entreprise de ce prince, autant que la prudence le permettoit, par les préparatifs apparens d'une descente en Angleterre qu'il avoit fait faire à Calais, par la présence en cette ville du duc de Richelieu à la tête de trente mille hommes toujours prêts à s'embarquer & même s'embarquant quelquefois, & en tenant dans la Manche une escadre commandée par M. de Roquefeuil. Ces feintes servoient en même tems à retenir sur les côtes d'Angleterre des troupes qui auroient été en Ecosse accabler le Prince Edouard, & à les empêcher de passer la mer & de venir en Flandres. Le retour de ce prince mit fin à cette diversion.

24. Entrée publique à Paris de M. Durini nonce du Pape.

26. Le Roi donne audience à M. Gilles, nouveau député des Hollandois pour de nouvelles instances & de nouvelles propositions.

La France regrettoit de n'avoir pas donné le jour au maréchal de Saxe ; & le maréchal de Saxe, François dans le cœur, desiroit d'etre regardé comme tel. Il demande & obtient des lettres de naturalité.

Mai 1. Le marquis Pallavicini, envoyé de Gènes, reçoit sa première audience du Roi.

2. Le Roi part de Versailles pour se rendre à son armée en Flandres ; il arrive le 3 à Gand. Une importante conquête, faite au milieu de l'hiver, avoit accru sa puissance dans ce pays-là.

Campagne de Flandre. Janv. 28 Le maréchal de Saxe avoit fait investir la ville de Bruxelles le 28 janvier, avoit fait ouvrir la tranchée devant cette place le 7 février, & avoit poussé les travaux avec tant de vivacité, malgré la rigueur de

la saison, que la ville avoit été obligée de capituler le 20, & de laisser entre les mains du Roi une garnison de neuf mille hommes prisonnière de guerre. Cette garnison en étoit sortie le 23, & le maréchal avoit pris possession de la ville le 25. 1746. 20 Fév.

Le Roi fait son entrée dans Bruxelles. Le magistrat en corps le reçoit & le harangue à la porte de la ville; & le comte de Lowendalh, établi gouverneur, lui en présente les clefs. 4 Mai.

Le Roi se met à la tête de son armée; elle marche sur six colonnes; & le prince de Soubise, avec les brigades de Piémont, d'Auvergne & du Roi, s'empare de Malines.

Les ennemis, à l'approche du Roi, évacuent Louvain, Lier, Arschot, Hérentals, & le fort sainte Marguerite.

Le marquis de Brezé marche à Anvers. La garnison passe de la ville dans la citadelle. Le marquis de Brezé entre dans la ville avec la brigade d'Auvergne. 19. 20.

Le comte de Clermont fait le siége de la citadelle d'Anvers, & s'en rend le maître. 30.

Le Roi fait son entrée dans cette ville; & après avoir ainsi pris possession des deux capitales des Pays-bas, il laisse son armée au maréchal de Saxe, & retourne à Versailles pour se trouver aux couches de madame la Dauphine. 4 Juin.

M. le prince de Conti fait investir la ville de Mons par le comte d'Estrées & le duc de Boufflers, s'en rend maître le 10 juillet, & fait la garnison prisonnière. 7.

M. de Lowendalh s'empare de la ville d'Huy; & le marquis de la Fare, du fort S. Guillain. 21 Juil. 23.

L'armée du Roi prévient les ennemis au camp des cinq étoiles, ensuite à celui de Gemblours, par des marches sçavantes, combinées & dirigées par M. de Crémille, maréchal général des logis. 31.

1746. Août 2. Le prince de Conti réduit à l'obéissance du Roi la ville de Charleroi en trois jours de siége, & en fait la garnison prisonnière.

19. Marche de l'armée au camp de Tyne, en présence des ennemis, commandés par le prince Charles de Lorraine. Ils ne peuvent en déranger l'ordre & la disposition, quelques efforts qu'ils fassent.

Sept. 6. M. le comte de Clermont investit Namur, fait ouvrir la tranchée le 12, & oblige la ville de se rendre le 19. La garnison passe dans les châteaux : on les attaque le 25, & ils se rendent le 30.

30. Oct. 11. Bataille de Raucoux, gagnée par le maréchal de Saxe sur le prince Charles de Lorraine. Les ennemis y laissent 12000 hommes tués, & 3000 prisonniers, tandis que les François y perdent à peine 1000 hommes : la nuit qui survint empêcha l'armée des alliés d'être détruite pendant sa retraite.

Affaires d'Italie. Il s'en falloit bien que les affaires des deux couronnes fussent en si bon état en Italie qu'elles l'étoient en Flandres. La reine de Hongrie n'ayant plus à combattre le roi de Prusse, avoit envoyé en Italie un renfort de 30000 hommes, qui lui rendoit la supériorité.

Mars 5. Le marquis de Montal, surpris dans Asti par le roi de Sardaigne, avoit été obligé, dès le commencement de la campagne, de se rendre prisonnier de guerre avec les troupes qu'il commandoit. Un traité convenu entre le roi de Sardaigne & les deux couronnes, qui manqua au moment de l'exécution, avoit causé cette révolution, & enleva à l'Infant toutes ses conquêtes en Lombardie.

18. A la nouvelle de la prise d'Asti, l'infant D. Philippe évacue la ville de Milan, & se rapproche de Pavie & des troupes Françoises.

26. Le comte de Brown reprend la ville de Guastalla,

met ensuite le siége devant celle de Parme. Le marquis de Castellar la défendoit ; mais ne pouvant pas la garder, il en sort le 20 avril avec sa garnison, la baïonnette au bout du fusil, & se fait jour à travers le camp des assiégeans. 1746.

Les ennemis reprennent Valence. Ils gagnent la bataille de Plaisance, & obligent l'armée des deux couronnes de repasser dans les états de Gênes, quoiqu'elles eussent ensuite un avantage au combat du 20 août, sur le Tydon, où le marquis de la Chétardie brûla le pont des ennemis ; mais cette victoire ne servit à l'armée des deux couronnes que pour faciliter sa retraite. 31 Juil.

Philippe V, roi d'Espagne, meurt dans son palais du Buen-Retiro, âgé de soixante-deux ans. Le prince des Asturies son fils lui succède, sous le nom de Ferdinand VI.

Le nouveau roi d'Espagne rappelle ses troupes d'Italie : elles abandonnent l'état de Gênes, & repassent en Provence avec l'armée du Roi.

L'armée Impériale, après avoir repris dans cette campagne tous les postes conquis la précédente par celle des deux couronnes, se présente aux portes de Gênes. Le Sénat n'espérant plus de secours, fait ouvrir les portes au Général Nadasti ; consent par la capitulation que la garnison soit prisonnière ; s'oblige d'envoyer le Doge avec six Sénateurs (comme autrefois à Louis XIV) faire des excuses à la reine de Hongrie de s'être lié avec ses ennemis, implorer sa clémence ; & s'engagent de payer sur le champ cinquante mille Génouines, faisant environ 400000 livres de notre monnoie, pour être distribuées aux troupes Impériales. Le marquis de Botta d'Adorno est établi commandant dans la ville. 7 Sept.

Les commissaires Autrichiens, trois jours après cette capitulation des Génois, leur imposent encore une contribution de trois millions de Génoui- 10.

1746. nes, ou vingt-quatre millions de livres payables, un tiers dans quarante-huit heures, un autre dans huitaine, & le dernier dans quinzaine.

Nov. 30 L'armée Autrichienne & Piémontoise, favorisée par une flotte Angloise, passe le Var, & entre en Provence. Le marquis de Mirepoix la harcèle, & retarde sa marche avec quelques brigades qu'il commande, en attendant que l'armée du Roi, commandée par le maréchal de Belle-Isle qui venoit à son secours, soit en état d'agir.

Déc. 5. Le peuple de Gênes, maltraité par les Impériaux pour le défaut du troisième paiement de la contribution imposée, mécontent de voir enlever la principale artillerie de cette capitale de l'état, se révolte de lui-même, attaque la garnison Autrichienne, la combat, la chasse de la ville, & la repousse jusqu'au-delà de ses frontières. Cette glorieuse expédition est imitée par les habitans de la campagne; & la république, débarrassée du joug des Allemands, recouvre en peu de jours sa liberté. Le Roi, pour l'aider à la conserver, lui fournit de puissans secours & d'habiles généraux.

Affaires de Mer. Sur mer, les événemens sont entremêlés de bonne & de mauvaise fortune.

Juil. 22. Une escadre Françoise, commandée par le duc d'Anville, part de l'Isle d'Aix pour l'Amérique; mais son voyage n'est pas heureux: le duc d'Anville meurt sur les côtes de l'Acadie, son escadre est dispersée, & les Anglois prennent *le Mars*, qui en faisoit partie.

Sept. 15 M. de la Bourdonnaie, gouverneur de l'Isle Bourbon, après avoir battu & dispersé, avec une escadre de neuf vaisseaux, la flotte Angloise de l'amiral Barnet, fait une descente près de la ville de Madras, s'en empare le 21, & convient avec le gouverneur

d'un rançonnement de onze cents mille pagodes d'or, & de la valeur de cinq cents mille en munitions & en marchandiſes, le tout faiſant environ treize à quatorze millions de notre monnoie. Le gouverneur de Pondichery refuſe de tenir cette convention, & garde la ville juſqu'à la paix. 1746.

Une flotte Angloiſe de cinquante-ſix voiles paroît à la vue du Port-Louis, débarque le premier octobre ſur la côte de Bretagne, à deux lieues de l'Orient, cinq mille hommes de troupes réglées commandées par le général Sinclair. Elles attaquent cette ville le 3 : ſaiſies d'une terreur panique, elles lèvent le ſiége & ſe rembarquent le 8, ſans remporter d'autre fruit de cette deſcente que le ridicule d'une entrepriſe vaine & mal concertée. 29 Sept.

M. Dubois de la Motte, allant à ſaint Domingue, & eſcortant une flotte marchande avec le vaiſſeau de guerre le Magnanime de ſoixante quatorze canons, & la frégate l'Etoile de quarante canons, la défend contre quatre vaiſſeaux de guerre Anglois, dont deux de quatre-vingts canons, les met en fuite, & arrive à bon port à ſa deſtination. 29 Nov.

Affaires générales.

L'Abbé de Fleury, neveu du cardinal de ce nom, eſt nommé à l'évêché de Chartres; & l'abbé de ſaint Sauveur à celui de Bazas.

M. le Dauphin donne le collier de l'ordre de la Toiſon d'or au comte de Noailles, au nom du roi d'Eſpagne. 16 Juin. 8 Juil.

Madame la Dauphine accouche à Verſailles d'une princeſſe, & meurt le 22 des ſuites de cette couche. Elle eſt portée à ſaint Denis le premier août. 19.

Mort de M. de Bellefond, archevêque de Paris, peu de jours après qu'il eut pris poſſeſſion de ce ſiége. 20.

M. de Beaumont, archevêque de Vienne, eſt nommé en ſa place. 5 Août.

1746. Août 6. Mort du roi de Dannemarck Chreſtien VI. Le prince Royal ſon fils lui ſuccède ſous le nom de Frédéric V.

Sept. 2. Mort de M. de Torcy, ſecrétaire d'état des affaires étrangères ſous le règne de Louis XIV.

7. Sa majeſté envoie à Bréda le marquis de Puyſieulx, en qualité de miniſtre plénipotentiaire, pour conférer avec ceux d'Angleterre & de Hollande ſur les moyens de faire la paix.

8. L'évêque de Rhodès eſt nommé à l'archevêché de Vienne ; & l'abbé de Grimaldi, à l'évêché de Rhodès.

Octobre. Le comte Deſalleurs eſt nommé ambaſſadeur du Roi à Conſtantinople.

29. La ville de Lima, au Pérou, eſt détruite par un tremblement de terre.

Nov. 1. Le Roi fait maréchaux de France les marquis de Balincourt & de la Farre, & le Duc d'Harcourt.

Sa majeſté nomme à l'évêché de Digne l'abbé de Jarente, grand-vicaire de Marſeille.

Le maréchal de Saxe eſt gratifié par le Roi de ſix pièces de canon, du nombre de celles qui avoient été priſes ſur les ennemis à la bataille de Raucoux : récompenſe militaire bien glorieuſe pour celui qui l'a méritée.

23. Mort du maréchal de Montmorency.

Déc. 10 Le Roi envoie le duc de Richelieu à Dreſde faire la demande de la princeſſe Marie-Joſephe de Saxe, pour M. le Dauphin.

1747.

1747. Janv. 1. Le comte de Loſſ, ambaſſadeur extraordinaire du roi de Pologne électeur de Saxe, obtient ſa première audience du Roi.

Le Roi déclare le maréchal comte de Saxe maréchal général de ses camps & armées, titre qui avoit été donné à M. de Turenne. Les lettres lui en furent expédiées le 12. 1747. 3 Janv.

Le maréchal de Coigni est créé duc & pair de France : il est reçu au parlement le 18 avril.

Le marquis d'Argenson se démet de la charge de secrétaire d'état des affaires étrangères entre les mains du Roi ; sa majesté la donne au marquis de Puysieulx, ministre plénipotentiaire aux conférences de Bréda, qui est remplacé dans cette fonction par M. du Theil, secrétaire du cabinet du Roi.

Le duc de Richelieu, ambassadeur extraordinaire du Roi, fait à Dresde la cérémonie de la demande de la princesse royale de Saxe pour M. le Dauphin. 7.

La bénédiction du mariage de cette princesse avec M. le Dauphin est faite à Dresde par le nonce du pape ; le prince royal de Pologne épouse la princesse sa sœur au nom de M. le Dauphin. Elle part de Dresde le 14, & arrive le 27 à Strasbourg, après que le prince de Lubomirski eut fait la cérémonie de la remettre dans une presqu'isle du Rhin près du fort de la Pille au maréchal de la Farre & à la duchesse de Brancas, chargés par le Roi de la recevoir. 10.

Madame la Dauphine arrive à Versailles ; le coadjuteur de Strasbourg, grand aumônier de France en survivance, lui donne ce jour, & à M. le Dauphin, la bénédiction nuptiale dans la chapelle du château. Fêtes & réjouissances à cette occasion à la Cour & par toute la France. 9 Févr.

Mort du comte de Pontchartrain, ci devant secrétaire d'état au département de la marine, à l'âge de 73 ans.

Ouverture de l'assemblée du clergé aux Augustins à Paris : elle donne au Roi onze millions de don gratuit. 12.

1747. Le Roi crée une charge de colonel des Volontaires Royaux en faveur du comte de Chabot.

Mars 19 Mort de la reine de Pologne, duchesse de Lorraine & de Bar, mère de la Reine : elle étoit âgée de *66* ans.

22. Le comte de Bonneval meurt à Constantinople âgé de 75 ans. Il étoit né François, avoit quitté le service de France pour embrasser celui de l'empereur Charles VI : s'étant brouillé à la cour de ce prince, il s'étoit retiré chez les Vénitiens ; depuis, étant passé en Turquie, il avoit pris le turban, accepté de l'emploi dans les armées du grand Seigneur, & s'étoit servi de la connoissance qu'il avoit des usages des Impériaux dans l'art militaire pour se venger cruellement de l'empereur, & procurer de grands avantages au Turc, son nouveau maître, dans la guerre qui fut terminée par la paix de Belgrade.

Avr. 18 Le pape fait une promotion de cardinaux pour les couronnes ; l'archevêque de Bourges est compris dans cette promotion à la nomination du Roi ; & le coadjuteur de Strasbourg, à celle du chevalier de Saint-Georges.

23. Madame la duchesse de Chartres accouche de M. le duc de Montpensier.

26. M. Tron, ambassadeur de Venise, fait son entrée publique à Paris.

27. L'abbé de la Ville, ministre du Roi à la Haie, fait présenter de la part du Roi aux Etats-généraux une déclaration, portant en substance que, de la même manière qu'en l'année 1744 ils ont envoyé dans les plaines de Lille & de Cisoing, sur le territoire de France, quarante mille hommes de leurs troupes, sans prétendre faire la guerre au Roi ; sa majesté se trouvant forcée par les circonstances & pour la sureté des conquêtes qu'elle a faites sur la

reine de Hongrie de faire entrer ses troupes sur les terres de la République, n'avoit point intention de rompre avec elle, mais seulement de prévenir les dangereux effets de la protection que la République accorde aux troupes de la reine de Hongrie; leur promettant de ne regarder les pays & les places que les troupes de sa majesté seront forcées d'occuper pour leur propre sureté, que comme un dépôt qu'elle s'engage de restituer aussi-tôt que les Provinces-unies ne fourniront plus de secours à ses ennemis. 1747.

Cet avertissement est le signal de hostilités. *Campagne de Flandres.*

Les troupes du Roi entrent en Zélande; le comte de Lowendalh prend les forts de l'Ecluse & Dislendick. 22 Avr.

M. de Contades s'empare de ceux de la Perle & de Liefkenshoech. 24.

Le comte de Lowendalh réduit le Sas de Gand à l'obéissance du Roi, & M. de Montmorin le fort Philippine. 1 Mai.

La rapidité de ces conquêtes étonnent les Hollandois, & font éclorre l'événement qui avoit été l'objet des négociations du duc de Cumberland à la Haie pendant l'hiver. 4.

Le prince de Nassau est déclaré Stathouder, amiral, & capitaine général des provinces unies, d'abord par le peuple, ensuite par les Etats généraux & dans toutes les provinces. Peu après la nation, dans les premiers momens de son enthousiasme, travailla à rendre ses chaines indissolubes, en déclarant, comme elle l'avoit fait autrefois en faveur de Guillaume III, depuis roi d'Angleterre, le stathouderat héréditaire en cette maison, même en faveur de la ligne féminine; à condition néanmoins que les princesses héritières n'auroient point épousé

1747. un roi ni un électeur. La dictature est le modèle du stathouderat ; mais les Romains ne poussèrent point la flatterie jusques à s'exposer à avoir un dictateur femelle.

15. Le maréchal de Saxe fait, en présence de l'armée ennemie, la conquête des villes d'Hulst & d'Axel.

17. Prise du fort de Santeberge.

Les Hollandois rappellent M. Vanhoé leur ambassadeur en France.

Messieurs du Theil & de Macanas, plénipotentaires de France & d'Espagne, déclarent aux ministres des autres puissances que la trop grande proximité des armées ne permet pas de continuer les conférences à Bréda ; & que le Roi consentira qu'il soit assemblé un congrès à Trèves, à Cologne, ou à Aix-la-Chapelle. En conséquence, ils se retirent, & les conférences sont rompues.

31. Le Roi arrive dans la ville de Bruxelles, capitale de ses conquêtes en Flandres ; & en part peu de jours après pour se mettre à la tête de son armée.

Juill. 2 Bataille de Laufeld gagnée par le Roi sur le duc de Cumberland. Les ennemis y perdent plus de dix mille hommes, seulement à l'attaque du village de Laufeld, qui est faite par le corps de troupes que commandoit le comte de Clermont. Le comte d'Estrées, qui les poursuit après leur déroute, leur fait un grand nombre de prisonniers. Ils laissent sur le champ de bataille vingt-neuf pièces de canon, deux paires de timbales & nombre de drapeaux & d'étendards. Le général Ligonier fut du nombre des prisonniers. Le Roi coucha le soir à la commanderie du Jonc, où le duc de Cumberland avoit couché la veille. Le comte de Bavière fut tué à cette bataille, d'un coup de canon.

11. M. de Lally chasse de Santuliet sept ou huit cents hommes des ennemis, & s'empare de cette ville.

Le comte de Lowendalh met le siége devant la ville de Berg-op-Zoom, une des plus fortes places des Pays-bas par les fortifications, par les marais qui l'environnent & empêchent de l'investir en entier, & plus forte encore dans ce moment par l'avantage d'être rafraichie continuellement par l'armée du comte de Shwatzemberg, avec laquelle elle avoit une communication qu'on ne pouvoit couper. 1747. 11 Juil.

Cette ville est prise d'assaut après soixante-cinq jours de tranchée ouverte. On ne put empêcher le pillage; & les troupes firent un butin considérable. Les forts Pinsen & Mormont évitèrent l'assaut en se rendant de bonne grace au marquis de Custine chargé de les attaquer. Le comte de Lowendalh, dans la lettre qu'il écrivit le lendemain au maréchal de Saxe, estime sa perte à quatre cents hommes seulement, & celle des ennemis à cinq mille tant tués que prisonniers; il fait un éloge bien glorieux à la nation de la valeur des troupes, & des services de Messieurs de Valière, de Custine, de Périgord, de Robecq, de Rochefort, de Lugeac, de Faucon, de Courbuisson, de Piat, & de S. Afrique. 15 Sept.

Le Roi fait le comte de Lowendalh maréchal de France: il ne pouvoit pas récompenser plus promptement & plus dignement les services de ce général. 17.

Le Roi déclare le maréchal de Saxe commandant général des Pays-bas. 27.

Sa majesté part le même jour pour se rendre à Versailles; mais en partant elle donne une preuve authentique de sa modération, en chargeant l'abbé de la Ville de déclarer aux États généraux que, malgré ses conquêtes, elle n'a point changé de principes, & qu'elle est toujours prête à accorder la paix à ses ennemis aussitôt qu'ils se prêteront à des conditions raisonnables.

1747. Oct. 12. La campagne finit en Flandres par la réduction des forts de Lillo, Frédéric-Henri, & la Croix.

Campagne d'Italie. La Provence étoit rassurée contre l'invasion des Autrichiens & des Piémontois, par la présence du maréchal de Belle-Isle; déja il les avoit empêchés de passer l'Argens, & d'étendre leurs courses au-delà de cette rivière; ils avoient été obligés de se rabattre sur Antibes, & le maréchal se préparoit à les faire rentrer dans leurs montagnes.

Janv. 14 Le gouverneur des isles Sainte Marguerite, effrayé des bombes dont la flotte Angloise l'accabloit, & de la descente qu'elle faisoit faire à la pointe de l'isle, capitule & se rend aux Anglois.

16. Les Anglois bombardent Antibes pendant que les Autrichiens en font le siége par terre; mais le comte de Sade la défend avec succès, & donne le temps au maréchal de Belle-Isle d'en faire lever le siége.

Fév. 3. Les mouvemens que le maréchal fait faire à son armée font craindre au comte de Brown de se trouver enfermé en Provence, sans espérance de retour; il repasse le Var en désordre & avec précipitation, laissant aux François, en échange de quelques contributions qu'il avoit exigées, plusieurs pièces de canon, & toutes ses munitions.

Mars. 20 Le Roi envoie aux Génois, par mer, un secours de six mille hommes; la flotte Angloise en intercepte six cents, mais les cinq mille quatre cents qui y arrivèrent furent bientôt suivis de plus de dix mille autres.

Mai 3. Il ne manquoit plus aux Génois qu'un général, pour assurer irrévocablement leur liberté. Le Roi y avoit pourvu: le duc de Boufflers, envoyé par sa majesté, se rend à Genes le 3 mai.

21. Le comte de Shullembourg avoit forcé le passage

de la Bocchetta, & avoit pris plusieurs postes dans la vallée de Gênes, dont il se flattoit de faire bientôt le siége. Le duc de Boufflers l'attaque, lui tue 1500 hommes, & le déloge d'une grande partie des postes qu'il occupoit. 1747.

Combat de Rivarola, dans lequel le duc de Boufflers, aidé du chevalier de Chauvelin & du comte de Lannion, repousse encore les Autrichiens, & les chasse de toute la côte de Rivarola. Le comte de Lannion reprend le château de Torilia. 27.

Pendant cette expédition, le chevalier de Belle-Isle, reprenoit en Provence le fort & les isles sainte Marguerite.

Le maréchal de Belle-Isle, pour procurer une diversion en faveur de la ville de Gênes, fait passer le Var à son armée sur cinq colomnes qui étoient commandées par le chevalier de Belle-Isle, les marquis de la Ravoye & de Bissy, & le comte de Mailly d'Haucourt. 3 Juin.

Les Piémontois effrayés abandonnent la ville & le comté de Nice.

Montalban est assiégé & pris. 5.

Villefranche se rend avec sa garnison, après un siége de cinq jours seulement. 11.

Prise du château de Vintimille.

Toutes ces conquêtes & les efforts du duc de Boufflers ne suffisant pas pour faire cesser le blocus de Gênes & les attaques fréquentes des Autrichiens & des Piémontois réunis pour la subjuguer, le maréchal de Belle-Isle avoit envoyé un corps de troupes commandé par le chevalier de Belle-Isle, dans la vallée de Sture, ménacer le Piémont. Ce mouvement fait l'effet desiré. Le roi de Sardaigne aussitôt redemande au comte de Shullembourg ses Piémontois : Les Allemands restés trop foibles se retirent, & Gênes est delivrée. L'escadre Angloise qui bloquoit le port ne pouvant 1 Juillet.

1747. rien faire seule, & craignant que tous les efforts des François & des Génois ne se réunissent contre elle, quitte la partie, prend le large, & donne le temps à la république de respirer & de se préparer à de nouveaux combats.

Juil. 19. Le chevalier de Belle-Isle attaque les retranchemens d'Exiles, & y est tué, ainsi que messieurs Darnaut, de Goas, de Grille, de Brienne & de Donges.

Sept. 28 La petite vérole ayant enlevé aux Génois le duc de Boufflers leur défenseur, le Roi leur envoye le duc de Richelieu. Ce général arrive à Gênes le 28 septembre, & envoye des détachemens porter des contributions jusques par-delà Tortone.

Oct. 20. L'infant & le maréchal de Belle-Isle chassent les Piémontois de Lantosca & de la montagne de Castel Dappio.

Affaires de Mer. Ainsi les armées du Roi auroient été victorieuses partout pendant cette campagne, si les forces maritimes, moins négligées pendant sa minorité & pendant le ministère du cardinal de Fleury, avoient été en état de balancer celles des Anglois. Deux combats inégaux qu'elles eurent à soutenir cette année contre eux, achevèrent de détruire la marine

Juin 14. Françoise, l'un, près du cap Finistère, entre l'escadre du marquis de la Jonquière, composée seulement de quatre vaisseaux & de cinq frégates, & la flotte de l'amiral Anson forte de seize vaisseaux de ligne, qui prit tous les vaisseaux François; l'autre entre la flotte de l'amiral Hawke de vingt vaisseaux de la première force, & l'escadre de M. de Lestenduere de huit vaisseaux, desquels il ne sauva que l'*Intrépide* monté par M. de Lestenduere, & le *Tonnant* par le comte de Vaudreuil. Dans l'une & l'autre de ces affaires, les flottes marchandes que les escadres

cadres Françoises escortoient se sauvèrent pendant le combat, & arrivèrent à leur destination. 1747.

Affaires générales.

Mort du cardinal d'Auvergne.

Le Roi nomme commandeurs de l'ordre du S. Esprit les archevêques de Paris & de Rouen, & l'abbé d'Harcourt.

23 Avr. Sa majesté donne l'archevêché d'Albi à l'abbé de la Rochefoucaut grand vicaire de Bourges, & l'évêché de Sarlat à l'abbé de Montesquiou.

21 Mai. M. Berryer intendant de Poictiers est nommé lieutenant-général de police de la ville de Paris, & M. de Marville est fait conseiller d'état.

Le Roi nomme dames de compagnie de Mesdames, la duchesse douairiere de Brancas, la comtesse de Civerac, & la marquise de la Rivière.

22 Juin. Le roi d'Angleterre conclud à Péterbourg un traité avec la Czarine, par lequel cette princesse s'oblige à tenir sur les frontières de la Livonie trente milles hommes d'infanterie, pour le service du roi d'Angleterre & de ses alliés, prêts à agir & à se porter où il sera nécessaire, & quarante à cinquante galeres sur les côtes. Pour ces secours le roi d'Angleterre s'engage de payer à la Czarine cent mille livres sterlings.

23. On signe à Dresde les contrats du double mariage du prince électoral de Saxe avec la princesse de Bavière, & de l'électeur de Bavière avec la princesse de Saxe, troisième fille du roi de Pologne.

3 Juil. Le pape crée cardinal le prince Henri Stuard, frère du prince Charles Edouard, sous le nom du cardinal d'Yorck.

23. Le marquis Durazzo fait au Roi les remercimens de la république de Gênes pour les puissans secours que sa majesté lui a envoyés, & les heureux effets qu'ils ont opérés en sa faveur.

1747. Le Roi étant à la commanderie du Jonc près Lawfeld, fait la cérémonie de donner le bonnet de cardinal à l'abbé de Ventadour, coadjuteur de Strasbourg.
Août 1.

9. Le médecin Blackwald est décapité à Stockholm, convaincu d'avoir conspiré contre le gouvernement.

Sept. 4 Le roi & la reine de Dannemarck, parvenus au trône le 6 août 1746, se font couronner à Copenhague.

7. Le Roi fait le comte de Laval Montmorency, le marquis de Clermont-Tonnerre, & le comte de la Motte-Houdancourt, maréchaux de France.

18. Le comte de Sandwick écrit au marquis de Puysieulx, ministre des affaires étrangères, pour lui proposer de recommencer à Aix-la-Chapelle les conférences pour la paix, si cette ville convient au Roi: sa proposition est acceptée.

Thamas Couli-kan ou Schah-Nadir est tué en Perse dans une sédition; son neveu qui l'avoit excitée est reconnu roi de Perse.

23. Le duc de Charost, ci-devant gouverneur du roi, meurt à Paris âgé de 85 ans.

Nov. 4 Le prince d'Ardore fait à Paris la cérémonie de conférer au duc de Villars-Brancas l'ordre de S. Janvier au nom du roi des deux Siciles.

9. Mort de M. Orry, ministre d'état, ci-devant contrôleur-général des finances.

28. En Suède, un négociant de Stockholm nommé Springer, arrêté pour crime d'état, s'étant évadé de sa prison, & réfugié chez M. Guydickens, envoyé d'Angleterre; le sénat de Suède fait environner de gardes la maison de l'envoyé, & l'oblige à rendre le prisonnier; ce qui fait une querelle entre ces deux couronnes.

Déc. 25. Le Roi nomme l'abbé de Castellane à l'évêché de Glandèves.

Sa majesté fait une promotion de vingt-huit lieutenans-généraux, cinquante-neuf maréchaux de

camp, & quatrevingt-dix brigadiers; ce qui lui donne dix-sept régimens à distribuer.

1748.

1748.

Le Roi nomme chevaliers de l'ordre du S. Esprit, le duc de Luynes, le marquis de Puysieulx, les comtes de S. Severin & de Ségur, le marquis de Maubourg, & le comte de Bulkcley. 1 Janv.

Le duc de Nivernois est nommé ambassadeur à Rome. 17.

Le grand-duc de Toscane, en qualité d'empereur, donne à l'électeur de Mayence l'investiture de son électorat.

Madame Adélaïde est attaquée d'une petite vérole volante dont elle est guérie en peu de jours. 10 Févr.

Le *Magnanime*, vaisseau du roi commandé par le comte d'Albert, revenant de l'Amérique démâté par une tempête, soutient un combat de huit heures contre quatre vaisseaux Anglois, auxquels il est enfin obligé de se rendre. 11.

Affaire de Voltry dans l'état de Gênes, dans laquelle le duc de Richelieu repousse vigoureusement le comte de Nadasti qui attaquoit ce poste défendu par le marquis de Monti. Les Autrichiens y font une perte considérable. Cependant ils firent encore jusques à la paix plusieurs tentatives contre Gênes, qui échouèrent toutes par les soins & la valeur du duc de Richelieu. 18.

La Czarine, le roi d'Angleterre & les Etats-généraux renouvellent à Pétersbourg les engagemens qu'ils avoient pris, par le traité du 12 juin dernier, pour les trente mille Russes promis par la Czarine. 30.

Les trente mille Russes s'étant mis en marche arrivent en Lithuanie à Grodno. 4 Mars.

1748. Mars 5. Le Roi, pour encourager les armateurs François fait publier une ordonnance par laquelle, du consentement de l'amiral de France, le dixième des prises faites sur mer à son profit cessera d'être levé, jusqu'à nouvel ordre.

13. Le prince Constantin obtient du Roi l'agrément de la charge de premier aumônier de sa majesté.

19. L'amiral Knoulles s'empare du fort S. Louis dans l'isle de saint Domingue; la garnison en sort avec les honneurs de la guerre, en s'obligeant de ne point servir d'un an contre l'Angleterre.

24. Madame Victoire arrive à Versailles de Fontevraux, où elle avoit été élevée : le Roi avoit été au devant d'elle jusqu'au Plessis-Piquet.

27. Le parlement de Paris enregistre l'ordonnance des substitutions, donnée par le Roi l'année dernière à la commanderie du vieux Jonc, d'où sa majesté, malgré les embarras de la guerre, ne perdoit pas de vue les soins de la législation.

Avr. 13 Maëstricht est investie par la plus belle manœuvre de guerre qui ait été faite depuis longtemps. Elle avoit été concertée avec le maréchal de Saxe, qui l'exécuta, par deux hommes, peut-être uniques chacun en leur genre, M. de Crémilles maréchal des logis de l'armée, & M. du Verney aussi célèbre dans l'art des subsistances, que le premier dans l'ordonnance des marches. Celle-ci étoit telle que les ennemis, également inquiets pour Luxembourg, Maëstricht & Bréda, diviserent leurs troupes, & faciliterent ainsi l'investissement de Maëstricht. On ouvrit la tranchée le 15 devant cette place.

Affaires politiques. Les articles préliminaires de la paix entre la France, l'Angleterre & la Hollande sont signés à Aix-la-Chapelle.

30. Comme ils portoient une suspension d'armes; &

que la ville de Maëstricht seroit remise par provision à la France, le duc de Cumberland en donne avis au maréchal de Saxe, & lui envoie un ordre pour le baron d'Aylva, gouverneur de la ville, de rendre la place, en lui accordant les honneurs de la guerre ; en conséquence la capitulation est signée, la ville rendue au maréchal de Saxe, & l'armistice publié à la tête de l'armée. 1748. 4 Mai. 7.

La reine de Hongrie accède aux préliminaires convenus entre le Roi & les deux puissances maritimes. 28.

Les hostilités cessent en Italie entre le duc de Richelieu & le comte de Brown. 15 Juin.

Le roi d'Espagne & la République de Gènes accèdent aux articles préliminaires signés à Aix-la-Chapelle. 28.

Les ministres plénipotentiaires de France, d'Angleterre & de Hollande, signent à Aix-la-Chapelle une convention, par laquelle il est stipulé que les 37000 Russes envoyés par la Czarine, qui étoient arrivés en Bohème & en Moravie, seroient renvoyés en Russie, & que le Roi rappellera des Pays Bas un pareil nombre de troupes. 2 Août.

Le traité de paix définitif est signé à Aix-la-Chapelle, conformément aux articles préliminaires. Il porte que toutes les conquêtes faites de part & d'autre pendant la guerre seront restituées : que les duchés de Parme, Plaisance & Guastalla seront cédés par la reine de Hongrie à l'infant D. Philippe, pour lui & ses héritiers mâles, avec clause de réversion au défaut de postérité masculine, comme aussi dans le cas où ce prince parviendroit au trône des deux Siciles où à celui d'Espagne : que le Duc de Modène sera rétabli dans ses états : que le roi de Sardaigne sera maintenu dans la possession des siens, & de ceux *Paix d'Aix-la Chapelle.* 18 Oct.

1748. Octobre.

qui lui ont été cédés par le traité de Worms, à l'exception de la ville de Plaisance & du Plaisantin qui doit appartenir à l'infant : que la ville de Gènes rentrera dans toutes les possessions dont elle jouissoit avant la guerre, & que les fonds confisqués sur elle aux banques de Vienne & de Turin lui seront rendus. Le traité de l'Assiento, pour la traite des nègres, y est confirmé en faveur de la compagnie Angloise, & on lui accorde pendant quatre ans le vaisseau de permission aux Indes Espagnoles. On stipule que les fortifications de la ville de Dunkerque resteront dans l'état où elles sont : on confirme le traité de la quadruple alliance pour l'ordre de succession à la couronne de la grande Bretagne ; & toutes les puissances garantissent à la reine de Hongrie celui qui est établi en sa faveur par la pragmatique sanction, & au roi de Prusse, la Silésie & le comté de Glatz. Enfin on convient que le grand Duc sera reconnu Empereur universellement.

Par ce traité, suite de la modération du Roi, qui renonce généreusement à toutes ses conquêtes, toutes les puissances qui y contractent se trouvent au même état où elles étoient avant la guerre, à l'exception du roi de Sardaigne & de l'infant D. Philippe, ausquels on auroit pu, suivant les apparences, procurer les mêmes avantages, & peut-etre de plus grands, sans répandre tant de sang & sans prodiguer tant de trésors. Il y a lieu de penser que la reine de Hongrie se seroit estimée fort heureuse, avant que l'on prît les armes, de s'assurer, même à un plus haut prix, la succession de sa maison, & de conserver la Silésie ; & il eut été plus avantageux à la France, d'affoiblir la puissance Autrichienne en deçà que par delà.

Affaires générales.

L'évêque de Viviers est nommé à l'évêché de

Montpellier; l'abbé de Mons, à celui de Viviers ; l'abbé de Montazet, à celui d'Autun ; & l'abbé de la Bastie, à celui de Lavaur. 1748. 14 Avr.

M. Tron, ambassadeur de Venise, reçoit son audience de congé. 23.

Mort de Madame, fille de M. le Dauphin & de l'infante Marie-Thérèse d'Espagne. 27.

Le comte de Baschi est nommé ministre plénipotentiaire du Roi auprès de l'électeur de Bavière.

Les rebelles de Corse lèvent le siége de la Bastie qu'ils faisoient avec le secours des troupes Allemandes & Piémontoises que la reine de Hongrie & le roi de Sardaigne leur avoient fournies avant la paix, pour se venger des Génois. Le Roi tint à l'égard de cette République une conduite bien différente ; & au mois de décembre, il fit passer de Voltry en Corse, sous les ordres du marquis de Curzai, trente-deux bataillons pour les aider à réduire leurs sujets révoltés. Les souverains qui fomentent & entretiennent la rébellion chez leurs voisins, agissent non seulement contre le droit des gens, mais contre leurs propres intérêts. 15 Mai.

Le Roi accorde au duc de la Valière la charge de grand fauconnier de France, vacante par la mort du comte Desmarêts. 20.

Le Roi fait pair de France le maréchal duc de Belle-Isle qui avoit chassé de la Provence l'année précédente les Allemands & les Piémontois. 21.

Ouverture de l'assemblée générale du clergé ; elle donne au Roi seize millions. 29.

Le marquis de Bissy, officier d'une grande espérance, ayant malheureusement été tué d'un coup de canon à la fin du siége de Maëstricht, le Roi donne sa charge de Mestre de camp général de la cavalerie au comte de Béthune qui en étoit commissaire général, & celle de commissaire général au marquis de Castries. Juin.

1748. Juin 12. L'abbé de Fontanges est nommé à l'évêché de Lavaur.

Juil. 24 Les tentatives ordonnées par le gouvernement pour parvenir à faire en France de la porcelaine semblable à celle de Saxe ayant réussi, le Roi établit une manufacture royale de cette porcelaine dans son château de Vincennes, & en accorde le privilège à Charles Adam exclusivement à tout autre; confirme cet établissement le 6 août, & donne le 19 un règlement pour les ouvriers qui y sont employés. Cette manufacture s'étant perfectionnée, & ayant considérablement multiplié ses ouvrages & augmenté son débit, a été depuis transférée a Sève dans un bâtiment vaste, convenable & proportionné à son commerce. Le succès de cette entreprise, qui fait honneur à l'industrie Françoise, qui retient en France presque tout l'argent qu'elle envoyoit auparavant en Saxe, & attire celui de l'étranger, est dû principalement à la protection & aux secours que la marquise de Pompadour lui a accordés dans les commencemens toujours laborieux. Quand la marine de cet empire rétablie donnera aux François les moyens de profiter de l'heureuse position de ses ports dans les deux mers, le siècle de Louis XV, déjà aussi célèbre que celui de Louis XIV par ses succès militaires, l'emportera sur lui par ses progrès dans le commerce.

Sept. 1. Le Roi, pour diminuer promptement les charges de l'état, & soulager ses peuples, donne des ordonnances pour la réforme des troupes. Elle étoit considérable, & elle fut faite avec tant de précautions, qu'il n'en résulta aucun pillage, aucun désordre dans toute l'étendue du royaume.

Le sénat de Genes déclare nobles Génois les ducs de Richelieu, d'Agénois & leurs descendans, & ordonne que leurs noms seront inscrits au livre

d'or (c'eſt le catalogue de la haute nobleſſe) : il avoit accordé la même diſtinction au duc de Boufflers. Mais ne ſe croyant pas par-là acquitté envers le duc de Richelieu, il arrête, par un décret, qu'il lui ſera érigé une ſtatue : témoignage immortel du ſervice & de la reconnoiſſance. 1748. Sept.

Le Roi, de ſa part, récompenſe auſſi les ſervices du duc de Richelieu en le faiſant maréchal de France.

L'abbé Dondel eſt nommé à l'évêché de Dol, & l'abbé de Cauſſade à celui de Poictiers. 8.

Célébration du mariage du comte de Brionne, grand écuyer de France, avec la princeſſe de Rohan, fille du prince de Montauban. 30 Octob.

Les Anglois lèvent le ſiége de Pondichéry. Quoique la guerre fût ceſſée en Europe depuis pluſieurs mois, l'armiſtice étant ignoré aux Indes, les amiraux Boſcawen & Griffin avoient fait une deſcente à Goudoulou à cinq lieues de Pondichéry, & avoient mis le ſiege devant cette ville le 28 août, eſpérant enlever ce comptoir à la compagnie des Indes : mais la belle défenſe de M. Dupleix, gouverneur de cette ville, l'a ſauvée. L'incertitude du ſuccès de cette expédition, pour laquelle les Anglois avoient fait des préparatifs formidables, leur a peut-être procuré des facilités pour la concluſion de la paix, qu'ils n'auroient point eues ſi l'on avoit pu en prévoir l'inutilité. 17.

Naiſſance de M. le duc de Château-villain, fils de M. le duc de Penthièvre. 17 Nov.

M. Moroſini, ambaſſadeur de Veniſe, obtient ſa première audience du Roi. 26.

Les lords Suſſex & Catchart, ôtages du roi d'Angleterre pour la reſtitution de Louisbourg, ſont préſentés au Roi. 27.

Madame Infante & l'infante Iſabelle ſa fille arri- 31.

1748. vent à Verſailles pour voir le Roi, en allant à Parme prendre poſſeſſion des états que le Roi avoit procurés à l'infant D. Philippe.

Déc. 9. M. de Courteille, conſeiller d'état & ambaſſadeur en Suiſſe, eſt nommé intendant des finances à la place de M. de la Houſſaye.

Le Roi nomme le marquis de Paulmy ſon ambaſſadeur en Suiſſe.

Le comte de Saint-Severin, qui avoit négocié & conclu le traité de paix d'Aix-la-Chapelle, eſt fait miniſtre d'état, & prend ſéance au conſeil.

20. Le marquis de Mirepoix eſt nommé ambaſſadeur en Angleterre.

Le Roi fait une promotion de quatrevingt-douze lieutenans généraux, quatrevingt-dix maréchaux de camp, & d'un grand nombre de brigadiers.

31. Mort du duc de Fleury pair de France.

1749.

1749.

Janv. 1 LES ducs d'Ayen & d'Eſtiſſac, le marquis de Lanmari, ambaſſadeur en Suède, & le comte de Vaulgrenant ambaſſadeur en Eſpagne, ſont nommés chevaliers de l'ordre du Saint Eſprit.

Le marquis de Paulmy, ambaſſadeur du Roi en Suiſſe, eſt fait chancelier de l'ordre de ſaint Louis.

M. le Pelletier de Beaupré, intendant de Champagne, obtient la place de conſeiller d'etat, vacante par la mort de M. de la Houſſaye, intendant des finances.

26. Mort du prince de Rohan Hercule Mériadec, âgé de 79 ans.

29. La reine de Dannemarck accouche à Copenhague d'un prince héritier préſomptif de la couronne de Dannemarck.

Mort de son altesse royale madame la duchesse douairière d'Orléans, âgée de 71 ans. 1743. 1 Fév.

Le Roi nomme chevaliers de l'ordre du saint-Esprit le duc de la Vallière, le baron de Montmorenci, le comte de Mailly, & les marquis de Sassenage, de Souvré & de Chalmazel. 2.

Le Roi, pour procurer le soulagement de ses peuples, supprime par un arrêt du conseil plusieurs droits qui avoient été établis pour subvenir aux dépenses de la dernière guerre. 4.

Les cours supérieures de Paris font leurs complimens au Roi, à l'occasion de la paix qu'il a procurée à son royaume. 25.

Le Pape donne au roi de Portugal le titre de *très-fidèle*, à l'instar de celui de *très-chrétien* que porte le Roi, & de celui de *catholique* attribué au roi d'Espagne.

L'infant duc de Parme arrive à Parme, & prend possession de cette ville capitale de ses nouveaux états. 7 Mars

M. Groff, ministre plénipotentiaire de la Czarine, part de Paris pour retourner en Russie, sans prendre congé de la cour, que par une lettre qu'il écrit au marquis de Puysieulx. 24.

Le duc d'Huescar, ambassadeur d'Espagne, prend son audience de congé du Roi : il est nommé le 25 mai chevalier de l'ordre du saint-Esprit.

Le maréchal de Belle-Isle est reçu au parlement en qualité de pair de France.

Le marquis de Lanmari, ambassadeur du Roi en Suède, meurt à Stockholm âgé de 60 ans.

Le comte de Maurepas, ministre & secrétaire d'état, se démet de ses emplois par ordre du Roi. Sa majesté nomme M. Rouillé, conseiller d'état, à la place de secrétaire d'état au département de la marine, & donne au comte d'Argenson le département

1749. de Paris & celui des haras du royaume.

Le Roi accorde au marquis de Sassenage la survivance de la charge de chevalier d'honneur de madame la Dauphine, dont le maréchal de la Farre est revêtu.

Le comte de Taillebourg est fait pair de France.

Mort du chevalier d'Orléans, grand-prieur de France.

Le Roi obtient du grand-maître de Malthe ce grand-prieuré pour M. le prince de Conti.

Edit du Roi, portant suppression des prévôtés & vicomtés, & réunion d'icelles aux bailliages & sénéchaussées.

Mai 7. Mort de M. Amelot, ministre d'état.

24. M. de Machault, contrôleur-général des finances est fait ministre d'état, & prend séance au conseil.

Le marquis d'Avrincourt est nommé ambassadeur en Suède; & le comte de Maulévrier ministre plénipotentiaire auprès de l'infant D. Philippe.

Edit du Roi, portant suppression du dixième établi au mois d'août 1741, & l'imposition du vingtième & des deux sols pour livre du dixième, pour subvenir au paiement des dettes de l'état : en conséquence, le produit en être versé dans une caisse des amortissemens. L'exécution de cet édit ne fit aucune difficulté dans les pays d'élection; mais il en souffrit beaucoup pour le clergé & dans les pays d'états. Ceux de Languedoc refusèrent de s'y soumettre, & furent cassés : l'imposition en fut faite par les intendans.

Juin 11. M. le prince de Conti est reçu au Temple à Paris en qualité de grand prieur de France, par le chapitre des chevaliers de l'ordre de Malthe de ce prieuré.

12. Le marquis d'Hautefort est nommé ambassadeur du Roi à Vienne.

On découvre à Malthe une dangereuse conspiration contre l'ordre, le grand-maitre & le gouvernement, formée & ourdie par plusieurs prisonniers Turcs, parmi lesquels étoit un pacha ou gouverneur de Rhodes, nommé Osman. 1749. 25 Juin.

Le Roi donne à M. de Brezé la charge de prévôt & maître des cérémonies de l'ordre du saint-Esprit, vacante par la mort de M. Amelot. 3 Juill.

Troubles dans l'assemblée des administrateurs de l'hôpital-général de Paris. Les administrateurs, blessés de ce que l'archevêque de Paris qui les présidoit, avoit conclu, contre la pluralité des voix dans l'élection d'une supérieure, se retirent de l'administration. 12.

Le marquis de Saint-Germain, ambassadeur du roi de Sardaigne, reçoit sa première audience du Roi. 18.

Mort du cardinal de Rohan, grand aumônier de France, aussi célèbre par son mérite, ses lumières, les graces de son esprit & de sa figure, qu'illustre par sa haute naissacce : le cardinal de Soubise, son petit neveu, le remplace dans l'évêché de Strasbourg dont il étoit coadjuteur, & dans la charge de grand aumônier de France, dont il avoit la survivance. 19.

On dénonce au parlement plusieurs refus de sacremens faits à des malades au lit de la mort, faute par eux de rapporter des billets de confession, ou d'accepter la bulle *Unigenitus* ; notamment celui fait par le curé de saint Etienne du mont à M. Coffin, conseiller au châtelet : mais le Roi suspend l'activité du parlement sur ces faits. 22.

Les Anglois, en conséquence du traité d'Aix-la-chapelle, évacuent l'Isle royale & le fort de Louisbourg, qu'ils remettent aux troupes du Roi. Sa majesté en fut instruite le 25 août, & ordonna aussi- 23.

1749. tôt au marquis de Puyſieulx de déclarer aux lords Suſſex & Catchart, ôtages donnés par le roi d'Angleterre juſqu'à l'exécution de cette reſtitution, qu'ils étoient libres.

Juill. 30 Le comte d'Albemarle, ambaſſadeur du roi d'Angleterre, reçoit ſa première audience du Roi.

Août. Le Roi inſtruit des inconvéniens qui réſultent de la multiplication des établiſſemens des gens de main-morte, & de la facilité qui leur a toujours été laiſſée d'acquérir des fonds ſans pouvoir jamais les aliéner; facilité qui tend à faire paſſer inſenſiblement dans leurs mains la plus grande partie des fonds de l'Etat, & qui nuit à la ſubſiſtance & à la conſervation des familles; défend par un édit qu'il puiſſe être fait à l'avenir aucun nouvel établiſſement de chapitre, collège, ſéminaire, maiſon religieuſe ou hôpitaux, ſans permiſſion expreſſe & lettres-patentes expédiées & regiſtrées dans les cours ſouveraines; révoque tous les établiſſemens de cette eſpèce, exiſtans ſans cette autoriſation juridique; fait défenſes à tous les gens de main-morte, d'acquérir, recevoir ou poſſéder à l'avenir aucuns fonds, maiſon ou rentes, ſans avoir obtenu des lettres-patentes, leſquelles ne ſeront enregiſtrées qu'après une information de l'utilité & de l'incommodité. Cet édit eſt une des plus ſages & plus importantes opérations du règne du Roi; auſſi elle n'a pas trouvé un ſeul contradicteur, même dans le clergé dont elle borne la puiſſance; tant l'empire de la raiſon a de forces.

5. Le commandeur Pignatelli, ambaſſadeur d'Eſpagne, obtient ſa première audience du Roi.

26. Les ducs de Biron & de Grammont ſont reçus au parlement en qualité de pairs de France.

27. Le prévôt des marchands & les échevins de la ville de Paris prennent poſſeſſion de l'Opéra dont le Roi leur a donné la direction, comme autrefois

les édiles de Rome avoient celle des ſpectacles de cette grande ville. 1749.

Le Roi va au Havre-de-Grace voir & viſiter le port & la marine de cette ville. 19 Sept.

M. de Chavigni eſt nommé ambaſſadeur à Veniſe, & M. de S. Conteſt en Hollande. 4 Oct.

Madame, ducheſſe de Parme, & l'infante Iſabelle ſa fille, partent de Fontainebleau pour ſe rendre à Parme. 6.

D. Louis d'Acunha, ambaſſadeur de Portugal, meurt à Paris, âgé de plus de 60 ans. 23.

M. Joli de Fleuri eſt nommé à l'intendance de Bourgogne à la place de M. de S. Conteſt.

Le marquis de Curzai, général des troupes que le Roi avoit données à la république de Gênes pour achever de réduire les rebelles de Corſe, après avoir pacifié cette iſle, rétablit à la Baſtie l'académie des belles-lettres dont il n'étoit plus queſtion depuis le commencement des troubles de Corſe. 1 Nov.

Mort du duc de Rambouillet, fils aîné de M. le duc de Penthièvre. 13.

Le marquis de ſaint Germain, ambaſſadeur du roi de Sardaigne, fait part au Roi du mariage du duc de Savoie avec l'infante d'Eſpagne Marie-Antoinette. 31 Déc.

1750. 1750.

LE ROI nomme chevaliers de l'ordre du ſaint-Eſprit M. le comte de la Marche, & le prince Staniſlas de Jablonowski. 2 Fév.

Mort du duc d'Aiguillon, pair de France. 4.

Pluſieurs riches negocians s'aſſocient pour établir & compoſer à Paris une chambre d'aſſurance, dont le fonds étoit de douze millions.

Dénonciation au parlement de Paris de ſix refus 20 Mars

1750. de ſacremens faits à Paris & en différentes villes du reſſort; le Roi arrête encore les pourſuites du parlement contre ceux qui les ont faits.

Mars 31 M. de Berkenroode, ambaſſadeur de Hollande, reçoit ſa première audience du Roi.

Avr. 2 Le chevalier Chauvelin, envoyé extraordinaire de France auprès de la république de Genes, reçoit à ſon arrivée une députation de quatre nobles Génois de la part du Sénat, les complimens des principaux officiers de l'état, & le même jour ſa première audience du Doge.

7. Mort de M. Boiſot, premier préſident du parlement de Beſançon : le Roi donne cette charge à M. de Quinſonnas.

12. La célébration du mariage de l'infante Marie-Antoinette d'Eſpagne avec le duc de Savoie, ſe fait à Madrid.

26. L'abbé de Fumel eſt nommé à l'évêché de Lodève.

Le chevalier de Moroſini, ambaſſadeur de Veniſe, fait ſon entrée publique à Paris.

L'impératrice reine de Hongrie, à l'exemple de nos rois, établit à Vienne une maiſon pour deux mille invalides logés, nourris & vêtus à ſes frais, une pareille à Prague, & quelques autres moins conſidérables à Preſbourg & dans quelques villes de ſes états.

Mai 5. Le chevalier de la Cerda, envoyé du roi de Portugal, obtient ſa première audience du Roi.

21. La jeune ducheſſe de Savoie, en allant à Turin, paſſe par la France, & arrive à Perpignan. Le comte de Mailly-d'Haucourt, commandant en Rouſſillon, lui préſente de la part du Roi une magnifique aigrette de diamans.

25. Pluſieurs violentes ſecouſſes de tremblement de terre ſe ſont ſentir en Guyenne & dans le Béarn.

L'ouverture

L'ouverture de l'assemblée générale du clergé se fait à Paris aux Augustins. Elle élit pour présidens le cardinal de la Rochefoucauld, les archevêques de Sens & de Rouen, & les évêques d'Alais, de Rennes & de Châlons. 1750. *Affaires du Clergé.* 1 Juin.

Les commissaires du Roi demandent à l'assemblée du clergé, au nom de sa majesté, une somme de sept millions cinq cents mille livres, pour cinq ans, imposables à raison de quinze cents mille liv. par chaque année, pour être employées au remboursement des dettes du clergé de France; & ils lui annoncent que sa majesté a adressé ce même jour au parlement une déclaration, dont l'exécution a pour objet de constater la valeur des biens ecclésiastiques du royaume, & de réformer les abus qui se commettent dans les départemens qui se font entre eux des impositions. 17 Août

Le même jour, le parlement enregistre la déclaration du Roi, par laquelle il est ordonné que tous les ecclésiastiques bénéficiers, communautés, & généralement tous gens de main-morte, donneront, dans six mois pour tout délai, des déclarations des biens & revenus de leurs bénéfices, à l'effet de constater les facultés du clergé, & de proportionner à ses richesses les secours que le Roi lui demande dans les besoins de l'état, & aussi de remédier à l'inégalité des répartitions qui se font des impositions entre les différens membres du clergé.

Remontrances de l'assemblée au Roi sur la déclaration du 17 août. Elle se plaint dans ces remontrances de ce que la déclaration attaque les immunités du clergé, annonce comme subside les dons gratuits qu'il a coutume de faire, tend à lui faire payer le vingtième, & détruit l'honneur des ministres de l'église, en supposant qu'ils sont des prévarica- 10 Sept.

1750. Sept. teurs dans les départemens qu'ils font des impositions.

Malgré ces remontrances, le Roi ayant ordonné à l'assemblée de délibérer sur la demande faite par ses commissaires des quinze cents mille livres par an, & le clergé n'y ayant pas obéi sur le champ, sa majesté ordonne, par un arrêt du conseil, que cette somme sera levée & imposée sur le clergé, par les intendans, en la forme ordinaire; & donne ordre que l'assemblée soit terminée le 20 septembre : ce qui est exécuté.

Affaires générales. Juin 8. Le comte d'Argenson, secrétaire d'état de la guerre, va en Flandres faire la visite des fortifications des places frontières, pour ordonner les réparations & les augmentations dont elles sont susceptibles.

15. M. Rouillé, secrétaire d'état de la marine, va aussi à Dieppe visiter le port de cette ville.

20. Le commandeur Pignatelli, ambassadeur d'Espagne, prête serment à Paris, entre les mains du duc de Villars, autorisé par le roi d'Espagne, pour la charge de gentilhomme ordinaire de la chambre de sa majesté catholique.

22. Le Roi envoie au secours de ses sujets habitans du Beauvoisis, attaqués d'une maladie épidémique appellée *la suette*, M. Boyer, un de ses médecins, & des chirurgiens expérimentés, par les soins desquels il mourut peu de monde.

La duchesse de Penthièvre accouche d'un fils, qui est nommé le comte de Guincamp.

29. Le duc de Luxembourg épouse la duchesse de Boufflers Magdeleine - Angélique de Neuville-Villeroy.

Juil. 9. Madame la duchesse d'Orléans accouche à saint Cloud de Mademoiselle.

10. Mort du maréchal duc d'Harcourt : le Roi donne sa charge de capitaine des gardes du corps au duc de Luxembourg; & le gouvernement de Sédan au comte de Beuvron.

Les grenadiers de France forment un camp à Compiègne jusqu'au 17, & y font en présence du Roi de nouveaux exercices, dont sa majesté, occupée du soin de perfectionner l'art militaire, vouloit voir l'épreuve. 1750. Juillet.

La république de Venise rappelle l'ambassadeur qu'elle avoit à la cour de Rome, & se brouille avec elle au sujet du patriarchat d'Aquilée. La maison d'Autriche & la république étoient dans l'usage de nommer alternativement à ce siége. Les deux puissances étant en différend par rapport à cette nomination, le Pape vouloit nommer, par *interim*, un vicaire apostolique. Cette querelle fut terminée quelques mois après entre la reine de Hongrie & la république, en divisant ce patriarchat en deux évêchés, l'un à Goris pour le territoire de la reine, l'autre à Udine pour celui de la république. 19.

M. Maigret de Sérilly est nommé intendant d'Alsace; & M. Moreau de Beaumont intendant de Franche-Comté. 30.

Mort du roi de Portugal D. Jean de Bragance; D. Joseph son fils lui succède. 31 Juill.

Mort du maréchal de Brancas, âgé de soixante-dix-neuf ans. 9 Août.

Traité de subside, conclu à Herrenhaussen, dans le pays d'Hanovre, entre le roi de la grande Bretagne, l'électeur de Bavière, & les Etats généraux. Par ce traité, l'électeur s'engage à tenir pendant six ans un corps de troupes de six mille hommes pour le service de l'Angleterre & de la Hollande, toujours prêt à marcher à la première réquisition, & ce moyennant un subside annuel de quarante mille livres sterlings payables, les deux tiers par l'Angleterre, & le tiers par les Hollandois. Il est porté par ce traité, que ce corps de troupes ne pourra être employé ni contre l'Empereur, ni contre l'Em- 22.

1750. pire. Ainsi ce subside ne pouvoit avoir pour objet que le roi de Prusse ou cette même France qui a sacrifié tant d'hommes & tant de trésors pour procurer des états & la couronne impériale à l'électeur de Bavière, père de l'électeur contractant dans cet acte.

Août 26 Madame la Dauphine accouche d'une princesse, qui est ondoyée par le cardinal de Soubise.

Sept. 1. Le roi de Prusse établit à Embdem une compagnie de commerce, & en accorde le privilège au chevalier de la Touche, François de nation, attaché à son service du consentement du Roi.

Oct. 1. Le Roi, pour exciter l'émulation des peintres & leur donner de bons modèles à imiter, ordonne que la belle collection de tableaux qui lui appartient sera successivement exposée aux yeux du public deux fois la semaine dans le grand appartement du Luxembourg. L'abbé de Coëtlosquet, évêque de Limoges, est nommé à l'archevêché de Tours.

6. On conclud en Espagne, au Buen-Retiro, une convention entre le roi d'Espagne & celui de la grande-Bretagne, par laquelle sa majesté Britannique renonce dès-à-présent à la jouissance de l'Assiento, ou traite des Nègres, & du vaisseau de permission dans les Indes occidentales, qui lui est accordée pour quatre années par la traité d'Aix-la-Chapelle; & ce moyennant une somme de cent mille livres sterlings qui lui sera payée par le roi d'Espagne, & quelques facilités accordées à l'Angleterre pour son commerce.

18. Mesdames Sophie & Louise arrivent à la cour, de Fontevrault où elles ont été élevées.

22. Déclaration du Roi qui ordonne, sous différentes peines, à tous les mendians de prendre un emploi ou de se retirer dans les lieux de leur naissance. Les mendians avoient cette année excité plusieurs émeutes

tes à Paris qui occaſionnèrent ce règlement ; elles furent cauſe auſſi que le miniſtère établit dans la garde de cette capitale un ordre & une diſcipline qui n'y avoient jamais été ; il la mit ſur le pied militaire, l'obligea à faire l'exercice, ce dont elle n'avoit jamais entendu parler, lui donna un uniforme convenable, & convertit un amas d'artiſans & d'ouvriers habillés auparavant de toutes couleurs en une troupe règlée, inſtruite, diſciplinée, & capable d'impoſer ; enfin cette garde fut augmentée d'une patrouille de jour à cheval, qui parcourant continuellement la ville, ſe portant au moindre bruit & empêchant les attroupemens, aſſure pour toujours le repos des citoyens. 1750. Octobre.

M. le Dauphin prend ſéance pour la première fois au conſeil des dépêches, à la ſatisfaction de toute la nation. 22.

Le Roi donne une maiſon à meſdames Henriette & Adélaïde, & nomme l'évêque de Meaux premier aumônier, le baron de Montmorency chevalier d'honneur, & le marquis de Lhôpital premier écuyer : ſa majeſté leur nomme auſſi des dames de compagnie.

Le Roi, par un édit célèbre qui rendra ſon règne mémorable aux ſiècles à venir, fonde & établit une nobleſſe militaire, acquiſe de droit non ſeulement par ceux qui ſeront parvenus au grade d'officiers généraux dans ſes troupes, mais auſſi à ceux qui le ſerviront au moins en qualité de capitaines, & dont le père & l'aïeul l'auront ſervi dans la même qualité, *patre & avo militibus*. Avant cet édit, ſous les règnes de Charlemagne, de Henri IV, de Louis XIV même, un officier de fortune qui avoit vieilli dans le ſervice, en ſe retirant, rentroit tout couvert de gloire & de bleſſures dans la foule des roturiers dont il étoit ſorti, pendant qu'un publicain 1 Nov.

1750. enrichi du ſang des peuples pouvoit & peut, car cet état n'a pas changé, acquérir la nobleſſe à prix d'argent en ſe revêtant d'une charge de ſecrétaire du Roi. C'eſt à Louis XV que le militaire François aura déſormais l'obligation de jouir de tous les droits & exemptions des nobles, & que ſes enfans, qui le mériteront, devront la nobleſſe qui leur eſt accordée par cette loi immortelle.

Nov. 2. Le comte de Kaunitz Rittberg, ambaſſadeur de l'empereur & de la reine de Hongrie, eſt admis pour la première fois à l'audience du Roi.

12. M. Bertin, maître des requêtes, eſt nommé à l'intendance de Rouſſillon.

22. M. le duc de Chartres prend ſéance au parlement; l'archevêque de Paris y eſt auſſi reçu le même jour comme duc de S. Cloud.

27. M. le chancelier Dagueſſeau, après trente-trois années de ſervice dans ce premier emploi de la magiſtrature, remet entre les mains du Roi ſa charge & les ſceaux. Sa majeſté nomme chancelier de France M. de Lamoignon de Blancmeſnil premier préſident de la cour des aides de Paris, qui avoit exercé pendant vingt-huit ans avec une grande diſtinction les charges d'avocat général & de préſident à mortier au parlement de Paris, & elle fait garde des ſceaux M. de Machault controlleur général des finances.

29. Le comte de Maulévrier, miniſtre plénipotentiaire du Roi auprès du duc de Parme, meurt à Parme: le marquis de Cruſſol eſt nommé pour le remplacer en cette fonction.

30. Mort du maréchal de Saxe à Chambord à l'âge de cinquante-quatre ans: il étoit le bouclier de la France; le Roi & la nation ne pouvoient pas faire une plus grande perte. Le ſouverain & les ſujets le pleurèrent également, quelques eſpérances qu'ils euſſent lieu de concevoir des élèves qu'il avoit faits.

Le Roi ne pouvant, à cause de la religion que ce général professoit, lui accorder les honneurs funèbres qui ont été décernés à M. de Turenne, ordonna que les frais de son transport & de son inhumation à Strasbourg seroient pris sur son trésor royal, & qu'il lui seroit en outre élevé un mausolée de marbre qui seroit construit & travaillé par le sieur Pigalle célèbre sculpteur, pour servir de monument à ses services. 1750.

Les troupes de la compagnie des Indes défont dans l'Inde en bataille rangée Nazerfingue, usurpateur du royaume de Golconde, qui est tué dans le combat, & rétablissent sur le trône son neveu à qui la couronne appartenoit. 15 Déc.

Le parlement décrette de prise de corps le frère Bouëttin, curé de saint Etienne-du-Mont, pour avoir, étant mandé en la cour à l'occasion d'un refus de sacremens par lui nouvellement fait au sieur Coffin conseiller au châtelet, refusé avec indécence de répondre à la justice. 29.

Ce même jour les gens du Roi sont députés à l'archevêque de Paris pour l'engager à faire administrer le sieur Coffin : l'archevêque leur répond qu'il a trouvé l'usage des billets de confession établi dans son diocese, & qu'il ne peut s'en départir. Cette dispute des billets de confession introduite originairement contre les prétendus reformés, employés ensuite contre les appellans, a occasionné bien des troubles, & a donné au Roi, pour les calmer, des peines & des soins que ne prennent point les souverains à qui le bonheur & la tranquillité de leurs sujets sont indifférens, & le gouvernement de leur état étranger.

Le parlement rend arrêt contre le frère Bouëttin, lui fait défense de récidiver, & le condamne à une aumône de trois livres. 30.

1750. Déc. 31 Députation du parlement au Roi ; sa majesté retient la connoissance de la suite de cette affaire.

1751.

1751.

Janv. 1. DANS le chapitre de ce jour le duc de Chaulnes, & le marquis d'Hautefort ambassadeur de France à Vienne, sont nommés chevaliers commandeurs de l'ordre du saint-Esprit.

4. Mr Berryer, lieutenant-général de Police, est fait conseiller d'état.

20. Madame, duchesse de Parme, accouche à Parme d'un prince qui est nommé sur les fonds Ferdinand-Marie-Philippe-Louis.

22. Le Roi fonde & établit une école militaire, pour le logement, subsistance & éducation gratuite dans l'art de la guerre, de cinq cents jeunes gentils-hommes François, sur-tout de ceux dont les pères dépourvus de biens seront morts au service de sa majesté, ou le serviront encore dans ses armées. Cet établissement l'emporte autant sur celui de saint Cyr qui est si beau & qui a fait tant d'honneur à Louis le grand, qu'il y a de disproportion entre l'éducation paisible, bornée de deux cents cinquante demoiselles, & l'instruction étendue du double de gentilshommes destinés à la guerre & à la politique, dans tous les arts & dans toutes les sciences qui leur conviennent pour remplir ces objets importans. En vain la critique, qui censure tout, sans considérer que cette fondation met en œuvre successivement une multitude d'enfans trop maltraités de la fortune pour être instruits, trop glorieux pour être soldats, cultivateurs ou commerçans, & par-là destinés à une perpétuelle inutilité, demande quelles places on leur procurera en sortant de cette école ;

comme si elles étoient rares dans un empire comme la France; & comme s'il n'étoit pas plus avantageux pour l'état que les emplois militaires soient remplis par une noblesse instruite, exercée sous les yeux du ministère, que par une foule de citoyens souvent sans autre mérite que la faculté d'acheter. On sera tenté de mettre la grandeur & la beauté de ce projet au-dessus de celui des Invalides, quoiqu'il n'en soit que l'imitation. Mais la postérité sera surprise que le fondateur de la noblesse & de l'école militaires, le vainqueur de Fontenoy & de Laufeld, le rémunérateur des troupes, le réformateur de la discipline n'ait pas été un conquérant ambitieux & un usurpateur; & de se voir forcée d'admirer en lui un monarque sage, modéré, amateur de la paix, qui n'a fait la guerre & des conquêtes, qui n'a gagné des batailles, que par nécessité, par honneur, ou pour assurer la paix à ses peuples. 1751. Janv.

L'abbé de Fleury est nommé à l'archevêché de Tours. 27.

Mort du chancelier Daguesseau, âgé de plus de 80 ans, homme de lettres & savant, magistrat intègre & éclairé, enfin législateur sage & judicieux. 9 Fév.

Le Roi accorde à la duchesse de Chevreuse, la survivance de la charge de dame d'honneur de la Reine, dont la duchesse de Luynes est revêtue. 12.

Les ducs de Rohan-Chabot, de Villars-Brancas & de Fleury sont reçus au parlement en qualité de pairs. 18.

Le parlement présente au Roi les remontrances qu'il avoit arrêtées à la fin de l'année dernière, par lesquels il lui expose combien le frère Bouëttin, curé de saint Etienne du Mont, étoit repréhensible pour avoir refusé de se soumettre à l'autorité royale confiée au parlement, l'abus des billets de confession, 4 Mars.

1751. les inconvéniens & les vexations qui en résultent.

Mars 7. L'abbé de la Romagère est nommé à l'évêché de Tarbes.

23. Déclaration du Roi, contenant un nouveau règlement pour l'administration de l'hôpital général: cette déclaration portée au parlement, le 23 avril suivant, il y est arrêté qu'elle sera examinée par des commissaires autorisés à se transporter au bureau de l'hôpital, à se faire représenter les registres de la maison, & à prendre connoissance de l'administration qui en a été faite.

Juil. 20. La déclaration est enregistrée le 20 juillet avec un grand nombre de modifications.

Arrêt du conseil qui, sans avoir égard aux modifications portées par l'enregistrement du parlement, ordonne que la déclaration sera exécutée purement & simplement selon sa forme & teneur. Cet arrêt donne lieu à diverses représentations, remontrances du parlement, ordres du Roi & lettres de jussion de sa majesté. Enfin le Roi, fatigué de tant de délais, se fait remettre par le premier président les minutes des arrêts & arrêtés du parlement, les supprime de son autorité, évoque à lui toutes les affaires de l'hôpital, & finit par en attribuer & envoyer la connoissance au grand conseil.

Déc. 1 Le parlement qui avoit cessé ses fonctions le 24 novembre reçoit des ordres du Roi pour reprendre son service, & s'y soumet.

Mars 29. Ouverture du jubilé de l'année sainte dans le diocèse de Paris: les autres diocèses de France l'accordent successivement aux peuples.

31. A Londres, mort du prince de Galles; le comte d'Albemarle, ambassadeur d'Angleterre, en fait part au Roi le 20 avril.

Avril 5 Le roi de Suède Frédéric, landgrave de Hesse-Cassel, meurt à Stockholm: le prince Adolphe-Frédéric de

Holſtein Eutin, déſigné ſucceſſeur, lui ſuccède au trône de Suède; & le prince Guillaume de Heſſe, frere du feu Roi, au landgraviat de Heſſe-Caſſel. 1751.

Le Roi nomme l'abbé d'Hugues évêque de Nevers à l'archevêché de Vienne, l'abbé Tinſeau évêque de Bellay à l'évêché de Nevers, l'abbé Courtois à celui de Bellay, & l'abbé de Ceriſy à celui de Lombez.

Le duc de Nivernois ambaſſadeur à Rome eſt nommé chevalier de l'ordre du ſaint-Eſprit. 25 Avr.

M. Chauvelin, intendant d'Amiens, obtient du Roi l'agrément de la charge d'intendant des finances, vacante par la mort de M. de Fulvy; M. d'Aligre de Bois-Landry l'intendance d'Amiens; & M. Deſtigni celle de Pau. Mai.

La diette de Ratiſbonne donne à la reine de Hongrie & au roi de Pruſſe un acte de garantie du traité conclu entre ces puiſſances à Dreſde le 15 décembre 1745, par lequel la ſucceſſion de la maiſon d'Autriche eſt aſſurée à la reine, & la Siléſie avec le comté de Glatz au roi de Pruſſe. 14.

Arrêt du conſeil, portant ſuppreſſion de trente-neuf écrits imprimés furtivement & ſans permiſſion, pour ou contre les immunités du clergé. 21.

La ducheſſe de Savoie accouche à Turin du prince de Piémont. 24.

Une eſcadre de dix Vaiſſeaux de guerre & de quatre frégates part de Breſt, commandée par M. Perrier chef d'eſcadre. Juin.

Le Roi achette d'un nommé Braſſard, maître chirurgien en Berry, le ſecret de l'Agaric de chêne, dont la propriété eſt d'arrêter ſans ligature dans les amputations les hémorragies du ſang; & ſa majeſté le fait auſſi-tôt publier dans tout ſon royaume pour le ſoulagement de ſes ſujets.

M. de Berkenroode ambaſſadeur de Hollande fait ſon entrée publique à Paris. 13.

1751. Le duc de Nivernois ambassadeur du Roi à Rome
Juill. 4 fait aussi son entrée publique dans cette ville.

8. Le cardinal de Tencin, ministre d'état, archevêque de Lyon, parvenu à l'âge de 72 ans, quitte le conseil avec la permission du Roi, & se retire dans son diocèse pour ne s'occuper que du soin des ames qui lui sont confiées.

14. D. Pignatelli, ambassadeur d'Espagne, meurt à Compiègne, âgé de 67 ans.

Août. Le Roi établit, pour le bureau des ponts & chaussées, un architecte-ingénieur en chef, quatre inspecteurs généraux, un directeur des géographes, & 25 ingénieurs. Le règne de Louis XV surpassera celui de Louis XIV dans cette partie de l'administration intérieure, comme dans plusieurs autres. L'art des chemins, si nécessaire pour le commerce, n'étoit qu'ébauché & dans son enfance sous le règne précédent; il a été perfectionné sous celui-ci, & porté aussi loin qu'il puisse l'être : on a sçu y réunir la commodité, l'utilité & l'agrément : ces plants agréables & majestueux qui bordent les grandes routes seront un jour une ressource contre les effets d'un luxe qui engloutit les plus grandes forêts.

25. Le Roi admet au conseil comme ministre d'état, M. Rouillé secrétaire d'état de la marine, & le comte de S. Florentin secrétaire d'état depuis 28 ans, le septième de son nom dans la même charge, à qui une suite d'aïeux non interrompue dans le ministère avoit transmis l'esprit d'administration uni avec la probité & les sentimens du citoyen.

30. Le chevalier Morosini, ambassadeur de Venise, reçoit son audience de congé.

Sept. 11 Le Roi permet au marquis de Puysieulx, secrétaire d'état au département des affaires étrangères de quitter cette place à cause de sa mauvaise santé, & de ne plus faire d'autre service que celui d'assister au conseil en qualité de ministre d'état.

M. de ſaint Conteſt, ambaſſadeur en Hollande, eſt nommé à la place de ſecrétaire d'état des affaires étrangères. 1751.

Naiſſance de M. le duc de Bourgogne auquel madame la Dauphine donne le jour à une heure du matin. Cette naiſſance cauſe à la nation Françoiſe cette joie & ces tranſports dont ſon caractère aimable & ſon attachement pour la maiſon règnante la rend ſuſceptible à tous les événemens heureux qui lui arrivent, & ſur-tout lorſqu'elle la voit s'affermir & ſe perpétuer; & elle occaſionne des fêtes & des réjouiſſances dans tout le royaume. Le Roi, pour les faire tourner tout à la fois à l'avantage de l'état & au bien des particuliers, ordonna aux prévôt des marchands & échevins de la ville de Paris d'employer à dotter de pauvres filles les ſommes qu'ils deſtinoient aux fêtes & aux réjouiſſances publiques. Sa majeſté de ſa part remit à ſes peuples, en conſidération de cet heureux événement, quatre millions ſur les tailles. La ville de Paris, en conſéquence de l'ordre du Roi, maria ſix cents filles. La célébration de ces noces fut faite le 9 novembre dans les différentes paroiſſes de Paris avec beaucoup de pompe & de ſolemnité. Cet exemple fut ſuivi dans pluſieurs provinces du royaume par quelques corps & communautés, & par les perſonnes qui voulurent faire leur cour au Roi. La marquiſe de Pompadour ſaiſit cette occaſion de faire du bien; elle dotta & maria dans ſes terres toutes les filles nubiles. M. de Montmartel, garde du tréſor-royal, en fit autant. Ainſi ſi ce trait de la politique & de l'humanité du Roi a procuré dans la France deux mille mariages, il peut, depuis quatorze années qui ſe ſont écoulées, avoir fait profit à l'état de quinze ou ſeize mille hommes. 13 Sept.

Le Roi donne au prince de Soubiſe le gouvernement de Flandres, vacant par la mort du duc de

1751. Boufflers ; & celui de Champagne à M. le comte de Clermont.

Sept. 26 Le Roi fait duc le marquis de Mirepoix, par un brevet que sa majesté lui accorde.

Oct. 3. Le marquis de Paulmy obtient la survivance de la charge de secrétaire d'état au département de la guerre, dont le comte d'Argenson est revêtu ; & sa majesté lui accorde l'exercice & la signature, conjointement avec son oncle.

L'abbé de Montauban est nommé à l'évêché de Riez, & l'abbé de Belloy à celui de Glandèves.

20. On lance à l'eau dans le port de Rochefort le vaisseau du Roi *le duc de Bourgogne*, nouvellement construit.

22. Mort du prince de Nassau, Stathouder de Hollande : le comte de Buren son fils est reconnu Stathouder en sa place, sous la régence de la princesse sa mère.

M. de Chavigni, ambassadeur à Venise, est nommé ambassadeur en Suisse ; l'abbé comte de Bernis à Venise ; le marquis des Issarts à Turin ; & le marquis de Bonac en Hollande.

25. Le chevalier Mocénigo, nouvel ambassadeur de Venise, obtient sa première audience du Roi.

Nov. 18 L'abbé de Prades soutient en Sorbonne une thèse, dans laquelle étoit la proposition suivante : » Toutes » les guérisons opérées par Jesus-Christ, si vous » les séparez des prophéties qui y répandent quel- » que chose de divin, sont des miracles équivoques, » attendu qu'elles ressemblent par quelques endroits » aux guérisons faites par Esculape «. Cette proposition jointe à quelques autres excite beaucoup de clameurs contre la thèse & son auteur. Le parlement s'élève contre elle ; elle est dénoncée en Sorbonne au *prima mensis* de décembre, condamnée le 27 février 1752 par un décret de la faculté de théologie, & le 29 par un mandement de l'archevêque de Paris.

L'abbé de Prades donna en 1754 une rétractation authentique de cette thése. 1751.

Madame, duchesse de Parme, accouche à Parme d'une princesse. 9 Déc.

La reine de Dannemarck meurt à Copenhague. 19.

1752. 1752.

Le prince de Condé est nommé chevalier de l'ordre du saint-Esprit, & reçu le 2 février. 1 Janv.

Le Roi donne au marquis de Voyer la direction générale des haras du royaume, dont le comte d'Argenson ministre de la guerre s'est démis en sa faveur. 2.

Mort du prince Charles de Lorraine comte d'Armagnac, grand écuyer de France, âgé de soixante-sept ans : le comte de Brionne son neveu, qui étoit reçu en survivance de cette charge, lui succède. 5.

Le prince de Soubise est reçu au parlement en qualité de pair de France. 31.

Le Roi nomme le comte de Brionne chevalier de l'ordre du saint-Esprit. 2. Fév.

M. le duc d'Orléans meurt à Paris, à sainte Geneviève, où il s'étoit retiré depuis plusieurs années. 4.

Madame Anne-Henriette de France meurt à Versailles, à l'âge de vingt-quatre ans, emportant dans le tombeau l'amour, l'estime & les regrets de toute la cour : elle fut portée à saint Denys le 16, & inhumée le 24 mars suivant. 10.

L'abbé de la Merlière est nommé à l'évêché d'Apt. Mars.

Le comte de Broglie est nommé ambassadeur de France auprès du roi de Pologne électeur de Saxe ; & le chevalier de la Touche ministre plénipotentiaire auprès du roi de Prusse, à la place du feu lord Tyrconnel. 28.

Le parlement de Paris décrète de prise de corps le 29.

1752. curé de saint Estienne du Mont, pour un refus de sacremens : ce décret est cassé par arrêt du conseil.

Avr. 15 Le Roi répond aux remontrances que le parlement lui fait à cette occasion, que son intention n'est point de lui ôter la connoissance de cette matière, mais d'imposer de nouveau silence sur des disputes qu'on voudroit renouveller.

18. Arrêt du parlement en forme de règlement, portant défenses de faire aucuns actes tendant au schisme, & aucuns refus publics de sacremens, sous prétexte de défaut de représentation de billets de confession, ou de non acceptation de la bulle *Unigenitus*.

29. Arrêt du conseil en forme de règlement, sur la même matière; il ordonne de plus, conformément aux loix antérieures, la soumission & le respect à la bulle *Unigenitus*, comme à une loi de l'église & de l'état.

Mai. Les parlemens & autres juges séculiers poursuivant avec vivacité les ecclésiastiques qui étoient en contravention à cet égard, & le clergé regardant ces poursuites comme des entreprises sur les choses spirituelles & l'administration des sacremens ; le Roi, pour examiner les questions mues à l'occasion des billets de confession, établit une commission composée des cardinaux de la Rochefoucault & de Soubise, de l'archevéque de Rouen & de l'évêque de Laon ; & dans l'ordre de la magistrature, de messieurs Trudaine, de la Grandville & d'Auriac, conseillers d'état, & de M. Joly de Fleury, ancien procureur général du parlement, si célèbre par l'étendue de ses connoissances & de ses lumières. Il n'étoit pas possible de faire un meilleur choix, ni d'agir avec plus de sagesse & plus de prudence : cependant un moyen de conciliation si raisonnable ne produisit aucun effet.

3. De nouvelles dénonciations, de nouveaux refus de sacremens, une requête de quelques curés de Paris

Paris tendante à être autorisés par l'archevêque dans l'usage des billets de confession, donnent lieu à de nouveaux troubles que toute la prudence du gouvernement ne peut calmer. 1752.

Le duc de Duras est nommé ambassadeur du Roi en Espagne, le marquis d'Ossun à Naples, & le comte de Baschi en Portugal.

Le Roi nomme l'abbé de Vercel à l'évêché de Couserans.

A Berlin, le prince Henri, frère du roi de Prusse, épouse la princesse de Hesse. 24 Mai.

Le cardinal Albéroni, ci-devant premier ministre d'Espagne, meurt à Rome âgé de quatre-vingts-neuf ans. Les moyens qu'il a employés pendant son ministère pour rendre à l'Espagne la puissance & les possessions qui lui avoient été enlevées par la paix d'Utrecht, étoient blâmables, contraires au droit des gens, & ont été cause de sa disgrace; mais les vues qu'il avoit pour cette couronne étoient le fruit de son génie. Toute l'Europe s'y opposa d'abord, s'arma même pour les faire échouer; & vingt ans après, elles ont eu une entière réussite du consentement de toute l'Europe. Le royaume des deux Siciles qu'il avoit envahi, & les duchés de Parme & de Plaisance qu'il réclamoit, sont possédés aujourd'hui par des princes de la maison d'Espagne. 29 Juin.

Le Roi envoie le marquis de Paulmy, secrétaire d'état destiné au ministère important de la guerre, visiter les places des provinces méridionales de France, & voir les troupes qui sont dans ces quartiers; voyage & inspection aussi avantageux aux places & aux troupes, qu'instructifs pour le ministre. 3 Juill.

L'abbé de Baralh est nommé à l'évêché de Castres.

A Copenhague, célébration du mariage du roi 7.

1752. de Dannemarck avec la princesse de Brunswick-Wolfembuttel.

Juil. 14. M. Branciforte, nonce extraordinaire du Pape, présente au Roi de la part de sa sainteté les langes bénits pour M. le duc de Bourgogne.

20. Le comte de Sartirane, ambassadeur du roi de Sardaigne, reçoit sa première audience de sa majesté; & le marquis de Saint-Germain, son audience de congé.

Août. 1 M. le Dauphin est attaqué de la petite vérole: sa maladie donne d'abord des allarmes assez vives; mais le 10 il est hors de danger, & la France est rassurée. Pendant tout le cours de cette maladie contagieuse & effrayante, madame la Dauphine s'attire l'admiration, le respect & l'estime générale, par le courage & la tendresse avec lesquels elle rend à M. le Dauphin les soins les plus assidus, lui apporte les secours les plus utiles, & lui donne la consolation la plus tendre & la plus satisfaisante.

6. Le Roi donne la première audience à D. Maissonès de Lima, ambassadeur extraordinaire d'Espagne.

13. L'impératrice reine de Hongrie & de Bohème accouche à Vienne de l'archiduchesse d'Autriche Marie-Charlotte, qui est tenue sur les fonts de batême au nom du Roi & de la Reine.

16. Aly Effendi, envoyé de Tripoli, fait au Roi des soumissions au nom de sa nation, & lui demande grace & pardon des sujets de plainte que les corsaires Tripolitains ont pu lui donner.

17. Le Roi, la Reine, M. le Dauphin & toute la famille royale se rendent à Paris pour y rendre graces à Dieu solemnellement, dans l'église de Notre-Dame, du rétablissement de la santé de M. le Dauphin, & ils assistent au *Te Deum* qui y est chanté.

Lettres patentes portant établissement de l'acadé-

mie des ſciences, arts & belles lettres de Beſançon. 1752.
Jamais les ſciences & les arts n'ont fait plus de progrès que ſous le règne du Roi ; il a vu établir des académies émules de celles de la capitale, dans les principales villes de ſon royaume : il y en a à Bordeaux, à Soiſſons, à Marſeille, à Lyon, à Pau, à Montauban, à Angers, à Amiens, à Villefranche, à Caën, ſans parler de pluſieurs ſociétés littéraires dans d'autres villes. L'intérêt faiſoit les ſçavants ſous Louis XIV, & l'honneur ſous Louis XV. Les lettres ſont le goût du Roi & l'eſprit de la nation ; les femmes apprennent la phyſique & la géométrie.

14 Sept. De ce jour on commence en Angleterre à compter la datte des jours ſuivant le nouveau ſtile, & on abandonne abſolument l'ancien.

Octobre. A l'exemple du Roi, le roi de Sardaigne donne un édit : par lequel il eſt défendu à ſes ſujets de faire aucune donation de biens fonds aux monaſtères, communautés & eccléſiaſtiques, par teſtament ou autrement, à peine de nullité : il fait plus ; il aſſujettit tous les biens qu'ils poſſèdent aux charges & contributions payées à l'état par ſes autres ſujets. Sans doute ſi les biens des gens de main morte étoient employés ſuivant leur deſtination au ſoulagement des pauvres, les princes ne penſeroient pas à en tirer d'autres avantages, & les peuples ne les verroient point avec jalouſie francs & quittes entre les mains des eccléſiaſtiques.

La ville de Valenciennes fait la dédicace d'une ſtatue pédeſtre du Roi en marbre ; ouvrage du ſieur Saly célèbre ſculpteur : le piedeſtal ſur lequel elle eſt poſée eſt orné de deux bas reliefs repréſentans, l'un la victoire de Fontenoy dont la France eut l'obligation à la fermeté & à la préſence d'eſprit de ce monarque, & l'autre ſon entrée dans la ville de Valenciennes.

1752. Août. 3 Le Roi nomme le marquis de Boufflers menin de M. le Dauphin.

L'abbé de la Roche-Aymon, archevêque de Toulouse, est nommé à l'archevêché de Narbonne.

8. Madame, duchesse de Parme, arrive à Fontainebleau, pour voir le Roi & toute la famille royale.

16. Le Roi accorde le tabouret & les honneurs de duchesse à la marquise de Pompadour.

M. de Lucé, intendant de Hainault, est nommé à l'intendance d'Alsace; M. de Moras, intendant de Riom, à celle de Hainault; & M. de la Michodière à celle de Riom.

Nov. 1. L'abbé de Prunieres est nommé à l'évêché de Grasse.

5. Le comte de Kaunigts-Rittberg, ambassadeur de la cour de Vienne, obtient son audience de congé du Roi.

Déc. 9 M. le Dauphin fait la cérémonie de recevoir M. le duc d'Orléans chevalier de l'ordre de la Toison d'or, auquel le roi d'Espagne l'avoit nommé.

15. Le marquis d'Aubeterre est nommé ministre plénipotentiaire du Roi à Vienne.

On publie à Paris & à Stockholm une ordonnance des rois de France & de Suède, portant exemption, à compter du premier janvier 1753, des droits d'aubaine pour les biens de ceux de leurs sujets réciproques qui viendront à décéder dans les états de l'un ou de l'autre.

Un nouveau refus de sacremens fait à Paris par le curé & les vicaires de saint Médard à une sœur de la communauté de sainte Agathe, donne lieu à de nouvelles procédures du parlement, à des décrets contre le curé & les vicaires, à des arrets portant saisie du temporel de l'archevêque & convocation des pairs, à un arret d'évocation de cette affaire au conseil du Roi, à des défenses au parlement

de convoquer les pairs sans l'ordre de sa majesté, à de nouvelles représentations & de nouvelles remontrances du parlement; enfin à tous les effets nécessairement contradictoires du zèle des magistrats d'une part, & de la prudence & des égards du gouvernement pour le clergé de l'autre. 1752.

1753. 1753.

LE ROI nomme chevaliers de l'ordre le duc de Fleury, le comte de la Vauguyon, les marquis d'Armentières & de Lhôpital, le comte de Cérest-Brancas, le marquis de Crussol ministre plénipotentiaire à Parme. 1. Janv.

On dénonce au parlement de Paris divers refus de sacremens faits à Orléans aux religieuses de S. Loup, de l'Hôtel-dieu, & autres, sur lesquels le parlement ordonne qu'il sera informé; & ensuite condamne l'évêque d'Orléans en 6000 livres d'amende payables sans déport. 18. 23.

Arrêt du conseil, qui évoque la connoissance de cette affaire, & casse l'arrêt du parlement. 24.

Le parlement arrête qu'il sera fait au Roi des remontrances sur cet arrêt du conseil. 25.

Mort de madame la duchesse du Maine. 28.

Le Roi nomme l'archevêque de Narbonne, le prince Constantin, & l'abbé de Canillac, prélats commandeurs de l'ordre du saint-Esprit. 2 Fév.

Ordonnance du Roi, portant établissement fixe, uniforme & général des exercices & services de l'infanterie Françoise en campagne. 17.

La contradiction paroissant augmenter le nombre des refus de sacremens, au lieu de le diminuer, & la compétence des magistrats étant contestée par le clergé; le Roi, par des lettres-patentes envoyées 22.

1753. au parlement, lui enjoint, ſous peine de déſobeiſſance, de ſurſeoir à toutes pourſuites & procédures concernant la matière du refus de ſacremens, juſqu'à ce qu'il en ait autrement ordonné.

Fév. 23 Le parlement arrête qu'il ſera fait des remontrances ſur ces lettres, & qu'elles ſeront inſérées dans celles arrêtées le 25 janvier.

Mars. M. de Pontcarré de Viarme, intendant de Bretagne, eſt fait conſeiller d'état; & M. le Bret, avocat général du parlement de Paris, eſt nommé à l'intendance de Bretagne.

13. Madame la ducheſſe de Penthièvre accouche d'une princeſſe.

28. Le chevalier Chauvelin eſt nommé ambaſſadeur auprès du roi de Sardaigne, à la place du marquis des Iſſarts qui avoit demandé ſon rappel; & le préſident Ogier eſt nommé miniſtre plénipotentiaire du Roi auprès du roi de Dannemarck.

Avril. Le duc d'Uzès ſe démet de ſa pairie en faveur du comte de Cruſſol ſon fils.

Le Roi donne au duc d'Aiguillon la charge de lieutenant-général du comté Nantois, dont le duc de Chaulnes a donné ſa démiſſion, & le nomme commandant dans la province de Bretagne.

Mai. Le comte de Giſors obtient du Roi le gouvernement de Metz & du pays Meſſin, dont le maréchal de Belle-Iſle ſon père eſt révêtu, & conſerve la ſurvivance.

3. Célébration du mariage de M. le prince de Condé avec la princeſſe Charlotte-Godefride-Eliſabeth de Rohan-Soubiſe, dans la chapelle du château de Verſailles, en préſence du Roi & de toute la famille royale: le cardinal de Soubiſe, grand aumônier de France, leur donne la bénédiction nuptiale.

4. Il y avoit eu des refus de ſacremens non ſeulement à Paris, mais auſſi dans les provinces du reſ-

fort : à Orléans, à Tours, à Troyes, à Langres, à Amiens, & ailleurs, on avoit procédé vivement contre les auteurs. Le Roi espérant calmer ces divisions par les voies de la douceur, en imposant silence aux deux parties sur ces matières qui détournoient les juges de leurs fonctions ordinaires, en avoit souvent évoqué à lui & à son conseil la connoissance, & par ses lettres-patentes du 22 février, avoit enjoint au parlement de surseoir à toutes poursuites sur ces affaires : mais ces évocations & ces lettres-patentes faisoient partie des objets des remontrances auxquelles le parlement travailloit depuis quelques mois : enfin il les porte au Roi le 4 mai. Mais sa majesté, qui avoit connoissance des objets dont elles traitoient, & qui vouloit terminer cette querelle, refuse de les recevoir, & ordonne de procéder à l'enregistrement de ses lettres-patentes du 22 février. 1753.

Lettres de jussion en conséquence, auxquelles le parlement arrête qu'il ne peut obtempérer sans manquer à son devoir & à son serment. 7 Mai.

Le Roi est offensé de cet arrêté, & de ce que la justice cesse d'être rendue à ses sujets à cette occasion.

Les présidens & conseillers des enquêtes & requêtes sont exilés en différentes villes du ressort du parlement ; quatre d'entr'eux sont constitués prisonniers. 9.

La grand'-chambre en corps est transférée à Pontoise, pour y rendre la justice. 11.

Entrée publique à Paris de M. Branciforte, nonce extraordinaire du Pape. 17 Juin.

M. le Dauphin fait la cérémonie de poser la première pierre de l'église de Pantemont à Paris. 2 Juill.

Le régiment du roi commandé par le comte de Guerchy forme un camp à Compiégne, où il fait 20.

1753. en présence du Roi l'exercice & le maniement des armes, suivant la nouvelle ordonnance. La durée de ce camp fut de neuf jours.

Juil. 29 La Reine donne la charge de sur-intendant de sa maison & de ses finances au président Hesnaut, auteur de l'excellent *Abrégé chronologique de l'histoire de France*, qui a servi de modèle pour toutes les histoires, & qui a été imité sans être égalé.

31. Le comte de Loss, ambassadeur extraordinaire du roi de Pologne électeur de Saxe, prend son audience de congé.

Les parlemens de Toulouse, d'Aix & de Rouen faisoient aussi des poursuites contre les ecclésiastiques qui vouloient introduire l'usage des refus publics des sacremens, & la servitude des billets de confession naturellement contraire à la liberté chrétienne. Mais les procédures faites par le parlement de Rouen contre l'évêque d'Evreux ayant paru trop vives à la cour, & ayant été cassées par arrêt du

Août 1. conseil, le marquis de Fougères se transporte par ordre du Roi au parlement de Rouen, se fait représenter les regiftres, & fait rayer & biffer en sa présence les arrêts & arrêtés de cette cour: sur quoi elle arrête qu'il sera fait des remontrances à sa majesté.

L'abbé de Bernis, comte de Lyon & ambassadeur du Roi à Venise, est nommé conseiller d'état ecclésiastique.

25. Le Roi nomme l'évêque de Bayeux à l'archevêché de Sens, l'évêque de Blois à celui de Toulouse, l'évêque d'Evreux à l'évêché de Bayeux, l'abbé de Termond à l'évêché de Blois, & l'abbé Dillon à celui d'Evreux.

M. de la Marche de Neuilly est nommé envoyé extraordinaire de France à Gênes, pour remplacer le chevalier Chauvelin qui étoit devenu ambassadeur à Turin.

La ducheſſe de Mirepoix eſt nommée dame du palais de la Reine. 1753. 20 Août.

Le Roi, pour exercer ſes troupes pendant la paix, fait former ſix camps dans le cours de ce mois, un dans le Haynaut commandé par le prince de Soubiſe, un ſur les frontières de Champagne par le marquis de Brézé, un ſous Sarlouis par M. de Chevert, un en Alſace par le marquis de ſaint Pern, un en Bourgogne par le marquis de Randan, & un en Languedoc par M. de Crémille. Septem.

Madame la Dauphine accouche d'un prince auquel le Roi donne le titre de duc d'Aquitaine : les François témoignent leur joie par toutes ſortes de fêtes. Celles que les généraux donnèrent dans leur camp furent remarquables, ſur-tout celle du marquis de ſaint Pern, qui ſe réunit avec M. de Lucé, intendant d'Alſace, pour doter ſix filles Alſaciennes qu'ils marièrent avec ſix ſoldats Alſaciens. Cette fête militaire étoit dans le goût politique & bienfaiſant du Roi, qui en avoit donné l'idée à la ville de Paris, lors de la naiſſance du duc de Bourgogne. 8.

M. de Branciforte, nonce du Pape, prend ſon audience de congé. 11.

Etabliſſement d'une chambre des vacations, compoſée de conſeillers d'état & de maitres des requêtes, dont les ſéances ſe doivent tenir aux grands Auguſtins à Paris. 18.

Elle députe le 30 des commiſſaires qui ſe tranſportent au châtelet de Paris, & y font enregiſtrer en leur préſence les lettres patentes de ſon établiſſement.

M. de Baralh eſt nommé vice-amiral de France. 21.

Madame, ducheſſe de Parme, part de la cour pour retourner dans ſes états. 27.

La reine de Dannemarck accouche à Copenhague 11 Oct.

1753. du prince de Dannemarck, second fils du Roi.

Novem. Le Roi nomme l'abbé de Laval-Montmorency à l'évêché d'Orléans, l'abbé de Rochefort de saint-Pont à celui de Châlons, & l'abbé de Broglie à celui d'Angoulême.

Le comte de Graville est nommé commandant en Roussillon; & M. de Bon, premier président de la cour des aides de Montpellier, est nommé intendant de cette province, & chef du conseil supérieur de Perpignan.

4. M. Durini, nonce du Pape, reçoit son audience de congé.

Le comte de la Serre, commandant à Dunkerque, obtient le gouvernement des invalides.

10. Le comte de Cantillana, ambassadeur extraordinaire du roi des deux Siciles, obtient sa première audience du Roi.

Le temps prescrit à la chambre des vacations étant expiré, sa majesté occupée des intérêts de ses sujets & du soin de leur donner des juges, fait cesser les séances inutiles de la grand'-chambre à Pontoise, l'exile à Soissons, & donne des lettres-patentes portant établissement d'une chambre royale pour rendre la justice, composée de conseillers d'état & de maîtres des requêtes, à laquelle la connoissance de toutes les affaires de la compétence du parlement est attribuée. M. le chancelier en fait l'ouverture le 13 dans la salle du Louvre où elle devoit tenir ses séances.

28. Le comte de Stainville est nommé ambassadeur à Rome, au lieu du duc de Nivernois.

30. M. le comte de Clermont est élu par l'académie Françoise pour remplir la place de feu M. de Boze. Cet événement doit etre aussi célèbre dans l'empire des Muses qu'il est honorable pour l'académie, & à la gloire du prince qui veut bien s'en croire honoré.

Le roi de Sardaigne renonce, par un acte conclu à Nice entre ses députés & ceux de la chambre de commerce de Marseille, en faveur des sujets du Roi, à la perception du droit qu'il faisoit payer aux navires qui passoient à la hauteur de Villefranche. * — 1753. 15 Déc.

1754. — 1754.

MORT de la duchesse de Tallard: le Roi nomme la comtesse de Marsan gouvernante des enfans de France en sa place. — 4 Janv.

Le comte de Stharemberg, ministre plénipotentiaire de l'Empereur & de l'Impératrice reine, reçoit sa première audience du Roi. — 22.

Le duc de Chevreuse est nommé colonel-général des dragons, sur la démission volontaire du maréchal de Coigni; & le comte de Coigni, son petit-fils, est fait mestre de camp général.

La princesse royale de Pologne accouche à Dresde d'un prince qui est tenu sur les fonts au nom de M. le Dauphin & de madame la Dauphine, & nommé Joseph-Marie-Louis. — 26.

Mort du duc de Chatillon, ci-devant gouverneur de M. le Dauphin. — 15 Févr.

Le cardinal de Soubise supplée à M. le duc d'Aquitaine les cérémonies du baptême; ce prince est — 21.

* La Musique Françoise éprouva cette année une révolution avantageuse, à l'occasion de quelques Bouffons Italiens, auxquels on permit de représenter leurs farces sur le théâtre de l'Opéra. Leur genre, trop burlesque, déplut en général. Leur musique fut critiquée: mais on l'imita ouvertement; on la maria avec la musique Françoise, qui en est devenue plus riche, plus variée & plus agréable. C'étoit depuis long-temps l'art caché de Rameau.

1754. nommé Xavier-Marie-Joſeph par le maréchal de la Mothe & la comteſſe de Marſan ſes parein & mareine.

Fév. 22 M. le duc d'Aquitaine meurt; il eſt porté à S. Denis le 25.

Mars 5. Le Roi fait, au nom du roi d'Eſpagne, la cérémonie de revêtir M. le duc de Bourgogne de l'ordre de la toiſon d'or.

L'abbé Drouas de Bouſſey eſt nommé à l'évêché de Toul.

16. Le Roi donne à M. de S. Conteſt, ſecrétaire d'état des affaires étrangères, la charge de prévôt maître des cérémonies de l'ordre du S. Eſprit.

Mai 4. Le marquis de Loſtange obtient la ſurvivance de la charge de premier écuyer de madame Adélaïde, à l'occaſion de ſon mariage avec la fille du marquis de Lhopital, qui en eſt revêtu.

10. Par un *concluſum* de la diète de Ratiſbonne, les princes de la Tour-Taxis & de Schwartzbourg ſont admis dans le collège des princes de l'Empire.

12. En Corſe, nouveaux mouvemens des rebelles de cette iſle; ils inveſtiſſent à la Baſtie la tour de San Pélegrino; & le 15, ils ſont repouſſés par la garniſon.

16. Le comte de la Rivière eſt reçu par le Roi capitaine-lieutenant des mouſquetaires noirs, à la place du marquis de Montboiſſier, qui a obtenu la permiſſion de ſe retirer.

24. En Canada, les Anglois avoient des deſſeins d'uſurpation ſur le territoire des François: ils y avoient déjà bâti le fort de la Néceſſité. Un officier François, nommé Jumonville, député vers eux par le ſieur de Contrecœur commandant des troupes Françoiſes ſur l'Ohio, & porteur d'une lettre par laquelle ils étoient invités à ne point troubler la paix, & à ſe retirer des terres appartenantes à la

France, est indignement assassiné par ceux-mêmes à qui il étoit envoyé ; & son escorte composée de trente homme est arrêtée, & faite prisonnière. 1754. Mai.

M. de Villiers, frère de Jumonville, chargé par son général de punir les assassins de son frère, de procurer la liberté aux prisonniers qu'ils avoient faits, & de forcer les Anglois de se retirer du territoire de la France, attaque & prend le fort de la Nécessité ; &, au lieu de la mort que méritoient les assiégés, il leur accorde une capitulation honorable. Le major Washingthon, leur commandant, s'oblige de renvoyer les François de l'escorte qui avoit été faite prisonnière, & envoyée à Boston. A cette condition, on les laisse retourner à leur colonie. Mais la convention n'est point exécutée ; & le duc de Mirepoix, ambassadeur de France en Angleterre, malgré les recherches les plus soigneuses & les plaintes les plus réitérées, de vingt-deux de ces prisonniers, n'en a pu recouvrer que sept qu'il a fait repasser en France. 3 Juil.

Le comte de Rochechouart Faudoas est nommé ministre plénipotentiaire auprès de l'infant duc de Parme, au lieu du comte de Crussol. 28.

Mort de madame la duchesse de Penthièvre Marie-Thérèse-Félicité d'Est, fille du duc de Modène. 30.

L'impératrice-Reine accouche, à Vienne, d'un Prince. 1. Juin.

Le Roi accorde au comte de Baschi l'expectative de la première place de conseiller d'état qui vaquera. 5.

M. Gualterio, nonce du Pape, reçoit sa première audience du Roi. 25.

Le baron de Kniphausen, ministre plénipotentiaire du roi de Prusse, obtient aussi sa première audience. 17 Juil.

M. de Saint-Contest, secrétaire d'état des affaires étrangeres, meurt à Paris. 24.

Le Roi donne à M. Rouillé, secrétaire d'état de

1754. Juillet. la marine, le département des affaires étrangères, à M. de Machault, garde des ſceaux & contrôleur général des finances, la charge de ſecrétaire d'état de la marine; & la charge de contrôleur général des finances à M. de Séchelles, intendant de Lille, un des plus grands intendans d'armées que l'on ait encore vu.

Sa majeſté donne auſſi à M. Rouillé l'agrément de la charge de tréſorier-commandeur de l'ordre du Saint-Eſprit, dont M. de Machault a donné ſa démiſſion. M. de Moras, intendant de Valenciennes, eſt nommé pour travailler ſous les ordres de M. de Séchelles, avec les fonctions d'intendant des finances & l'expectative de la première charge de cette eſpèce qui vaquera. M. de Beaumont, intendant de Franche-Comté, eſt nommé à l'intendance de Lille; M. de Boiſemont à celle de Valenciennes; & M. de Boynes à celle de Franche-Comté.

Le Roi nomme l'évêque de Gap à l'évêché d'Auxerre; l'abbé de Pérouſe, à l'évêché de Gap; & l'abbé de Montlouet, à celui de Saint-Omer.

Août 13 M. le prince de Condé fait pour la première fois, en qualité de gouverneur de Bourgogne, l'ouverture des états de cette province.

19. Arrêt du parlement de Rennes, qui condamne l'évêque de Vannes en 6000 livres d'amende, payables ſans déport, faute par lui d'avoir fait faire le ſervice ordonné par cette cour pour le curé de Carnac; & lui enjoint de le faire célébrer dans huitaine, à peine d'être traité comme infracteur des loix du royaume, & fauteur du ſchiſme.

23. Naiſſance de M. le duc de Berry, dont madame la Dauphine accouche heureuſement à Verſailles.

24. Cérémonie de la bénédiction de la nouvelle paroiſſe de ſaint Louis de Verſailles.

M. Bignon, bibliothécaire du Roi, obtient la

charge de maître des cérémonies de l'ordre du saint-Esprit. 1754. Septem.

M. Maynon d'Invault est nommé intendant d'Amiens, à la place de M. d'Aligre de Bois-Landry.

Le Roi, pour exercer successivement toutes ses troupes, fait assembler quatre camps, pour celles qui n'avoient point été des camps de l'année précédente ; sçavoir, un à Aimeries dans le Hainaut, commandé par le prince de Soubise, un sous Sarlouis par M. de Chevert, un en Alsace par le comte de Maillebois, & un près de Gray en Franche-comté, par le duc de Randan. Le maréchal de Belle-Isle & le marquis de Paulmy, secrétaire d'état, firent ensemble la visite des camps, & la revue des troupes qui les composent.

Suppression de la chambre royale, & rétablissement du parlement de Paris dans ses fonctions. Il enrégitre le 5 la fameuse déclaration du 2 septembre, ouvrage de la sagesse du Roi, qui impose un silence absolu sur les disputes de religion, & charge le parlement d'y tenir la main. 4.

Tremblemens de terre à Constantinople, qui occasionnent la destruction d'un grand nombre de maisons & d'édifices publics. 14.

Le Roi, par un arrêt de son conseil, ordonne qu'à l'avenir le commerce des grains sera entiérement libre dans l'intérieur du royaume, de province à province, sans qu'il soit besoin de passeports, ni de permissions ; & accorde aux provinces de Languedoc & d'Ausch la permission indéfinie d'en trafiquer avec l'étranger. La liberté du commerce des bleds & autres grains étoit depuis longtemps désirée en France : elle fait la richesse de l'Angleterre ; elle pourra faire celle de la France, quand elle sera établie sur les mêmes principes. La prudence du législateur l'a empêché de donner 17.

1754. d'abord à cette loi toute l'étendue dont elle est susceptible : il étoit de sa sagesse d'en considérer auparavant les premiers effets.

Sept. 29 Entrée publique à Paris de M. de Mocénigo, ambassadeur de Venise.

Octob. 1 La grande duchesse de Russie accouche d'un prince à Pétersbourg.

2. Le duc de Gèvres, gouverneur de Paris, pose au nom du Roi la première pierre de la place qui doit être construite devant l'église paroissiale de saint Sulpice de cette ville.

5. La duchesse de Savoie accouche à Turin du duc de Montferrat.

10. Arrêt de la chambre des vacations, qui condamne quinze chanoines d'Orléans en douze mille livres d'amende, payables sans déport, pour avoir refusé les sacremens, au lit de la mort, à un de leurs confrères appellant. Le chanoine étant mort sans sacremens, & l'évêque d'Orléans ayant approuvé la conduite des chanoines par une lettre publique, le Roi

Nov. 19 l'exile à Meun, avertit le parlement qu'il a puni ce prélat; mais exhorte cette cour, pour le bien de la tranquillité publique, à préférer les voies de la douceur à celles de la rigueur.

9. Le Roi déclare qu'il a nommé au chapeau de cardinal, à la recommandation de madame la Dauphine, M. de Luynes, archevêque de Sens, premier aumônier de cette princesse.

10. Les états de Bretagne font la cérémonie de la dédicace du magnifique monument de bronze qu'ils avoient décerné au Roi en 1744, en mémoire de sa convalescence & de ses victoires : il consiste en trois figures pédestres de la main du sieur le Moine, fameux sculpteur : la première représente le Roi habillé à la Romaine, le bâton de commandement à la main, & porté sur un piédestal : la seconde, la déesse

déesse de la Santé, sacrifiant sur son autel; & la troisième, la province de Bretagne à genou, montrant aux peuples l'objet de sa joie. 1754.

Le comte Désalleurs, ambassadeur de France, meurt à Constantinople. 23 Nov.

Le Roi & la Reine tiennent sur les fonts de baptême le fils du comte de Sartirane, ambassadeur du roi de Sardaigne. 1 Déc.

Le Roi, instruit par le parlement d'un refus de sacremens fait par ordre de l'archevêque de Paris, exile ce prélat à Conflans. 2.

Le Roi accorde au grand conseil un appartement du vieux louvre, pour y tenir ses séances.

M. Durand, conseiller au parlement de Metz, est nommé ministre de France auprès du roi & de la république de Pologne.

Le dey d'Alger est tué par un conjuré dans une sédition. Cet événement ne surprend point en Barbarie : il feroit horreur en Europe. 11.

Mort de Mahomet V, empereur des Turcs, à l'âge de cinquante-huit ans : son frère Osman III lui succède. 13.

Le prince héréditaire de Hesse-Cassel embrasse la religion catholique.

Le comte d'Albemarle, ambassadeur d'Angleterre, meurt à Paris, âgé de cinquante-deux ans. 16.

1755.

1755.

Quelques refus de sacremens, autorisés par l'évêque de Troies, déterminent le Roi à l'exiler à Miery sur Seine. 2. Janv.

Le curé de sainte Marguerite, fauxbourg de Paris, est décrété de prise de corps par arrêt du parlement, pour refus de sacremens faits à la dame 15 Janv.

1755. de Perth; le 8 mars suivant il est condamné à un bannissement perpétuel (a).

M. de Séchelles, controleur général des finances, est nommé ministre d'état, & prend place au conseil d'état.

M. de Vergennes est nommé envoyé extraordinaire à la Porte.

Fév. 3. Quelques prêtres de saint Etienne du mont sont bannis à perpétuité par arrêt du parlement.

6. Le duc de Crussol est reçu au parlement en qualité de pair de France.

9. L'archevêque d'Aix est exilé à Lambesc, pour avoir contribué à un refus de sacremens, & donné lieu aux poursuites du parlement de Provence.

10. Mort du président de Montesquieu, de l'académie Françoise, célèbre par plusieurs ouvrages de littérature, sur-tout par celui de l'esprit des Loix.

16. Madame la princesse de Condé accouche d'une princesse.

26. Le comte de Bellegarde, envoyé extraordinaire du roi de Pologne électeur de Saxe, meurt à Paris.

Mars. 12 Les ducs de Rochechouart, de Fitz-James, d'Harcourt, d'Antin, & de Valentinois sont reçus en qualité de pairs au parlement.

18. Arret du parlement qui déclare qu'il y a abus dans les délibérations du chapitre d'Orléans au refus de sacremens fait au sieur Cogniou, membre de ce chapitre, & reçoit le procureur général appellant comme d'abus de l'exécution de la bulle *Unigenitus*, notamment en ce que aucuns ecclésiastiques prétendent lui attribuer le caractère ou lui donner les

(a) L'amnistie que le Roi a accordée depuis, par sa déclaration du 10 décembre 1755, l'a rétabli dans son état & dans ses fonctions, comme tous ceux qui se sont trouvés par la suite dans les mêmes circonstances.

effets de règle de foi ; & faisant droit sur ledit appel, dit qu'il y a abus ; &, en conséquence, ordonne à tous ecclésiastiques de garder le silence prescrit par la déclaration du 2 septembre 1754. 1755.

Cet arrêt est cassé par arrêt du conseil à cause de l'appel comme d'abus qui regarde la constitution *Unigenitus*, déclarée règle de l'église & de l'état par plusieurs déclarations du Roi. 4 Avril.

M. de Folard, ministre du Roi à la diète de l'Empire, est nommé envoyé extraordinaire auprès de l'électeur de Bavière.

La ville de Quito, au Pérou, est détruite par un tremblement de terre. 28.

Ordonnance du Roi sur l'exercice de l'infanterie. 6 Mai.

Le parlement mande le syndic de Sorbonne, & lui enjoint d'être plus attentif à empêcher qu'il soit soutenu aucune thèse contraire aux loix, aux maximes du royaume, & à la déclaration du 2 septembre, rend arrêt à ce sujet dont il ordonne l'enrégistrement en Sorbonne. 7.

Le doyen, le syndic, le grand maître, les professeurs de Sorbonne & de Navarre sont mandés au parlement, où le premier président les réprimande, au nom de la cour, d'avoir refusé d'enrégistrer l'arrêt du 7 mai, le fait enrégistrer en leur présence sur leurs regîstres par le greffier du parlement, & leur défend de s'assembler jusqu'à nouvel ordre. 15.

Mort du maréchal de Lowendalh. Le Roi donne au comte de Lowendalh son fils son régiment d'infanterie Allemande & une pension de vingt mille livres à sa veuve. Un traitement aussi généreux ne dégoûtera point les étrangers de s'attacher au service du Roi. 27.

Ouverture de l'assemblée du clergé aux augustins 28.

1755. Mai. de Paris : elle donne au Roi un secours de seize millions. Ses séances furent prolongées jusqu'au 31 octobre : elle les finit par une lettre circulaire qu'elle écrivit aux archevêques & évêques du royaume, dans laquelle elle exposoit les sentimens des prélats de l'assemblée sur le dégré de respect dû à la bulle *Unigenitus*, sur la question de la notoriété du droit & du fait, & sur la compétence en matière de sacremens ; & comme ils étoient partagés en deux avis, l'un de dix sept prélats, l'autre de seize, ils joignoient à la lettre circulaire la copie d'une autre lettre qu'ils écrivoient au pape pour avoir son sentiment.

Cette lettre circulaire parut au parlement de Paris une contravention à la déclaration du silence, & donna occasion à cette compagnie de faire des représentations à sa majesté. Les parlemens de Rouen, Aix & Bourdeaux en ordonnèrent la suppression comme contraire aux loix & aux usages du royaume.

Juin. L'esprit de jalousie & d'invasion qui avoit été suscité en Angleterre à l'occasion des colonies Françoises de l'Amérique, étant connu à la cour, le Roi envoie M. de Bussy, un des premiers commis des affaires étrangeres, à Hanovre auprès du roi d'Angleterre, pour s'expliquer avec lui sur les suites qui pourroient résulter de la fermentation qui régnoit dans la grande Bretagne.

12. M de Brou, maitre des requetes, est nommé à l'intendance de Rouen à l'âge de vingt-trois ans, autant en faveur d'un mérite & d'une capacité au-dessus de son âge, qu'en considération des services d'un père généralement estimé & respecté.

3. M. Dupleix, ci-devant gouverneur de Pondichery pour la compagnie des Indes, arrive au port de l'Orient avec les vaisseaux le duc de Bourgogne & le duc d'Orléans.

L'abbé de Belloy, évêque de Glandèves, est nommé à l'évêché de Marseille. 1755. Juin.

L'amiral Boscawen, à la tête d'une escadre Angloise de treize ou quatorze vaisseaux de guerre, rencontre sur les bancs de Terreneuve les vaisseaux du Roi l'Alcide & le Lys séparés de l'escadre Françoise, les approche sous le voile & les apparences de la paix, & tout-à-coup les attaque, les environne, & s'en empare. Aussitôt que le Roi est instruit de cette hostilité, commise contre le droit des gens & sans déclaration de guerre préalable, il rappelle son ambassadeur en Angleterre, & son ministre à Hanovre; leur ordonne de partir sans prendre congé, & fait faire tous les préparatifs nécessaires, tant pour fortifier Dunkerque, cet ancien objet de la jalousie des Anglois, que pour venger l'insulte faite à son pavillon & à sa couronne, s'il ne peut en obtenir justice par les voies de la douceur & de la raison; ce que son amour pour la paix le détermine à tenter auparavant de toutes manières.

Le baron de Van Eick, envoyé extraordinaire de l'électeur de Bavière, obtient sa première audience du Roi en cette qualité. 24.

Combat sur l'Ohio, près le fort du Quesne entre les François, & les Anglois commandés par le général Braddock, dans lequel ces derniers sont battus à platte couture, leur général & presque tous leurs officiers tués, leurs magasins & provisions enlevés, & les papiers & instructions du général Braddock pris. On y découvre le projet formé par les Anglois, au milieu de la paix, pendant le cours des négociations les plus sincères en apparence pour le réglement des limites de l'Acadie, d'envahir la plus grande partie des établissemens des François en Amérique. Ils devoient pour cet effet envoyer de fortes escadres Angloises fermer aux François 9 Juill.

1755. Juill. l'entrée du fleuve S. Laurent, pendant que quatre armées fondoient sur les derrières de leurs colonies. Le général Braddock avoit ordre de prendre le fort du Quesne, de remonter ensuite l'Ohio pour joindre par le lac Erié M. Shirley qui l'attendoit à Choaguen ou Oswégo avec quatre à cinq mille hommes, des barques & du canon. Réunis ensemble, ils devoient prendre Niagara & Frontenac. Pendant ce temps le colonel Johnson avoit ordre de s'emparer du fort Frédéric, du lac Champlain, de la rivière de Richelieu, & de se mettre ainsi en état de prendre au printemps la ville de Montréal, tandis qu'une autre armée Angloise pénétreroit jusqu'à Québec par la rivière de saint Jean. Si ce vaste projet d'usurpation avoit réussi, les Anglois, maîtres absolus du Canada & bientôt de la Louisianne, se seroient-ils contentés du terrein qu'ils prétendent faire partie de l'Acadie, & pour le règlement duquel on travailloit de concert à Paris? On n'avoit pas pu prévoir en France ni supposer une pareille entreprise contre le droit des gens & contre la bonne foi. Mais on avoit vu un armement & des préparatifs en Anglererre : par précaution, on avoit envoyé au printemps une escadre sous les ordres de M. Dubois de la Mothe, avec des troupes de débarquement commandées par M. Dieskau : à l'exception de deux vaisseaux pris, tout étoit arrivé heureusement. On étoit en état de défense, & la nation Angloise est autant haïe des Sauvages que les François en sont aimés.

Juil. 10. On fait à Munich la célébration du mariage de la princesse Marie de Bavière avec le margrave de Bade-Baden.

Le comte de Noailles est nommé ambassadeur extraordinaire du Roi auprès du roi de Sardaigne, à l'effet de faire satisfaction à ce prince de ...

de sa majesté de l'entreprise de quelques soldats de ses troupes, qui ayant été bravés & insultés sur les frontières de France par un nommé *Mandrin*, chef de contrebandiers & sujet du Roi, avoient osé le poursuivre jusques sur les terres du roi de Sardaigne, où ils l'avoient pris avec quelques-uns de ses camarades, & d'où ils l'avoient ramené en France. Le comte de Noailles s'acquita le 6 septembre de cette commission. 1755.

Le Roi donne à la marquise de Civrac la place de dame d'atours de madame Adélaïde, dont la comtesse d'Estrade s'étoit démise. Août.

Mort de l'ancien évêque de Mirepoix, Jean-François Boyer, ci-devant précepteur de M. le Dauphin, chargé, depuis la mort du cardinal de Fleury, du détail & de la feuille des bénéfices. Le Roi, par un choix digne de sa sagesse & conforme aux vœux du clergé & de toute la nation, confie au cardinal de la Rochefoucault cette importante partie du ministère. 20.

Le parlement de Paris demande au Roi d'être prorogé pendant les vacations, pour l'expédition des affaires arriérées; le Roi lui accorde des lettres-patentes à cet effet, & il n'y a point cette année de chambre des vacations. 27.

Mort de madame Marie Zéphirine, fille de M. le Dauphin, âgée de cinq ans: elle est portée à saint Denys le 5. 1 Sept.

En Canada, M. Dieskau à la tête d'un détachement des troupes Françoises & de quelques Indiens, bat & met en déroute, près le lac Georges, un corps d'environ 1500 Anglois commandés par le colonel Williams; il les poursuit jusques sous les retranchemens du camp du général Johnson, où il est blessé & fait prisonnier. L'échec que souffrirent les Anglois dans cette occasion, quoique compensé par la 1.

1755. prise de M. Dieskau, fut assez considérable pour faire échouer tous les projets de conquête dont le général Anglois étoit chargé.

Sept. 15 Le Roi érige en pairie le duché héréditaire de Duras, & donne au maréchal de Duras le gouvernement de la Franche-comté, & celui du château Trompette au duc de Duras son fils.

Le comte de Bernis est nommé ambassadeur en Espagne, & le marquis de Durfort à Venise.

21. M. Dubois de la Mothe revient à Brest avec sept vaisseaux de l'escadre qu'il avoit menée au printemps à l'Amérique.

Le chevalier de Cresnai est nommé vice-amiral de France, MM. de la Galissonnière & Dubois de la Mothe lieutenans-généraux des armées navales, & MM. de la Clue, de Baufremont & du Quesne chefs d'escadre.

30. M. le prince de Dombes meurt à Fontainebleau, âgé de cinquante-cinq ans. Le Roi réunit au département de la guerre le détail des carabiniers dont ce prince étoit revêtu; donne à M. le comte d'Eu son frère la charge de colonel général des Suisses & Grisons, avec le gouvernement du haut & du bas Languedoc, en se démettant par lui de la charge de grand-maître de l'artillerie de France que sa majesté supprime, & dont elle réunit aussi le détail au département de la guerre. Ce prince remet encore au Roi le gouvernement de la Guienne, qui est donné au maréchal de Richelieu, dont la lieutenance générale de Languedoc passe entre les mains du duc de Mirepoix.

Octobre. Par un nouveau bail que le Roi passe aux fermiers généraux, sa majesté augmente leur nombre de vingt, pour en faire une compagnie de soixante; supprime à cet effet toutes les sous-fermes, fait donner aux fermiers généraux une avance de soixante millions,

porte leur bail à cent dix millions. 1755. Octobre.

Une des frégates de l'escadre de M. le comte du Guay ayant, en revenant de Cadix, au mois d'août, rencontré & pris la frégate Angloise *le Blandford*, le Roi ne veut point profiter de cet avantage, malgré l'infidélité des Anglois; leur donne l'exemple de la plus grande modération; & non seulement ordonne que la frégate Angloise soit relâchée, mais fait reconduire jusques dans les ports d'Angleterre le sieur Lidleton, gouverneur de la Caroline, qui avoit été pris sur la frégate *le Blandford*. Cette sage conduite du Roi & ses égards pour le roi de Sardaigne après l'affaire de Mandrin, feront dans l'histoire, avec les procédés des Anglois, un contraste accablant pour l'Angleterre.

Déclaration du Roi, pour l'exécution, dans l'étendue du royaume, des arrêts, ordonnances & mandemens rendus par le grand conseil. Cette déclaration, obtenue par le grand conseil à l'occasion d'un conflit de jurisdiction entre le parlement & lui, a donné lieu à beaucoup de réclamations de la part des parlemens contre ce tribunal; a occasionné des remontrances présentées au Roi par celui de Paris, le vingt-sept novembre, celles des parlemens de Toulouse, Bordeaux, Rouen, & autres; différens arrêtés de celui de Paris, tendans à la convocation des pairs du royaume pour le maintien des droits de la cour des pairs, convocation à laquelle le Roi n'a pas jugé à propos que les pairs se rendissent, & qui a été suivie d'un arrêté du parlement du 6 avril 1756, & d'un arrêt de règlement du meme jour. 10.

Le comte de Saulx-Tavannes obtient la charge de chevalier d'honneur de la reine, vacante par la mort du maréchal de la Mothe-Houdancourt.

Affreux tremblemens de terre en Espagne & en 1. Nov.

1755. Novem, Barbarie ; le Portugal en eſt ſi maltraité que la ville de Liſbonne en eſt preſque entièrement renverſée & détruite, avec plus de trente mille habitans. Quoique le palais du Roi en ſoit abbatu, la famille royale n'eſt heureuſement point compriſe dans ce malheur, étant alors au château de Bélem que le mouvement de la terre ne fit qu'ébranler. Le Roi & tous les habitans de la ville ſe retirèrent dans des barraques au milieu de la campagne. Tous les malheurs ſe réunirent contre cette ville infortunée ; le feu, l'eau, les brigands achevèrent ſa déſolation. L'ambaſſadeur d'Eſpagne, en voulant ſe ſauver, fut écraſé à ſa porte par la chûte du portail de ſon hôtel : le comte de Baſchi, ambaſſadeur de France, fut plus heureux, & ſauva avec toute ſa famille le fils de l'ambaſſadeur d'Eſpagne. Pluſieurs autres villes de Portugal ſe reſſentirent de ce déſaſtre. Toute l'Europe fut avertie de cet horrible événement par des ſecouſſes plus ou moins fortes, à proportion de l'éloignement du principal foyer. Mais ſur les côtes d'Afrique, le royaume de Maroc en fut ébranlé ; une peuplade entière d'Arabes fut engloutie dans la terre. Ces pays étoient à peine raſſurés, lorſque le 21 décembre une nouvelle ſecouſſe auſſi forte leur rendit toutes leurs frayeurs & leurs allarmes.

11. Célèbre combat ſur mer entre le vaiſſeau du Roi *l'Eſpérance*, commandé par le vicomte de Bouville, armé en flutte, & monté ſeulement de vingt-quatre canons, contre le vaiſſeau Anglois l'*Oxford* de ſoixante-quatorze canons, & enſuite contre toute l'eſcadre de l'amiral Weſt. Ce combat inégal dura plus de cinq heures, par la valeur inexprimable du capitaine François & de ſon équipage ; il ne finit que lorſque le vaiſſeau François criblé de coups fut près de couler à fond ; alors le vicomte de Bouville ſe

rendit à l'amiral Anglois ; qui n'eut que le temps de ſauver tous les braves François qui avoientfait cette belle défenſe. Le capitaine de ce vaiſſeau ſe fit encore une grande réputation par les ſoins qu'il prit des matelots François priſonniers en Angleterre, & par la fermeté héroïque avec laquelle il refuſa les paſſeports qui lui étoient offerts comme priſonnier de guerre, oſant ſoutenir aux Anglois qu'ils étoient des pirates, & qu'ils l'avoient pris en temps de paix contre le droit des gens. 1755. Novem.

Naiſſance de M. le comte de Provence auquel madame la Dauphine donne le jour à trois heures du matin, à Verſailles. 17.

Le roi de Pologne, duc de Lorraine, fait à Nancy la dédicace de la ſtatue pédeſtre du Roi qu'il a fait ériger dans la magnifique place dont cette ville lui a l'obligation. Ce monument, comme tous les ouvrages de ce prince, ſont marqués au coin du goût & de la grandeur : ſon règne eſt pour la Lorraine le ſiècle d'or. 26.

On agite dans le parlement d'Angleterre deux queſtions importantes : la première, de ſçavoir ſi on demandera au roi de la Grande-Bretagne de lever une milice générale dans les trois royaumes ; la ſeconde, ſi on le requèrera de déclarer légitimes & valables les priſes faites ſur la France pendant le cours de cette année. Après de longs débats ſur ces propoſitions, la négative l'emporte : ainſi les Anglois doutoient eux-memes de la légimité des priſes multipliées que la marine Angloiſe avoit faites ſur les négocians François navigeans ſans inquiétude & ſans défenſe ſur la foi des traités, & à l'ombre de la paix. Quelle politique les raſſurera contre le cri de leur conſcience, contre la réclamation de tous les peuples du monde! 2. Déc.

Une crue du Rhône ſubite & extraordinaire cauſe

1755. une inondation considérable à Avignon & dans tout le
Décem. territoire d'Arles; l'isle de la Camargue en est submergée, & la province y perd un nombre prodigieux de chevaux, de meubles & de bêtes à corne & à laine.

M. Rouillé, ministre des affaires étrangères, écrit par ordre du Roi à M. Fox, ministre de celles d'Angleterre, & lui adresse un mémoire par lequel sa majesté, avant de se livrer aux effets de son ressentiment, demande au roi d'Angleterre satisfaction de tous les brigandages commis par la marine Angloise, & la restitution de tous les vaisseaux, tant de guerre que marchands, pris sur les François; déclarant qu'elle regardera le refus qui seroit fait comme une déclaration de guerre authentique.

1756.

1756.

Les événemens de l'année que nous allons parcourir nous feront voir le Roi accablé d'affaires au-dedans & au-dehors, occupé dans l'intérieur du triste soin de calmer les divisions toujours renaissantes dans le clergé de son royaume, entre les jurisdictions ecclésiastiques & civiles, & même entre les tribunaux séculiers; & dans le même-temps, étonner au-dehors ses ennemis par ses préparatifs de guerre, par le rétablissement subit de sa marine, surprendre l'Europe par les coups inattendus de sa politique, préparer & procurer à ses armes les succès les plus brillans dans toutes les parties du monde.

Janv. 1. Le Roi nomme chevaliers de l'ordre du saint-Esprit le prince Camille, les ducs d'Harcourt, de Fitz-James & d'Aiguillon, le comte de Stainville ambassadeur à Rome, le comte de Baschi ambassadeur en Portugal, le marquis de saint Vital chevalier d'honneur de madame, duchesse de Parme,

le prince de Jablonowski & le prince Louis de Wirtemberg. 1756. Janvier.

Toutes les forces des Anglois étant principalement maritimes, il étoit également nécessaire de pourvoir à la défense des côtes maritimes de la France, de donner aux ennemis de l'inquiétude pour leurs possessions & leur territoire : il falloit les mettre dans la nécessité de tenir des escadres dans la Manche, dans l'Océan, dans la Méditerranée & aux Indes occidentales : il falloit leur faire craindre des descentes à Minorque, aux isles de Garnesay, en Angleterre même, & des invasions dans leurs colonies; en un mot, il falloit les consommer en frais, & en occasionner peu à la France. Pour y parvenir, le projet de la cour de France est bien simple.

Depuis le commencement des hostilités, le Roi, principalement occupé de sa marine, avoit fait construire quinze gros vaisseaux neufs, & rétablir tous les vieux qui en étoient susceptibles. Il ordonne que l'on arme trois fortes escadres : une est destinée à porter des renforts en Amerique ; une autre à rester dans la rade de Brest armée, & prête à se porter où il sera nécessaire ; & la troisième doit, du port de Toulon, menacer l'isle de Minorque, & s'y rendre à la moindre négligence des Anglois. Quatre-vingts mille hommes des meilleures troupes du Roi reçoivent ordre de passer dans l'intérieur du royaume sur les rives des deux mers ; & sa majesté, pour donner plus à penser à ses ennemis, met à leur tête deux généraux également actifs & vigilans. Le maréchal de Belle Isle est nommé commandant général des côtes maritimes de l'Océan depuis Dunkerque jusques à Bayonne, & le maréchal de Richelieu de toutes celles de la Mediterranée. Un nombre prodigieux de barques & de bâtimens de transport arrivent au Havre de toutes parts ; le roi d'Angleterre lui-même

1756. y est trompé : il fit part le 23 mars à la chambre des communes qu'il étoit instruit que le Roi se préparoit à faire une invasion dans ses royaumes.

Janv. 13 M. Fox secrétaire d'état du roi d'Angleterre répond à la lettre de M. Rouillé du 21 décembre, & déclare que le roi son maître ne peut se prêter à la restitution des prises faites sur la France préalablement à toute négociation.

Le marquis de Monteil est nommé ministre plénipotentiaire du Roi auprès de l'électeur de Cologne.

16. Traité d'alliance défensive entre les rois d'Angleterre & de Prusse, par lequel ces princes s'engagent à s'opposer vigoureusement à l'introduction d'aucunes troupes étrangères en Allemagne pendant tout le temps que durera la guerre qui est entre la France & l'Angleterre, & s'accordent sur le paiement des créances que les Anglois ont sur la Silésie. L'objet des Anglois, en faisant ce traité, étoit d'allumer en l'Allemagne le flambeau de la guerre, pour se venger de tous les princes qui avoient refusé d'entrer dans la querelle déraisonnable qu'ils faisoient à la France. Le but du roi d'Angleterre étoit de mettre le pays d'Hanovre à couvert des représailles de la France ; mais il procura l'effet contraire. La politique du roi de Prusse étoit de se rendre nécessaire & redoutable, pour assurer ses conquêtes : mais on craignit son ambition ; il perdit l'alliance & la protection du Roi, & toutes les puissances se réunirent pour le réduire à son premier état.

Le Roi nomme cependant le marquis de Valory ministre plénipotentiaire auprès de ce prince.

Fév. 7 La marquise de Pompadour est nommée dame du palais de la Reine.

9. Le chevalier de Vergennes prend à Constantinople le titre d'ambassadeur que le Roi lui a donné, & en cette qualité reçoit audience du grand-Seigneur.

On sent à Paris, & dans plusieurs villes de France, quelques légères secousses de tremblement de terre, sur les huit heures du matin. 1756. 18 Fév.

Le maréchal de Coigni se démet, avec la permission du Roi, de son duché en faveur du comte de Coigni son petit-fils. 22.

Le vaisseau de guerre le Warwick de 64 canons est pris aux attérages de la Martinique par une simple frégate Françoise nommée l'Atalante de 34 canons, commandée par M. du Chaffeau. On admira dans cette occasion non seulement la valeur & la manœuvre habile de ce capitaine, mais aussi la générosité de M. d'Aubigny son commandant, qui, monté sur un vaisseau de ligne auquel l'Anglois demandoit à se rendre pour sa justification, resta spectateur tranquille du combat pour ne point priver M. du Chaffeau de l'honneur d'une pareille prise, & pour laisser à la marine du Roi la gloire d'une victoire si singulière & sans exemple. 11 Mars

M. de Moras, intendant des finances, est nommé par sa majesté adjoint de M. de Séchelles, contrôleur général des finances. 17.

M. de Beaumont obtient la place d'intendant des finances qu'avoit M. de Moras; M. de Caumartin, l'intendance de Flandres; M. de Bernage de Vaux, celle de Metz; & M. de Bérulle, celle de Moulins.

M. le duc d'Orléans fait donner la petite vérole par inoculation à M. le duc de Chartres & à Mademoiselle, par le docteur Tronchin, médecin de Genève. Le succès de cette opération détermine le comte de Gisors & quelques autres personnes courageuses à s'y exposer, & elle leur réussit. 25.

Mort de M. Joli de Fleury, ancien procureur général du parlement de Paris, aussi célèbre par sa vaste érudition, que par son éloquence, sa probité & son équité.

1756. Mars 27. Le Roi donne sa nomination au cardinalat à M. de Tavannes, archevêque de Rouen, grand aumônier de la Reine.

En Canada, les François s'emparent du fort de Bull, dans lequel les Anglois avoient fait de grands magasins de munitions de guerre pour les sieges de Niagara & de Frontenac qu'ils projettoient.

Avril. Le Roi nomme le duc de Mirepoix à la place de capitaine des gardes du corps, dont le duc de Béthune avoit donné sa démission.

6. Les amiraux Bing & West font voile de Spithead pour la Méditerranée avec quatorze vaisseaux de ligne. Ils y arrivent trop tard pour empecher les François de passer dans l'isle de Minorque; trop foibles pour faire lever le siege du fort saint Philippe; & ils ne furent pas assez heureux pour y faire entrer du secours.

8. Depuis le commencement de l'année il avoit paru nombre d'arrêts du parlement & du grand conseil qui se combattoient & se détruisoient réciproquement; des écrits de toute espèce pour le soutien des uns & des autres; des plaintes & des représentations de la part de tous les parlemens du royaume: enfin, le parlement de Paris donne un arrêt de règlement solemnel, par lequel il indique aux baillifs, sénéchaux & autres juges de son ressort, le dégré d'obéissance & de respect qu'ils doivent aux arrêts, mandemens & ordonnances du grand conseil.

Le Pape fait la promotion des cardinaux pour les couronnes; & il y comprend l'archevêque de Rouen, à la nomination du Roi; l'archevêque de Sens, à celle du chevalier de Saint-George; & l'évêque de Beauvais, à celle du roi Auguste de Pologne.

Avr. 12 Une escadre conduite par le marquis de la Galissonnière, composée de douze vaisseaux de guerre, de

de cinq frégates & d'environ cent cinquante bâtimens de transport, portant douze mille hommes, commandés par le maréchal de Richelieu ; &, sous ses ordres, par le comte de Maillebois & le marquis du Mesnil, lieutenans généraux, met à la voile des isles d'Hières pour celle de Minorque, où elle arrive le 17. L'armée y débarque sans obstacle, se rend maître le 19 de la ville de Ciutadella ; marche delà à celle de Mahon, & la trouve abandonnée par les Anglois qui avoient rassemblé toutes leurs forces dans le fort saint Philippe, que la situation, la nature, l'art & des millions de guinées avoient rendu imprenable, suivant l'opinion commune de toute la nation Angloise. Cependant, les approches faites, le premier coup de canon est tiré le 8 mai ; & le 18 juin, en six semaines de temps, cette forteresse est forcée de se rendre.

1756. 12 Avr.

Le parlement fait lacérer & brûler par l'exécuteur de la haute justice une instruction pastorale de l'évêque de Troies sur le schisme. Ce prélat, échauffé par cette condamnation, fit publier le 6 juin un mandement par lequel il condamnoit & cassoit l'arrêt du parlement, défendoit de le lire & de le garder, à peine d'excommunication : mais le 5 août le Roi lui marqua son mécontentement par un exil plus rigoureux que celui où il étoit, & l'envoya dans le fond de l'Alsace, à l'abbaye de Meurbarck, pour imposer aux autres par cet exemple de sévérité.

13. Naissance de M. le duc de Bourbon dont madame la princesse de Condé accouche heureusement.

M. de Séchelles, ministre d'état, remet, avec la permission du Roi, la place de contrôleur général des finances à M. de Moras, son adjoint

Pour soutenir les succès de la France en Canada, une escadre part de Brest, commandée par M. de Beaussier, chargée de troupes de débarquement,

1756. aux ordres de M. de Montcalm, maréchal de camp, & pourvue d'une grande quantité de munitions de guerre & de bouche.

Le maréchal de Noailles, parvenu à un âge très-avancé, obtient de sa majesté la permission de se retirer du conseil. Le maréchal de Belle-Isle, qui a passé sa vie dans l'étude la plus assidue, ou à la tête des armées, ou chargé des plus grandes ambassades & des plus importantes affaires, qui connoit tous les princes de l'Europe, qui a vu leur pays & étudié leurs intérêts & leurs forces, remplace le maréchal de Noailles, & est fait ministre d'état.

Avr. 17 Combat des frégates du Roi, l'*Aquilon* de quarante canons, & la *Fidelle* de vingt-quatre, à la hauteur de Rochefort, contre un vaisseau de guerre Anglois de cinquante-six canons, & une frégate de trente; que les frégates Françoises mettent hors de combat, & obligent de prendre le large, malgré la supériorité de leur feu qui étoit à raison de quatre-vingt-six à soixante-quatre.

30. On sent encore à Paris, & dans plusieurs villes & endroits du royaume, sur les neuf heures du soir, deux secousses de tremblement de terre.

Mai 2. Convention & acte de neutralité conclu à Versailles entre le Roi & la reine de Hongrie pendant la durée de la présente guerre de la France avec l'Angleterre.

Traité de Versailles. Le même jour on conclut encore à Versailles un traité d'amitié & d'alliance entre le Roi & l'Impératrice-Reine, par lequel, le cas de la présente guerre excepté, l'Impératrice promet garantir & défendre tous les états du Roi en Europe; le Roi, de sa part, promet garantir & défendre tous les états possédés en Europe par l'Impératrice-Reine,

selon l'ordre établi par la pragmatique sanction, se promettant réciproquement leurs bons offices pour empêcher les attaques ou invasions dont l'un ou l'autre pourroit être menacé ; & où ils ne réussiroient pas, un secours de vingt-quatre mille hommes effectifs ; sçavoir, dix-huit mille hommes d'infanterie & six mille de cavalerie ; ou au choix de la partie attaquée huit mille florins argent de l'Empire par mois pour chaque mille hommes d'infanterie, & vingt-quatre mille pour chaque mille hommes de cavalerie. Ce traité si sage, si convenable aux circonstances, est signé de la part du Roi par M. Rouillé, secrétaire d'état, & par l'abbé comte de Bernis, plénipotentiaires de sa majesté ; & de la part de l'Impératrice-Reine, par le comte de Sthatemberg, son plénipotentiaire. Les ennemis de la France & de la reine de Hongrie furent confondus de cette alliance : le dépit & le chagrin qu'ils en ressentirent, en démontre l'avantage autant que les suites heureuses qu'elle doit avoir. Ils ne s'attendoient pas à voir les maisons d'Autriche & de Bourbon se réunir à leur occasion après deux cens ans d'animosités & de guerre ; comme si des souverains, unis par les liens du sang, devoient se haïr éternellement, sans autre raison que la rivalité de puissance. 1756. Mai.

Cette alliance des maisons de France & d'Autriche a été gravée sur une médaille d'agathe onyx au-dessus de tout ce que l'antiquité offre de plus beau *.

Arrêt du parlement, qui déclare nul & de nul effet le décret de la Sorbonne, du 15 décembre 1729, par lequel la faculté de théologie avoit révo- 18.

* Elle est dans le cabinet de la marquise de Pompadour, & elle a été gravée sous ses yeux par le sieur Guay.

1756. Mai. qué son appel, accepté la constitution, & établi un formulaire qui devoit être signé par tous ceux qui se présenteroient en Sorbonne.

Cet arrêt fut cassé le 24 mai par arrêt du conseil. Le motif du parlement étoit le maintien de la loi du silence auquel ce formulaire & sa signature paroissoient contraires. Le motif du conseil étoit la crainte de voir renouveller & augmenter les divisions du clergé, en relevant trop le parti des appellans presque abattu.

Le roi d'Angleterre reconnoît enfin la nécessité d'une déclaration de guerre contre la France, & la fait publier. Le Roi fit publier la sienne contre l'Angleterre le 16 juin.

20. L'escadre Angloise, commandée par l'amiral Bing, & partie de Spithéad le 5 avril, arrive devant Mahon. L'escadre Françoise, commandée par le marquis de la Galissonnière qui couvroit le siege, va au-devant d'elle, lui livre le combat, & quoiqu'inférieure en nombre de vaisseaux, la met en déroute, & la force de se réfugier en désordre à Gibraltar, sans avoir pu remplir son objet de faire lever le siege du fort S. Philippe, ni même celui d'y jetter du secours.

Combat de Mahon

22. Le duc de Luxembourg se rend par ordre du Roi à Rouen à l'assemblée du parlement, y fait rayer sur les registres quelques arrêts de cette cour, contraires aux volontés de sa majesté, & fait enrégistrer des lettres patentes portant cassation de ces arrêts.

25. L'assemblée des états généraux des Provinces-unies arrête, par une conclusion de ce jour, qu'elle observera une exacte neutralité dans la guerre présente. Le comte d'Affry lui déclara en conséquence peu après, au nom du Roi, que le territoire de la République seroit à l'abri de toute insulte de la part de ses troupes, & il lui renouvella la promesse de

neutralité faite le premier mai à la reine de Hongrie pour les Pays-bas Autrichiens. 1756.

Le chevalier Mocénigo, ambassadeur de Venise, meurt à Paris, âgé de quarante-six ans. 12 Juin.

Entrée publique à Paris de M. Gualterio, nonce du Pape. 20.

Le Roi donne au comte de Saint-Florentin, secrétaire d'état, la charge de chancelier de l'ordre du saint-Esprit, vacante par la mort de l'abbé de Pomponne; & celle de secrétaire de cet ordre au marquis de Marigny, directeur général des bâtimens & manufactures de France.

Le marquis de Puysieulx, ministre d'état, obtient la permission de se retirer du conseil.

M. Lescalopier, intendant de Montauban, est nommé à l'intendance de Tours, à la place de M. Savalette de Magnanville, à qui le Roi a donné l'agrément de la charge de garde du trésor royal, vacante par la mort de son père. M. de la Galaisière est nommé à l'intendance de Montauban.

Dans l'Inde, les habitans du pays chassent les Anglois de Colicotta, du fort Guillaume, & de tous les établissemens qu'ils avoient sur la côte de Bengale. L'Angleterre a perdu dans cette occasion plus de cinquante millions effectifs, outre les avantages qu'elle retiroit du commerce immense qu'elle faisoit dans cette partie de l'Inde.

On découvre à Stockholm une conjuration contre le gouvernement présent de la Suède, tendante à renverser la liberté des états : elle devoit éclater la veille; &, par un incident, avoit été remise à la nuit suivante. Les états en ayant été instruits, la prévinrent, firent arrêter les coupables, & le 16 juillet firent décapiter neuf complices, dont plusieurs étoient de la première qualité. 23.

Les troupes que le Roi avoit commandées dès le

1756. Juin. mois de janvier, se rendent sur les côtes de l'océan, & se distribuent en plusieurs camps, d'où elles donnent de l'inquiétude aux Anglois pour leurs propres foyers.

Plusieurs officiers du parlement de Bordeaux sont exilés par ordre du Roi, à l'occasion de quelques arrêtés & arrêts émanés de cette cour, & contraires aux ordres du Roi, au sujet d'une attribution de jurisdiction donnée au bureau des finances de cette ville, des contestations relatives au terrier des domaines de cette province. Le parlement de Paris fit le 14 août de très-humbles remontrances au Roi, en faveur du parlement de Bordeaux, & de celui de Rouen dont quelques membres avoient aussi été exilés; elles furent écoutées du Roi avec bonté, & sa majesté y eut égard.

28. Prise du fort saint Philippe dans l'isle de Minorque. Le siege étoit peu avancé depuis six semaines, par la difficulté de faire les approches, & de mettre les assiégeans & les batteries à couvert sur un rocher où, faute de terre, il est impossible de faire des tranchées; mais la nuit du 27 au 28, le maréchal de Richelieu fait attaquer en même temps & donner l'assaut à cinq forts qui soutenoient celui de saint Philippe : il réussit à en prendre trois. Les assiégés, effrayés du succès d'une entreprise presque surnaturelle, capitulent, obtiennent de sortir avec les honneurs de la guerre, d'être conduits à Gibraltar, & remettent tous les forts le 29. Le maréchal, après cette conquête, laisse le comte de Lannion pour gouverneur général de l'isle, avec une forte garnison, s'embarque le 8 juillet avec le reste de ses troupes, & arrive le 16 à Toulon.

Juillet. Le vaisseau de guerre l'*arc-en-ciel*, est pris par une escadre Angloise qui croisoit devant Louisbourg.

Arrêt de la chambre des vacations du parlement de Provence, qui condamne l'archevêque d'Aix en dix mille livres d'amende, payables sans déport, faute par lui d'avoir retracté le formulaire contraire aux loix du royaume qu'il avoit introduit. 1756. 21 Juill.

Mort du maréchal duc de Biron, âgé de quatre-vingt-treize ans. 23.

Le cardinal de Soubise, évêque de Strasbourg, & grand aumônier de France, meurt à Saverne. Le Roi donne sa place de grand aumônier au cardinal de la Rochefoucault; & le prince Constantin est élu le 23 septembre évêque de Strasbourg par le chapitre de cette ville. 28.

On conclut à Paris un traité entre le Roi & la République de Gènes, pour l'envoi d'un corps de troupes Françoises dans l'isle de Corse, à l'effet d'y garder & mettre hors d'insulte les côtes du nord & de l'ouest de cette isle, pendant que les gardes-côtes de la république garderont celles du sud & de l'est. 14 Août.

En Canada, les François commandés par le marquis de Montcalm, prennent sur les Anglois les forts de Chouaguen ou Oswego, Ontario & Georges. La manœuvre hardie de M. Rigaut de Vaudreuil qui, à la tête d'un corps de Canadiens, passa la rivière de Chouaguen à la nage, pour couper la communication du fort Georges avec celui de Chouaguen, décida cette importante conquête. Les François y firent seize cens prisonniers, s'emparèrent de sept navires de guerre, de deux bâtimens de transport, de cent cinquante pièces de canon, quatorze mortiers, cinq obusiers, quarante-sept pierriers, & d'un magasin immense de boulets, bombes, munitions & vivres de toute espèce, destiné pour les entreprises projettées par les Anglois, qui furent déconcertés sans ressource par cet avantage d'autant plus remarquable qu'il n'a coûté au

1756. marquis de Montcalm que cinq ou six hommes.

Août 18 M. de Klingraff, ministre de Prusse à Vienne, demande raison à l'Impératrice, de la part de son prince, des forces qu'elle a rassemblées sur les frontières des états de Prusse, & la somme de déclarer formellement qu'elle n'a aucune intention d'attaquer le Roi son maitre, ni cette année, ni la suivante.

22. L'Impératrice Reine répond au mémoire du ministre de Prusse que les mesures qu'elle a prises pour sa sureté & celles de ses alliés ne tendent au préjudice de qui que ce soit, & que le traité qu'on supposoit qu'elle avoit fait avec la Czarine, pour attaquer les états du roi de Prusse, étoit faux & controuvé.

L'Angleterre faisoit depuis un an la guerre à la France sur la mer & en Amérique. Le roi de Prusse se préparoit à en engager une en Allemagne qui pouvoit devenir générale & fort vive : il falloit des secours d'argent au Roi pour subvenir aux dépenses nécessaires.

Le Roi tient son lit de justice à Versailles, & y fait enregistrer trois déclarations qui tendoient à lui en procurer. La première contenoit l'établissement d'un second vingtième pareil à celui qui subsiste depuis l'année 1749 ; la seconde, pour la continuation pendant dix ans des deux sols pour livre du dixième ; & la troisième, pour la prorogation de quelques droits d'entrée dans la ville de Paris.

Sur les remontrances qui furent faites au Roi le 18 septembre par la cour des aides de cette ville, sur l'incertitude de la durée de ces impôts, sa majesté voulut bien consentir que l'époque de leur suppression courût du jour de la cessation des hostilités, au lieu de celle de la conclusion de la paix.

M. de Villiers enlève aux Anglois un convoi considérable sur la rivière de Chouaguen, leur tue quatre ou cinq cens hommes, & fait quatre-vingt prisonniers. C'est un avantage dans ce pays, où les hommes sont plus rares & les armées moins nombreuses qu'en Europe. 1756. Août.

Le maréchal de Richelieu obtient pour le duc de Fronsac son fils la survivance de sa charge de premier gentilhomme de la chambre, avec la permission d'en faire l'exercice.

Le prince Ferdinand de Brunswick, à la tête de soixante mille Prussiens, entre en Saxe, & s'empare de Leipsick. Cette invasion est accompagnée d'un manifeste, dans lequel le Roi de Prusse déclare qu'il est forcé à cette entreprise par les projets hostiles de la reine de Hongrie qu'il est de sa prudence de prévenir, en attaquant cette princesse dans ses états de Bohème; mais qu'il regarde ceux de Saxe comme un dépôt qu'il remettra au roi de Pologne aussitôt qu'il le pourra faire sans s'exposer. 29.

Le Roi donne à messieurs Cassini, Camus & Montigny, de l'académie des sciences, des lettres-patentes pour la confection d'une carte exacte géométrique & détaillée de la France. Il étoit naturel & raisonnable qu'un prince qui avoit porté son goût pour les sciences jusqu'à envoyer aux extrémités du monde des savans & des astronomes, déterminer la figure de la terre, ne négligeât pas de faire exécuter un plan de son empire, selon les règles les plus strictes de la géométrie & de l'astronomie. Cet ouvrage & le dictionnaire encyclopédique des sciences seront deux des plus beaux monumens littéraires du siècle de Louis XV. 7 Sept.

Le roi de Pologne sort de Dresde après avoir fait faire au roi de Prusse toutes les propositions de neutralité que la circonstance lui pouvoit suggérer, & 10.

1756. Sept. après avoir reçu cette réponse accablante: *Tout ce que vous me proposez ne me convient pas. Je n'ai aucune proposition à faire.* Il se rend à Pyrna, où dix-sept mille Saxons étoient campés, commandés par le comte Rutooski. Ce camp de Pyrna sera célèbre, quelque malheureuse qu'ait été sa fin: car en arrêtant le roi de Prusse pendant cinq semaines, il a fait échouer tous ses projets, a donné le temps à l'Impératrice d'assembler ses forces, & au Roi d'envoyer à cette princesse des secours dont l'histoire parlera longtemps.

10. Le roi de Prusse arrive le même jour à Dresde, y met une garnison; établit à Torgaw un directoire de guerre pour la perception des revenus du pays, se sert des armes qu'il trouve dans les arsenaux, fait des levées de troupes, tire tout l'argent, les vivres & les munitions qui lui sont nécessaires; exige de la reine de Pologne la clef des archives de la maison de Saxe, enlève les papiers qui lui conviennent; fait investir le camp des Saxons à Pyrna, & de celui qu'il occupe à Zedlitz, commande dans la Saxe en conquérant; apprend de-là dans ses manifestes à l'Europe étonnée qu'il commence les hostilités, sans être aggresseur, & que son invasion dans les états d'un des principaux membres de l'Empire n'a pour but que la conservation des libertés du corps Germanique.

13. L'empereur fait sommer le roi de Prusse de retirer ses troupes de l'électorat de Saxe, sous les peines prescrites par les loix de l'Empire.

18. Le marquis de Lhôpital est nommé par le Roi ambassadeur extraordinaire auprès de la Czarine, pour faire hâter les secours qu'elle a promis à la reine de Hongrie par son accession au traité de Versailles, & pour cimenter l'alliance de la France avec la Russie.

Sa majesté, pour satisfaire de sa part à ses engagemens, & procurer au roi de Pologne le secours qu'il demande, fait marcher vers les frontières d'Allemagne les vingt-quatre mille hommes qu'il s'est obligé de fournir, & nomme le prince de Soubise pour les commander. C'étoit le secours stipulé par le traité de Versailles; c'étoit ce que la reine de Hongrie avoit droit de demander; c'étoit l'engagement auquel tout prince eût été louable de satisfaire. Mais le Roi ne le crut ni suffisant, ni digne d'un allié tel que lui dans la circonstance; &, au lieu de vingt-quatre mille hommes, il en envoya au printemps sous les ordres du maréchal d'Estrées cent mille, faire en Westphalie une diversion efficace. Cette armée fut peu après suivie de deux autres; l'une sur le haut Rhin commandée par le maréchal de Richelieu, & l'autre sur le Mein, par le prince de Soubise. Il n'est pas ordinaire d'avoir des alliés assez puissans pour rendre de pareils services; mais il est bien plus rare d'en trouver dont l'ame soit assez grande, assez généreuse pour vouloir & pour faire tout ce qu'ils peuvent. 1756. Sept.

Mandement de l'archevêque de Paris, publié à Conflans, portant défenses sous peine d'excommunication aux juges de connoître de la matière des sacremens. 19.

Arrêt de la chambre des vacations qui fait défenses de publier ce mandement & de l'imprimer. 24.

Le comte de Bernis est nommé ambassadeur à Vienne, & le marquis d'Aubeterre en Espagne.

Bataille de Welmina sur les frontières de Bohème entre les Autrichiens commandés par le comte de Brown, & l'armée commandée par le roi de Prusse. Les deux partis s'en attribuent la victoire; mais en effet elle n'a été décisive, ni pour l'un, ni pour l'autre; car elle n'a point procuré au roi de Prusse 1. Oct.

1756. Octobre. la facilité de pénétrer en Bohème, qu'il désiroit; & le comte de Brown n'a point réussi à délivrer les Saxons enfermés daus le camp de Pyrna, ce qui étoit son objet.

15. Le roi Auguste de Pologne se retire au château de Konigstein avec le prince royal; & l'armée Saxonne, affoiblie par la famine, se rend par capitulation au roi de Prusse qui incorpore tous les soldats dans ses troupes, les officiers ayant refusé de servir contre leur patrie & contre leur souverain.

27. Le Roi nomme le comte d'Estrées pour aller concerter avec la cour de Vienne la manière dont la France peut lui être utile.

Le baron de Kniphausen, envoyé de Prusse en France, reçoit ordre de se retirer de la cour & de sortir du royaume.

Le marquis de la Galissonnière, qui avoit gagné le combat de Mahon, meurt d'hydropisie à Nemours.

27. Le roi de Pologne & les princes Xavier & Charles se rendent du château de Konigstein à Warsovie.

Novem. Le Roi nomme vice-amiral le marquis de Conflans-Brienne.

La faculté de théologie présente au Roi un mémoire par lequel elle demande la suppression des décrets portés contre elle par le parlement.

Plusieurs évêques adhèrent au mandement de l'archevêque de Paris du 19 septembre.

Déc. 17 Arrêt du parlement de Paris portant suppression du bref du Pape du 16 octobre.

Pour terminer ces combats de jurisdictions ecclésiastique & civile, le Roi déterminé à porter au parlement des loix capables de faire cesser cette guerre intestine, ordonne préalablement à tous les

évêques qui sont à Paris de retourner dans leurs diocèses. 1756. 11 Déc.

Lit de justice au parlement, dans lequel le Roi fait publier & enregistrer en sa présence, 1°. une déclaration par laquelle sa majesté renouvelle le silence prescrit sur les matières de la bulle, ordonne que les actions civiles concernant l'administration & les refus de sacremens seront portés devant les juges royaux pour les cas privilégiés ; & au surplus ordonne une amnistie générale pour le passé, & que les poursuites, décrets & jugemens intervenus à ce sujet seront sans aucun effet. 13.

2°. Un édit portant suppression de deux chambres des enquêtes & de tous les présidens des cinq chambres des enquêtes. Il étoit ordonné, par cet édit, que les trois chambres des enquêtes restantes seroient à l'avenir présidées par un des présidens à mortier de la cour, comme il est d'usage dans la plus grande partie des autres parlemens du royaume (*a*).

3°. Une déclaration contenant règlement pour la discipline du parlement.

Le même jour les présidens & conseillers des enquêtes & requêtes, & quelques conseillers de grand'chambre croyant leur état changé & altéré par la dernière déclaration, remettent la démission de leurs offices entre les mains de M. le chancelier. Mais de cet événement même & du sein de la consternation qu'il occasionna, le Roi fera naître la tranquillité & la paix. (*b*).

(*a*) Le Roi a changé cette disposition l'année suivante, lors de la réunion des membres du parlement, sur la représentation des présidens à mortier ; & a ordonné que les présidens des enquêtes seroient remplacés par des conseillers des chambres qui seroient nommés par sa majesté sans finance.

(*b*) Toute cette affaire a été en effet terminée à la satis-

1757.

1757.

Janv. 1 Le prince de Beauvau, le marquis de Gontaut, le comte de Maillebois, les marquis de Béthune, d'Aubeterre, & d'Ossun & le comte de Broglio sont nommés chevaliers de l'ordre du St. Esprit dans le chapitre de ce jour. Réception du comte de Baschi en cette qualité.

5. Un fanatique insensé, de la lie du peuple, laquais de profession, nommé Robert-François Damiens, attente à la vie du Roi, & le blesse d'un coup de couteau au côté droit entre les côtes, dans la cour du château de Versailles, sur les cinq heures trois quarts du soir, sa majesté étant prête à monter en carosse pour aller souper & coucher à Trianon.

Ce scélerat fut arrété sur le champ, jugé le 26 mars par la grand'-chambre assistée des princes & des pairs, & exécuté le 28, à la satisfaction de toute la nation indignée.

Le Roi fit distribuer cent mille écus aux pauvres des paroisses de la ville de Paris, pour remercier Dieu de l'avoir tiré d'un si grand danger.

9. Mort de M. de Fontenelle, le Nestor des gens de lettres; il étoit âgé de cent ans moins un mois.

Le Roi permet au duc de Brissac de remettre sa pairie au comte de Cossé, son fils.

13. M. le Dauphin entre au conseil d'état pour la première fois.

faction générale, le premier septembre suivant : les démissions ont été rendues; les membres du parlement réunis sont rentrés dans leurs fonctions; les exilés, tant du clergé que du parlement, ont été rappellés; & il en résulte un concours unanime au bien & au repos public.

Le duc de Bouillon obtient la permission de lever dans son duché, pour le service de sa majesté, un régiment qui sera sur le pied étranger; d'en donner le commandement au prince de Bouillon, son petit fils, & la place de mestre de camp au baron de Cinq Marc. 1757.

La diéte de Ratisbonne arrête par un *conclusum* que tous les états de l'Empire concourront de tout leur pouvoir au rétablissement de la tranquillité publique, à celui du roi de Pologne dans ses états héréditaires, avec le dédommagement le plus complet, & à procurer à l'Impératrice, comme reine & électrice de Bohême, la satisfaction qui lui est due: à cet effet, que tous les cercles porteront leur contingent au triple, & le tiendront prêt à marcher pour secourir tous les états opprimés. 17 Janv.

Mort du marquis d'Argenson, ci-devant ministre & secrétaire d'état des affaires étrangères. 26.

En Angleterre, le conseil de guerre assemblé à Portsmouth pour juger l'amiral Bing, le condamne à la mort, & demande sa grace, déclarant qu'il n'a manqué ni de cœur, ni de fidélité, & qu'il n'est coupable que par incapacité; jugement contradictoire qui cependant fut exécuté le 14 mars; la grace, demandée par les juges, ayant été refusée. 29.

M. de Machault, garde des sceaux & secrétaire d'état de la marine; & le comte d'Argenson, secrétaire d'état de la guerre, se démettent de leurs emplois, & se retirent dans leurs terres par ordre du Roi. Le marquis de Paulmy reçu secrétaire d'état & adjoint au comte d'Argenson depuis l'année 1751, lui succède; & le Roi donne la charge de secrétaire d'état de la marine à M. de Moras, contrôleur général des finances; l'un & l'autre furent admis au conseil d'état comme ministres, le 6 février. 1 Fév.

L'abbé, comte de Bernis, est appellé par sa ma- 2.

1757. jeſté au conſeil d'état en qualité de miniſtre d'état.

Fév. 11 En Angleterre, on obſerve un jeûne général, & on fait des prières publiques par ordre du gouvernemeut, pour obtenir la ceſſation des adverſités dont la nation eſt accablée, & implorer la bénédiction de Dieu ſur les armes de ce royaume.

12. Le duc de Duras eſt reçu au parlement en qualité de pair de France.

24. Le Roi donne le bâton de maréchal pe France, aux marquis de Sennectere & de Maubourg, au comte de Lautrec, aux ducs de Biron & de Luxembourg, aux comtes d'Eſtrées & de Thomont, & au duc de Mirepoix.

26. M. Berthier de Sauvigni, intendant de Paris, eſt nommé conſeiller d'état.

Ordonnance du Roi portant qu'à l'avenir chaque bataillon d'infanterie aura une piéce de canon à la Suèdoiſe, avec un ſergent & ſeize ſoldats pour la manœuvre.

En Allemagne l'Impératrice-Reine, à l'exemple du Roi, accorde la nobleſſe a tout officier national ou étranger qui aura ſervi dans ſes armées pendant 30 ans.

28. Le comte d'Affry, miniſtre-plénipotentiaire du Roi à la Haye, prévient les Etats-Généraux que Sa Majeſté, comme garante du traité de Weſtphalie, & en conſéquence de celui de Verſailles du premier mai 1756, ſe propoſe d'aſſembler un corps d'armée ſur le bas-Rhin à la hauteur de Duſſeldorf, pour l'intérêt de ſes alliés opprimés par le roi de Pruſſe; mais que les troupes du Roi, bien loin d'entreprendre rien qui puiſſe donner de l'inquiétude aux Etats-Généraux, ſeront employées à leur défenſe, s'ils viennent à être inquiétés à l'occaſion de la neutralité qu'ils ont promiſe. Les Etats-Généraux répondirent le premier mars, au mémoire du comte

comte d'Affry, par la promesse d'une exacte neutralité réitérée formellement. 1757. 3 Mars

Le Roi n'ayant point nommé de garde des sceaux, tient lui-même le sceau à Versailles, & fait sceller en sa présence près de huit cens expéditions. Après la mort du chancelier Seguier en 1672, Louis XIV l'avoit tenu onze fois. Le Roi l'a tenu jusqu'au 13 octobre 1761, qu'il remit les sceaux à M. Berryer.

Mort du comte de S. Severin, ministre d'état. 6.

Création du régiment d'infanterie Allemande, royal Deux-Ponts.

Loi somptuaire pour la réduction des équipages & de la table des officiers pendant la guerre dans les campagnes. Le caractère de générosité & de gaieté qui anime la nation Françoise, la porte tellement à la dépense, que, si la prudence du monarque ne la réprimoit quelquefois en renouvelant les ordonnances, elle pousseroit les choses à un excès embarassant pour les armées & ruineux pour elle-même.

L'abbé de Breteuil est nommé chancelier de M. le duc d'Orléans, à la place de M. de Silhouette, maître des requêtes. 18.

Une société d'agriculture, de commerce & des arts s'établit dans la province de Bretagne avec l'agrément du Roi; elle est composée de six personnes par évêché, & d'un bureau de correspondance à Rennes. 20.

Toutes les sciences de spéculation & d'utilité relatives, ont des académies en France; elles y sont étudiées & approfondies avec soin: les parties seules de l'agriculture & du commerce, qui sont de nécessité & d'utilité première, les plus intéressantes de toutes pour le soutien & la puissance d'un grand empire, étoient négligées. Il étoit réservé au siecle

1757. de Louis XV de les porter au degré de perfection dont elles sont susceptibles, & de procurer à la France tout l'avantage qu'elle est à portée de retirer de la fertilité de son sol d'une part, & de son heureuse position sur les deux mers de l'autre. L'exemple de la province de Bretagne fut bientôt suivi par toutes les autres.

L'évêque de Laon nommé ambassadeur du Roi à Rome, à la place du comte de Stainville, nommé à l'ambassade de Vienne.

Avr. 16 Déclaration du Roi, portant défenses, sous peine de mort, de composer, imprimer, vendre ou débiter aucun écrit contre la religion, l'autorité royale, ou l'ordre public. La licence des écrits étoit extrême, & contribuoit tellement à entretenir les troubles intérieurs, que l'on crut devoir préférer la tranquillité de l'état à l'avantage que la France a depuis quelques années de voir fleurir sa librairie, & d'avoir enlevé à l'Angleterre & à la Hollande cette portion de commerce.

Affaires de la guerre. Le Roi ayant résolu d'envoyer cent mille hommes en Westphalie pour le service de l'Impératrice-Reine & du roi de Pologne, ses alliés, sous les ordres du maréchal d'Estrées, les premières colonnes de ces troupes étoient arrivées à Nuys & à Dusseldorp les derniers jours de mars & les premiers d'avril. L'Impératrice y avoit aussi envoyé un corps de troupes Allemandes, pour servir sous les ordres des généraux François. Le prince de Soubise, chargé du commandement de l'armée jusqu'à l'arrivée du maréchal d'Estrées, s'y étoit rendu des premiers avec le comte de Maillebois, maréchal général des logis de l'armée, le comte de St. Germain & plusieurs autres lieutenans-généraux, & ils avoient fait toujours les dispositions préliminaires.

Le prince de Soubise envoie un détachement des troupes de l'Impératrice-Reine, enlever au roi de Prusse la ville de Clèves; ce qui est exécuté le même jour. 1757. 6 Avr.

Un autre détachement des mêmes troupes prend possession de la ville de Wesel au nom de sa majesté impériale, par ordre de ce général, qui en moins de huit jours, enleva au roi de Prusse tout l'état de Clèves & de Gueldres, à l'exception de la ville de Gueldres que l'on se contenta de bloquer, & qui se rendit sans coup férir. Le 23 août, les troupes Prussiennes, qui défendoient le duché de Clèves, avoient été forcées de se retirer d'abord à Lipstad; mais, étant pressées, elles l'abandonnèrent aussi pour aller joindre, à Bielefeld, les troupes Hanovriennes commandées par le duc de Cumberland. 8.

Le Roi accorde amnistie à tous les soldats François passés au service étranger qui rentreront dans le sien, permettant néanmoins à ceux qui servent ses alliés, de ne les point quitter jusqu'à la paix. 20.

Le prince de Soubise envoie le comte de St. Germain s'emparer de Lipstad. 12.

Le maréchal d'Estrées arrive à Wesel, & prend le commandement de l'armée.

Cependant le roi de Prusse, qui s'étoit reposé sur les Hanovriens de la défense de ses états de Westphalie que le prince de Soubise venoit de lui enlever, avoit fait des préparatifs formidables contre la Bohême: quatre corps d'armée de ses troupes entrent en même temps dans ce royaume par quatre endroits différens, sans que les Autrichiens puissent l'empêcher.

Bataille de Prague entre le roi de Prusse & les Autrichiens commandés par le prince Charles de Lorraine & le maréchal de Brown; ceux-ci, moins 6 Mai.

1757. Mai. nombreux que les Prussiens, sont coupés & défaits avec un perte considérable. Trente cinq mille Autrichiens se retirent avec leurs généraux dans la ville de Prague; le roi de Prusse l'investit & en fait le siége.

Quoique cette victoire coûtât cher à ce prince, qu'il eût perdu dans cette affaire presque autant que les Autrichiens, que le maréchal de Schewrin, son général de confiance, y eût été tué, la prise de Prague pouvoit le rendre maitre de toute la Bohème, & lui ouvrir toute l'Allemagne: mais l'Impératrice-Reine avoit encore à Bomishbrod une armée de près de quarante mille hommes, commandée par le feld maréchal Daun qui n'avoit pu joindre le prince Charles avant la bataille de Prague, & qui la servit bien. Le Roi de sa part n'abandonna pas cette princesse dans un besoin si pressant, & envoya aussitôt à son secours un corps d'armée considérable commandé par le prince de Soubise, pour faire diversion du côté de la Saxe.

Juin 18. Bataille de Chotemitz en Bohème, dans laquelle le roi de Prusse est battu par l'armée du maréchal Daun: cette défaite cause dans la fortune de ce prince une révolution surprenante.

20. Le roi de Prusse lève le siége de Prague. Le prince Charles de Lorraine saisit l'occasion, fait une sortie sur l'arrière-garde Prussienne & lui tue deux mille hommes: la désertion le mine; les hussards l'inquiètent, le détruisent. Enfin, le prince Charles & le feld-maréchal Daun réunis, le forcent, au bout de deux mois, d'évacuer la Bohème; pendant qu'une armée de Russes, après lui avoir pris le cinq juillet la ville de Mémel, entroit dans la Prusse ducale, que la seconde armée auxiliaire du Roi, sous les ordres du prince de Soubise, marchoit en Saxe, & que les Suédois se préparoient à attaquer la Poméranie.

L'Impératrice-Reine fonde, à l'occasion de la victoire de Chotemitz, un ordre militaire sous le nom de Marie Thérese, à l'instar de l'ordre de S. Louis en France. 1757. Juin.

Pendant que ces choses se passoient en Bohème, le maréchal d'Estrées avoit inquiété le duc de Cumberland par ses differentes marches & contre marches, lui avoit fait appréhender d'être enfermé dans le champ de Bielefeld, & l'avoit forcé de l'abandonner.

Le duc de Cumberland repasse le Weser, pour défendre l'électorat d'Hanovre.

Le marquis Dauvet, maréchal de camp, s'empare de l'Oostfrise & de la ville d'Embdem, dont le roi de Prusse étoit devenu maitre en 1744 par l'extinction des princes d'Oostfrise, & où il avoit établi en 1750 une compagnie de commerce. 3 Juill.

Bataille d'Hastembeck gagnée par le maréchal d'Estrées, sur le duc de Cumberland. Ce prince, après cette défaite, se réfugie à Minden, de-là à Niembourg, forcé d'abandonner aux troupes Françoises, la ville & l'électorat d'Hanovre, les états de Brunswick, de Zell, de Lunébourg & Wolfembutel. Ainsi la politique du roi d'Angleterre, son alliance avec le roi de Prusse, la guerre odieuse qu'il a suscitée à l'Impératrice-Reine pour se vanger de son alliance avec la France, & tous les moyens qu'il a employés pour écarter les François de ses états héréditaires, les y ont conduits & ont été l'occasion & la cause du malheur de ses peuples & de toute l'Allemagne. 26.

Prise de la ville d'Hamelen; on y trouve 63 pièces de canon. 28.

L'armée commandée sur le Rhin par le maréchal de Richelieu, devant joindre celle de Westphalie, ce général arrive à Hamelen & prend le commandement de l'armée, comme plus ancien maréchal de France. 3 Août.

1757. Août. Le maréchal de Richelieu, après avoir laissé reposer son armée sous Hanovre, marche au duc de Cumberland, le pousse dans le duché de Verden, l'y poursuit, entre dans Verden le 28, mène les Hanovriens toujours fuyans devant lui, s'empare de Bremen, oblige le prince Anglois de se retirer auprès de Stade, où il auroit été forcé de se rendre prisonnier de guerre avec toute son armée, si l'on n'avoit eu la facilité de lui accorder une amnistie & la liberté d'évacuer le pays.

Sept. 10 Convention de Closterseven, par laquelle il est arrêté, sous la garantie du roi de Dannemarc, promise par le comte de Lynar, que le général Anglois renverra ses troupes auxiliaires de Hesse, de Brunswick, de Saxe-Gotha & du comte de la Lippe; & que le maréchal de Richelieu leur donnera des passeports pour retourner dans leurs pays & y être dispersées; qu'il sera aussi donné des passeports au reste des troupes du duc de Cumberland pour passer l'Elbe; & que celles qu'il laissera en garnison à Stade, ne pourront être augmentées ni recrutées; qu'elles ne pourront faire aucun acte d'hostilité, ni même s'éloigner de la ville & passer les limites qui seront désignées & marquées par des poteaux; enfin, que les troupes Françoises resteront en possession des duchés de Bremen & de Verden jusqu'à la conciliation définitive des deux puissances.

Si ce traité eût été solide, il procuroit au Roi les mêmes avantages qu'une victoire; le rendoit maître absolu & sans contradicteur de tous les états du roi d'Angleterre en Allemagne, & de ceux de ses alliés; donnoit à son général la facilité de conduire de nouveaux secours à l'Impératrice & au roi de Pologne, électeur de Saxe; enfin, de porter la guerre au roi de Prusse dans le duché de Magdebourg.

Le roi de Prusse en avoit si bien prévu la conséquence, qu'il avoit écrit au roi d'Angleterre la lettre suivante : 1753. Septem.

» Je viens d'apprendre qu'il est encore question » d'un traité de neutralité pour l'électorat de Hano- » vre. Votre Majesté auroit-elle assez peu de fer- » meté & de constance pour se laisser abbattre par » quelques revers de fortune ? les affaires sont-elles » si délabrées qu'on ne puisse les rétablir ?.

» Que V. M. fasse attention à la démarche qu'elle » a dessein de faire, & à celle qu'elle m'a fait faire. » Elle est la cause des malheurs prêts à fondre sur » moi : Je n'aurois jamais renoncé à l'alliance de la » France sans toutes les belles promesses que V. M. » m'a faites. Je ne me repens point du traité que » j'ai fait avec V. M. ; mais qu'elle ne m'abandon- » ne pas lâchement à la merci de mes ennemis, » après avoir attiré toutes les forces de l'Europe » contre moi. Je compte que V. M. se ressouvien- » dra de ses engagemens réitérés encore le 26 du » passé, & qu'elle n'entendra à aucun accommode- » ment que je n'y sois compris.

Quelque pressante que fût cette lettre, la circonstance l'étant encore plus, le traité avoit été conclu & en partie exécuté, le duc de Cumberland étoit retourné en Angleterre mécontent ou disgracié, & il avoit remis tous ses emplois en se retirant dans ses terres.

Bataille de Rosback gagnée par le roi de Prusse sur le prince de Saxe Hildburghausen, commandant l'armée de l'Empire, combinée avec les troupes Françoises aux ordres du prince de Soubise. 5 Nov.

Prise de Schwednitz en Silésie, par les Autrichiens. 12.

Bataille de Breslaw gagnée par le prince Charles de Lorraine, sur les Prussiens. 22.

1757. Prise de Breslaw, par les Autrichiens.

Nov. 24 Bataille de Lissa en Silésie, gagnée par le roi de

Déc. 5 Prusse sur les Autrichiens.

20. Les Prussiens reprennent la ville de Breslaw.

25. Le maréchal de Richelieu repasse l'Aller à la tête de l'armée Françoise, & oblige les Hanovriens (qui, malgré la convention de Closterseven, avoient repris les armes) à se retirer à Lunébourg avec perte de cinq à six cens hommes & de 150 chariots de vivres & de bagages.

Affaires de Mer. Quoique les Anglois eussent enlevé dans le mois de février, à la compagnie des Indes Françoise, le comptoir de Chandernagore à l'embouchure du Gange & dans un pays de neutralité, les affaires du roi d'Angleterre n'en étoient pas pour cela meilleures sur mer en Canada.

Janv. 30 Le chevalier de Bauffremont avoit mis à la voile pour le Canada avec une escadre de cinq à six vaisseaux de guerre & de trois frégates.

Fév. 11 M. de Kersaint, parti dès la fin de l'année derniere avec une escadre de trois vaisseaux & de trois frégates, détruit un fort appartenant aux Anglois, sur la côte d'Afrique, & leur prend plusieurs navires.

Mars 21 M. de Vaudreuil, gouverneur des Trois-Rivières au Canada, se porte au fort Georges, sur le lac du saint Sacrement, avec quinze cens hommes, y brûle les magasins des Anglois, quatre brigantins de dix canons, deux galères de cinquante rames, & trois cens cinquante bâtimens de transport préparés pour une expédition importante contre les possessions Françoises, qui échoue par ce moyen.

Mai 3. Le comte Dubois de la Mothe, lieutenant-général des armées navales, part de Brest avec une escadre de neuf vaisseaux de ligne & trois frégates, portant

quatre à cinq mille hommes de renfort au Canada. 1757.
Elle empêcha les Anglois de rien entreprendre cette année contre Quebec & Louisbourg ; elle rentra à Brest le 23 novembre.

Le même jour 3 mai, M. Daché part du port de l'Orient avec une autre escadre pour les Indes Orientales, & y conduit trois mille soldats.

En Canada, prise du fort Georges ou Guillaume Henri, par les François commandés par M. de Montcalm : c'étoit un poste important pour les Anglois sur le lac du saint-Sacrement, dans lequel ils avoient deux mille cinq cens hommes de garnison. 9 Août

Une flotte Angloise de plus de cent voiles, chargée d'environ douze mille hommes de débarquement, aborde à l'isle d'Aix, à l'embouchure de la Charente, y demeure dix jours & remet à la voile le premier octobre, sans avoir pu rien entreprendre sur les terres de France. 23 Sept.

Dans le même temps, une violente tempête accueillie une flotte Angloise commandée par l'amiral Holbourne qui croisoit devant Louisbourg, la disperse, fait échouer ou périr plusieurs vaisseaux, désempare les autres, & semble vanger l'Europe des maux que cette guerre lui cause. 25.

Le sieur de Kersaint combat une escadre Angloise de cinq vaisseaux de guerre & de quarante corsaires, qui formoient une chaine près saint Domingue pour enlever une flotte marchande qu'il convoyoit, & qu'il amena heureusement dans les ports de France. 21 Oct.

Affaires générales.

Le Roi fait lieutenans-généraux de ses armées navales Mrs. Duperier, Duguay ; & Mrs. de Courbon-Blenac, St. André, Duverger, de Guebriant, d'Aubigni chefs d'escadre ; Sa Majesté fait en meme temps une promotion de 59 capitaines de vaisseau, 75 lieutenans, & de 127 enseignes. 21 Avr.

1757. M. de Boines, intendant de Franche-Comté, est nommé à la charge de premier président du parlement de Besançon, vacante par la mort de M. de Quinsonnas; & M. de Miromenil, maître des requêtes, à celle de premier président du parlement de Rouen, vacante par la démission de M. de Pontcarré.

Mort du cardinal de la Rochefoucauld grand aumônier de France, chargé du département de la feuille des bénéfices & des affaires ecclésiastiques.

Le Roi nomma le 21 juin le cardinal de Tavannes à la charge de grand aumônier; l'abbé de Rochechouart, évêque de Laon, à celle de grand aumônier de la Reine; & donna la feuille des bénéfices à l'abbé de Jarente, évêque de Digne, chargé depuis deux ans, par les états de Provence, d'une députation importante auprès de Sa Majesté.

Mai. L'abbé du Quesnoy est nommé à l'évêché de Coutance, & l'abbé Voëles à celui de Senès.

Juin 19 L'abbé de Bouillé, comte de Lyon, prête serment entre les mains du Roi, pour la charge de premier aumônier de Sa Majesté, dont le prince Constantin de Rohan, évêque de Strasbourg, s'étoit démis en sa faveur.

20. M. le duc de Berry, nommé par le Roi, grand-maître de l'ordre de St. Lazare ou Notre-Dame du Mont-Carmel, est reconnu en cette qualité dans un chapitre de cet ordre assemblé au Louvre.

M. de Tourni, maître des requêtes, est nommé à l'intendance de Bourdeaux, sur la démission de M. de Tourni, conseiller d'état, son père.

Lettres-patentes pour la formation & décoration de la place destinée à la statue équestre du Roi, par lesquelles Sa Majesté cède pour cet effet, à la ville de Paris, toute l'esplanade qui est entre le

jardin des Thuilleries & les Champs Elisées.

M. Rouillé, ministre d'état, se démet de la charge de secrétaire d'état des affaires étrangères, & Sa Majesté lui donne la sur-intendance des postes de France; & nomme à la place de secrétaire d'état des affaires étrangères, l'abbé comte de Bernis, qui, après avoir été plusieurs années ambassadeur à Venise, avoit été nommé successivement aux ambassades d'Espagne & de Vienne, mais avoit été retenu à la cour pour la négociation & la conclusion du traité de Versailles du premier mai 1756. 1757. 25 Juin.

Arrêt du conseil portant établissement de quarante millions d'annuités du prix de huit cens livres chacune. Juillet.

Le Roi donne la première audience au comte de Bestuchef, ambassadeur extraordinaire de Russie. 2 Août

L'abbé de Phelippeaux est nommé à l'archevêché de Bourges, dont il étoit grand vicaire. 18.

Le marquis de Paulmy est reçu chevalier de l'ordre de St. Lazare, par le comte de St. Florentin, en présence de M. le Duc de Berry. 21.

Décret du conseil aulique, par lequel le roi de Prusse est cité au ban de l'empire. 22.

Le comte de Starhemberg, qui, en qualité de ministre-plénipotentiaire de Leurs Majestés Impériales, avoit négocié, conclu & signé avec l'abbé comte de Bernis & M. Rouillé, le traité de Versailles & la réunion des maisons de France & d'Autriche, ayant reçu de sa cour le caractère & le titre d'ambassadeur, a audience du Roi en cette qualité. 25.

M. de Moras s'étant démis de la charge de contrôleur-général des finances pour se livrer entièrement aux affaires de la marine, M. de Boulogne, intendant des finances, nommé par Sa Majesté contrôleur-général, prête serment entre les mains du

1757. Sept. 1. Roi pour cette charge. Comme il travailloit depuis plus de trente ans dans cette matière avec une estime générale, il avoit le vœu public. M. de Boulogne, son fils succède à l'intendance des finances, dont il avoit déjà la survivance.

Le Roi, sur les représentations & les instances réitérées de la grand'chambre du parlement de Paris pour la réunion des membres de cette compagnie, rend les démissions qui lui avoient été données, rétablit le parlement dans ses fonctions, & lui accorde toutes les interprétations relatives aux déclarations enregistrées au lit de justice, & toutes les graces pour le rappel des exilés que l'on pouvoit attendre de la bonté de ce monarque, l'amour & les délices de la France.

Déclaration en interprétation de l'édit du mois de décembre 1756, par laquelle le Roi ordonne que les présidens des enquêtes, supprimés par cet édit, continueront d'exercer lesdits offices jusqu'à ce qu'ils deviennent vacans par leur décès ou leur démission ; & qu'alors ils seront remplacés par deux conseillers qui seront nommés au choix de Sa Majesté, & commis sans finance, pour présider auxdites chambres, au lieu des présidens à mortier nommés à cet effet par l'édit ; lesquels continueront, comme par le passé, de présider le parlement & de faire le service de la grand'-chambre & de la Tournelle.

8. Madame, duchesse de Parme, arrive d'Italie à Choisy : le Roi s'y étoit rendu pour la recevoir ; il la mène le lendemain à Versailles.

19. Mort du duc de Gèvres, gouverneur de Paris. Le Roi donne sa charge de premier gentilhomme de la chambre au duc de Duras, le gouvernement de Paris au duc de Chevreuse, & celui de l'isle de France au duc de Tresmes.

La marquise d'Escars est nommée à la place de

dame du palais de la Reine, vacante par la mort de la princesse de Montauban. 1757.

Le maréchal de Mirepoix, qui s'étoit distingué par plusieurs actions d'éclat en Italie, dans la guerre précédente, & qui étoit actuellement occupé de la défense des côtes maritimes du Languedoc & de la Provence, meurt à Montpellier, âgé de cinquante ans. Le marquis de Gontaut est nommé en sa place, lieutenant-général du Languedoc; le prince de Beauveau, capitaine des Gardes du corps; & le maréchal de Thomont, commandant sur les côtes de la Méditerranée. 25 Sept.

M. de Maupeou se démet de la charge de premier président du parlement de Paris : le Roi lui donne une pension de quarante mille livres, & nomme à cette place M. Molé, doyen des présidens à mortier. 1 Oct.

Le Roi, pour consommer l'ouvrage de la pacification intérieure, rappelle les prélats exilés.

M. de Laval, évêque d'Orléans, est nommé à l'évêché de Condom.

Madame la princesse de Condé accouche d'une princesse. 5.

Naissance de M. le comte d'Artois, que madame la dauphine met au monde à cinq heures du soir au château de Versailles. 9.

Une députation des états d'Artois fait au Roi des remercimens de l'honneur que Sa Majesté a fait à leur province en donnant son nom au jeune prince. 16.

Mrs. Gilbert de Voisins & Berryer, conseillers d'état, sont nommés conseillers au conseil des dépêches. Sa Majesté donne la place de lieutenant de police, qu'occupoit M. Berryer, à M. Bertin, intendant de Lyon; l'intendance de Lyon à M. de la Michodiere, intendant de Clermont; & celle de Clermont à M. de Balinvilliers, maitre des requetes.

1757. L'introduction au conseil des dépêches de deux conseillers d'état, instruits des loix, des formes judiciaires, des droits, jurisdictions & usages des différens tribunaux du royaume, fit autant de plaisir au public qu'elle étoit utile & avantageuse au bien de l'état.

Novem. A Constantinople, mort du sultan Osman III; Mustapha, son cousin, lui succède.

Le Roi donne le commandement de la Guienne au comte de Langeron, lieutenant-général de ses armées. Ce général étant à Rochefort à l'arrivée de la flotte Angloise à l'isle d'Aix, avoit contribué par ses soins, sa vigilance & la bonne distribution des troupes qui étoient sous ses ordres, à empêcher les Anglois d'entreprendre une descente sur cette côte.

17. A Dresde, mort de Marie Josephe d'Autriche, reine de Pologne, électrice de Saxe, fille de l'empereur Joseph, & mère de madame la dauphine.

25. La comtesse de Clermont-Tonnerre est nommée dame du palais de la Reine à la place dont la duchesse d'Antin s'étoit démise.

29. Edit de création de quatre millions de rentes viagères, sur le pied de dix pour cent à tout âge.

Pour satisfaire au desir du public qui les acquit en quinze jours de temps, le Roi en créa au mois de décembre suivant pour deux millions de plus: ces deux édits lui produisirent en moins de deux mois soixante millions. Le Roi fit à cette occasion une action fort noble, en refusant l'argent que les Anglois envoyèrent au trésor royal pour avoir de ces rentes.

Le Roi accorde la charge de grand-maître de sa garderobe au duc d'Estiliac sur la demission du duc de la Rochefoucauld.

1758.

1758.

L'archevêque de Paris est exilé & envoyé dans une terre du Périgord près de Sarlat, pour n'avoir pas voulu lever l'interdiction des religieuses hospitalieres du fauxbourg S. Marceau ; il nomma, avant de partir, quatre grands Vicaires pour gouverner son diocese en son absence. 4. Janv.

Le duc de Broglio, en Westphalie, prévient les Hanovriens, qui, après avoir pris les armes malgré la convention de Closterseven, vouloient s'emparer de la Ville de Breme ; il y arrive devant eux, & s'y établit. 16.

Le Roi nomme l'évêque de Digne à l'évêché d'Orléans ; l'abbé du Quaylard à l'évêché de Digne ; & l'abbé de Cicé, grand vicaire de Bourges, à celui de Troyes, vacant par la démission de M. Poncet. 29.

Le comte de Clermont, prince du sang, part de Paris pour aller à Hanovre, prendre le commandement de l'armée du Roi. 1 Fév.

L'abbé de Bernis, secrétaire d'état des affaires étrangères, est nommé commandeur de l'ordre du S. Esprit. 2.

Une escadre Françoise de trois vaisseaux de guerre & deux frégates, commandée par le marquis du Quesne, chef d'escadre, & partie de Toulon pour joindre & renforcer à Carthagène celle de M. de la Clue, est jettée par le vent au milieu d'une flotte Angloise de seize vaisseaux de guerre & de cinq frégates, commandée par l'amiral Osborn, qui, après un combat de cinq heures, s'empara du Foudroyant monté par le marquis du Quesne, & de l'Orphée monté par le sieur Derville ; mais ne put empêcher le reste de l'escadre Françoise de se retirer dans les ports de France. 28.

1758. Fév. 29 Le Roi nomme le maréchal de Belle-Isle, secrétaire d'état au département de la guerre, sur la démission du marquis de Paulmy. Le marquis de Crémille, lieutenant-général des armées du Roi, est nommé en même temps pour aider le maréchal de Belle-Isle dans les détails & les fonctions de ce département, & travailler avec Sa Majesté, conjointement, ou séparément, suivant les circonstances.

Mars 2. Le cardinal de Tencin meurt à Lyon, âgé de quatre vingt-quatre ans: l'abbé de Montazet, évêque d'Autun, est nommé en sa place à l'archevêché de Lyon.

Les comte de Berchini, lieutenant général des armées du Roi, & de Conflans, vice-amiral, sont nommés maréchaux de France.

Le Roi crée dix nouvelles charges de payeurs des rentes de l'hôtel de ville de Paris, & autant de contrôleurs.

17. Le parlement de Paris enrégistre une déclaration du Roi, par laquelle Sa Majesté lui rend la connoissance des affaires de l'hôpital-général, qui en 1751, avoit été attribuée au grand conseil.

Avril. L'abbé de Bouillé, doyen des comtes de Lyon, & premier aumônier de Sa Majesté, est nommé à l'évêché d'Autun.

8. Mort de Mademoiselle de Charolois, princesse du sang.

9. Le marquis de Paulmy est reçu dans la charge de trésorier de l'ordre du S. Esprit.

Edit du Roi, portant création de trois millions deux cens mille livres de rente payables, moitié en anciennes rentes sur la ville, moitié en argent comptant, & remboursables en trente années, par forme de loterie.

11. Les ministres des Rois d'Angleterre & de Prusse signent à Londres une convention, par laquelle ces princes

princes s'engagent de ne conclure aucun traité de paix, de trèves ou de neutralité avec leurs ennemis, que conjointement & d'accord entre eux. 1758.

Prise de Schweidnitz par le roi de Prusse sur les Autrichiens. 16 Mars

Le Roi décide, par un règlement solemnel, qu'à l'avenir aucun officier ne sera pourvu d'un régiment, qu'il n'ait auparavant servi pendant sept ans, dont cinq en qualité de capitaine; & qu'on ne pourra pareillement être reçu capitaine sans avoir préalablement été deux ans enseigne, cornette ou lieutenant. 29.

Le Raisonnable, vaisseau de guerre commandé par le chevalier de Rohan, en passant du port Louis à Brest, est pris par une escadre Angloise.

M. le duc de Bourgogne passe entre les mains des hommes choisis par le Roi pour l'éducation de ce jeune prince. Le comte de Lavauguyon en étoit nommé gouverneur; l'abbé de Coet-Losquet, évêque de Limoges, précepteur; les chevaliers de la Ferriere & de Beaujeu, sous-gouverneurs; l'abbé de Radonvilliers, sous-précepteur; le baron de Lupé, & les marquis de Marbeuf, de Montesquiou & de la Haye, gentilhommes de la manche. 1 Mai.

Dans l'Inde, le sieur de Lally, lieutenant-général des armées du Roi, prend aux Anglois le fort de Goudelour; il leur prit encore le 2 juin celui de S. David; & le 4, celui de Divicotay.

Mort du pape Benoît XIV, l'un des plus sçavans & des plus respectables pontifes que l'Eglise ait eus: le Roi en reçut la nouvelle le 12. Sa Majesté nomma le 13 les cardinaux de Luynes & de Gesvres, commandeurs de l'ordre du S. Esprit, & ils partirent le 15 pour se rendre au conclave. 3.

L'abbé de Dillon, évêque d'Evreux, est nommé à l'archevêché de Toulouse, & l'abbé de Stainville à l'évêché d'Evreux.

1758. Le Roi donne le régiment des Carabiniers à M. le
Mai 13. comte de Provence, & en nomme le comte de Gisors, Meſtre de camp lieutenant.

Juin, 1. M. de Maſſiac, lieutenant-général des armées navales, préte ſerment entre les mains du Roi pour la charge de ſecrétaire d'état de la marine, que Sa Majeſté lui avoit donnée ſur la démiſſion de M. de Moras. M. le Normand de Mezy lui fut donné pour adjoint avec le titre d'intendant général de la marine & des colonies.

3. Loi ſomptuaire pour les troupes de France, par laquelle le Roi règle & modère la table des officiers de ſes armées en campagne, & défend d'y porter des plats & aſſiettes d'argent.

6. Une flotte Angloiſe mouille dans la baye de Cancale près S. Malo; y débarque, le lendemain, quatorze ou quinze mille hommes qui s'avancent vers cette ville dans le deſſein d'en faire le ſiege: mais les Anglois, effrayés par la nouvelle du concours des troupes Françoiſes qui ſe raſſembloient pour les combattre, ſe retirent & ſe rembarquent avec précipitation, les 11, 12 & 13 du même mois.

23. Combat de Crevelt ſur le Rhin entre l'armée Havorienne, commandée par le prince Ferdinand de Brunſwick; & l'aile gauche de l'armée Françoiſe, qui, après avoir combattu avec beaucoup de valeur ſous les ordres du comte de S. Germain, & réſiſté ſeule aux ennemis, ſe retira à Nuyts, où le reſte de l'armée s'étoit porté; la perte fut égale de part & d'autre; mais les François y perdirent le comte de Giſors, fils du maréchal de Belle-Iſle, qui étoit un officier de la plus grande eſpérance.

Juill. 2 Le maréchal d'Eſtrées & M. Berryer, ci-devant lieutenant de police, ſont admis au conſeil d'état en qualité de miniſtres, au lieu de Mrs. de Rouillé, de Paulmy & de Moras, qui s'en étoient

retirés, avec la permission du Roi, le 19 juin. 1758.

A Rome, le cardinal de Rezzonico, Vénitien, est élu Pape sous le nom de Clément XIII. 5 Juil.

Le comte de Clermont remet le commandement de l'armée entre les mains du marquis de Contades, le plus ancien lieutenant-général, & part pour revenir à la Cour. 8.

En Canada, le marquis de Montcalm, retranché avec six mille François sous le fort de Ticonderaga, est attaqué par vingt mille Anglois qu'il bat à platte couture, & auxquels il tue quatre mille hommes & leur général Howe.

Affaire de Sundershausen, dans laquelle l'avant-garde de l'armée du prince de Soubise, commandée par le comte de Broglio, défait huit mille Hanovriens aux ordres du prince d'Isembourg. 23.

Les Anglois s'emparent de Louisbourg. 27.

Les Anglois font une seconde descente sur les côtes de France, entrent dans la ville de Cherbourg, en emportent les cloches & quelques canons, & se rembarquent avec précipitation la nuit du quinze au seize. 7 Août

M. de Pontcarré de Viarme, conseiller d'état, est élu prévôt des marchands de la ville de Paris, pour la première prévôté. 16.

Le marquis de Contades, commandant l'armée du Roi en Westphalie, est honoré par le Roi du bâton de maréchal de France. 24.

Le Roi fait duc & pair le comte de Lavauguyon, gouverneur & premier gentilhomme de la chambre de M. le duc de Bourgogne; ducs héréditaires, le duc d'Estissac, & le marquis de Laval-Montmorency; & accorde un brevet de duc au marquis de Gontault. 25.

Bataille de Zorndnorf entre les Prussiens, commandés par leur Roi en personne, & les Russes, de 25, 26, 27.

1758. laquelle les deux parties s'attribuèrent l'avantage; les Russes, parce qu'ils eurent le champ de bataille; & le Roi de Prusse, parce qu'il fit lever le siege de Custrim.

Sept. 2 La reine d'Espagne meurt à Aranjuez; elle étoit de la maison de Bragance & sœur du roi règnant de Portugal.

3. Le roi de Portugal, revenant sur les onze heures du soir à Lisbonne, est attaqué en chemin par des assassins qui tirèrent plusieurs coups de carabines sur la chaise dans laquelle il étoit, & le blessèrent grièvement à l'épaule: un valet de chambre, qui étoit à côté de lui, fut aussi blessé. Ce prince se fit conduire sur le champ chez son chirurgien, qui mit le premier appareil, & l'assura que sa blessure n'étoit point mortelle. Les auteurs de ce parricide, ayant été découverts, furent arrêtés le 13 décembre, & ensuite punis de mort. Les chefs de la conspiration étoient le duc d'Aveyro, le marquis de Tavora & le comte d'Atoguia.

4. Troisième descente des Anglois à S. Briac en Bretagne. Cette fois-ci, ils furent punis de leur audace: le duc d'Aiguillon les joignit le 11 à Saint Cast: les força de se rembarquer précipitamment, leur prit sept cens hommes, & leur causa une perte de plus de quatre mille hommes tant tués, que noyés & prisonniers; en sorte que, de treize mille qu'ils avoient mis à terre, il s'en sauva à peine huit mille.

23. M. de Boulogne, controlleur-général des finances, est reçu dans la charge de trésorier-commandeur de l'ordre du S. Esprit, sur la démission du marquis de Paulmy.

Oct. 2. Ouverture de l'assemblée du Clergé aux Augustins à Paris; elle donna au Roi un secours de seize millions.

Bataille de Lutzelberg dans le pays de Cassel, gagnée sur l'armée des Hanovriens, Hessois & Anglois, par l'armée Françoise aux ordres du prince de Soubise, auquel le Roi envoya le 19, pour récompense, le bâton de maréchal de France. 1758. 10. Oct.

Bataille de Rotkisch, ou Hoclkirken en Lusace, gagnée par les Autrichiens, aux ordres du maréchal Dawn, sur le Roi de Prusse, dans laquelle le camp de ce prince fut forcé après un combat de quatre heures, où il perdit neuf à dix mille hommes, cent quatorze piéces de canon, vingt-neuf drapeaux, trois étendards, toutes les tentes & bagages; le maréchal Keit, le prince François de Brunswick & le général Kleist, qui y furent tués. Quelque grand que fût ce revers, le monarque perdit peu de terrein, & prit tranquillement un autre camp à une demi-lieue de l'armée victorieuse. 14.

M. de Massiac, secrétaire d'état de la marine, est remplacé par M. Berryer. 1. Nov.

Le duc de Choiseul, ambassadeur du Roi à la cour de Vienne, est aussi nommé secrétaire d'état des affaires étrangères, à la place du cardinal de Bernis.

Le maréchal Dawn arrive devant Dresde, dans le dessein de délivrer cette ville; mais il en fut empêché par l'arrivée des généraux Prussiens d'Hona & Wedel, & il se retira le 16 en Bohème.

Le Roi fait la cérémonie de donner au cardinal de Bernis le bonnet de cardinal, qui avoit été apporté de la part de Sa Sainteté par l'abbé Archinto son camerier.

Le maréchal de Soubise fait en un même temps escalader la ville de S. Goar par les régimens de Saint Germain & de la Feronnaye, surprendre le château de Rhinfels par le marquis de Castries, & prendre Schuartshausen & le château de Calze par le comte de Scey. 1 Déc.

1758. Déc. 7 Les miniſtres plénipotentiaires des roi d'Angleterre & de Pruſſe ſignent à Weſtminſter une convention portant confirmation de l'alliance ſignée entre ces princes le 16 janvier 1756, & ſtipulation de 670 mille livres ſterlings payables par le roi d'Angleterre au roi de Pruſſe.

14. Le Roi nomme l'évêque de Vence à l'évêché d'Angers; l'abbé Moreau, chanoine de Notre Dame de Paris, à l'évêché de Vence; & l'abbé Gauthier, grand-vicaire de Bourges, à celui de Luçon.

28. Ordonnance du Roi pour l'établiſſement des quartiers pour ſes Gardes-du-Corps, dans les villes de Beauvais, Orléans, Amiens & Troyes, & pour leurs exercices & diſcipline. Sa Majeſté venoit d'accorder à cette troupe une augmentation conſidérable d'appointemens.

1759.

1759.

Janv. 1. Le Roi nomme chevaliers de l'ordre du S. Eſprit, les ducs de Chevreuſe & de Broglio, le maréchal de Contades, les comtes de Graville, de Rochechouart & de Guerchy, le prince de Crouy & le comte de Lannion.

Les ſieurs d'Hervelay, Michel, Gauſſins, Lemaitre & Baujon ſe chargent de fournir, pour le ſervice de la marine, dans le cours de la préſente année, trente-ſix millions, à raiſon de trois millions par mois, moyennant un intérêt que le Roi leur accorde, & des délégations ſur les receveurs généraux pour leur rembourſement. On avoit pris quelques mois auparavant de ſemblables arrangemens avec le ſieur de la Borde, banquier, pour le payement & l'entretien des armées de terre. Le Roi, pour ſe procurer encore d'autres ſecours capables

de subvenir aux frais de la guerre, cède aux états de Bretagne plusieurs droits qu'il percevoit dans cette province, sçavoir le centième denier, le contrôle, moyennant le prix principal de quarante millions qu'ils s'obligent de lui payer, outre le don gratuit de trois millions qu'ils avoient accordés le mois précédent. 1759.

4 Janv. Le Roi accorde au marquis de Villequier, fils du duc d'Aumont, un brevet de duc; & permet au comte d'Albert, fils du duc de Chevreuse, de prendre le titre de duc de Luynes.

8. En Pologne, le prince Charles de Saxe, fils du roi de Pologne, est investi des duchés de Curlande & de Semigalle.

12. Le duc de Lavauguyon, gouverneur de M. le duc de Bourgogne, est reçu au parlement en qualité de pair de France.

A la Haye, mort de la princesse Anne de Brunswick-Hanovre, fille du roi d'Angleterre, veuve de Guillaume Charles-Henri de Nassau-Diest, stathouder de Hollande, gouvernante des Provinces-Unies pendant la minorité de son fils.

Le sieur de la Case, président à mortier du parlement de Bordeaux, est nommé premier président du parlement de Pau.

16. Les Anglois, au nombre de huit mille hommes, font une descente à la Martinique, en sont chassés par les habitans, & obligés de se rembarquer le lendemain avec perte de six à sept cens hommes.

17. Le parlement de Paris condamne par contumace à un bannissement, le curé de S. Nicolas-des-Champs de cette ville, & quatre ecclésiastiques de cette paroisse, pour refus de sacremens.

En Angleterre, convention & renouvellement d'alliance entre le roi d'Angleterre & le landgrave de Hesse.

1759. Janv. 25 Le duc de Choiseul, ministre & secrétaire d'état des affaires étrangères, est reçu au parlement en qualité de pair de France.

28. L'abbé de S. Aulaire, est nommé à la place de premier aumônier de Madame (Adelaïde,) vacante par la mort de l'abbé de Fontenille, évêque de Meaux.

L'abbé de Beaumont est nommé à l'évêché de Rennes, vacant par la démission de l'abbé de Vauréal.

Fév. 9 Mort de madame la duchesse d'Orléans, Louise-Henriette de Bourbon-Conti.

11. Le Roi nomme l'abbé de S. Aulaire à l'évêché de Poitiers.

18. Le maréchal prince de Soubise est admis au conseil d'état en qualité de ministre.

27. Le comte de la Marche & la princesse Fortunée d'Est, fille du duc de Modène, reçoivent la bénédiction nuptiale par les mains du cardinal de Luynes au château de Nangis en Brie.

4. M. de Silhouette, maître des requêtes, est nommé contrôleur-général des finances à la place de M. de Boulogne.

L'abbé de S. Simon est nommé à l'évêché d'Agde.

10. Mort du cardinal de Tavannes, grand aumônier de France.

Avr. 1 Le Roi nomme à l'archevêché de Rouen, l'abbé de la Rochefoucault, archevêque d'Alby; à l'archevêché d'Alby, l'abbé de Choiseul, évêque d'Evreux; & à l'évêché d'Evreux, l'abbé de Marnesia.

8. Les comtes de Tallerand & du Roure sont nommés menins de M. le Dauphin.

13. Affaire de Berghen près de Francfort, dans laquelle le prince Ferdinand de Brunswick, à la tête de l'armée Honovrienne, ayant attaqué les Fran-

çois, commandés par le duc de Broglio, est repoussé avec perte de plus de dix mille hommes, du nombre desquels étoit le prince d'Isembourg. 1759.

17 Avr. Par arrêt du conseil & lettres patentes enrégistrées en la cour des aydes de Paris, le Roi réforme quelques abus qui s'étoient introduits dans ses fermes y crée soixante & douze mille actions de mille livres chacune, intéressées en icelles, auxquelles Sa Majesté attribue la moitié du bénéfice dont jouissoient les fermiers généraux. Cette opération de finance fut fort applaudie, parce qu'elle devoit produire au Roi soixante & douze millions

Le même jour, déclaration portant suspension de plusieurs privilèges qui exemptoient de la taille.

Autre déclaration tendante à la réduction des pensions, dont la multiplication excessive étoit devenue à charge à l'état.

2 Mai. Prise de la Guadeloupe par les Anglois.

10. Ordonnance portant règlement pour le corps du genie, tant à la guerre que dans les places.

19. Trente-trois jeunes élèves de l'école militaire, nommés à différens emplois dans plusieurs régimens, reçoivent en présence de M. le duc de Berry, la croix de S. Lazare par les mains du comte de S. Florentin, administrateur de cet ordre. C'étoit la première colonie sortie de cette école depuis son établissement.

22. Ordonnance du Roi, portant règlement pour le service des officiers ayant rang ou commission de colonel ou de mestre de camp.

27. L'abbé de Lascaris est nommé à l'évêché de Toulon, vacant par la mort de Louis-Albert Joly de Chossin.

Juin. Le marquis de Paulmy, ci-devant secrétaire d'état de la guerre, est nommé par le Roi ambassadeur auprès du roi & de la république de Pologne.

1756. Juin. 18 Loi ſomptuaire pour la table des capitaines de vaiſſeaux & autres officiers de la marine du Roi.

Juill. 3 Une flotte Angloiſe de trente-deux voiles, paroît à la rade du Havre, & le bombarde, mais ſans effet. Elle ſe retire le 7, après avoir perdu deux galiotes à bombe.

5. Le Roi fait la revue des troupes de ſa maiſon au champ de Mars dans le parc de Marly.

9. Le duc de Broglio prend la ville de Minden en Weſtphalie, l'épée à la main, ſauve cependant la ville du pillage, & fait la garniſon priſonnière de guerre.

18. M. de Silhouette, contrôleur-général des finances, eſt fait miniſtre, & prend en cette qualité, ſéance au conſeil d'état.

21. Le Roi établit l'ordre du mérite militaire en faveur des officiers de ſes troupes, qui, nés en pays proteſtans, ne peuvent être admis dans l'ordre de S. Louis à cauſe de leur religion.

23. Bataille de Croſſen, dans laquelle les Pruſſiens, commandés par le général Wedel, ſont battus par le général Solticof à la tête des Ruſſes.

Août. 1 Bataille de Minden entre l'armée Hanovrienne, commandée par le prince Ferdinand de Brunſwick, & les François, commandés par le maréchal de Contades, qui abandonnèrent le champ de bataille, & ſe retirèrent à Caſſel.

6. En Saxe, les Pruſſiens, qui avoient menacé de brûler la ville de Leipſick, ſi on vouloit les forcer de la rendre, évacuent cette ville ſur la ſimple ſommation que leur fait un colonel Autrichien, qui leur accordoit la liberté d'en ſortir avec les honneurs de la guerre. La ſituation du roi de Pruſſe, barré d'un côté par les Autrichiens, & de l'autre par les Ruſſes, fut ſans doute cauſe de cette facilité.

12. Bataille de Francfort ſur l'Oder, dans laquelle le

roi de Prusse est battu par le général Russe, Solticof, & le général Laudon, Autrichien. 1759.

A Madrid, le roi d'Espagne, Ferdinand VI, meurt âgé de quarante-cinq ans, dans la quatorzième année de son règne. Don Carlos, son frère roi de Naples, lui succède sous le nom de Charles III.

Combat naval à la côte de Lagos entre quatorze vaisseaux Anglois & sept vaisseaux François, commandés par le sieur de la Clue, desquels deux furent brûlés, l'Océan & le Redoutable; trois furent pris, le Centaure, le Téméraire & le Modeste, & deux se retirèrent heureusement à Lisbonne, le Guerrier & le Souverain. Malheureusement pour les François, leur escadre avoit été séparée par un coup de vent à la sortie du détroit de Gibraltar, & cinq de leurs vaisseaux avec trois frégates s'étoient perdus, & avoient été relâcher à Cadix. 17 Août.

Le Roi reçoit les premiers chevaliers de l'ordre du mérite militaire qu'il avoit institué le mois précédent, & fait le prince de Nassau-Sarbruck grand-croix de cet ordre, & le baron de Vurmser commandeur. 26.

Le comte de Schmettau rend la ville de Dresde au prince de Deux-Ponts, & obtient les honneurs de la guerre, & la permission de se retirer à Magdebourg. 5 Sept.

Aux Indes, combat naval entre l'escadre Françoise, commandée par le sieur d'Aché, & l'escadre Angloise, commandée par l'amiral Pocok, qui est obligé de se retirer, & de laisser au sieur d'Aché la liberté de débarquer à Pondichery les troupes, munitions & provisions dont il étoit chargé. Peu de jours après, le 30, le sieur Geoghegan, capitaine de grenadiers au régiment de Lally, avec onze cens François, battit 1700 Anglois & quatre mille Noirs 10.

1759. dans la province d'Arcate, à trente lieues de Pondichery, & leur enleva quatre piéces de canon & deux chariots d'artillerie.

Sept. 11 Le parlement de Paris enrégistre un édit portant suppression des offices & de plusieurs droits sur les cuirs multipliés au profit des propriétaires, & établissement d'un droit unique au profit du Roi.

Il enrégistre le même jour des lettres patentes par lesquelles l'entrée des toiles peintes est permise dans le royaume, en payant un droit.

18. Prise de Quebec par les Anglois, après un siége de soixante-quatre jours.

20. Le Roi tient un lit de justice à Versailles, dans lequel il fait enrégistrer un édit de subvention, & deux autres édits qui n'eurent pas d'exécution, & furent remplacés par d'autres quelques mois après.

22. Ces mêmes édits sont enrégistrés à la chambre des comptes, en présence de M. le duc d'Orléans, assisté du maréchal de Lautrec & de deux conseillers d'état; & à la cour des aydes de Paris, en présence de M. le comte de Clermont, assisté de même du maréchal de Berchini & de deux conseillers d'état.

Octob. 6 Le roi des Deux-Siciles, Dom Carlos, après avoir fait constater l'imbécillité & l'incapacité du prince royal Dom Philippe, son fils aîné, & fait proclamer, le 5 septembre, roi des Deux-Siciles, Dom Ferdinand, son troisième fils, âgé de dix ans, s'embarque, & part de Naples pour se rendre en Espagne, emmenant avec lui le prince Charles-Antoine, le deuxième de ses enfans, destiné pour lui succéder au trône d'Espagne, & qui, suivant les derniers traités, ne pouvoit pas réunir sur sa tête la couronne des Deux-Siciles & celle d'Espagne.

15. Le capitaine Thurot, célèbre armateur, met à

la voile, & part de Dunkerque avec quatre frégates & quinze cens hommes de débarquement. 1759.

L'archevêque de Paris arrive à Paris, rappellé de son exil. 21. Oct.

Arrêts du conseil, par lesquels le Roi suspend pendant un an le paiement des billets des ferme & des rescriptions des recettes générales, & les remboursemens des capitaux qui devoient être faits par le trésor royal, & la caisse des amortissemens.

Autre arrêt du conseil, par lequel le Roi, en exhortant ses sujets à porter leur vaisselle à la monnoie, pour être convertie en espèces pour les besoins de l'état, fixe le prix qui leur en sera payé. Sa Majesté donna l'exemple, & commença par y envoyer la sienne. 26.

L'escadre commandée, par le maréchal de Conflans, composée de vingt-un vaisseaux de ligne & six frégates, & sortie de Brest le 14, est attaquée par une escadre Angloise bien plus nombreuse, composée de plusieurs escadres réunies, & est battue & dispersée. 20 Nov.

En Saxe, le maréchal de Daun fait mettre bas les armes à douze mille Prussiens campés à Maxen près Pirna, & les fait prisonniers de guerre. 21.

M. Bertin, lieutenant de police de la ville de Paris, est nommé par le Roi, contrôleur-général à la place de M. de Silhouette; & M. de Sartines, lieutenant criminel, est fait lieutenant de police.

Madame infante, duchesse de Parme, meurt de la petite vérole à Versailles. 6 Déc.

Le Parlement de Paris enrégistre un édit portant création de trois millions de rente en forme de tontine, au principal de trente millions. 17.

Le Roi donne le bâton de maréchal de France au duc de Broglio. 18.

Le maréchal duc de Coigny meurt à Paris, âgé de quatrevingt-dix ans.

1760.

1760.

Janv. 1 LE Roi nomme chevalier de l'ordre du Saint-Esprit, le comte de Choiseul, son ambassadeur à Vienne.

2. Le prince des Asturies & l'infant d'Espagne, Dom Louis, sont nommés par Sa Majesté, chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit. M. Bignon, prévôt de cet ordre, bibliothécaire du Roi & maître des requêtes, fut chargé par le Roi, de porter le collier de l'ordre à ces princes.

15. On célèbre à Notre-Dame un service solemnel pour le roi d'Espagne, Ferdinand VI, & pour la Reine, son épouse, Marie-Magdeleine de Portugal. M. le Dauphin, le duc d'Orléans & le prince de Condé y assistèrent pour le deuil du Roi. Madame la Dauphine, Madame, & madame Victoire pour le deuil de la Reine. Les trois cours supérieures, le corps de Ville & l'Université s'y trouvèrent aussi.

29. Le landgrave de Hesse-Cassel meurt, âgé de soixante-dix-huit ans, au château de Rinteln.

Le Roi, dans le chapitre de ce jour, nomme le roi des Deux-Siciles, chevalier de l'ordre du Saint-Esprit.

Fév. 2. On célébre dans l'église Notre-Dame de Paris, un service solemnel pour le repos de l'ame de madame Louise-Elisabeth de France, fille aînée du Roi, infante d'Espagne, & duchesse de Parme. M. le Dauphin, le duc d'Orléans & le prince de Condé; Madame la Dauphine, Madame, & madame Victoire y assistèrent, ainsi que les cours supérieures. L'évéque de Troyes prononça l'oraison funèbre de la Princesse.

Le capitaine Thurot, corſaire François, à la tête de trois frégates & de huit cens hommes environ de troupes de débarquement que le gouvernement lui avoit donné, fait une deſcente à Carrick-Fergus au nord de l'Irlande ; s'empare le 21 de la ville de Carrick qu'il met à contribution. Mais, s'étant rembarqué le 28 pour faire voile vers la France, il fut attaqué par une eſcadre Angloiſe beaucoup plus forte que la ſienne, qui força les trois frégates Françoiſes à baiſſer pavillon & à ſe rendre après un combat de deux heures, dans lequel Thurot fut tué. 1760. 17 Fév.

Le parlement de Paris enrégiſtre un édit portant révocation de l'édit de ſubvention, enrégiſtré au lit de juſtice du mois de ſeptembre précédent, & établiſſement, au lieu des impoſitions portées par l'édit de ſubvention, d'un troiſième vingtième, d'un doublement de capitation pour les ſujets du Roi non taillables, & d'un triplement pour les gens de finance ; ces deux impoſitions pour les années 1760 & 1761 ſeulement. L'édit portoit que ces impoſitions auroient auſſi cours pendant l'année 1762 ; mais, ſur les repréſentations du parlement, le Roi conſentit avec bonté à retirer de ſon édit les impoſitions pour l'année 1762. 3 Mars.

Le même jour, le parlement enrégiſtre une déclaration du Roi, portant impoſition d'un ſol par livre d'augmentation ſur tous les droits des fermes, à l'exception du papier timbré, des droits de greffe, du tabac & du marché de Seaux.

Mort de la princeſſe de Condé, Charlotte-Godefride-Eliſabeth de Rohan-Soubiſe, épouſe de Louis-Joſeph de Bourbon-Condé, prince du ſang. 5.

Ouverture de l'aſſemblée du clergé. Elle fait au Roi un don gratuit de ſeize millions. 6.

Le Roi nomme gentilshommes de la manche des

1760. enfans de France, le comte de Montaut & le vicomte de Boisgelin, sous-précepteur de ces princes; & l'abbé de Lostegue, grand-vicaire de Chartres; & sous-gouverneur, le sieur Sineti, capitaine aux gardes Françoises.

Mars, 11 Arrêt du conseil, par lequel il est ordonné que les billets des fermes, dont le paiement avoit été suspendu indéfiniment, par un arrêt du 21 octobre précédent, seront payés en cinq paiemens égaux, d'année en année, à compter du premier avril.

Par un autre arrêt, du 17, le Roi pourvut aussi au paiement d'un tiers des rescriptions des receveurs généraux, qui avoit été suspendu, & au remboursement des deux autres tiers. Par ces sages dispositions, le Roi rétablissoit successivement le crédit qui avoit été aliéné par les opérations précédentes.

24. Traité conclu à Turin, entre le Roi & le roi de Sardaigne, portant fixation des limites de la France & de la Savoie, depuis les états de Genève jusqu'à l'embouchure du Var.

31. Le parlement de Paris enrégistre un édit portant rétablissement des offices & droits sur les ports, & des droits sur les beurres, œufs & fromages jusqu'au premier janvier 1782; sçavoir, au profit de l'état, jusqu'au premier janvier 1771; &, à compter de ce jour jusqu'au premier janvier 1782, pour servir au remboursement des offices sur les ports.

Avril 8. Le sieur Erizzo, ambassadeur de Venise, a son audience de congé du Roi qui, suivant l'usage, le fait chevalier, & lui fait présent d'une épée & d'un baudrier d'étoffe d'or.

10. On fait une opération à M. le duc de Bourgogne, auquel il étoit survenu une tumeur considérable à la cuisse : ce jeune prince la soutint avec une fermeté & un courage infiniment au-dessus de son âge.

Le

Le Roi crée par un édit, cent quatre vingt mille livres de rentes héréditaires, à raiſon de trois pour cent d'intérêt, & au principal de ſoixante millions ſur les deniers provenans du droit établi ſur les cuirs. Cet édit fut enrégiſtré au parlement de Paris, le 23 mai. 1760. Mai.

Ordonnance des maréchaux de France, par laquelle il eſt arrêté qu'on ne pourra plus ſe pourvoir à leur tribunal pour dettes du jeu au-deſſus de mille livres; défendu à tous gentilshommes & militaires, ſous peine de priſon, de jouer ſur leur parole au-deſſus de cette ſomme, & ordonné à ceux qui auront pluſieurs demandes à faire au tribunal, de les énoncer toutes dans la même requête, avec la cauſe des billets d'honneur & des engagemens dont on demandera l'exécution. 6.

Arrêt du conſeil d'état, par lequel il eſt ordonné qu'il ſera ouvert au tréſor royal un emprunt de cinquante millions rembourſables en dix années par la voie du ſort, dont les billets ſeront acquis, à raiſon de trois cinquièmes en effets royaux déſignés dans l'arrêt, & de deux cinquièmes en argent. 18.

Cette opération de finance ne procuroit au Roi que vingt millions d'eſpèces; mais elle lui donnoit des facilités pour s'acquitter, ſans débourſer d'argent, avec un grand nombre d'entrepreneurs & de munitionnaires qui avoient aſſez gagné pour ſe contenter d'un intérêt médiocre de l'argent qui leur étoit dû.

Le Roi, par arrêt de ſon conſeil, pour punir la ville de Hambourg de ſa partialité pour les ennemis de la France, la prive des avantages accordés aux villes anſéatiques, par le traité de Verſailles du 28 ſeptembre 1716; & ordonne qu'elle ſera à l'avenir, elle & ſes ſujets, traitée comme une ville neu- 24.

1760. tre avec laquelle il n'y a point de traités de commerce.

Juin. 9 Etabliſſement d'une poſte aux lettres pour l'intérieur de la ville de Paris ; l'uſage en a fait reconnoître l'utilité.

21. Le Roi donne audience au comte de Fuentes, ambaſſadeur d'Eſpagne à la cour d'Angleterre.

M. de Cipierre, maître des requêtes, eſt nommé intendant d'Orléans.

23. Bataille de Landshut ſur les frontières de la Siléſie, dans laquelle le général Autrichien Laudon défait un corps d'environ dix-huit mille Pruſſiens, commandés par le général Fouquet, dont huit mille furent faits priſonniers & le reſte tués, à l'exception de deux ou trois cens qui prirent la fuite.

29. L'abbé de Jumilhac eſt nommé à l'évêché de Laictoure.

Juil. 10 Bataille de Corback, gagnée par le maréchal de Broglio ſur un détachement de trente mille Hanovriens commandés par le prince héréditaire de Brunſwich, qui y fut bleſſé d'un coup de feu dans les reins. Les ennemis perdirent dans cette affaire le champ de bataille qui étoit un point eſſentiel pour l'entrée de la Heſſe, douze piéces de canon & quatre obuſiers.

14. Le Roi donne la charge de grand aumônier de France, vacante par la mort du cardinal de Tavannes, à l'abbé de la Roche-Aimon, archevêque de Narbonne & préſident de l'aſſemblée du clergé. Sa Majeſté annonça cette grace au prélat à la fin de l'audience qu'elle donnoit aux membres de l'aſſemblée en corps, pour leur témoigner la ſatisfaction qu'elle avoit de la manière dont ils s'étoient comportés pendant leurs ſéances.

[illegible] Mort du comte de Charolois, prince du ſang.

[illegible] Le roi de Pruſſe eſt forcé de lever le ſiége de Dreſde.

Arrêt du conseil qui ordonne la construction d'un rempart au midi de Paris, depuis la barrière de la rue de Varenne, du côté des Invalides jusqu'au bord de la rivière près de l'hôpital. 1760. 9 Août.

Le Roi donne l'évêché de Metz à l'évêque de Condom, & celui de Condom à l'abbé de Brienne. 15.

Le nouveau pont d'Orléans, de mille pieds de long, & composé de neuf arches, étant entiérement fini, est ouvert pour la première fois au public. 20.

La charge de sur-intendant des postes de France, vacante par la démission de M. Rouillié, est donnée par Sa Majesté au duc de Choiseul, secrétaire d'état des affaires étrangères. 28.

M. Hurson, ci-devant intendant de la Martinique, est nommé intendant de la Marine à Toulon.

A Parme, célébration du mariage de l'infante Isabelle de Parme, petite fille du Roi, avec l'archiduc d'Autriche, fils aîné de l'Empereur & de l'Impératrice-Reine de Hongrie. Cette cérémonie fut renouvellée à Vienne le 6 octobre suivant, jour de l'entrée de la princesse dans cette capitale. 7 Sept.

La ville de Montréal & tout le Canada se rendent aux Anglois. 8.

Le Roi donne la première audience au sieur Pamphili, nonce du Pape. 9.

L'archevêque de Paris fait la cérémonie de la dédicace de l'église paroissiale de Choisi-le-Roi, en présence du Roi, assisté des Archevêques d'Arles, de Tours, de Besançon, de Toulouse & d'Alby, & des évêques de Grenoble, de Chartres, d'Orléans, de Meaux, de Metz & d'Autun. Tous les prélats consécrateurs, les évêques qui avoient assisté à la cérémonie, & les deux agens du Clergé, eurent l'honneur de dîner avec Sa Majesté. 21.

A Madrid, Marie-Amélie de Saxe, reine d'Espa- 27.

1760. gne, meurt agée de trente-cinq ans.

Octob. 9 L'armée Russe, soutenue par un détachement de l'armée Autrichienne, commandée par le général Lascy, entre dans Berlin, & met cette ville à contribution.

16. Combat de Rhimberg sur le Bas-Rhin, dans lequel les François, sous les ordres du marquis de Castries, lieutenant-général, remportent la victoire sur les Hanovriens, commandés par le prince héréditaire de Brunswick qui fut obligé, après la défaite, de repasser le Rhin & de lever le siége de Wesel. Les brigades d'Auvergne, de Normandie, d'Alsace & de la Tour-Dupin, soutinrent presque seules le choc des ennemis.

25. A Londres, mort du roi d'Angleterre, George-Auguste II de Brunswick, électeur d'Hanovre, âgé de soixante & dix-sept ans, laissant sa couronne & ses états d'Allemagne à George-Guillaume-Frédéric, prince de Galles, son petit-fils, âgé de 22 ans.

Nov. 3. Bataille sanglante près de Torgau en Saxe, entre les Autrichiens & les Prussiens, commandés par leur Roi, dans laquelle ces derniers eurent l'avantage.

29. M. le duc de Bourgogne reçoit les cérémonies du bapteme qui lui sont administrées par l'abbé de Baral, aumônier de Sa Majesté; le Roi & la Reine, parrain & marraine, lui donnent le nom de Louis-Joseph Xavier. Ensuite le prince reçut le sacrement de confirmation par les mains de l'évêque de Limoges, son précepteur, qui en avoit reçu les pouvoirs de l'archevêque de Paris, le lendemain il fit sa première communion dans sa chambre, sa santé ne lui permettant pas d'être transporté ailleurs.

1761.

1761.

Le Roi nomme l'évêque d'Auxerre à l'évêché de Lisieux ; l'évêque de Troyes à celui d'Auxerre ; & l'abbé de Baral, l'un de ses aumôniers, à celui de Troyes. 6 Janv.

Mort de la duchesse de Modène, Charlotte-Aglaé d'Orléans. 10.

Les Anglois s'emparent de la ville de Pondichéry. 15.

Mort du maréchal duc de Belle-Isle, ministre & secrétaire d'état au département de la guerre. Le duc de Choiseul, secrétaire d'état des affaires étrangères, quoique dans le fort des négociations, est encore chargé de ce ministère. Le Roi donna au maréchal d'Estrées le gouvernement de Metz, & le commandement dans les trois évêchés, au marquis d'Armentières. 26.

Arrêt du conseil, portant établissement d'une société d'agriculture dans la généralité de Paris, composée de quatre bureaux distribués à Paris, à Meaux, à Beauvais & à Sens, ne formant cependant qu'une seule société, dont tous les membres seront correspondans entre eux, & auront voix & séance dans chacun des bureaux. 1 Fév.

Le Roi, dans le chapitre de l'ordre du S. Esprit de ce jour, nomme commandeur de l'ordre l'évêque de Laon, son ambassadeur à Rome & l'évêque d'Orléans. 2.

A Coblentz, mort de l'électeur de Cologne, Clément-Auguste-Marie-Hyacinthe de Bavière. Il fut remplacé le 6 avril par le comte de Konigseg, grand doyen du chapitre de Cologne. 6.

Les Anglois prennent à la France, Mahé sur la côte de Malabar. 10.

1761. Fév. 24 Etabliſſement d'une ſociété d'agriculture compoſée de trois bureaux, à Tours, à Angers, & au Mans.

Mars 21 Le maréchal de Broglio met en déroute à Altzenhayn près Grunberg, le corps commandé par le prince héréditaire de Brunſwick, le force de paſſer la rivière de l'Ohm, fait ſur lui plus de deux mille priſonniers, & lui enlève treize pièces de canon & dix-neuf drapeaux, ſans avoir eu de ſa part plus de cinquante hommes tués ou bleſſés. Cette affaire procura la levée du ſiége de Caſſel; & l'évacuation de la Heſſe, dans laquelle le prince Ferdinand avoit fait une irruption ſubite le 13 février qui fut d'abord brillante & devint enſuite funeſte à ſes troupes. On chanta à Paris en l'égliſe Notre-Dame, un *Te Deum* ſolemnel le premier avril en actions de graces de cet événement.

22. M. le duc de Bourgogne meurt à Verſailles ſur les trois heures du matin.

Mars 27 Par ordonnance de ce jour, le Roi augmente le nombre des grand-croix & des commandeurs de l'ordre de S. Louis; fixe celui des grand-croix, ayant ſix mille livres de penſion, à vingt-quatre, au lieu de treize qu'ils étoient, & celui des commandeurs, ayant trois mille livres, à cinquante au lieu de quarante qu'ils étoient.

Avril. Le Roi rappelle les officiers du parlement de Beſançon qui étoient éxilés; nomme M. Fyot de la Marche, premier préſident de ce parlement, au lieu & place de M. de Boynes, que Sa Majeſté fait conſeiller d'état. M. de la Corée, intendant de Montauban, eſt nommé à l'intendance de Beſançon; & M. de Gourgues, maître des requêtes, à l'intendance de Montauban.

8. Les Anglois font une deſcente à Belle-Iſle, & ſont repouſſés.

Le Roi donne la première audience au comte de Czernichef, nouvel ambaſſadeur de la Czarine. 1761. 21 Avr.

La cour des aydes de Paris enrégiſtre une déclaration du Roi du 13 avril contenant un nouveau règlement pour l'impoſition, levée & recouvrement de la taille, & autres impoſitions acceſſoires. 8 Mai.

Le paſſage de Vénus, ſur le diſque du ſoleil, eſt obſervé avec beaucoup de ſoin à l'obſervatoire de Paris, & dans des pays très-éloignés où le Roi avoit envoyé à cet effet d'habiles aſtronomes. Juin 6.

Les Anglois ayant fait une ſeconde deſcente à Belle-Iſle, s'emparent de la citadelle, dont la garniſon ſe retire avec les honneurs de la guerre. 7.

Le parlement de Paris enrégiſtre un édit portant création de deux cens mille livres de rente, tant viagères qu'héréditaires, ſur l'ordre du S. Eſprit, au principal de deux millions prêtés au Roi par l'ordre. 19.

Meſdames Adélaïde & Victoire de France partent du château de Marly, pour aller à Plombières prendre les eaux minérales. Elles revinrent à la cour le 27 ſeptembre. 30.

Meſdames de France, Sophie & Louiſe ſe rendent à Paris pour la première fois, & ſont reçues à la porte de l'égliſe de Notre-Dame, par l'archevêque de Paris, à la tête de ſon chapitre. 6 Juill.

On célèbre dans l'égliſe de Notre-Dame de Paris, un ſervice ſolemnel pour le repos de l'ame de la feue reine d'Eſpagne, Marie-Amélie de Saxe, auquel M. le Dauphin, le duc de Chartres, le comte de la Marche, meſdames, Sophie & Louiſe & les cours ſupérieures de Paris aſſiſtèrent; l'évêque de Senlis prononça l'oraiſon funèbre de la Reine. 9.

Le maréchal de Broglio attaque & force le village de Filinkauſen, défendu par le prince Ferdi- 15.

1761. nand; mais ce prince le reprit le lendemain & força les François de se retrier.

Après cette affaire, les deux armées de Soubise & de Broglio, qui s'étoient jointes, se séparèrent. Le maréchal de Soubise renforça de quarante-deux mille hommes celle de Broglio qui étoit chargée de grandes opérations ; mais les projets qu'elle devoit exécuter ne réussirent pas, & furent dérangés par les mouvemens de l'armée ennemie.

M. Pajot de Marcheval, intendant de Limoges, est nommé à l'intendance de Grenoble, vacante par la démission de M. de la Porte, & M. Turgot à celle de Limoges.

Juil. 21 Le Roi tient son lit de justice au parlement, & y fait enrégistrer en sa présence un édit portant création de neuf cens mille livres de rentes héréditaires sur les cuirs, à trois pour cent, & une déclaration portant prorogation pour deux ans de l'édit du mois de février 1760, qui ordonnoit le paiement du troisième vingtième, du doublement de la capitation pour les non taillables, & du triplement pour les financiers.

Ces mêmes édits & déclaration furent enrégistrés le 31 à la chambre des comptes en présence du duc d'Orléans, assisté du maréchal de Clermont-Tonnerre, & de MM. de Brou & de Bernage, conseillers d'état ; & à la cour des aydes de Paris, en présence de M. le comte de la Marche, prince du sang, assisté du maréchal de Lautrec, & de MM. d'Aguesseau, conseillers d'état.

Août. 6 Le parlement de Paris enregistre une déclaration du Roi, par laquelle il est ordonné aux supérieurs des différentes maisons des jésuites, de remettre dans six mois au greffe du conseil, les titres de leur établissement en France.

Le même jour, le parlement rend un arrêt, par

lequel il reçoit le procureur-général, appellant comme d'abus de plusieurs bulles, brefs & constitutions des jésuites. 1761. Août.

Et un second arrêt sur la dénonciation qui lui avoit été faite, le 8 juillet précédent, de plusieurs ouvrages desdits jésuites, par lequel il condamne ces ouvrages à être brulés par la main du bourreau ; &, pour prononcer définitivement sur ce qui résulte desdits livres, de l'enseignement constant & non interrompu de la doctrine de la société, & de l'inutilité des désaveux & rétractations desdits jésuites, joint la délibération à l'appel comme d'abus interjetté par l'arrêt précédent : & cependant, par provision, fait défenses à tous sujets du Roi d'entrer dans ladite société, aux prêtres de ladite société, de les recevoir & de continuer leurs leçons publiques, sous peine de saisie de leur temporel ; & à tous sujets du Roi d'entrer dans leurs écoles, pensions, séminaires & congrégations, sous peine d'être déclarés incapables de prendre aucuns degrés dans l'université, & de posséder aucunes charges & offices civils & municipaux.

Le Roi & le roi d'Espagne coucluent un traité ou pacte de famille, tant pour eux que pour le roi des deux Siciles, & l'infant, duc de Parme, contenant XXVIII articles, par lesquels ils établissent entre eux une alliance perpétuelle, convenant de regarder à l'avenir comme ennemie toute puissance ennemie de l'un d'eux, & se garantissant réciproquement tous leurs états dans quelques parties du monde qu'ils soient situés, suivant l'état où ils se trouveront au moment où les trois coùronnes & le prince de Parme se trouveront en paix avec les autres puissances ; s'obligeant de se fournir les secours nécessaires, de faire la guerre conjointement, & de ne point faire de paix séparée l'un de l'autre. 15.

1761, Ce traité porte encore suppression du droit d'aubaine, en faveur des sujets des rois d'Espagne & de Sicile; & convention expresse que les sujets des trois couronnes jouiront, dans leurs états réciproques, des mêmes droits, privilèges & exemptions que les nationnaux, par rapport à la navigation & au commerce, sans que les autres puissances de l'Europe puissent être admises à cette alliance de famille, ni prétendre, pour leurs sujets, le même traitement dans les états des trois couronnes.

Les ratifications de ce traité furent échangées le 8 septembre.

Août 19 Passage du Weser à Hoxter, par le maréchal de Broglio.

Le comte de Choiseul, ambassadeur du Roi à Vienne, & plénipotentiaire au congrès d'Augsbourg, est fait ministre d'état, & prend séance au conseil d'état.

Edit, par lequel le Roi crée une charge d'aumônier ordinaire : sa majesté la donne à l'abbé de Sainte-Aldegonde.

Sept. 8 A Londres, le roi d'Angleterre épouse la princesse de Mecklenbourg-Strelitz.

24. Le maréchal de Thomont meurt à Montpellier: le commandement de Languedoc, qu'il avoit, est donné au duc de Fitz-James; & le régiment de Clare, au duc de Thomont, son fils.

20. Mort de M. Rouillé, ministre d'état, à l'âge de soixante-treize ans. Il avoit été successivement secrétaire d'état de la marine, & des affaires étrangères: il s'étoit démis de cette dernière charge, au mois de juillet 1757.

21. Rupture des négociations qui se faisoient pour la paix, entre la France & l'Angleterre, depuis le 26 mars. Les Anglois n'ayant pas accepté les propositions du Roi, S. Majesté envoie au sieur Stanley,

ministre d'Angleterre, des passeports pour retourner en Angleterre ; & ordre au sieur de Bussy, son ministre à Londres, de revenir en France. 1761.

Le marquis de Conflans, détaché par le maréchal de Soubise, en Oost-frise, s'empare de la ville d'Embden ; en fait la garnison, qui étoit toute Angloise, prisonnière de guerre. 25 Sept.

Dans le même temps, le marquis de Viomenil s'étoit emparé du comté de Diéphold, & avoit pénétré jusqu'à Hoya, & brûlé les magasins des ennemis. Ces différentes opérations, exécutées par les ordres & les détachemens du maréchal de Soubise, firent beaucoup de mal aux ennemis.

Le général Laudon prend par escalade la ville de Schweidnits, en Silésie, & fait la garnison Prussienne, & le major-général Zastrow qui la commandoit, prisonniers de guerre. 30.

Le prince de Condé, détaché de l'armée de Soubise, prend la ville de Meppen, après quatre jours de tranchée ouverte, & fait la garnison prisonnière de guerre. 3. Oct.

En Angleterre, le sieur Pitt se retire du ministère ; & le roi d'Angleterre nomme, à la place de secrétaire d'état des affaires étrangères, dont il étoit revêtu, le comte d'Egremont. 6.

Le comte de Lusace, à la tête d'un détachement de l'armée Françoise, s'empare de la ville de Wolfenbutel, & en fait la garnison prisonnière de guerre. 10.

Le Roi donne les sceaux à M. Berrier, secrétaire d'état de la marine ; réunit le département de la marine à celui de la guerre, qu'avoit le duc de Choiseul ; & remet celui des affaires étrangères au comte de Choiseul, ministre d'état, ci-devant ambassadeur à Vienne. 13.

M. de Brou, conseiller d'état, est admis, par le Roi, au conseil des dépêches.

1761. Octobre. M. Pineau de Lucé, intendant d'Alsace, est fait conseiller d'état.

Ordonnance du Roi, par laquelle Sa Majesté incorpore les régimens de cavalerie, pour les former, tous de quatre escadrons.

Le gouvernement de Mont-Dauphin, vacant par la mort du marquis de Clermont-d'Amboise, est donné au duc de Laval.

Le baron de Scheffer, ambassadeur de Suède, a sa première audience du Roi, & lui présente ses lettres de créance.

15. Le prince Clément de Saxe, frère de madame la dauphine, arrive à Versailles.

18. Les cérémonies du baptême sont suppléées par l'archevêque de Narbonne, grand aumônier de France, à M. le duc de Berry, & à M. le comte de Provence. Le roi de Pologne, électeur de Saxe, parrain, représenté par M. le duc d'Orléans, & madame Adélaïde, marraine, nommèrent M. le duc de Berry, Louis-Auguste; & le roi de Pologne, duc de Lorraine, représenté par le prince de Conti, avec madame Victoire, marraine, nommèrent M. le comte de Provence, Louis-Stanislas Xavier.

19. Les mêmes cérémonies furent suppléées le lendemain à M. le comte d'Artois, & à madame. M. le comte d'Artois fut nommé Charles-Philippe, au nom du roi d'Espagne, par M. le duc de Berry, & par madame Sophie. Madame eut pour parrain & marraine, M. le duc de Berry & madame Louise, qui la nommèrent Marie-Adelaïde-Xavière.

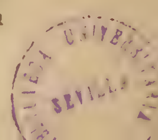
Nov. 5 Ordonnance du Roi, portant suppression des cent compagnies franches de la marine, & incorporation de ces troupes dans les régimens de Royal-Marine, Vieille-Marine, & Royal-des-Vaisseaux, pour servir également sur terre & sur mer.

12. Il parut, en Bourgogne, sur les quatre à cinq

heures du matin, dans l'air un phénomène : c'étoit un globe de feu, qui paroissoit aux yeux, de la grosseur d'une tonne, de laquelle sortoient, avec des éclats semblables au bruit du canon, des feux qui s'élançoient de tous côtés, & qui tomboient jusqu'à terre ; il en entra même dans quelques maisons, mais sans causer aucun mal, ni aucun incendie. 1761. Novem.

Les états de Languedoc, assemblés à Montpelhier, par une délibération glorieuse pour la nation, & qui fait connoitre l'esprit patriotique dont elle est animée, arrêtent d'offrir au Roi un vaisseau de ligne de soixante-quatorze pièces de canon. Cet exemple est aussitôt suivi par les plus riches particuliers du royaume, & par tous les corps de l'état. Les sieurs de Montmartel & de la Borde, banquiers du Roi, de Pange & de Boullongne, trésoriers de l'extraordinaire des guerres ; Michel & le Maitre, trésoriers de l'artillerie ; Marquet & de Bourgade, entrepreneurs des vivres de l'armée, se réunirent, & donnèrent leur soumission pour un vaisseau de quatre-vingt canons. Les compagnies des receveurs-généraux, des fermiers-généraux, des payeurs des rentes, les six corps des marchands de la ville de Paris, la ville de Paris elle-même, les états de Bourgogne, les administrateurs des postes de France, la chambre de commerce de Marseille, les états de Bretagne, le clergé, tous firent leur soumission pour donner au Roi, chacun un vaisseau de ligne, plus ou moins fort, selon leurs facultés. Un zèle aussi efficace annonce assez les ressources qu'un Roi de France, chéri de ses peuples, peut trouver dans le cœur de ses sujets. 26.

La province de Languedoc, qui a donné ce bon exemple, & a eu l'honneur de l'invention, avoit déjà, en 1744, marqué son zèle, en donnant au



1761. Roi le régiment de Septimanie qu'elle entretient à ses frais.

29 Nov. Déclaration du Roi, portant prorogation des quatre sols pour livre des droits des fermes.

30. La commission du conseil, établie pour examiner les constitutions des jésuites, ayant desiré d'avoir l'avis des évêques de France; six archevêques & six évêques avoient été nommés pour donner leur avis sur les quatre points suivans: 1°. de quelle utilité sont les jésuites en France, relativement aux différentes fonctions auxquelles ils sont employés: 2°. quel est leur enseignement sur les points de doctrine contestés; le régicide, les opinions ultramontaines, les libertés de l'église gallicane, & les quatre articles du clergé: 3°. quelle est leur conduite dans l'intérieur de leurs maisons; & quel usage ils font de leurs privilèges, vis-à-vis des évêques & des curés: 4°. comment on peut remédier aux inconvéniens de l'autorité excessive que leur général exerce sur ceux qui composent la société.

Décem. Première assemblée de douze prélats, sur cette affaire.

Ordonnance du Roi, portant augmentation de trois brigades dans le corps Royal d'Artillerie.

Ordonnance, portant règlement pour les régimens de cavalerie.

17. Les Russes prennent, par capitulation, la ville de Colberg sur le roi de Prusse.

Ordonnance de police pour la ville de Paris, par laquelle il est ordonné que toutes les enseignes & étalages des marchands boutiquiers qui excèdent les bâtimens dans les rues, seront ôtées, ou du moins appliquées contre les murs, pour la sûreté des passans, & l'embellissement de la ville, qu'elles offusquoient.

18. Le châtelet de Paris enrégistre la commission qui

a été donnée par le Roi, pour instruire & juger le procès de plusieurs officiers civils & militaires, accusés de prévarication, concussion & brigandage dans l'exercice de leur emplois au Canada. 1761.

19 Déc. Lettres-patentes par lesquelles le Roi autorise l'hôtel royal des Invalides, à faire un emprunt de trois millions : elles furent enrégistrées au parlement de Paris, le quatorze janvier suivant.

1762.

1762.

1. Janv. Le Roi reçoit chevaliers de l'ordre du saint-Esprit le comte de Choiseul, secrétaire d'état des affaires étrangères, & nomme le marquis de Grimaldi, ambassadeur d'Espagne, pour être reçu au premier chapitre du deux février.

Le comte de Fuentes, ambassadeur d'Espagne à Londres, se retire de cette cour, après avoir donné une déclaration par écrit des causes du mécontentement de son maître, & de l'ordre qu'il a reçu de se retirer.

2. A Londres, le roi d'Angleterre signe la déclaration de guerre contre l'Espagne.

5. A Pétersbourg, mort de l'impératrice de Russie, Elisabeth Petrowna, âgée de cinquante-un ans. Le duc de Holstein-Gottorp, son neveu, succède à sa couronne, sous le nom de Pierre. III.

M. le Dauphin fait la cérémonie de revêtir de l'ordre de la Toison d'or, le duc de Choiseul, que le roi d'Espagne en avoit gratifié, en reconnoissance des soins que ce ministre s'étoit donné pour la conclusion du pacte de famille entre toutes les branches de la maison de Bourbon.

Le Roi fait une réforme dans la marine, donne des grades aux officiers conservés, & augmente

1762. Janv. leurs appointemens pour les mettre en état de se soutenir convenablement, sans être entraînés, en faisant leur service, par des vues d'intérêt. Sa Majesté fit, peu de jours après, une pareille réforme dans les officiers de plume, pour augmenter du produit de leurs appointemens ceux des officiers d'épée.

20. Le Roi donne la barrette au cardinal de Choiseul.

Fév. 1 Le prince Constantin, cardinal de Rohan, évêque de Strasbourg, reçoit la barrette des mains du Roi.

Le duc de Chartres & le marquis de Castries sont nommés chevaliers de l'ordre, dans le chapitre de ce jour. Ils furent reçus le jour de la Pentecôte.

4. A la Martinique, le Fort Royal, assiégé par les Anglois, se rend par capitulation: la colonie signa sa capitulation le sept; & le sieur de la Touche, gouverneur, qui s'etoit retiré au fort S. Pierre, se rendit le treize. Après cette conquête, les Anglois n'eurent pas de peine à s'emparer des isles de la Grenade & de S. Vincent.

7. Mort du maréchal de Maillebois, âgé de quatre-vingt ans. Son gouvernement d'Alsace fut donné au duc d'Aiguillon; & le commandement au maréchal de Contades.

23. A Péterfbourg, le comte de Woronzow, grand chancelier de Russie, assemble chez lui les ministres des cours de France, de Vienne & de Pologne, & leur déclare que Sa Majesté Impériale est prête de sacrifier ses conquêtes pour le bien de la paix, & les exhorte à faire de leur part, tout ce qui est en leur pouvoir pour l'accomplissement d'un ouvrage si important & si salutaire. Le Roi fit faire par son ministre à Vienne une réponse à cette ouverture du Czar, par laquelle

laquelle il l'assuroit qu'il étoit prêt à écouter favorablement toutes les propositions qui tendoient à une paix solide & honorable; mais en agissant toujours de concert avec ses alliés. Les Russes, au contraire, se séparèrent, le vingt-quatre mars suivant, de l'armée Autrichienne, avec laquelle ils étoient combinés dans le comté de Galtz; &, quelques mois après, ils se joignirent au roi de Prusse. 1761. Février.

Le duc de Choiseul est reçu par le Roi colonel géneral des Suisses & Grisons, à la tête du régiment des gardes Suisses. Sa Majesté lui avoit donné cette charge, sur la démission de M. le Comte d'Eu qui en étoit revêtu. 4 Mars.

A Vienne, l'archiduchesse, épouse de l'archiduc Joseph, & petite fille du Roi, accouche d'une princesse. 20.

Echange entre le Roi & le comte d'Eu, de la principauté de Dombes, cedée au Roi par le comte d'Eu, avec le comté de Gisors; les autres terres venant de la succession du maréchal de Belle-Isle, & la terre d'Armainvilliers, données par le Roi, en contr'échange. La déclaration du Roi, portant union de la principauté de Dombes à la couronne, fut regiſtrée le trente août au parlement de Dombes. 28.

Le parlement de Paris enregistre un édit du mois de février, portant création de trente mille actions ou parties de tontine de quarante livres chacune, avec accroissement, en faveur des matelots François ou étrangers à son service, par lequel le Roi leur facilite le moyen d'acquérir ces actions en argent ou à credit sur les trois premières années de leurs appointemens. 30.

Mort de M Germain-Louis Chauvelin, ancien garde des sceaux de France, ancien ministre & secrétaire d'état des affaires étrangères: il étoit âgé de soixante-dix-huit ans. 1 Avr.

1762. Les Suédois & les Prussiens conviennent d'une
Avr. 7 suspension d'armes pour deux mois.

12. Le duc de Villequier, fils du duc d'Aumont, préte serment entre les mains du Roi pour la charge de premier gentilhomme de la chambre, dont son père étoit revêtu, & dont Sa Majesté lui a accordé la survivance; & le duc de Chatillon, pour celle de grand fauconnier de France, dont le duc de la Valliere, son beau-père, est revêtu.

18. M. le comte de Provence, étant parvenu à l'âge de sept ans, est remis par Sa Majesté entre les mains du duc de Lavauguyon, gouverneur des fils de France, & des autres officiers préposés pour leur éducation, & pour leur compagnie.

Mai 1. Ouverture de l'assemblée du clergé, convoquée pour donner au Roi un secours d'argent pour la continuation de la guerre. Elle détermina, le onze, de donner au Roi un don gratuit de sept millions cinq cens mille livres, & d'un million pour contribuer au rétablissement de la marine. Elle finit ses séances le vingt-sept.

3. Le Roi, pour la première fois, tient son conseil privé, autrement le conseil des parties pour l'administration de la justice, présidé ordinairement par le chancelier pour Sa Majesté.

9. En Portugal, la ville de Miranda se rend aux Espagnols.

19. Le Roi nomme l'abbé de Bourdeille à l'Evêché de Tulles, vacant par la démission de l'abbé Thierry, que le Roi y avoit nommé d'abord, & qui en remercia Sa Majesté.

20. Le Roi & la Reine tiennent à Versailles, sur les fonts de baptême le fils du comte de Starhemberg, ambassadeur de la cour de Vienne.

24. Mesdames Adelaïde & Victoire partent pour aller aux eaux de Plombières: elles revinrent le neuf septembre.

A Parme, l'infant-duc fait la cérémonie de revêtir le prince son fils de l'ordre du S. Esprit, que le Roi lui avoit envoyé par le sieur de Perseville, huissier de l'ordre. 1762. 18 Juin.

Affaire de Grébenstein, ou autrement, de Villemstadt, entre l'armée des alliés, commandée par le prince Ferdinand, & l'armée Françoise, commandée par les maréchaux d'Estrées & de Soubise, dans laquelle plusieurs corps des François furent maltraités, entre autres, les grenadiers de France, les grenadiers Royaux & le régiment d'Aquitaine. Ils perdirent environ deux mille prisonniers 24.

Ce même jour une escadre de deux vaisseaux de ligne & de deux frégates seulement, commandés par le chevalier de Ternay, arrive à la baie des Taureaux, dans l'isle de Terre-neuve, y débarque quinze cens hommes, sous les ordres du comte d'Haussonville, qui s'empare de la place de S. Jean, de Plaisance, & de toute l'isle; mais les Anglois la reprirent le dix-huit septembre.

En Russie, l'empereur Pierre III est détrôné. 9 Juill. L'impératrice Catherine, son épouse, est reconnue souveraine de toutes les Russies; & le prince, son fils, est déclaré successeur à l'empire.

Le 31 Juillet, les Russes qui étoient à Paris prêterent serment de fidélité à cette princesse, entre les mains du comte de Czernichew, ambassadeur de Russie.

Arrêt du parlement de Paris, qui juge l'appel 6 Août. comme d'abus, des bulles, brefs, constitutions, & reglemens de la société, dite de Jesus : déclare qu'il y a abus; dissout cette société; fait défenses aux jésuites d'en porter l'habit, de vivre sous l'obéissance du général & autres supérieurs de ladite société; d'entretenir aucune correspondance avec eux, directement, ni indirectement; leur enjoint

1762. Août. de vuider les maisons qui en dépendent, & leur fait défenses de vivre en commun, réservant d'accorder à chacun d'eux, sur leur requête, les pensions alimentaires nécessaires, & leur interdisant de pouvoir posséder aucuns canonicats, bénéfices, chaires, ou autres emplois à charge d'ame ou municipaux, qu'en prêtant préalablement le serment porté audit arrêt.

Cet arrêt avoit été précédé de plusieurs autres qui avoient interdit tous leurs collèges du ressort du parlement, & avoient ordonné que ces collèges seroient à l'avenir tenus par de nouveaux maitres choisis & institués par les officiers des bailliages & sénéchaussées des lieux.

Le parlement de Rouen avoit pareillement proscrit & dissout le régime & la société des jésuites, par ses arrêts des douze février & vingt un juin; & celui de Bretagne, par ses arrêts des dix, douze & vingt-un mai.

12. Dans l'isle de Cuba, la ville de la Havane, aux Espagnols, capitule & se rend aux Anglois, le fort Moore, sa principale défense, ayant été emporté d'assaut.

15. Mort de M. Berryer, garde des sceaux. Le Roi les donne à M. de Brou, doyen des conseillers d'état.

26. En Portugal, la ville d'Almeyda se rend aux Espagnols, après huit jours de tranchée ouverte.

Mort de l'archevéque de Rheims, Armand-Jules de Rohan-Guémené. Le Roi nomma à sa place l'Archevéque de Narbonne, Charles-Antoine de la Roche-Aimon, grand aumônier de France, qui fut remplacé à Narbonne par M. de Dillon archevéque de Toulouse.

30. Bataille de Joannesberg, en Hesse, près les Salines de Friedberg, gagnée sur les alliés par l'armée des maréchaux d'Estrées & de Soubise. La di-

vision commandée par le prince de Condé eut la plus grande part au succès. Ce prince avoit déjà eu un avantage le 25 sur le prince héréditaire de Brunswick, mais moins important que celui-ci. 1762.

Ouverture des états de Bourgogne. Ils offrent dès ce jour au Roi un vaisseau de cent canons ; & le lendemain ils donnent trois millions de don gratuit. 1 Sept.

Le duc de Nivernois part pour aller négocier la paix en Angleterre, comme ministre plénipotentiaire du Roi. Il s'embarqua à Calais sur le yack qui avoit amené le duc de Betfort, ministre du Roi d'Angleterre, & arriva à Londres le douze. Le duc de Bedfort arriva à Paris le dix. 4.

Le château d'Amènebourg se rend par capitulation aux troupes du Roi ; la garnison Angloise fut faite prisonnière de guerre. 22.

M. de Brou prête serment en qualité de garde des sceaux. Sa place de conseiller au conseil royal des finances, fut donnée à M. de Courteille, intendant des finances ; celle de conseiller au conseil des dépêches, à M. Daguesseau de Fresne ; & celle de conseiller au conseil royal des finances, à M. d'Ormesson, intendant des finances, auquel le Roi accorda aussi les entrées de sa chambre. 1 Octob.

En Silésie, la ville de Schweidnits se rend aux Prussiens, après une défense de deux mois & demi. 9.

M. Dubois de la Mothe est nommé vice-amiral du Ponent. Cette place étoit vacante par la mort de M. de Barrailh. 13.

M. Bastard, maître des requêtes, prête serment entre les mains du Roi pour la charge de premier président du parlement de Toulouse. 16.

Le comte de Choiseul, ministre des affaires étrangères, est déclaré par le Roi, duc & pair de France, sous le nom de duc de Praslin. Il fut reçu en cette qualité au parlement le 20 décembre. 1 Nov.

1762. La ville de Caſſel ſe rendit ce jour-là aux ennemis par capitulation : la garniſon Françoiſe en ſortit libre, & avec les honneurs de la guerre.

Le duc de Praſlin, miniſtre du Roi, le marquis de Grimaldi, ambaſſadeur d'Eſpagne, & le duc de Betfort, ambaſſadeur plénipotentiaire du roi d'Angleterre, ſignent à Fontainebleau les préliminaires de la paix conclue entre la France, l'Eſpagne & l'Angleterre, en ving-ſix articles, qui ſont :

1°. Ceſſation des hoſtilités par terre & par mer entre les ſujets des trois puiſſances.

2°. Ceſſion par le Roi à celui d'Angleterre, de l'Acadie, du Canada & du Cap-Breton.

3°. Confirmation à la France, de la pêche de la morue ſur les côtes de l'iſle de Terre Neuve, & même dans le golfe de S. Laurent, mais à la diſtance de trois lieues des côtes appartenantes aux Anglois, & de quinze du Cap-Breton.

4°. Les Anglois cèdent au Roi les iſles de Saint Pierre & de Miquelon.

5°. Les ville & port de Dunkerque ſeront mis dans l'état fixé par le traité d'Aix-la-Chapelle, & par les traités antérieurs.

6°. Les états des deux puiſſances en Amérique ſeront fixés par une ligne qui partagera le fleuve du Miſſiſſipi en deux, depuis ſa naiſſance juſqu'à la nouvelle Orléans, qui eſt réſervé à la France : la droite du fleuve à la France, & la gauche, à l'Angleterre.

7°. Le roi d'Angleterre reſtitue à la France la Guadeloupe, Marie Galante, la Deſirade, la Martinique & Belle-Iſle.

8°. Le Roi cède à l'Angleterre la Grenade & les Grénadins, & conſent au partage des iſles neutres ; ſçavoir, Sainte Lucie pour le Roi, S. Vincent, la Dominique & Tabago pour l'Angleterre.

9°. Le roi d'Angleterre reſtitue à la France l'iſle

de Gorée, & le Roi cède le Sénégal à l'Angleterre. 1762. Novem.

10°. Les deux puissances se restituent réciproquement toutes les conquêtes faites aux Indes orientales, & le Roi renonce aux acquisitions qu'il a faites sur la côte de Coromandel depuis l'année 1749.

11°. Le Roi restitue l'isle de Minorque aux Anglois.

12°. Le Roi restitue à l'électeur de Hanovre, au Landgrave de Hesse & au comte de la Lippe toutes les places occupées par ses troupes.

13°. L'évacuation réciproque de toutes les places en Westphalie, sur le haut & bas Rhin, & dans tout l'Empire; & promesse de ne donner aucuns secours aux alliés réciproques des deux puissances engagées dans la guerre d'Allemagne.

14°. Les troupes de France évacueront les villes d'Ostende & de Nieuport.

15°. La décision des prises faites réciproquement sur mer par les Anglois & par les Espagnols, sera jugée selon le droit des gens, par les juges de la nation qui aura fait la capture.

16°. Les Anglois démoliront les fortifications qu'ils peuvent avoir dans la baie de Honduras; mais ils pourront y prendre du bois de campêche.

17°. Le roi d'Espagne se désiste de toute prétention au droit de pêcher de la morue au banc de Terre-Neuve.

18°. L'Angleterre rend l'isle de Cuba au roi d'Espagne.

19°. L'Espagne cède à l'Angleterre tout ce qu'elle possède à l'est & au sud-est du Mississipi.

20°. La paix est déclarée commune avec le Portugal; en conséquence, cessation de toutes les hostilités & évacuation de toutes les places occupées par les Espagnols.

1762. Novem. 21°. Restitution générale de toutes les places occupées par les troupes Françoises & Espagnoles, dans quelque pays que ce soit

22°. Désignation des termes pour les restitutions & évacuations des places.

23°. Confirmation de tous les traités antérieurs.

24°. & 25°. Restitution réciproque des prisonniers, ainsi que des vaisseaux qui pourroient être pris dans les tems désignés suivant la distance des lieux.

26°. Les ratifications des présens articles seront expédiées & échangées dans un mois, du jour de la signature.

7. M. Bertin, contrôleur général des finances prend séance au conseil comme ministre d'état.

25. Ordonnance du Roi portant réforme des régimens d'infanterie de Béarn, Hainaut, Bresse, la Marche-province, Brie, Soissonnois, Isle de France, Royal-Lorraine, Royal-Barrois & Royal-Cantabre. Le Roi, par cette ordonnance, accorde des pensions aux officiers, à proportion de leurs grades.

Lettres patentes portant établissement dans la ville de Paris d'une nouvelle halle au bled, sur le terrein où étoit ci devant l'hôtel de Soissons, & d'une garre pour les bateaux au-dessus de l'hôpital.

Le duc de Praslin est nommé à la charge de lieutenant-général en Bretagne, vacante par la mort du duc de Chatillon; & le marquis de Monclare, fils du duc d'Ayen, au gouvernement de Vannes en Bretagne.

Déc. 10 Ordonnance, par laquelle le Roi fait une grande réforme dans ses troupes, & réduit son infanterie à dix-neuf régimens de quatre bataillons, vingt-deux de deux bataillons, & six d'un bataillon. Ordonne que tous les régimens porteront à l'avenir des noms de province, pour mieux conserver la mémoire de

leurs actions ; se réserve de nommer à l'avenir les lieutenans colonels & les majors ; crée une caisse & un trésorier pour chaque régiment ; fixe les engagemens de soldats à huit années au lieu de six ; établit une demi-solde & un habillement pour ceux qui ne se retireront qu'après avoir servi le temps de deux engagemens, & une solde entière pour ceux qui en auront servi trois, avec le choix de la porter chez eux, ou d'être reçus aux invalides ; augmente les appointemens des officiers, sur-tout en temps de guerre ; se charge des recrues & armemens dont les officiers étoient auparavant chargés ; & enfin, ordonne que tous les régimens d'infanterie Françoise seront à l'avenir vêtus de blanc, à l'exception de celui des gardes Lorraines. 1762. Décemb.

Par d'autres ordonnances de ce mois, le corps des Carabiniers, de quarante compagnies, fut réduit à trente : celui des grenadiers de France fut établi sur le pied de quarante huit compagnies, de cinquante grenadiers chacune.

Le regiment Royal-Corse fut réformé & incorporé dans Royal-Italien.

La cavalerie fut réduite à trente régimens, non compris celui des carabiniers.

Les compagnies des gardes Françoises furent réduites de cent quarante hommes à cent vingt-six.

Les régimens d'infanterie Allemande furent réduits à deux bataillons, à l'exception de celui d'Alsace, établi sur celui de trois.

Les dragons furent réduits à dix-sept régimens.

25. Le Roi récompense les services du maréchal d'Estrées, par un brevet de duc.

L'abbé de Noé est nommé à l'évêché de l'Escar.

Edit, par lequel le Roi établit l'office de trésorier général ancien de la marine, supprimé en 1759.

1763.

1763.

Janv. 1 Le Roi nomme chevalier de l'ordre du S. Esprit le prince de Lamballe, fils du duc de Penthièvre. Il fut reçu le deux février.

Le duc de Praslin présente au Roi le marquis d'Aubeterre, nommé par Sa Majesté, ambassadeur à Rome.

18. Le Roi nomme l'abbé de la Cropte de Chanterac à l'évêché d'Aleth.

La Czarine ayant fait, le 21 novembre 1762, une déclaration en forme de reversale, que le titre *impérial* n'apporteroit aucun changement au cérémonial usité entre les cours de France & de Russie. Le Roi, par une déclaration publique, accorde à cette princesse le titre Impérial, & le reconnoît en elle comme attaché au trône de Russie.

27. A Liège, le cardinal de Bavière, prince & évêque de cette ville, meurt âgé de cinquante-neuf ans.

Fév. 2 Le Roi nomme l'évêque de Condom, à l'archevêché de Toulouse; & l'abbé d'Auteroche, vicaire-général du diocèse de Cambrai, à l'évêché de Condom.

5. Le parlement de Paris enregistre, 1°. un édit du Roi, en date du présent mois, portant un règlement pour les collèges qui ne dépendent pas des universités, & dont le nombre avoit été fort augmenté à l'occasion de la destitution des jésuites, par lequel Sa Majesté les soumet, pour le spirituel à la jurisdiction des Ordinaires; & pour le temporel, à celle des cours & juges des lieux, & sous leurs ordres à un bureau composé de l'évêque, des principaux magistrats du lieu, & des notables.

2°. Des lettres-patentes concernant l'administration des biens & revenus eccléſiaſtiques, attachés aux établiſſemens des jéſuites, par leſquelles le Roi la confie à l'économie ſéqueſtre des bénéfices du royaume, à collation royale, pour faire procéder, juſqu'à concurrence de leur revenu annuel, aux réparations des bâtimens qui en dépendent, & payer ſur le produit deſdits bénéfices les ſommes néceſſaires pour ſuppléer à la ſubſiſtance des collèges établis, au lieu deſdits jéſuites. 1763. Février.

3°. Des lettres-patentes pour l'abréviation des procédures, & la diminution des frais dans la diſcuſſion des biens des jéſuites.

La paix eſt ſignée à Paris entre le Roi, le roi d'Eſpagne & le roi de la Grande-Bretagne, par le duc de Praſlin, ſecrétaire d'état des affaires étrangères, le marquis de Grimaldi, & le duc de Bedfort, miniſtres plénipotentiaires des trois puiſſances. 10 Fév.

Le roi de Portugal accède à ce traité, par un acte particulier, ſigné le même jour par Dom Mello de Caſtro ſon ambaſſadeur & plénipotentiaire.

Par ce traité, qui contient 27 articles, 1°. la paix eſt rétablie entre les quatre puiſſances; 2°. les anciens traités ſont confirmés; 3°. les priſonniers rendus de part & d'autres, en ſoldant réciproquement les avances faites pour leur ſubſiſtance & entretien; 4°. le Roi renonce à ſes prétentions ſur l'Acadie, cède en toute propriété au roi d'Angleterre, le Canada, l'iſle du Cap-Breton & les iſles du golphe & fleuve de S. Laurent; 5°. la pêche & la ſécherie de la morue eſt confirmée aux François ſur une partie des côtes de Terre Neuve, & dans le golphe de Saint Laurent, à trois lieues des côtes Angloiſes; le roi d'Angleterre cède au Roi, en toute propriété, les iſles de S. Pierre & de Miquelon pour les pêcheurs François; 7°. une ligne tirée au milieu du fleuve

1763. Février.

Miſſiſſipi, dans toute ſa longueur, ſera la limite des territoires François & Anglois, la nouvelle Orléans reſtant cependant à la France dans ſon entier; 8°. les iſles de la Guadeloupe, de Marie Galante & de la Deſirade, de la Martinique & de Belle-Iſle ſont rendues à la France; 9°. le Roi cède à l'Angleterre celle de la Grenade & des Grenadins, & partage les iſles neutres, en ſorte que S. Vincent, la Dominique & Tabago ſont à l'Angleterre, & Sainte-Lucie à la France; 10°. l'iſle de Gorée eſt rendue à la France, qui cède à l'Angleterre la rivière de Sénégal & les comptoirs en dépendans; 11°. reſtitution réciproque par les rois de France & d'Angleterre des comptoirs & places ſur les côtes de Coromandel & d'Orixa; 12°. l'iſle de Minorque & le fort S. Philippe ſont rendus par le Roi au roi d'Angleterre; 13°. la ville & le port de Dunkerque ſeront mis dans l'état fixé par le dernier traité d'Aix-la Chapelle; 14°. reſtitution des places & pays occupés en Allemagne par la France, 15°. l'évacuation des places de Clèves, Veſel, Gueldres & autres lieux appartenans au roi de Pruſſe, eſt ſtipulée pour le 15 mars, avec promeſſe réciproque de ne point fournir de ſecours aux alliés; 16°. le ſort des priſes faites en temps de paix ſera décidé par les cours de juſtice, ſelon le droit des gens, & des traités; 17°. dans la baie de Honduras, appartenante à l'Eſpagne, le roi d'Angleterre fera démolir les ouvrages & fortifications qu'il y a fait faire; & il ſera permis aux Anglois de couper & de tranſporter du bois de teinture & de Campêche, ſans trouble de la part des Eſpagnols; 18°. le roi d'Eſpagne ſe déſiſte de ſes prétentions à la pêche de Terre-Neuve; 19°. reſtitution par l'Angleterre à l'Eſpagne de l'iſle de Cuba & de la place de la Havanne; 20°. ceſſion par l'Eſpagne à l'Angleterre de la Floride & de la baie de

Pensacola ; 21°. les places prises en Portugal par les Espagnols & les François, seront rendues ; 22°. tous les papiers pris avec les places, seront rendus réciproquement ; 23°. tous les pays & territoires qui pourroient avoir été conquis de part ou d'autre, non compris dans le présent traité, rendus respectivement ; 24°. fixation des époques pour les différentes restitutions & évacuations ; 25°. tous les états du roi d'Angleterre, comme électeur de Brunswick-Lunebourg, sont compris & garantis par ce traité ; 26°. promesse d'observer & faire observer par les sujets respectifs des puissances les conventions du traité ; 27°. les ratifications du traité seront échangées au plus tard dans un mois. 1763. Fevrier.

A Ratisbonne, la diète de l'Empire, en acceptant la déclaration de l'Impératrice-Reine, qui dispense les états de l'Empire de tous secours ultérieurs, permet aux états de rappeller leurs contingens. Cette neutralité avoit été ménagée par la médiation de la France. 11.

Le traité de paix entre l'Impératrice & le roi de Prusse, est signé à Hubersbourg, en Saxe, par leurs plénipotentiaires respectifs, de même que celui du roi de Pologne & du roi de Prusse. 15.

Par le premier, la Silésie reste au roi de Prusse, & le comté de Glatz lui est restitué par l'Impératrice-Reine. Et par des articles secrets, le roi de Prusse promet sa voix à l'archiduc Joseph, lors de l'élection du roi des Romains, & à l'archiduc qui épousera la princesse de Modene, pour l'expectative des états de Modene.

Par le second, le roi de Prusse s'oblige d'évacuer & de restituer toutes les places qu'il occupe en Saxe ; & la riviere de l'Oder est établie pour faire la limite territoriale des deux états de Saxe & de Brandebourg.

1763. Mars 1. Ordonnance du Roi, portant réforme d'une partie des troupes légères, par laquelle le Roi conserve seulement quatre légions de ces troupes, sçavoir la légion Royale, celle de Flandres, celle de Haynaut & celle de Conflans, outre les régimens des volontaires de Clermont & de Soubise, & fait plusieurs règlemens pour la discipline de ces troupes.

Avril 2. Déclaration du Roi par laquelle il est défendu aux corps & communautés des marchands & artisans du royaume, de faire aucun emprunt, sans y être autorisés par lettres-patentes.

6. A Londres, le comte de Bute, premier lord de la trésorerie, & le chevalier François d'Ashwod, chancelier de l'Echiquier, se démettent de leurs emplois, & le roi d'Angleterre nomme à ces deux emplois le sieur George Gréenville.

Ce meme jour, la salle de l'Opéra de Paris est consumée par le feu, avec une partie de l'aile du palais Royal qui y tenoit.

17. Les forêts de la vallée d'Aspe, en Béarn, dans lesquelles il y avoit beaucoup de bois propres pour la marine, avoient été mises en coupe par les ordres du gouvernement, & le Gave avoit été rendu navigable dans un cours de vingt-quatre lieues, nécessaire pour le transport : le premier convoi de mâtures arrive à Bayonne par cette voie, conduit par le sieur Détigni, intendant de la province, sous la direction duquel tous les obstacles que l'on avoit cru jusques-là invincibles, avoient été surmontés. Ce convoi fut reçu dans la ville au bruit du canon & aux acclamations de tous les habitans.

17. Le comte de Guerchi, nommé par Sa Majesté, ambassadeur en Angleterre, au lieu du duc de Nivernois qui revenoit, après avoir conclu la paix, est présenté au Roi en cette qualité.

Mai 31. Le Roi tient à Paris son lit de justice, & y fait

enregistrer un édit qui ordonne, 1° le dénombrement des biens-fonds du royaume, pour parvenir à établir les impositions dans une juste proportion; 2°. la prorogation pour six ans de deux vingtiémes & des deux sols pour livre du dixième, desquels le produit du premier vingtième sera porté à la caisse des amortissemens, pour être employé au remboursement des dettes de l'état; & le produit du second & des deux sols pour livre sera porté au trésor royal; 3°. la cessation du troisième vingtième & des doublemens & triplemens de capitation; 4°. l'établissement d'un sixième sol pour livre sur les droits des fermes; 5°. la continuation jusqu'en l'année 1770, des dons gratuits des villes & bourgs du royaume. 1763. Mai.

2°. Un second édit pour la liquidation des dettes de l'état, qui ordonne que toutes les rentes & charges seront remboursées sur le pied du denier vingt du produit actuel, & les rentes viagères sur le pied qu'elles ont été constituées, & les tontines par classes & divisions.

Enfin, une déclaration qui rétablit le centième denier & deux sols pour livre de plus, faisant avec les quatre anciens, six sols pour livre de droits d'insinuation sur les immeubles fictifs dans les cas d'actes translatifs de propriété, même sur les donations entre-vifs & testamentaires des biens mobiliers, & assujettit aux droits d'amortissement ces mêmes effets, lorsqu'ils seront acquis par les gens de main-morte.

Le Roi a depuis retiré cette déclaration, sur les représentations des cours.

Arrêt du parlement de Paris, qui ordonne que les facultés de théologie & de médecine de cette ville, donneront leur avis sur la pratique de l'inoculation de la petite vérole, sur les avantages ou inconvé- Juin 8.

1763. Juin. niens d'icelle, & s'il convient, la permettre, la défendre ou la tolérer ; & cependant, par provision, fait défenses de pratiquer l'inoculation dans les villes & fauxbourgs du ressort de la cour ; & aux personnes qui auront été inoculées, de communiquer avec le public depuis le jour de leur inoculation jusqu'au délai de six semaines apres leur guérison.

26. Déclaration du Roi, par laquelle, pour éviter les surprises dans la perception des rentes viagères, il est ordonné que tous les certificats de vie seront signés par les rentiers, autant qu'il sera possible, & contiendront une déclaration expresse de leurs noms, surnoms, âge, qualité, profession & demeure, à l'effet de quoi ils seront tenus de se présenter devant les juges royaux ; & dans les pays étrangers, devant les ministres du Roi.

Juill. 14 Le baron de Breteuil, ministre plénipotentiaire en Russie, est nommé par Sa Majesté, son ambassadeur en Suède.

Oct. 4. M. Feydeau de Brou, garde des sceaux, s'étant démis de cette place, entre les mains du Roi, Sa Majesté remet les sceaux à M. de Maupeou, ci-devant premier président du parlement de Paris.

5. A Dresde, mort du roi de Pologne, électeur de Saxe.

16. M. Molé, premier président du parlement de Paris, s'étant démis de cette charge, M. de Maupeou, président à Mortier, fils du garde des sceaux, à qui le Roi l'avoit donnée, prête serment entre les mains de Sa Majesté.

30. L'abbé de Lattic, évéque de Comminges, est nommé à l'évéché de Chaalons sur-Marne ; l'abbé d'Osmont, comte de Lyon, à l'évéché de Comminges; l'abbé de la Chateigneraye, aumônier du Roi, à celui de Saintes; & l'abbé de Narbonne-Lara, à celui de Gap.

Sur

Sur la démiſſion du duc de Villeroy, le Roi accorde au marquis de Villeroy, ſon neveu, le gouvernement de la ville de Lyon, & donne au duc de Villeroy la place de lieutenant-général de la province, dont le marquis de Villeroy étoit pourvu. 1763.

Le collège de Liſieux, & tous les bourſiers des collèges ſans exercice, ſont tranſportés dans le collège de Louis le Grand, par lettres-patentes enregiſtrées ce jour au parlement de Paris. 25 Nov.

Le parlement enregiſtre ce même jour d'autres lettres-patentes, portant règlement entre les adminiſtrateurs des collèges, ci-devant deſſervis par les jéſuites, & les ſyndics de leurs créanciers.

Le Roi nomme l'évêque de Vence à l'évêché de Mâcon.

A Vienne, l'archiducheſſe Marie-Eliſabeth de Bourbon, infante d'Eſpagne, princeſſe de Parme, meurt de la petite vérole.

Le parlement de Paris enrégiſtre une déclaration du Roi concernant le cadaſtre général, la liquidation & rembourſement des dettes de l'état, donnée ſur les repréſentations des cours, en interprétation des édits du mois de mai précédent, par laquelle le Roi ſupprime le centième denier établi lors du lit de juſtice, ſur les immeubles fictifs, diminue la durée des vingtièmes & des octrois des villes, & prend des arrangemens pour le rembourſement des dettes de l'état. 27.

Le même jour, le parlement enrégiſtre des lettres-patentes, portant établiſſement d'une commiſſion compoſée de magiſtrats, pour examiner les moyens de parvenir à une meilleure adminiſtration des finances. 1 Déc.

L'intendant du Canada, & pluſieurs officiers qui étoient ſous ſes ordres dans cette colonie, ſont condamnés par jugement en dernier reſſort des officiers 10.

1763. du châtelet, commissaires du Roi, à un bannissement perpétuel du royaume, pour crime de péculat, & à de grosses amendes & restitutions envers le Roi.

Déc. 12 M. de Laverdi, conseiller au parlement, est nommé par le Roi, contrôleur-général des finances, sur la démission de M. Bertin, pour lequel Sa Majesté rétablit la quatrième charge de secrétaire d'état, qui avoit été supprimée.

17. A Dresde, Frédéric-Chrétien-Léopold, électeur de Saxe, fils du feu roi de Pologne, meurt, n'ayant règné que deux mois & demi. Son fils aîné, Frédéric-Auguste, âgé de treize ans, lui succède.

22. Le parlement de Paris enrégistre une déclaration du Roi, du 25 mai précédent, portant permission de faire le commerce & le transport des grains de toute espèce, de province à province, sans payer aucuns droits.

25. Le Roi nomme l'abbé de Lorry, grand-vicaire de Rouen, à l'évêché de Vence.

Arrêt du parlement de Paris, les chambres & les pairs assemblés, par lequel un décret du parlement de Toulouse, donné contre le duc de Fitz-James, est cassé comme rendu par juges incompétens.

1764.

1764.

Janv. 1. Le comte de Saulx Tavannes, chevalier d'honneur de la Reine, le chevalier de Muy, lieutenant-général des armées du Roi, & menin de M. le dauphin, le comte du Châtelet-Lomont, ambassadeur de France à la cour de Vienne, & le comte d'Estaing, maréchal de camp, sont nommés dans le chapitre de ce jour, chevaliers de l'ordre du saint-Esprit.

L'abbé de Juigné est nommé à l'évêché de Chalon-sur-Marne. 1764.

Le parlement de Paris, assisté des princes & des pairs, ayant arrêté des remontrances au Roi, au sujet des vexations exercées contre plusieurs classes du parlement, & notamment contre celle de Toulouse, par lesquelles il expose les loix qui fixent les bornes de la puissance civile, & les ayant présentées ce jour-là au Roi, Sa Majesté, en réponse, déclare au parlement qu'il n'a point d'autre intention que de régner selon les loix & les formes sagement établies, & de conserver à ceux qui en sont les dépositaires & les ministres, la liberté des fonctions qu'elle leur assure, & lui en remet une déclaration en forme authentique, par laquelle il ordonne l'exécution de sa déclaration du 21 novembre précedent, impose un silence absolu sur ce qui s'est passé, relativement aux objets qui y ont donné lieu; & défend à ses procureurs généraux dans ses cours d'en faire aucunes poursuites. 20 Janv.

Cette déclaration fut enrégistrée au parlement le lendemain vingt-un. 21.

Le Roi réunit, par arrêt de son conseil, la direction & la sur-intendance des haras des provinces de Normandie, Limousin & Auvergne, à la place de grand écuyer de France.

Ordonnance du Roi, portant nouveau traitement & règlement pour le régiment des gardes Françoises, par laquelle le Roi se charge, pour l'avenir, des recrues & congés des soldats, & établit des cazernes dans Paris pour leur logement. 29.

Le comte de Saulx & le chevalier de Muy sont reçus chevaliers de l'ordre. 2 Févr.

Arrêt du parlement de Paris, par lequel il est ordonné que tous les ci-devant jésuites, dans le ressort de la cour, preteront serment dans huitaine, de ne 22.

1764. Février. point vivre désormais en commun, ni séparément sous l'empire de l'institut & des constitutions de leur société, de n'entretenir aucune correspondance directe, ni indirecte, en quelque forme & manière que ce puisse être, avec le général, le régime, & les supérieurs d'icelle, ou autres personnes par eux préposées, ni avec aucuns membres d'icelle résidans en pays étrangers, & de tenir pour impie la doctrine contenue dans le recueil des assertions, tendante à compromettre la sûreté de la personne sacrée des rois.

26. Ordonnance de règlemens pour les invalides, par laquelle le Roi donne le choix aux officiers & soldats qui sont à l'hôtel, d'y rester ou de se retirer dans leur pays, avec un traitement convenable & proportionné au grade de chacun. Ce règlement est utile, non-seulement pour débarrasser l'hôtel des invalides, devenus plus nombreux par la dernière guerre, mais encore pour repeupler les campagnes & les provinces, & y faire naître l'émulation.

Mars 9 Arrêt du parlement, par lequel il est ordonné, qu'attendu la persévérance des ci-devant jésuites à ne pas abdiquer un institut pernicieux, contraire à la sûreté des rois, à la tranquilité de l'état, ceux qui n'ont pas satisfait à l'arrêt du vingt-deux février précédent, ou à celui du 6 août 1762, &, en conséquence, prêté le serment qui y est exprimé, ne seront plus reçus à le prêter, sont déclarés ne pouvoir plus résider dans le royaume; & en conséquence, leur enjoint d'en sortir dans un mois, du jour de la publication de l'arrêt, sous peine d'être poursuivis extraordinairement. Cet arrêt avoit été préparé, & fut suivi de tous les arrangemens nécessaires pour suppléer au service qu'ils faisoient dans les différentes villes, pour l'instruction de la jeunesse: le Roi même pourvut à leur subsistance, par une déclaration du deux avril.

Le Roi donne audience aux députés du parlement de Rouen, reçoit leurs remontrances; &, par sa réponse, ordonne à son parlement, qui s'étoit démis de ses fonctions au mois de novembre précédent, de les reprendre; Sa Majesté déclarant qu'elle veut que les deux arrêts du conseil, qui avoient été transcrits sur les regiſtres, en vertu des ordres donnés au duc d'Harcourt, soient annullés; à l'effet de quoi elle enverroit une déclaration pour abolir tout ce qui s'est passé. 1764. 10 Mars

En conséquence de la réponse du Roi, le parlement de Rouen reprend ses fonctions, & enrégistre des lettres-patentes en forme de déclaration du Roi, par lesquelles le Roi annulle & révoque les deux arrêts du conseil, qui avoient donné occasion aux démissions. 14.

A Francfort, l'archiduc Joseph, fils de l'empereur, est élu roi des Romains par le collége des électeurs. La cérémonie du sacre de ce prince se fit le trois avril suivant. La nouvelle en fut notifiée au Roi par le comte de Diétrikstein; & le comte de Choiseul, menin de M. le Dauphin, alla complimenter, de la part du Roi, l'Empereur & le nouveau roi des Romains. 27.

Lettres patentes portant établissement du collège royal de la Flèche pour deux cens cinquante gentilshommes choisis, nommés & entretenus par le Roi, pour y être institués dans les belles-lettres, & passer de-là à l'Ecole militaire à l'âge de quatorze ans, ou continuer leurs études dans ce collège, s'ils sont destinés à l'état ecclésiastique ou à la magistrature. 7 Avril.

Déclaration du Roi, portant règlement pour les plombs des toiles de coton & toiles peintes. Elle fut enrégistrée à la cour des Aides de Paris, le quatre juin.

A Péterſbourg, les plénipotentiaires du roi de

1764. Prusse, l'impératrice de Russi concluent un traité d'alliance défensive entre les deux puissances.

Avr. 15 La marquise de Pompadour, dame du palais de la Reine, meurt à Versailles à l'âge de quarante-deux ans.

Mai. 3 Madame la dauphine accouche à deux heures du matin à Versailles, d'une princesse qui est baptisée le même jour, dans la chapelle du château, & nommée Elisabeth-Philippe-Marie Hélene, par M. le duc de Berry, au nom de l'infant dom Philippe ; & par madame Adélaïde, au nom de la reine d'Espagne douairière.

19. Le Roi nomme l'abbé de Choiseul, archevêque d'Alby, à l'archevêché de Cambray, vacant par la mort de l'abbé de Saint-Albin.

26. Le Roi donne au prince de Tingri la compagnie des gardes du corps, vacante par la mort du maréchal du Luxembourg ; & son gouvernement de Normandie, au duc d'Harcourt.

30. Le cardinal de Bernis est nommé à l'archevêché d'Alby, & l'abbé de Saint-Tropez à l'évêché de Sisteron.

Juin 2. La chambre des comptes de Paris enrégistre un édit du mois de mai, portant création d'un septième office d'intendant des finances. M. Langlois, conseiller au parlement, en fut revêtu.

5. La comtesse de Narbonne est nommée dame d'atours de Madame.

L'abbé de Durfort, aumônier du Roi, est nommé à l'évêché d'Avranches.

Le maréchal de Clermont-Tonnerre obtient la lieutenance-générale du Dauphiné, vacante par la mort du marquis du Mesnil.

7. Le parlement de Paris reconnoît par un arrêté, le droit des membres des autres parlemens, de prendre séance dans ses assemblées.

Déclaration du Roi, portant exemption de tailles & autres impositions pour les marais qui seront desséchés. 1764. 14 Juin.

La compagnie des Indes assemblée, retrocède au Roi le port de l'Orient, les côtes d'Afrique & les isles de France & de Bourbon. De sa part, le Roi lui remet les douze mille actions & les billets d'emprunt dont il étoit en possession, & lui laisse la liberté de prendre à son gré, & sans l'assistance d'aucuns commissaires royaux, les arrangemens & les moyens les plus convenables pour le rétablissement de son commerce : en conséquenee, cette compagnie devenue libre, nomme syndics, & arrête le plan d'administration qu'elle entend suivre. 16.

Le Roi envoie ordre dans tous les ports de son royaume d'établir sur tous les vaisseaux la machine distillatoire proposée par le sieur Poissonnier, médecin de Sa Majesté, pour dessaler l'eau de la mer. Juillet.

L'utilité & l'effet de cette eau avoient été vérifiés & reconnus par les expériences faites à bord du Brillant, sous les yeux du comte d'Estaing, gouverneur de Saint-Domingue, du sieur Magon, intendant de cette isle, & de tous les officiers qui les avoient accompagnés dans leur passage à Saint-Domingue.

Edit, par lequel le commerce des grains est rendu entiérement libre, sans qu'il soit besoin de permission pour les faire entrer ou sortir du royaume, en payant seulement un droit d'un pour cent pour l'entrée du froment, & de trois pour cent pour l'entrée des seigles & menus grains, ne défendant l'exportation par les ports & lieux situés sur la frontière, que lorsque le prix du bled aura été porté, pendant trois marchés consécutifs, à la somme de douze livres dix sols le quintal.

Cet édit fut enrégistré au parlement le 10.

1764. Juil. 13 Déclaration du Roi, portant suspension pendant trois ans des privilèges des commensaux de la maison du Roi; & que les officiers de judicature ne jouiront d'aucune exemption de taille, qu'en faisant résidence dans le lieu de l'établissement de leurs offices.

15. L'évêque de Senlis prête serment pour la charge de premier aumônier, dont l'évêque d'Autun s'est démis en sa faveur.

18. M. Amelot, maître des requêtes, est nommé à l'intendance de Bourgogne; M. Rouillé d'Orfeuil, intendant de la Rochelle, à celle de Champagne, & M. le Pelletier, maître des requêtes, à celle de la Rochelle.

Août 3. Déclaration du Roi contre les mendians.

10. Le Roi établit par deux ordonnances, la manière dont les congés des officiers de ses troupes doivent être distribués, pour qu'il en reste toujours au corps un nombre suffisant.

11. Le parlement de Paris enrégistre un édit portant règlement pour l'administration municipale des villes & bourgs du royaume.

M. Bignon, conseiller d'état, bibliothécaire du Roi, & commandeur de ses ordres, est élu prévôt des marchands de la ville de Paris.

22. Mort du comte d'Argenson, ancien ministre, & secrétaire d'état de la guerre.

29. Le Roi nomme l'abbé de Bourdeilles, évêque de Tulles, à l'évêché de Soissons, vacant par la mort de l'abbé de Fitz-James; & l'abbé de Saint-Sauveur, grand-vicaire d'Amiens, à l'évêché de Tulles.

Sept. 1 Le parlement de Paris déclare, par arrêt, que les abbayes de S. Vincent, du Mans, S. Sulpice de Bourges, S. Martin de Sées, S. Alire de Clermont, & de Chezal-Benoît, qui étoient depuis long-temps

possédées par les religieux Bénédictins qui y nommoient par élection, devoient être, & seroient à l'avenir à la nomination du Roi. 1764.

La cour des aides de Paris enrégistre des lettres-patentes, portant établissement d'un tribunal légal dans la ville de Saumur, composé de magistrats de ladite cour des aides, pour juger prévôtalement & en dernier ressort les procès des contrebandiers & faussauniers qui infestent les provinces d'Anjou, Poitou, Berry & Nivernois. 3 Sept.

M. de Laverdy, contrôleur-général des finances, est élu par l'académie des inscriptions, académicien honoraire, au lieu du feu comte d'Argenson. 4.

A Varsovie, Stanislas-Auguste Poniatowski, grand pannetier de Lithuanie, est élu roi de Pologne. La cérémonie de son couronnement se fit le vingt-huit novembre. 6.

Ce jour, le Roi pose la première pierre de la nouvelle église de sainte Genevieve à Paris.

Le prince Colonne, archevêque de Colosse, nonce du pape, fait son entrée à Paris. 9.

Mort de Jean-Philippe Rameau, célèbre musicien & compositeur. 12.

Le gouvernement fait publier deux nouvelles ordonnances du Roi pour la marine, par lesquelles le Roi rétablit le garde de capitaine de frégate, & y nomme cinquante lieutenans de vaisseau. 14.

Le Roi nomme M. de Blair, intendant de Valenciennes, à l'intendance de Strasbourg, vacante par la mort de M. de Lucé; & M. Taboureau, maître des requêtes, à celle de Valenciennes. 11 Nov.

Le marquis de Massiac, lieutenant général des armées navales, & ci-devant secrétaire d'état de la marine, est nommé vice-amiral à la place du feu comte du Bois de la Mothe. 17.

M. Hocquart, intendant de la marine à Brest, est 2.

1764. nommé à l'intendance des claſſes ; & M. de Clugni, ci-devant intendant de l'iſle Saint-Domingue, à l'intendance de Breſt.

L'évêché de Coutances eſt donné à l'abbé de Talaru.

Déc. 1. Le parlement de Paris enrégiſtre un édit du mois de novembre, par lequel il eſt ordonné que la ſociété des jéſuites n'aura plus lieu dans le royaume, permettant néanmoins à ceux qui la compoſoient, de vivre en particulier dans les états du Roi, ſous l'autorité ſpirituelle des Ordinaires des lieux, en ſe conformant aux loix du royaume.

Le parlement, en enrégiſtrant cet édit, a rendu un arrêt, par lequel il leur défend d'approcher de la ville de Paris de dix lieues.

10. Le régiment de Tournaiſis, commandé par le marquis de Gontaut, faiſant partie des troupes envoyées par le Roi, en Corſe, ſous les ordres du comte de Marbeuf, pour aſſiſter les Génois contre les rebelles, arrive à Calvi : le reſte des troupes arriva le vingt-un ſuivant à San-Fiorenzo.

17. L'édit pour la libération des dettes de l'état, eſt enrégiſtré au parlement de Paris.

Cet édit porte établiſſement d'une chambre, compoſée de membres du parlement, pour veiller à ſon exécution, en conduire toutes les opérations, & décider toutes les queſtions & conteſtations qui pourront s'élever à leur occaſion.

Il porte encore établiſſement de deux caiſſes, ſous les ordres de cette chambre ; une pour le paiement des arrérages de toutes les rentes & effets dûs par le Roi, & une pour l'amortiſſement & rembourſement des principaux.

Les fonds de la caiſſe des arrérages ſeront le produit des deux vingtièmes & des deux ſols pour livre du dixième, avec le ſupplément néceſſaire qui

sera fourni sur le produit des fermes générales, & par le trésor royal. 1764. Décemb.

Les fonds de la caisse des amortissemens seront 1°. les fonds qui seront ordonnés être versés tous les ans par la caisse des arrérages ; savoir, dix millions, les deux premieres années 1766 & 1767 ; sept millions en 1768 & 1769, & ainsi de suite jusqu'en 1787 ; 2°. le montant des deux tiers des arrérages & intérêts des effets remboursés ; 3°. le montant du tiers des arrérages de rentes viagères & tontines qui s'éteindront ; 4°. le produit d'un droit de nation, ou d'un relief établi par le présent édit sur toutes les rentes ou successions collatérales des rentes dûes par le Roi & par les corps & communautés ; 5°. le produit du droit annuel représentatif du droit de mutation, payable par les gens de mainmorte, & consistant dans le quinzième du revenu de leurs rentes ; 6°. enfin, du dixième qui sera payé par les gens de finance sur tous leurs émolumens ; 7°. du dixième établi par l'edit sur les arrérages de toutes les rentes dûes par le Roi, & même des effets payables au porteur.

Le comte de Montbel, brigadier des armées du Roi, & enseigne des gardes du corps, est nommé sous gouverneur de M. le duc de Berry à la place du chevalier de Beaujeu qui s'est retiré. 20.

L'abbé de Cucé est nommé à l'évêché de Lavaur, & l'abbé de Mandoux, curé de Bretigni, près de Paris, est nommé à la place de confesseur du Roi. 21.

Fin de la seconde Partie.



TABLE ALPHABÉTIQUE DES PRINCIPAUX NOMS ET FAITS

contenus dans ces fastes.

I, ce chiffre Romain marque les articles extraits de la première Partie; II, ceux de la seconde.

A.

B.

D.

E.

F.

G.

H.

I.

J.

K.

L.

M.

N.

O.

P.

Q.

R.

S.

T.

U.

V.

Y.

Z.

Fin de la Table.

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Vice-Chancelier, un manuscrit intitulé; *Journal historique du règne de Louis XV*, dont on peut permettre l'impression. A Paris, le 20 d'Août 1765.

DUCLOS.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE; à nos amés & féaux Conseillers les Gens tenans nos cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Justiciers qu'il appartiendra; SALUT: notre amé le Sr. Prault, Libraire à Paris, Nous a fait exposer qu'il desireroit faire imprimer & donner au public un ouvrage, qui a pour titre: *Journal historique du règned e Louis XV*; s'il Nous plaisoit lui accorder nos lettres de privilège pour ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces présentes de faire imprimer ledit ouvrage autant de fois que bon lui semblera, & de le faire vendre & débiter par tout notre royaume, pendant le temps de douze années consécutives, à compter du jour da la date des présentes. Faisons défenses à tous

Imprimeurs, Libraires & autres perſonnes de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangère dans aucun lieu de notre obéiſſance; comme auſſi d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit ouvrage, ni d'en faire aucun extrait ſous quelque prétexte que ce puiſſe être, ſans la permiſſion expreſſe & par écrit dudit expoſant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiſcation des exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit expoſant, ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages & intérêts. A la charge que ce Préſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois moisde la date d'icelles; que l'impreſſion dudit ouvrage ſera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en bon papier & beaux caractères, conformément à la feuille imprimée attachée pour modèle ſous le contreſcel des préſentes; que l'impétrant ſe mera en tout aux réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 avril 1725; qu'avant de l'expoſer en vente, le manuſcrit qui aura ſervi de copie à l'impreſſion dudit ouvrage ſera remis dans le même état où l'approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France, le ſieur DE LAMOIGNON; & qu'il en ſera enſuite remis deux exemplaires dans notre Bibliothèque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle dudit *Sieur* de Lamoignon, & un dans celle de notre très-cher & féalevalier, Vice-Chancelier & Garde des Sceaux de France, ledit ſieur de Maupeou: le tout à peine de nullité des Préſentes. Du contenu deſ-

quelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant & ses ayant causes pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun tort ou empêchement. Voulons que la copie des Présentes qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, soit tenue pour duement signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers secrétaires, foi soit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faite pour l'exécution d'icelles tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande & Lettres à ce contraires. CAR tel est notre plaisir. Donné à Paris le onzieme jour du mois de Septembre, l'an de Grace mil sept cent soixante-cinq, & de notre regne le cinquante-unieme.

Par le Roi, en son Conseil.

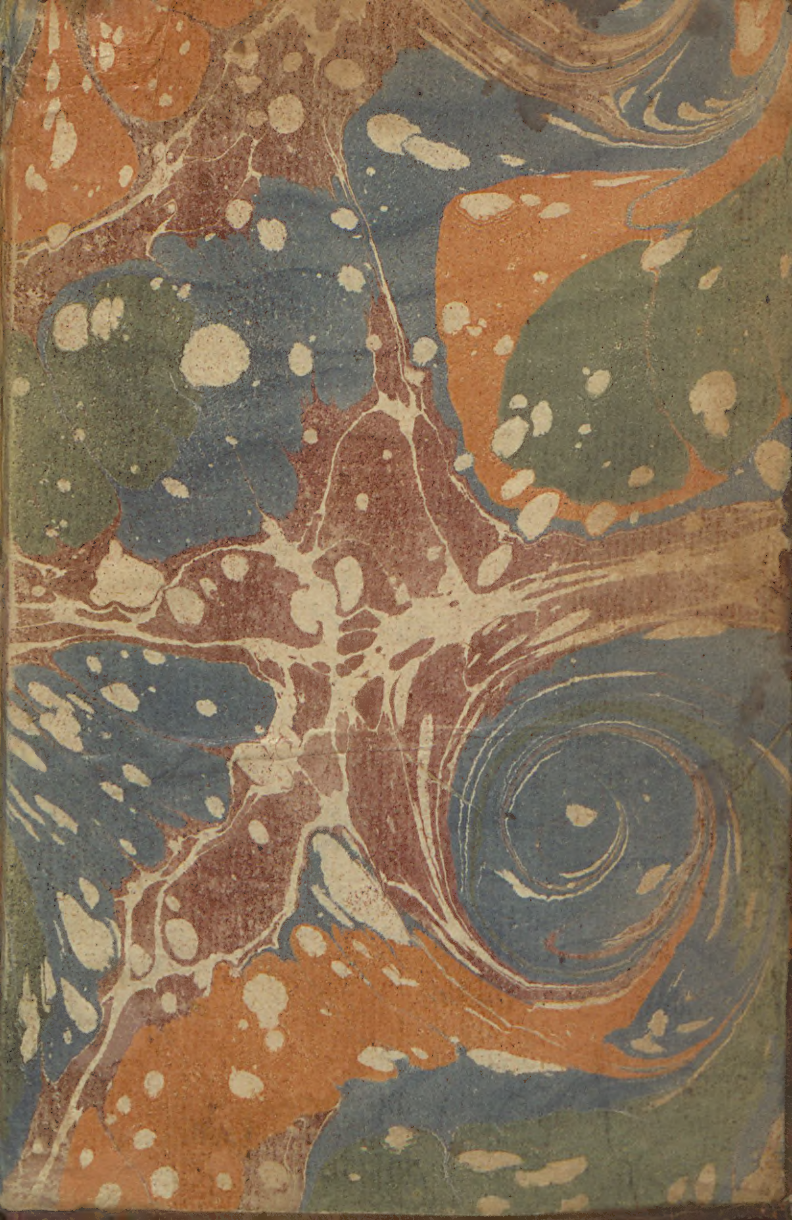
LE BEGUE.

Je reconnois que M. Saillant est intéressé pour moitié dans le présent Privilege. A Paris ce 24 juillet 1766. PRAULT.

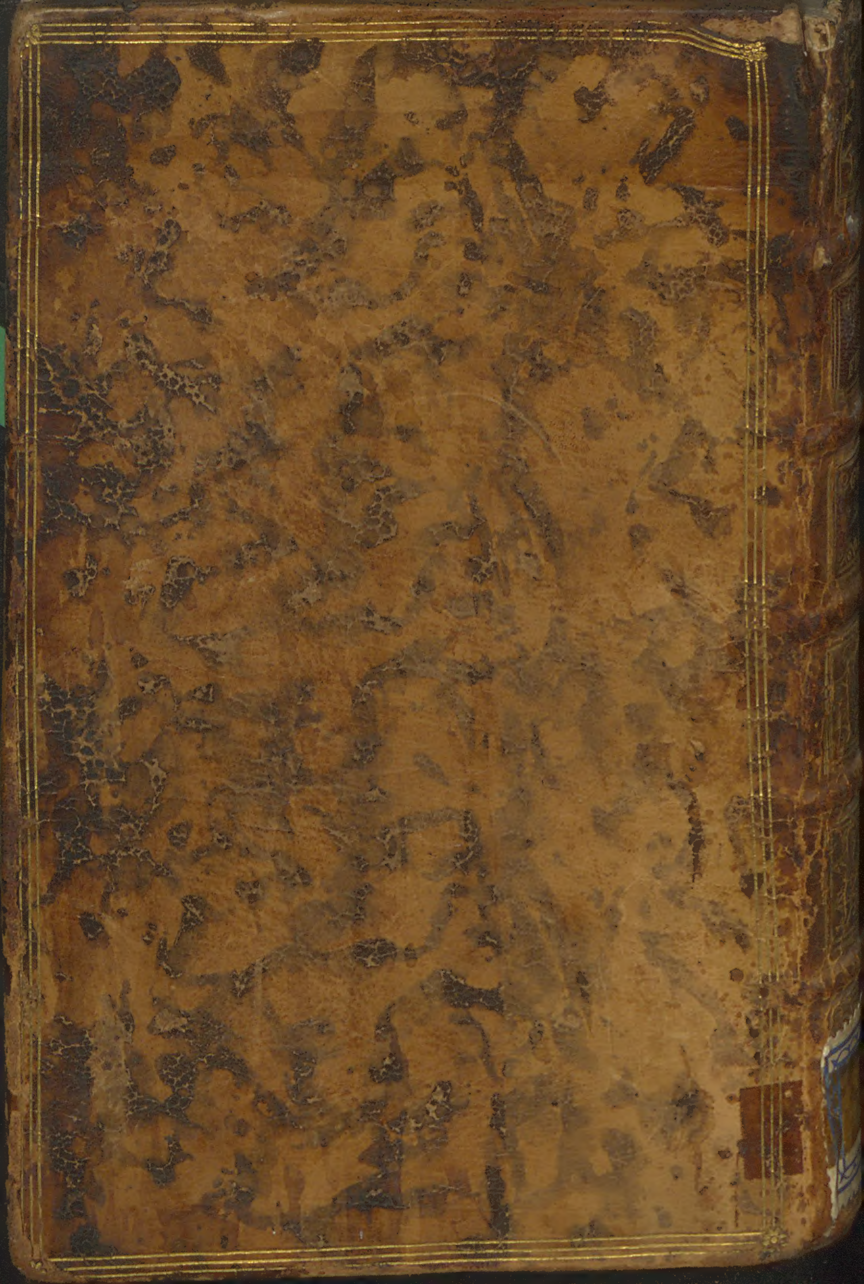
Registré sur le Registre XVI de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 679, fol. 368, conformément au réglement de 1723. A Paris, ce 17 Septembre 1765.

LE BRETON, *Syndic.*






HISTOIRE
DE
FRANCE




colorchecker CLASSIC
calibrite
mm